12° 14

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX — FACULTÉ DES LETTRES

L'ÉVANGÉLINE DE LONGFELLOW

ET LA SUITE MERVEILLEUSE D'UN POÈME

THÈSE PRINCIPALE

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux
pour le doctorat d'Etat

26 MAI 1936

PAR

Ernest MARTIN

Ancien professeur à l'Université d'Halifax,
Professeur agrégé d'anglais au Lycée de Poitiers.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
—
1936

L'ÉVANGÉLINE DE LONGFELLOW

et la Suite merveilleuse d'un poème

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX — FACULTÉ DES LETTRES

L'ÉVANGÉLINE DE LONGFELLOW

ET LA SUITE MERVEILLEUSE D'UN POÈME

THÈSE PRINCIPALE

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux pour le doctorat d'Etat

PAR

Ernest MARTIN

Ancien professeur à l'Université d'Halifax,
Professeur agrégé d'anglais au Lycée de Poitiers.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1936

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

A MON MAITRE

M. Maurice CASTELAIN

Doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers.

Hommage de ma profonde reconnaissance.

TABLE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

app.	appendice	Mass.	Massachusetts
arch.	archives	ms.	manuscrit
art.	article	N. B.	Nouveau-Brunswick
bibl.	bibliothèque	N. E.	Nouvelle-Ecosse
bull.	bulletin	N. S.	Nova Scotia
can.	canadien (ne)	ouvr.	ouvrage
ch., chap.	chapitre	p.	page
cf.	conférez	part.	partie
coll.	collection	publ.	publié
édit	édition, édité	reg.	registre
edit.	edition, edited	relat.	relatif
f., fol.	folio	rev.	revue
hist.	histoire, historique,	s. d.	sans date
—	history, historical	soc.	société, society
hon.	honorable	suiv.	suivant
ibid.	*ibidem*	suppl.	supplément
id.	*idem*	t.	tome
ill.	illustré	v.	vers
justif.	justificative	vol.	volume
libr.	librairie	voy.	voyez
l.	livre		

AVANT-PROPOS

Pénétré de l'idée que le professeur de langues étrangères se doit d'être, pour ses élèves et ses compatriotes, un interprète probe et un agent de liaison actif, nous avons pensé que l'étude approfondie d'un chef-d'œuvre incontesté de la littérature américaine, dont les héros sont des Français, nous permettrait de rappeler utilement certaines tendances profondes de l'âme et de la civilisation d'outre-Atlantique, et, par surcroît, d'attirer l'attention sur un groupe important de nos cousins d'Amérique que ce chef-d'œuvre a contribué à émanciper et à garder français.

L'*Evangéline* de Henry W. Longfellow a, en effet, pour sujet l'épisode tragique par lequel s'ouvrit l'ultime conflit franco-anglais dont l'issue devait décider du sort de l'Amérique : la déportation des colons français de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, en 1755. Exposer dans quel esprit le « poète national » américain a traité ce thème, montrer l'intérêt et la valeur permanente dans la littérature de langue anglaise de ce grand poème de 1.400 vers, faire connaître la suite imprévue et véritablement merveilleuse que lui ajoute aujourd'hui l'histoire, tels sont

les buts que nous nous sommes assignés dans le présent travail.

Professeur de langues modernes à l'Université Harvard, interprète enthousiaste de l'Europe auprès du Nouveau Monde, Longfellow s'est placé, si l'on peut dire, au point de rencontre des deux grandes ambitions nationales qui, trois quarts de siècle plus tôt, s'étaient heurtées si violemment sur le continent américain. Ayant vécu plusieurs années en France, parlant couramment notre langue, connaissant bien notre pays, sa capitale et ses provinces, et l'aimant, Longfellow, certes, ne visait pas, en écrivant *Evangéline*, à faire autre chose qu'une belle œuvre littéraire, généreuse et humaine, riche de sentiments et d'images poétiques, et qui pût faire honneur à la jeune littérature de son pays. Il ne pouvait prévoir que son récit d'un sombre événement politique, grâce à son talent et à son immense prestige moral, serait l'occasion d'une longue bataille passionnée entre historiens, encore moins qu'il pût devenir la source d'une mystique capable de renforcer journellement l'ardente volonté de vivre de tout un peuple.

Aussi étrange que cela puisse paraître, l'héroïne d'*Evangéline, histoire d'Acadie*, est presque aussi populaire, en Amérique du Nord, que peut l'être chez nous Jeanne d'Arc. Une province du Canada, la Nouvelle-Ecosse, un Etat des Etats-Unis, la Louisiane, — deux anciennes colonies fondées par des Français, — sont connus de chacun sous le nom de *Pays d'Evangéline*. Un

journal canadien de langue française, une ville américaine, un paquebot américain ont reçu le nom d'*Evangéline*, ainsi que des hôtels et des produits de toutes sortes. Un tableau célèbre, une multitude de gravures, deux statues solennellement inaugurées, ont fixé dans l'esprit populaire les traits de la pure et fidèle fiancée française. Le village de *Grand-Pré* comme les *bayous* de Louisiane sont devenus des lieux de pèlerinage où se rendent, chaque année, des dizaines de milliers de visiteurs.

Evangéline est, à cet égard, une œuvre unique dans la littérature de langue anglaise. Il n'est pas, à notre connaissance, de poème dont l'histoire soit plus attachante, dont l'influence imprévue, mais considérable et heureuse, montre mieux le rôle subtil et puissant de l'invention littéraire. « La suite merveilleuse d'Evangéline », c'est la résurrection de ce peuple acadien dont Longfellow avait chanté les vertus, pleuré les souffrances et la destruction ; c'est aussi la réhabilitation morale de toute une race, l'espoir et la fierté revenus au cœur d'un million d'âmes, le plus beau bienfait posthume capable d'ajouter à la gloire d'un poète qui fut de son vivant aussi populaire par sa bonté que par son talent.

*
* *

La difficulté est grande, aujourd'hui, pour un professeur d'anglais, de trouver un *sujet de thèse*. Non seulement la critique littéraire, en Angleterre et en Amérique, a été extrêmement active et féconde depuis un siècle, mais

le nombre et la qualité des travaux publiés, depuis une trentaine d'années surtout, par des universitaires français sur des sujets de littérature anglaise, ont réduit de façon très sensible, pour les nouveaux venus, la possibilité d'entreprendre une étude vraiment neuve, ample et utile. Sans compter qu'en dehors des aptitudes et des goûts qui le porteraient plus volontiers vers tel ou tel genre de sujet, le chercheur débutant doit tenir compte des problèmes matériels que soulève nécessairement pour lui la composition de tout ouvrage sérieux : loisirs, accès à la documentation imprimée et inédite, voyages fréquents ou longs séjours à l'étranger, etc.

Descendant d'une de ces familles de Grand-Pré qui préférèrent la ruine et l'exil au reniement de leur fidélité à la France, il était naturel que nous nous intéressions au chef-d'œuvre du poète national américain et que nous en étudiions les répercussions. Il était non moins naturel que le désir d'approfondir notre sujet nous entraînât jusqu'en Amérique.

Une nomination opportune à la tête du *French Department* de l'Université Dalhousie, à Halifax (nomination que nous n'avions pas sollicitée, mais que nous nous félicitons de n'avoir déclinée qu'une fois), nous a permis de compléter et de mettre au point notre documentation.

Nous remercions bien sincèrement tous ceux qui nous ont permis de faire ce beau voyage au pays d'*Evangéline*, ou nous ont conseillé de l'entreprendre, et tous ceux enfin qui, dans notre ancienne Acadie, nous ont si cha-

leureusement accueilli, guidé et documenté. Citer tous leurs noms dans cet avant-propos ferait vraiment paraître trop lourde notre dette ; mais que tous sachent combien est toujours vivace notre souvenir et profonde notre reconnaissance.

*
* *

Les recherches que nous allions entreprendre de l'autre côté de l'Océan devaient donc porter sur trois points essentiels que, d'Europe, il nous était difficile d'élucider : 1° les circonstances qui avaient entouré la rédaction du poème d'*Evangéline*, sa place dans la vie et l'œuvre de Longfellow, son rang dans la littérature américaine ; 2° la dramatisation même de ce récit, la part de légende et de vérité qu'il pouvait contenir touchant la vie poétisée des Acadiens, leur cruelle dispersion et leurs efforts pour se regrouper ; 3° la disparition ou la survivance de ces paysans de légende en tant que groupe ethnique français.

L'amitié du recteur et de nombreux professeurs d'une des universités de langue anglaise les plus justement estimées d'Amérique, une bibliothèque bien pourvue, nous ont singulièrement facilité notre tâche en ce qui concerne le premier point du programme que nous nous étions fixé, à savoir l'étude proprement littéraire du poème d'*Evangéline*.

Quant aux deux autres points, — les rapports d'*Evangéline* et de l'histoire, et la survivance acadienne, — il

nous était difficile également d'être plus favorisé. D'Halifax, nous pouvions aisément visiter toute cette Acadie dont le nom est désormais inséparable de celui de Longfellow. Nous n'y avons pas manqué. Trois jours après notre arrivée, nous accomplissions déjà notre premier « pèlerinage » à Grand-Pré. A chaque pas, les vers d'*Evangéline* chantaient à nos oreilles, et, malgré nous, nous pensions que si le poète eût lui-même parcouru ces lieux enchanteurs dans tout l'éclat de leur parure automnale, l'intensité de son émotion n'eût pas manqué d'ajouter encore à la beauté de sa description comme au simple pathétique de son récit.

Nous avons parcouru de même la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, la Province de Québec, visitant les principaux centres où vivent, aujourd'hui, les descendants des proscrits. Nous avons constaté leur vitalité, leur volonté de conserver leur langue et leurs traditions françaises, la profondeur et la ferveur de leur souvenir, leur gratitude pour le grand poète étranger dont le talent a su créer autour des malheurs de leurs ancêtres cette atmosphère de sympathie qui a permis leur prodigieux relèvement.

*
* *

Mais nous avons découvert aussi ce que nous ne soupçonnions pas, du moins à ce degré : une polémique historique passionnée autour des faits relatés dans le poème d'*Evangéline*.

Le sujet d'*Evangéline* est, en effet, presque entièrement emprunté à l'histoire authentique de l'expulsion des anciens colons français des côtes orientales du Canada, non seulement dans sa première partie qui raconte l'attentat de Grand-Pré, en septembre 1755, mais aussi dans sa deuxième partie qui symbolise, par l'exemple de l'héroïne épuisant courageusement sa vie à la recherche de son fiancé, toutes les souffrances morales et physiques endurées par les Acadiens après leur déportation.

Or, même après 180 ans, les souvenirs qui subsistent de cette pénible affaire, en Amérique du Nord, semblent ne dater que d'hier. Pris entre des assertions violemment contradictoires, nous avons voulu voir clair dans le sujet que nous traitions et ne pas tomber dans l'erreur de certains de nos devanciers qui, mal informés, tantôt ont assimilé le récit de Longfellow à une pure légende romantique, tantôt ont chargé les Acadiens de crimes imaginaires, tantôt ont fait porter aux seuls Anglais d'Angleterre la responsabilité d'un monstrueux attentat au droit des gens.

Nous nous flattons de n'avoir rien affirmé sur ce point particulier de notre travail sans être retourné aux sources historiques fondamentales, même à celles qui sont connues outre-Atlantique depuis longtemps. Les archives de la Nouvelle-Ecosse et les Archives publiques du Canada nous ont été d'un puissant secours. Dans notre souci de comprendre pleinement l'attitude respective de ceux qui font du récit de Longfellow un grand poème

historique comme de ceux qui ne veulent y voir qu'une légende anti-anglaise, nous avons poursuivi patiemment notre enquête dans les deux camps opposés. Enfin, nous avons fréquenté des Acadiens de toutes classes, des ministres et de simples paysans, des juges et des prêtres, des médecins et des professeurs, de petits employés et de pauvres pêcheurs. Nous avons voulu connaître, jusque dans ses détails, le dossier de l'affaire acadienne, plus que jamais à l'ordre du jour (1) en Amérique du Nord, et nous faire nous-même notre opinion.

*
* *

C'est ainsi que l'étude complète et objective des faits relatés dans *Evangéline* nous a entraîné de la littérature pure à l'histoire générale, — tant il est vrai que ces deux représentations de la vie des peuples sont, en fait, inséparables, qu'à beaucoup d'égards elles s'expliquent et se complètent.

(1) Tout récemment encore, à Halifax, en juillet 1935, un conférencier de langue anglaise, M. Nowlan, s'est évertué à démontrer que la déportation des Acadiens par les autorités de la Nouvelle-Ecosse était parfaitement justifiée. L'indignation de la population de langue française des provinces de Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick n'est pas encore calmée au moment où nous mettons sous presse.

Cf. d'une part, *The Halifax Herald* et *The Halifax Chronicle* du 23 juillet 1935 ; d autre part, *l'Evangéline*, journal de Moncton, N-B., du 17 novembre 1935.

Le F. Antoine Bernard, professeur d'histoire acadienne à l'Université de Montréal, a pris la peine de répondre publiquement, lors d'un de ses derniers cours, au réquisitoire de M. Nowlan.

Ce simple incident nous apporte donc une preuve supplémentaire de l'« actualité » de la question que nous traitons dans le présent ouvrage.

Mais en Amérique, davantage assurément qu'en Europe, sur ce continent neuf où tout est adaptation, effort permanent de construction matérielle et morale, la littérature garde encore, à bien des égards, des intentions militantes quasi instinctives qui la rendent tout particulièrement solidaire de l'histoire proprement dite. Nous nous sommes trouvé là en présence d'une nécessité à laquelle nous n'avons pu nous dérober. Nous nous en excuserions, s'il était entendu que personne, aujourd'hui, ne doit sortir de sa « spécialité ». Il nous apparaît, d'ailleurs, que l'enseignement des civilisations étrangères auquel on a fait, depuis peu, tant de place dans nos programmes universitaires, du baccalauréat à l'agrégation, et sur lequel on fonde tant de nobles espoirs, peut être une excuse à cet élargissement de notre horizon professionnel. Pour se préparer à la fonction qu'on lui demande de remplir, le professeur de langues, de littératures et de civilisations étrangères, déjà grammairien, critique littéraire et traducteur, devra, de plus en plus, ajouter de nouvelles cordes à sa lyre et se faire historien, géographe, philosophe, sociologue ou économiste.

Sans que nous ayons pour cela négligé notre « spécialité », les circonstances nous ont donc personnellement amené à nous plier, pendant plusieurs années, à la rigoureuse discipline des historiens. Nous sommes loin de le regretter. Nous souhaiterions seulement qu'on trouvât dans nos travaux la preuve que cet effort complémentaire n'a pas été vain, et qu'en fin de compte, notre culture générale a bénéficié de notre enthousiasme. Nous

souhaitons surtout que nos recherches aient vraiment pour résultat de contribuer à éclairer d'un jour nouveau un poème dont la littérature américaine est justement fière, à mieux faire apprécier aussi, par nos compatriotes, un poète étranger qui a montré son amitié pour la France en écrivant, plus d'un demi-siècle avant la *Maria Chàpdelaine* de Louis Hémon, un premier chef-d'œuvre à la gloire du paysan français transplanté dans le Nouveau Monde.

Poitiers, le 17 décembre 1935.

CHAPITRE PREMIER

Analyse d'Évangéline.

Le poète commence par évoquer l'Acadie privée de ses anciens habitants : la forêt primitive est toujours là, mais où sont les Acadiens ?

Incultes sont les fermes riantes qu'ont pour toujours quittées les fermiers éparpillés comme la poussière et les feuilles .. Rien ne subsiste plus, qu'une tradition, du joli village de Grand-Pré.

PREMIÈRE PARTIE

I

Sur les bords du Bassin des Mines, en Acadie, au milieu d'une plaine fertile reconquise sur la mer, un petit village français, au joli nom de Grand-Pré, s'étend, paisible et heureux, — village modèle dont le curé est le patriarche, dont les habitants vivent dans une entente parfaite et dans la pratique des simples vertus.

Parmi les simples colons acadiens, le plus riche était pauvre, et le plus pauvre jouissait de l'abondance. Le poète décrit une demeure acadienne : celle de Benoît Bellefontaine, le plus riche des habitants de Grand-Pré.

La fille de Bellefontaine, la douce et belle Evangéline, est l'héroïne du poème. Sa mère est morte, et, malgré ses dix-sept ans, c'est elle qui tient la maison de son vieux père.

Evangéline est fiancée au jeune homme qu'elle aime, son compagnon d'enfance, Gabriel Lajeunesse, le fils du forgeron.

II et III

Avec septembre arrive l'automne précoce. La moisson est rentrée et les troupeaux reviennent à la ferme dans la beauté tranquille du crépuscule. Au foyer des Bellefontaine sont bientôt réunis Basile, le forgeron, son fils Gabriel et le vieux notaire, René Leblanc. C'est ce soir qu'on va rédiger le contrat de mariage d'Evangéline et de Gabriel.

Mais cette « veillée » mémorable, qui devrait se passer dans la joie, est assombrie par des événements dramatiques. Des vaisseaux anglais sont à l'ancre dans le Bassin, leurs canons menaçants tournés vers le paisible village acadien. Toute la population mâle de la colonie est convoquée pour le lendemain, à l'église, et Bellefontaine, et Basile et le vieux notaire se demandent quelle nouvelle persécution les attend.

Cependant, la maison des futurs mariés est déjà construite et pourvue de vivres pour un an ; la grange est pleine de foin et la terre défrichée à l'entour. Indifférents à tout, semble-t-il, sauf à leur amour, Evangéline et Gabriel sont assis à l'écart, près de la fenêtre, la main dans la main.

VI

L'aube, le lendemain, se lève radieuse sur le village de Grand-Pré. Obéissant aux ordres du gouverneur anglais, les colons français s'assemblent de bonne heure aux abords de l'église. Chaque maison est une auberge où tous sont reçus à bras ouverts. Chez Bellefontaine, un festin réunit

amis et parents, sans oublier le notaire et le curé, afin de célébrer dignement les fiançailles solennelles d'Evangéline et de Gabriel. On danse sous les pommiers du verger, jusqu'à l'heure où le roulement sinistre du tambour appelle les hommes à l'église pour y entendre lecture d'une mystérieuse proclamation.

Pourquoi les Acadiens, Français neutres, s'inquiéteraient-ils ? La paix règne, présentement, entre la France et l'Angleterre, et leur conscience ne leur reproche rien. Au surplus, les Anglais leur ont, tout récemment, enlevé leurs armes : que leur veulent de plus leurs maîtres ?

Hélas ! ils ne tarderont pas à déchanter. « Puisque vous avez opiniâtrément refusé de vous soumettre, vos biens, vos maisons, vos bestiaux sont désormais confisqués. Et vous-mêmes prisonniers, je vous déclare, car tel est le bon plaisir de Sa Majesté... » Ainsi s'exprime le commandant des troupes anglaises qui a l'ordre de les arracher aux établissements qu'ils ont fondés. Ils sont plus de quatre cents enfermés dans cette église, maintenant leur prison. Leur vieux prêtre vient, en termes émouvants, leur prêcher la résignation et les exhorter au pardon. Ils attendent, avec la soumission des martyrs, leur embarquement, puis leur dispersion sur des côtes étrangères.

Evangéline erre longtemps autour de l'église, appelant son fiancé, mais nulle réponse ne lui vient ni des tombeaux des morts, ni de la tombe encore plus lugubre des vivants...

V

Enfin, après cinq jours d'une attente angoissée, les prisonniers quittent leur prison pour être conduits au lieu d'embarquement. Le reste de la population subit le même sort. Le poète décrit longuement la confusion qui accompagne cette déportation de tout un fier petit peuple. Il nous mon-

tre Evangéline fendant la foule pour se jeter au cou de son fiancé qu'on emmène loin d'elle, vers une destination inconnue ; le vieux prêtre prodiguant aux malheureux bannis les encouragements de la religion ; puis l'immense incendie du village de Grand-Pré ; enfin, la mort de Benoît Bellefontaine qu'on enterre sur le rivage.

Et la première partie du poème se termine sur ce lugubre tableau :

« Puis, avec la marée descendante, les vaisseaux sortirent du [port,
laissant derrière eux le village en ruines, et sur la grève, les [morts... »

DEUXIÈME PARTIE

I

Et c'est maintenant l'histoire touchante d'Evangéline partant à la recherche de son fiancé. De longues années ont passé depuis l'incendie de Grand-Pré. Sans amis, sans foyers, sans espoir, les Acadiens ont erré de cité en cité, des lacs glacés du Nord aux savanes brûlantes du Sud. Leur histoire est écrite partout sur les tombes. dans les cimetières... Poussée par la fièvre qui la brûle, Evangéline s'efforce de retrouver les traces de Gabriel à travers les déserts immenses de l'Amérique du Nord, — symbole émouvant de la fidélité du cœur, exemple entre mille aussi des souffrances indicibles qu'endurèrent les familles acadiennes, après leur dispersion, pour tenter de se regrouper.

II et III

Un lourd chaland chargé d'exilés français, « un radeau, si l'on peut dire, de la nation naufragée », descend le cours du large et rapide Mississipi. Evangéline et son guide, le

Père Félicien, l'ancien curé de Grand-Pré, se trouvent parmi les passagers, car on leur a dit que Gabriel Lajeunesse était installé, maintenant, sur les basses terres de Louisiane, près de l'embouchure du Mississipi.

Mais quand la fidèle fiancée arrive avec ses compagnons au lieu qu'on lui a indiqué, Basile le forgeron, maintenant riche éleveur, lui apprend que son fils, poussé lui aussi par une fièvre inguérissable, vient justement de le quitter. Dramatique coïncidence : les deux fiancés, dont l'amour est égal, se sont croisés sans le savoir sur le vaste fleuve !

Laissant ses compagnons s'établir sur les rives opulentes du bayou Tèche, dans ce pays si fertile et si beau que ses habitants l'ont nommé « l'Eden louisianais », Evangéline repart, accompagnée cette fois de Basile, le père de son fiancé. Ses courses à travers les immensités encore inhabitées de l'Amérique donneront au poète l'occasion de décrire les paysages les plus célèbres de sa patrie.

IV

Poursuite vaine ! Comme un mirage décevant qui s'éloigne à mesure qu'on approche, Gabriel s'enfonce toujours plus avant dans les solitudes de l'Ouest. D'une beauté incomparable sont les pays que traversent Evangéline et Basile. L'espérance les guide comme une étoile ; mais quand, à la nuit tombante, ils atteignent le dernier campement de Gabriel, ils ne trouvent plus que des braises et des cendres.

Un soir, une femme indienne, « dont les traits portent les traces profondes du chagrin et d'une patience aussi grande que son chagrin », vient trouver Evangéline, et les deux jeunes femmes, en se contant leurs malheurs, se redonnent réciproquement du courage. Un missionnaire jésuite, non loin de là, catéchise les sauvages : conduite par l'Indienne, Evangéline se rend à la « mission ». Gabriel est passé là six

jours auparavant ; il a poursuivi sa route vers le nord, mais à l'automne, quand la saison de chasse sera finie, il reviendra. Alors, Evangéline dit au missionnaire, et sa voix était douce et soumise : « Laisse-moi demeurer avec toi, car mon âme est triste et affligée. » Au matin, de bonne heure, Basile repart seul pour la Louisiane.

Lentement, lentement, les jours se succèdent, les jours et les semaines et les mois ; l'automne vient, et passe ; puis l'hiver, puis le printemps, mais Gabriel ne revient pas. Evangéline, enfin, quitte la mission et poursuit sa quête.

On la voit dans les forêts du Michigan, dans les camps des armées, dans des hameaux écartés, dans de populeuses cités, passant comme un fantôme que personne ne remarque. Jeune et belle elle était quand les soldats anglais la séparèrent de son Gabriel ; vieille et fanée, elle s'arrête maintenant, découragée.

V

Au pays des Quakers, dont le tutoiement lui rappelle l'Acadie d'autrefois, dans la ville de Philadelphie, Evangéline s'est enfin fixée. Gabriel est devenu pour elle non plus un absent, mais comme un mort ; et sa vie, toute d'épreuves et de chagrin, lui ayant enseigné la patience et l'abnégation et le dévouement aux autres, elle s'est faite sœur de charité.

Une épidémie terrible s'est abattue sur la capitale de la Pensylvanie. Evangéline se prodigue au chevet des malades, console les mourants, ferme en silence les yeux sans regard des morts ; quand, un jour, elle aperçoit, sur son grabat, un vieillard agonisant dont les traits, à l'heure de la mort, reprennent peu à peu leur forme juvénile... Alors s'échappe de ses lèvres un cri d'angoisse si déchirant que

les mourants l'entendent et tressaillent sur leur couche : « Gabriel, ô mon bien-aimé ! »

Et Gabriel aperçoit dans un rêve les prés verts de l'Acadie, la maison de son enfance, le village, la rivière et la forêt. Evangéline aussi monte dans sa vision, se promenant avec lui sous l'ombrage, comme au temps de leur jeunesse. Des larmes coulent des yeux du moribond ; ses lèvres remuent ; en vain, il essaye de se soulever sur sa couche : Evangéline ne peut que baiser les lèvres d'un mort.

Tout est fini désormais, l'espérance et la crainte, le chagrin et la souffrance du cœur. Humblement, la sœur de charité baisse la tête et murmure : « Mon Dieu, je te remercie ! »... Côte à côte, dans leur tombe anonyme, dorment les amants...

Sur les côtes d'Acadie, habite une autre race ; seuls, quelques paysans acadiens, dont les pères sont revenus d'exil pour mourir au sein de leur pays natal, répètent encore, le soir, au coin de l'âtre, la douloureuse histoire d'Evangéline.

CHAPITRE II

Introduction historique [1].

A. — *L'Acadie, première colonie française en Amérique du Nord (1604-1710).*

Contrairement à une opinion assez répandue, le nom de notre plus ancienne colonie d'Amérique n'est pas une corruption du mot *Arcadie* : en réalité, l'Acadie (aujourd'hui *Nova Scotia* ou *Nouvelle-Ecosse*) doit tirer son nom d'un vocable indien : *cadie*, dont la signification est : *la terre de* ou *la terre fertile en*. Cette étymologie expliquerait pourquoi le mot fut longtemps écrit *la Cadie*, puis *l'Accadie*, enfin *l'Acadie*. Nombreux sont, en tout cas, les noms géographiques de la péninsule de Nouvelle-Ecosse ayant conservé leur forme primitive qui possèdent cette terminaison *cadie* : *Shubenacadie*, *Tracadie*, *Shenacadie*, etc.

Malgré un grand nombre d'études anciennes ou récentes,

(1) Pour la rédaction de cette brève mais indispensable introduction historique, nous avons eu recours aux ouvrages dont nous donnons ci-dessous la liste. Le lecteur désireux, avant de lire le poème, de s'informer plus complètement des faits historiques relatés par Longfellow, sans s'astreindre à d'aussi importantes lectures, pourra consulter avec fruit : 1° en français, Emile Lauvrière : *La Tragédie d'un Peuple*, 2 vol. in-8°, Paris, 1923, œuvre à laquelle on a pu reprocher une certaine véhémence dans l'exposé, mais qui n'en a pas moins renouvelé entièrement l'histoire de l'Acadie et des Acadiens ; 2° en anglais, John B. Brebner : *New England's Outpost, Acadia before the Conquest of Canada*, 1 vol. in-8°, New-York, Columbia University Press, et Londres, P. S. King

on n'a pas encore de données absolument précises sur la découverte de cette terre par les Européens. Pendant plusieurs siècles, les Anglais ont prétendu que la péninsule leur revenait de droit puisqu'elle avait été découverte par Jean

and Son, 1927, étude plus condensée que la précédente, mais donnant d'une manière compréhensive et objective le point de vue américain moderne dans l'affaire acadienne.

Sur l'histoire de l'Acadie et des Acadiens, voyez :

Allison (D.) : *History of Nova Scotia*, 3 vol. Halifax, 1916 ;

Blanchard (J. H.) : *Histoire des Acadiens de l'île du Prince-Edouard.* Moncton, N. B , 1927 ;

Brebner (John Bartlet) : *New England's Outpost, Acadia before the Conquest of Canada.* New-York, 1927 ;

« Canada-Français (Le) » *Coll. de Documents inédits sur le Canada et l'Amérique.* Québec, 1888-91 ;

Casgrain (H. R.) : *Un pèlerinage au pays d'Evangéline.* Québec, 1887. — *Les Sulpiciens et les prêtres des Missions étrangères en Acadie* (1676-1762). Québec, 1897 ;

Champlain (Samuel) : *Des Sauvages, ou Voyage fait en Nouvelle-France.* Paris, 1603, 1604. — *Les Voyages du sieur Champlain.* Paris, 1613. — *Voyages et descouvertures faites en la Nouvelle-France.* Paris, 1619, 1620, 1627. — *Les Voyages de la Nouvelle-France occidentale.* Paris. 1632. Nouvelle édit. en 2 vol. in-8°. Paris, 1830.

David (A.) : « Une Autobiographie de l'abbé Le Loutre », dans *Nova Francia* vol. VI, n° 1. Paris, janv.-févr. 1931 ;

Denys (Nicolas) : *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale.* Paris, 1672 ;

Dièreville : *Relation du Voyage du Port-Royal de l'Acadie.* Amsterdam, 1710 ;

Doughty (A. G.) : *The Acadian Exiles.* Toronto, 1916 ;

Entremont (H. Leander d') : *The Baronnie of Pombcoup and the Acadians.* Yarmouth. N. S., 1931 ;

Garneau (F.-X.) : *Histoire du Canada*, 5e édit., 2 vol. Paris, 1913 ;

Gaudet (Placide) : *Le Grand Dérangement.* Ottawa, 1922 ;

Haliburton (T. C.) : *An Historical and Statistical Account of Nova Scotia*, t. I, Halifax, 1829 ;

Herbin (F. J.) : *The History of Grand-Pré, The home of Longfellow's Evangeline.* Saint-John, 1913 ;

Lauvrière (Emile) : *La Tragédie d'un peuple*, 2 vol. Paris, 1923 ; 2e édit., 1926 ;

Le Gresley (Omer) : *L'Enseignement du français en Acadie*, 1604-1906. Paris, 1925 ;

Le Loutre (abbé) : *Description de l'Acadie*, 1741 ;

Lescarbot (Marc) : *Histoire de la Nouvelle-France*, 1612 ;

Cabot (1), en 1497, et que le navigateur vénitien, parti de Bristol, avait reçu mission de prendre possession, au nom

Lincoln (C. H.) : *The Correspondence of William Shirley* (edit. by), 2 vol. New-York, 1912 ;

L'Isle-Dieu (abbé de) : *Description de l'Acadie*, 1753 ;

Mac Donald (J. S) : *Life and Administration of Governor Lawrence, Nova Scotia Hist. Soc. Coll., XII* ;

Mac Lennan (J. S.) : *Louisbourg from its foundation to its fall*. Londres, 1918 ;

Mac Mechan (A. M.) : *Red snow on Grand-Pré*. Toronto, 1931 ;

Moreau (C.) : *Histoire de l'Acadie française*. Paris, 1873 ;

Murdoch (B.) : *A History of Nova Scotia*, 3 vol. Halifax, 1865-1867 ;

Parkman (F.) : *Pioneers of France in the New World*, t. II, Boston, 1897 ; — *A half-century of conflict*, vol. I et II — *Montcalm and Wolfe*, vol. I.

Poirier (Pascal) : *Origine des Acadiens*. Montréal, 1874 ;

Rameau de Saint-Père : *Une colonie féodale en Amérique*, 2e édit., 2 vol. Paris et Montréal, 1889. — *La France aux Colonies*. Paris, 1859 ;

Richard (E.) : *Acadia* (texte anglais), 1895. — *Acadie* (texte français), édit. augmentée par H. d'Arles, 3 vol. Québec et Boston, 1916-1921 ;

Rutché (J.) et Forget (A.) : *Précis d'Histoire du Canada*, 3e édit. Montréal, 1932 ;

Smith (P. H.) : *Acadia*. Pawling, 1884 ;

Wood (G. A) : *William Shirley* New-York, 1920 ;

Arch. Nat. Colonies, série B, vol. 104 à 189 ;

British Museum. Addit. Mss. *Brown Collection. Papers relating to Nova Scotia* 19049, 19069-74 ;

Arch. Publ. du Canada, Ottawa. *Rapports* des années 1884, 1886, 1894, 1897, 1899 (suppl.) et surtout 1905, vol. I et II. — *Collection Northcliffe*, 1926 ;

Nova Scotia Archives, Halifax ; I. *Selections from the public Documents of the Province of Nova Scotia*, edit. by T. B. Akins, 1869. — II. *A calendar of two letter-books and one commission-book*, edit. by A. M. Mac Mechan, 1900. — III. *Original Minutes of his Majesty's Council at Annapolis royal*, 1720 1739, edit. by A. M. Mac Mechan, 1908 ;

Nova Scotia Historical Society Collections, *The Journal of Colonel John Winslow*. III, p. 71-196 : IV, p. 113-246 ;

Massachusetts Bay Archives, Boston. *French Neutrals*, vol. XXIII-XXIV — *Court Records*, XXI, XXV ;

Washington, Library of Congress, *The Vernon-Wager Mss.*

(1) Jean Cabot (Giovanni Caboto) (1450-1498), navigateur et explorateur italien, né à Gênes ; mais résida la plus grande partie de sa vie à Venise, dont il devint citoyen, en 1476 En 1484, Cabot se transporta avec sa famille à Londres et se mit au service des marchands de Bristol, dont il reçut mission de découvrir un passage vers l'Asie. Le 5 mars 1496, il obtint, dans ce but, des lettres patentes du roi Henri VII accordant « to his well-beloved John Cabot, citizen of Venice, to Lewis, Sebastian

du roi Henri VII, de toutes les terres qu'il pourrait découvrir. Cependant, il est douteux que Jean Cabot ait même longé les côtes de la Nouvelle-Écosse actuelle ; de sorte que si l'on néglige (comme ayant été sans suite) les voyages probables qu'y firent les Scandinaves vers le x^e^ siècle, il n'est sans doute pas exagéré de dire que le premier explorateur qui prit vraiment possession de l'Acadie, au nom d'une puissance européenne, fut Jacques Cartier, en 1534.

Quoi qu'il en soit, les premiers colonisateurs de l'Acadie furent incontestablement des Français. Il est certain que des pêcheurs français, basques, rochelais, bretons et normands, fréquentaient ces parages, bien avant le célèbre voyage de l'explorateur malouin. La route de l'Acadie était donc connue et les sauvages qui habitaient la péninsule connaissaient les Européens et trafiquaient avec eux vraisemblablement depuis plusieurs centaines d'années quand, au début du xvii^e^ siècle, la France entreprit sérieusement d'y fonder une colonie.

En 1603, un gentilhomme calviniste de Saintonge, ami de Henri IV, de Monts, sieur du Gua (1), reçut de son royal protecteur le titre de « Vice-Roy et Capitaine-général de la Cadie, Canada et autres terres de la Nouvelle-France, s'éten-

and Santius, sonnes of the said John, full and free authority, leave and power upon their own proper costs and charges, to seeke out, discover and find whatsoever isles, countries, regions and provinces of the heathens and infidels, which before this time have been unknown to all Christians ».

Le 2 mai 1497, Cabot mettait à la voile de Bristol, à bord d'un bateau nommé *Le Mathieu* monté par 18 hommes. Après 52 jours de traversée, le navigateur vénitien au service de l'Angleterre atteignit une terre qui devait être l'extrémité nord du Cap-Breton. La bannière royale fut déployée et Cabot prit possession, au nom du roi Henri VII, de cette terre inconnue qu'il croyait être l'Asie. C'est en se basant sur cette découverte assez incertaine de Jean Cabot que les Anglais revendiqueront, au xvii^e^ siècle, la possession de l'Acadie française tout entière.

(1) Né près de Royan (Charente-Inférieure).

dant entre le 40° et le 46° de latitude nord », avec mission de peupler, de cultiver et de fortifier lesdits territoires, et de convertir leurs habitants, sans compter, bien entendu, le monopole de la traite des fourrures avec les Indiens.

De Monts (qui n'en n'était pas à son premier voyage en Acadie) partit du Havre le 7 avril 1604, emmenant avec lui son compatriote Samuel Champlain (1), « géographe du roy », et un gentilhomme de Champagne, le sieur de Poutrincourt. De Monts et ses compagnons passèrent leur premier hiver en Acadie dans l'île Sainte-Croix (aujourd'hui l'île Doucet ou Dochet, sur la côte du Maine), puis, au printemps suivant, ils fondèrent Port-Royal (l'Annapolis actuel), dans un site magnifique, à l'entrée de la baie de Fundy (2).

Le sieur de Poutrincourt avait traversé l'Océan avec des idées bien différentes de celles de la généralité des découvreurs de ce temps : ses projets n'étaient pas de s'enrichir rapidement par la recherche des métaux précieux, par la pêche ou la traite des pelleteries avec les sauvages, mais de fonder, pour lui-même et sa postérité, un grand domaine agricole en Acadie. Il fut si enchanté de ses découvertes qu'il revint en France, se procura les moyens nécessaires à la création d'un établissement durable et se rembarqua pour Port-Royal, cette fois de La Rochelle, le 15 mai 1606.

Poutrincourt ramenait avec lui toute une colonie de laboureurs et d'artisans, et même deux bourgeois de Paris que son projet avait enthousiasmés : l'apothicaire Louis Hébert et l'avocat Marc Lescarbot, philosophe désabusé et poète à ses heures.

(1) Né à Brouage (Charente-Inférieure).
(2) Dénommée autrefois « la Baie française ».

C'est pour passer ce deuxième hiver en Acadie en belle et joyeuse humeur que fut institué par Champlain, entre les immigrants, le fameux « Ordre du Bon Temps », avec toutes sortes de divertissements et d'amusantes cérémonies (surtout à l'ocasion des repas) d'où la poésie même n'était pas exclue. Les relations des Français avec les sauvages furent si amicales, dès l'origine, que leur vieux chef, le *Sagamo* Mambertou, était l'hôte attitré de ces joyeuses agapes.

Port-Royal se développa rapidement ; mais les marchands de Saint-Malo et des autres ports de France, jaloux du monopole de de Monts intriguèrent pour que le roi lui retirât son privilège. En 1607, de Monts et Champlain, abandonnant Port-Royal à Poutrincourt, rentrèrent en France. L'année suivante, en 1608, Champlain remontait plus au nord et fondait Québec, au fond de l'estuaire du Saint-Laurent. Poutrincourt lui-même repassa dans la mère-patrie, où il s'occupa pendant deux ans et demi à se procurer des cultivateurs, des associés et des fonds. Il se rembarqua pour l'Amérique, le 25 février 1610, emmenant avec lui un missionnaire catholique, l'abbé Fléché. En débarquant à Port-Royal, notre Champenois eut l'agréable surprise de retrouver son établissement intact : les Indiens eux-mêmes étaient si heureux de revoir les Français qu'en quelques semaines 21 d'entre eux furent convertis au catholicisme et baptisés, — à leur tête leur vieux chef Mambertou, à qui l'on donna comme parrain et marraine le roi et la reine de France ! C'est par cet événement mémorable (dont le tricentenaire fut célébré en grande pompe au Canada, le 24 juin 1910) que la France inaugura en Amérique sa politique coloniale à l'égard des indigènes.

Après un voyage ultérieur en France, le fils de Poutrincourt, Charles de Biencourt, ramena avec lui deux jésuites, le P. Biard, professeur de théologie à Lyon, et le P. Massé, deux missionnaires qui devaient être suivis de tant

d'autres : jésuites, récollets, capucins, sulpiciens, etc., non moins zélés à convertir les sauvages qu'à les attacher à la France.

Mais les établissements français d'Acadie ne purent guère prospérer en ces débuts de la colonie, à cause de la vive hostilité des colons anglais protestants de la Virginie. En 1613, le pirate Samuel Argall vint piller et dévaster Port-Royal, et emmena prisonniers les missionnaires jésuites français. Ainsi commençait un conflit où la haine religieuse renforçait encore les rivalités et les haines nationales, conflit qui devait durer un siècle et demi, — jusqu'à l'expulsion totale de l'un des adversaires.

En 1620, le roi d'Angleterre, arguant d'un droit de priorité, à cause des prétendues découvertes de Jean Cabot, étendit la concession de la fameuse compagnie de Plymouth jusqu'au 48° de latitude nord, « à travers tout le continent, d'une mer à l'autre », englobant ainsi dans les possessions anglaises tout le territoire compris actuellement entre Philadelphie et le Saint-Laurent.

D'autre part, un des favoris du roi d'Angleterre, le poète William Alexander (1), reçut en fief l'immense territoire compris à l'est d'une ligne tracée, en direction du nord, de la Rivière Sainte-Croix au golfe Saint-Laurent. Bien entendu, ce vaste territoire, que l'on baptisait dans la

(1) William Alexander, comte de Stirling (c. 1567-1640) ; poète et homme d'Etat écossais, né à Menstrie House, près de Stirling. Il suivit Jacques VI en Angleterre où il devint gentilhomme extraordinaire de la chambre du Prince Henri. Pour ce prince, il écrivit un poème : *Paraenesis to the Prince* (1604), qui lui valut d'être anobli en 1609. De 1626 à sa mort, il fut secrétaire du roi pour l'Ecosse. En 1630, il fut fait vicomte de Stirling ; en 1639, il devint comte de Donovan. Il mourut à Londres, en 1640.

Un premier recueil de ses œuvres parut en 1637, sous le titre : *Recreations with the Muses.* Une édition moderne complète, avec une introduction, date de 1870 : *The Poetical Works,* etc. (3 vol., Glasgow.)

charte de concession du nom de *Nova Scotia* (Nouvelle-Ecosse), comprenait l'Acadie des Français. Aux rivalités importées d'Europe s'ajoutait maintenant une déplorable confusion au sujet des limites des zones française et anglaise, confusion qui deviendra, dans la suite, la source d'inextricables difficultés. Pour inciter les sujets britanniques à émigrer dans la nouvelle colonie, Charles Ier fonda l'ordre des baronnets de Nouvelle-Ecosse. Ces baronnets devaient recevoir une généreuse portion de territoire, à condition de contribuer au développement de la colonie. Un très petit nombre de familles écossaises, cependant, profitèrent de ces avantages, et, jusqu'à la fondation d'Halifax, en 1749, les Anglais ne feront pour ainsi dire aucun effort pour peupler leur *Nouvelle-Ecosse.*

Malgré ces traverses, Charles de Biencourt fit de son mieux pour continuer l'œuvre de son père. Quand il mourut, en 1624, un des survivants de l'expédition de Monts-Champlain, un certain La Tour, se déclara son héritier, et se construisit un fort au Cap de Sable. La personnalité mystérieuse et la vie aventureuse de ce La Tour ont été le sujet de toutes sortes de controverses (1) entre les historiens de l'Acadie primitive, mais il semble bien que ce personnage ne se fit pas scrupule de servir alternativement la France et l'Angleterre, selon ce que lui commandait son intérêt.

La guerre éclatant entre la France et l'Angleterre, celle-ci tenta de chasser les colons français de l'Acadie et du Canada. Des vaisseaux français furent saisis à l'entrée du Saint-Laurent, Port-Royal et Québec furent pris par des flottes

(1) Cf. notamment : A. Couillard-Desprês : *En marge de la Tragédie d'un Peuple*, Bruges, 1925 ; Emile Lauvrière : *Deux Traîtres d'Acadie et leur Victime, Les Latour père et fils et Charles d'Aulnay*, Paris, 1932.

anglaises (1629). Mais, par le traité de Saint-Germain, en 1632, Charles Ier renonçant à ses prétentions sur la Nouvelle-Ecosse, l'Acadie, le Cap-Breton et le Canada redevinrent possessions françaises.

Richelieu, dont une des grandes idées fut la fondation d'un empire colonial en Amérique du Nord, envoya en Acadie son cousin, le commandeur Isaac de Razilly. (1), qu'il nomma lieutenant général de la Nouvelle-France. Isaac de Razilly partit d'Auray le 4 juillet 1632, sur la frégate *L'Espérance-en-Dieu*, avec l'intention bien arrêtée de reprendre l'œuvre des Poutrincourt. Son expédition comprenait notamment « 300 cultivateurs d'élite » et trois missionnaires capucins.

Le 8 septembre, Razilly toucha à la Hève (la Have), débarqua son personnel et continua sa route jusqu'à Port-Royal, que lui remit William Alexander en exécution du traité. Une demi-douzaine de familles écossaises préférèrent demeurer avec les Français plutôt que d'abandonner leurs établissements et leurs noms sont encore courants parmi les Acadiens d'aujourd'hui : Mélanson ou Mélançon (2), Colleson, Quessy, Paisley, Pitre.

(1) Razilly (Isaac de), célèbre marin français, né en 1580, au château d'Oiseaumelle, près de Chinon (Indre-et-Loire) d'une vieille famille tourangelle.

De Razilly se distingua notamment au siège de La Rochelle, où il commandait une flotte qui s'empara de 30 navires anglais. et au cours de plusieurs expéditions contre les pirates marocains. Richelieu, dont il était le cousin, en fit son conseiller intime pour les affaires de la marine et des colonies. C'est sous l'influence de Razilly que fut fondée la fameuse compagnie des Cent-Associés (1626) qui prit, l'année suivante, le nom de « Compagnie de la Nouvelle-France ».

Le choix de Razilly indique quelle importance Richelieu attachait à la colonisation de l'Acadie.

Sur le rôle d'Isaac de Razilly en Acadie, voy. E. Lauvrière, ouvr. cité, t. I, chap. III.

(2) Les Mélanson ou Mélançon sont particulièrement nombreux. Ce nom a été porté et est encore porté par un grand nombre de notables acadiens, prêtres, médecins, avocats, hauts fonctionnaires.

C'est de 1632 que date le réel peuplement de l'Acadie. Le commandeur de Razilly était accompagné de deux autres gentilshommes de Touraine : Charles de Menou d'Aulnay de Charnizay (1) et Nicolas Denys (2). Le premier, plus connu sous le nom de d'Aulnay, se consacra surtout à la culture des terres, tandis que le second fonda divers postes de traite et établissements de pêche plus au nord, au Cap Breton, et dans la Baie des Chaleurs. D'Aulnay s'appliqua à développer les établissements de Port-Royal et de la Hève. Au cours de plusieurs voyages qu'il fit en France, il ramena un grand nombre de familles de cultivateurs originaires pour la plupart de la Touraine, de l'Anjou, du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge dont les noms, toujours très communs dans l'ouest de la France, sont encore parmi les noms acadiens les plus typiques : Amirault, Brault, Daigle (Daigre), Dion (ou Déon), Doucet, Gaudet (Godet), Gautreau, Girouard, Haché-Galland. Le Blanc, Morin, Poirier, Robicheau, Thibaudeau, Trahan, etc. Certains de ces colons provenaient des marais de l'Aunis et du Poitou (où d'importants travaux de desséchement avaient été effectués quelques années auparavant), et ce sont eux qui durent apprendre à leurs compatriotes à établir ce merveilleux réseau de *levées* ou digues et d'ingénieuses écluses appelées *aboiteaux* (3), grâce auquel la vallée marécageuse de Port-Royal et les rivages du Bassin des Mines furent trans-

(1) Charles Menou d'Aulnay de Charnizay naquit, vers 1596, à Charnizay (Indre-et-Loire), où le manoir familial (du XVe siècle) subsiste toujours. D'Aulnay était le cousin de Razilly et comme lui officier de marine.

(2) Denys (Nicolas) étaient également tourangeau. On a de lui une *Description historique et géographique des côtes de l'Amérique septentrionale* (Paris, 1672).

Sur le rôle de d'Aulnay et de Denys, voy. également E. Lauvrière, ouvr. cité, t. I, chap. III.

(3) Terme du Marais poitevin et saintongeais.

formés en des terres qui sont parmi les plus fertiles au monde. C'est à d'Aulnay assurément, que l'Acadie dut son caractère essentiel de colonie agricole.

Razilly mourut à la Hève en 1635, âgé seulement de quarante-huit ans. Il avait, au préalable, partagé la colonie entre ses trois principaux lieutenants : à Nicolas Denys, il donna les rives du golfe Saint-Laurent, de Canso à la Baie des Chaleurs, avec le titre de gouverneur de Cap-Breton, de l'île Saint-Jean (Prince Edouard-Island) et Terre-Neuve ; à d'Aulnay, il attribua la Hève et Port-Royal ; à La Tour, le territoire de la Rivière-Saint-Jean. Bien entendu, ces trois Français se disputèrent au sujet de leur héritage, au point de se faire une véritable guerre civile, surtout d'Aulnay et La Tour. Finalement, d'Aulnay fut trouvé noyé dans la rivière de Port-Royal, en 1650, et ce fut son rival, alors établi à Pentagoët, qui lui succéda comme lieutenant général de l'Acadie.

Mais La Tour ne put jouir longtemps en paix de son nouveau titre. D'Aulnay de Charnizay était mort laissant une succession très obérée. Son principal créancier, un marchand de La Rochelle, nommé Le Borgne, s'embarqua pour l'Acadie avec l'intention de recouvrer son dû, par la force, si besoin était. Le Borgne débarqua à Port-Royal, le 30 août 1652, s'empara du fort et contraignit la veuve de son débiteur à lui remettre l'établissement sur lequel il avait une hypothèque. En cette conjoncture, M^me^ d'Aulnay rechercha l'appui de La Tour et finalement épousa celui qui avait été l'ennemi mortel de son feu mari... Le Borgne, qui était rentré en France, revint en Acadie, pourvu cette fois d'une commission royale en règle, détruisit Port-Royal et la Hève, puis se rendit au Cap-Breton, où il fit Denys prisonnier !

Il va sans dire que ce furent les Anglais qui profitèrent de cette lamentable mésentente entre Français. En 1654, une flotte partie de la Baie de Massachusetts surprit et défit La Tour, puis attaqua, à Port-Royal, le lieutenant de Le Borgne, Pierre Mélanson qui se rendit à son tour. L'Acadie tombait à nouveau aux mains des Anglais. Néanmoins, comme ceux-ci se contentèrent d'occuper les forts avec de petites garnisons, les Français continuèrent de demeurer les vrais possesseurs du sol.

Un exemple suffira à illustrer l'anarchie politique dans laquelle vécut cette colonie à ses débuts : la même année 1657, Cromwell nomme Sir William Temple (1) gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, tandis que Mazarin nomme Le Borgne gouverneur de l'Acadie ! Par le traité de Bréda (1667), cependant, l'Acadie redevint française et sa situation quelque peu plus nette et plus stable pendant les années qui suivirent. Avec Colbert, la Nouvelle-France fut traitée comme une province de la mère-patrie. De hauts fonctionnaires furent envoyés comme gouverneurs à Port-Royal, et, pendant quelques années au moins, l'Acadie reçut du gouvernement français toute l'attention nécessaire. De nouveaux cultivateurs vinrent de France grossir la colonie, et Port-Royal prit peu à peu l'aspect d'une petite ville. Malheureusement dix gouverneurs se succédèrent au cours de cette quarantaine d'années que dura le régime français, et aucun, par conséquent, ne put laisser sur la colonie une empreinte véritable, à l'exception du dernier d'entre eux, toutefois, le Béarnais Auger de Subercase, qui défendit très vaillamment sa petite capitale, en 1710.

L'Acadie, en effet, était loin de jouir d'une paix entière.

(1) Sir William Temple (1628-1699), célèbre homme d'Etat, diplomate et écrivain anglais. C'est le protecteur de Swift.

Chaque fois que la guerre s'allumait en Europe, elle en subissait le contre-coup, et, pendant toute cette deuxième moitié du règne de Louis XIV, la France et l'Angleterre furent presque constamment en guerre. Comme les colons puritains de la Nouvelle-Angleterre s'accommodaient mal de la présence des Français catholiques sur les rivages opposés aux leurs, ils décidèrent, une fois de plus, de s'emparer de l'Acadie. Une flotte anglaise, commandée par Sir William Phipps (1), parut devant Port-Royal, le 20 mai 1690. La petite place qui n'était défendue que par 86 hommes, fut prise aisément. Sir Phipps se contenta de détruire le fort, et rembarqua ses troupes. Les Français réoccupèrent leur capitale.

Mais en 1710, les Anglais résolurent de déloger définitivement les Français de l'Acadie. Une flotte de 36 vaisseaux mit à la voile de Boston et se présenta devant Port-Royal, le 5 octobre. Le corps expéditionnaire anglais était véritablement impressionnant pour un si petit objectif : il comprenait un régiment de Royal Marines d'Europe et quatre régiments de miliciens levés en Nouvelle-Angleterre — 3.500 hommes, au total, sous le commandement du général Francis Nicholson. La garnison française se composait de 258 hommes, sous le commandement du gouverneur Subercase. Malgré son héroïsme (qui lui mérita les honneurs de la guerre), celui-ci dut capituler le 13 octobre. Les survivants de la vaillante petite troupe quittèrent leur fort en ruines « avec armes et bagages, tambours battants et drapeaux flottants », et furent transportés à La Rochelle : Port-Royal et l'Acadie passaient définitivement sous la domination anglaise.

(1) Sir William Phipps (1651-1695), fut gouverneur de la colonie de Massachusetts.

B. — *L'Acadie sous la domination anglaise.*

Nous voici arrivés à la période la plus ambiguë, non pas tant à vrai dire de l'histoire de l'Acadie elle-même (qui devient anglaise incontestablement), mais de l'histoire des Acadiens, dont le sort va demeurer en suspens pendant plus d'un demi-siècle. Le traité d'Utrecht (1713) attribua à l'Angleterre toute la Nouvelle-Ecosse « en ses anciennes limites », mais sans définir ces limites. En fait, les prétentions des deux gouvernements, français et anglais, au sujet de ces « anciennes limites » s'avérèrent si opposées qu'on laissa les choses en l'état. Les plénipotentiaires français affirmaient, en effet, que ce mot de Nouvelle-Ecosse (*Nova Scotia*), employé pour la première fois dans un traité international, ne pouvait signifier autre chose que ce qu'ils appelaient eux-mêmes *Acadie*, c'est-à-dire à peu près la moitié est de la péninsule, ou au plus, la péninsule entière. Les Anglais, par contre, soutenaient que par Nouvelle-Ecosse il fallait entendre non seulement toute la péninsule, mais encore les territoires voisins du continent correspondant aux Etats actuels du Maine (Etats-Unis) et du Nouveau-Brunswick (Canada). D'autre part, une clause spéciale (1), élargie encore par une lettre particulière de la reine Anne, permettait aux colons français de quitter le pays, s'ils le désiraient, dans le délai d'un an après que les limites du territoire cédé à l'Angleterre seraient fixées d'un commun accord. Or, non seulement les limites de la Nouvelle-Ecosse ne furent pas fixées, mais les autorités anglaises refusèrent aux colons français l'autorisation de quitter la colonie.

Pendant près de quarante ans, l'autorité des Anglais sur la colonie se borna à l'occupation de la petite ville de Port-

(1) Voy. plus loin, chap. VII.

Royal, rebaptisée Annapolis-Royal, en l'honneur de la reine Anne. De leur côté, les habitants français ne se considérant pas comme sujets de la Grande-Bretagne (puisque leur situation n'avait pas été réglée selon les stipulations du traité) refusèrent constamment, malgré les avances ou les menaces, de prêter un serment d'allégeance sans réserve au roi d'Angleterre. Si bien que pendant toute cette période, et même longtemps après, il fut courant, dans toute l'Amérique aussi bien qu'en Angleterre (comme en font foi de nombreux documents officiels), de leur décerner le nom de *Neutral French*, ou *Français neutres* de Nouvelle-Ecosse, ce qui signifiait évidemment qu'ils avaient, entre autres privilèges *de fait*, reçu l'assurance qu'on ne les obligerait en aucun cas à prendre les armes contre les Français et les Indiens.

Or, si le traité d'Utrecht avait enlevé à la France l'Acadie et Terre-Neuve, il lui laissait le Canada et les grandes îles du Cap-Breton (alors *île Royale*) et du Prince-Edouard. Peu après la capitulation de Port-Royal, comprenant l'importance de la perte qu'ils venaient de subir, les Français s'installèrent fortement au Cap-Breton et fondèrent, dans cette île, le célèbre port de Louisbourg (1713), dans le but de protéger l'entrée du Saint-Laurent, et par conséquent toutes leurs possessions le long de ce fleuve. En moins de trente ans, Louisbourg devint une véritable ville, un port pospère, et une imposante forteresse. Boston dénonça « la nouvelle Dunkerque de l'Amérique » comme une gêne pour la colonie, *a national nuisance*.

La guerre ayant à nouveau éclaté entre la France et l'Angleterre, une flotte de cent vaisseaux, portant un corps expéditionnaire de deux mille miliciens américains, sous les ordres du général Pepperel, se rassembla dans la baie de Boston et vint mettre le siège devant Louisbourg, dont elle

s'empara, après un siège de huit semaines (juillet 1745). La France humiliée, au lendemain de ses victoires sur le continent, et menacée maintenant de perdre le Canada, réagit avec énergie. Une expédition, qu'on voulait décisive, fut organisée en toute hâte. Ses buts ambitieux devaient être : 1° reprendre Louisbourg, Port-Royal et toute l'Acadie, 2° attaquer Plaisance (Terre-Neuve) ou Boston. L'Angleterre ne fut pas moins alarmée que la Nouvelle-Angleterre. *L'Armada française*, comme les Anglais l'appelèrent, placée sous le commandement du jeune duc d'Anville (1), appareilla de La Rochelle le 22 juin 1746.

Mais la France jouait de malheur. La grande flotte du duc d'Anville fut dispersée par une tempête au milieu de l'Océan, et la moitié seulement de ses vaisseaux put atteindre les côtes d'Acadie et se réfugier au fond de la baie de Chibouctou (Halifax). D'Anville et douze cents de ses marins moururent du scorbut (septembre 1746) ; le vice-amiral d'Estournelles, à qui échéait maintenant la responsabilité de l'expédition, se suicida de désespoir. Enfin, les vaisseaux ayant quitté leur refuge, sous le commandement de l'amiral de La Jonquière, essuyèrent une deuxième tempête, au large du cap de Sable, qui les dispersa à nouveau ou les engloutit.

Les Acadiens ne se soulevèrent pas, comme le craignaient les Anglais, mais ils firent néanmoins une chose que ceux-ci

(1) Jean-Baptiste de La Rochefoucauld de Roye, marquis de Roussy, lieutenant général des armées navales, avait pris le nom de *duc d'Anville*, à la suite de son mariage avec Marie-Louise de La Rochefoucauld, duchesse d'Anville, arrière-petite-fille de l'auteur des *Maximes* et fidèle amie de Turgot, de Voltaire et des Philosophes et Economistes, qui aimaient à se réunir dans son salon.

Une cérémonie, commémorant le séjour de la grande flotte française dans le bassin de Chibouctou, eut lieu à Halifax au cours de l'été 1929. Un monument fut élevé à l'endroit où furent enterrés les marins français. Le consul général de France à Montréal et le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse prononcèrent des discours. Un croiseur, le *Primauguet*, représentait la marine française.

ne leur pardonnèrent pas : ils ravitaillèrent en vivres frais les marins du duc d'Anville qui se mouraient du scorbut.

L'année suivante, une autre flotte française, également sous l'amiral de La Jonquière, partie de Rochefort avec mission d'escorter un convoi de ravitaillement à destination de Québec, et ultérieurement de reprendre l'Acadie, fut anéantie en cours de route par l'amiral anglais Anson (1), qui fit quelque 4.000 prisonniers, dont le commandant en chef. Les Bostonnais qui tremblaient depuis un an chantèrent publiquement des hymnes d'actions de grâce, — mais leur haine pour les Français-neutres ou Acadiens venait de s'accroître dangereusement.

Cependant, la France étant victorieuse en Europe, recouvra, à la paix, le Cap-Breton et Louisbourg Quant à l'Acadie, chose invraisemblable après les efforts que nous avions fait pour la reprendre, le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) ne fit que confirmer le traité d'Utrecht, en stipulant à nouveau que les limites des territoires cédés devraient être fixées par une commission spéciale dans le délai d'un an. Les membre de cette commission ne furent désignés qu'en 1749, et les Français y trouvèrent en face d'eux l'adversaire le plus redoutable qui se pût rencontrer : William Shirley (2), gouverneur de la colonie de la Baie de Massachusetts.

(1) Anson (George, Baron) (1697-1762), célèbre amiral qui fut le principal réorganisateur de la marine anglaise au XVIII[e] siècle.

(2) Shirley (William) (1694-1771). Né à Preston (Sussex), il fit son droit à Londres, puis émigra au Massachusetts en 1731, où il fut nommé, en 1734, « avocat-général du roi en Amérique ». Shirley devint gouverneur du Massachusetts en 1741 et fut, pour toute la Nouvelle-Angleterre, un animateur plein d'ambition et d'enthousiasme. Il fut l'âme de la conquête de Louisbourg et plaida de tout son pouvoir en faveur de l'expulsion totale des Français du Canada. Moralement, Shirley est le grand responsable de la déportation des Acadiens.

En 1756, il fut rappelé en Angleterre, puis nommé gouverneur des îles

A nouveau, les deux partis montrèrent des prétentions si inconciliables qu'aucun accord ne put intervenir et que les négociations furent pratiquement rompues, en 1753. D'autre part, bien que théoriquement les deux métropoles fussent en paix, leurs colonies d'Amérique demeuraient, en fait, en état de guerre. Les colons du Massachusetts, mécontents et inquiets de ce que Louisbourg eût été rendu aux Français, réclamèrent et obtinrent qu'une forteresse anglaise fût fondée en Nouvelle-Ecosse, capable de faire échec à « la Dunkerque de l'Amérique ». D'où la fondation d'Halifax, au fond de la Baie de Chibouctou, en 1749, à l'endroit même où s'était réfugiée la grande flotte française, trois ans auparavant.

La fondation d Halifax signifiait un changement radical dans la politique anglaise à l'égard de l'Acadie : il ne s'agissait plus, pour l'Angleterre, d'occuper militairement quelques points stratégiques, mais de peupler un territoire où seuls, jusque-là, s'étaient établis des Français. En quelques années, Halifax devint une ville florissante comptant plus de 4.000 habitants : Anglais, Ecossais, Irlandais, Allemands surtout, et même un millier de huguenots français de la région de Montbéliard (1). Les gouverneurs anglais en firent désormais leur résidence, et la nouvelle ville devint définitivement la capitale de la Nouvelle-Ecosse.

En 1750, pour consolider sa situation dans la péninsule, et mettre « la commission des limites » en face du fait accompli, le gouverneur d'Halifax, Cornwallis, envoya des troupes, sous le commandement du colonel Lawrence, occuper un point de la zone contestée, d'une grande importance stratégique : l'isthme de Chignictou ou de Beaubassin (à la

Bahamas ; mais il redevint gouverneur du Massachusetts de 1770 jusqu'à sa mort, en 1771.

(1) Le comté de Montbéliard, dont la France s'empara en 1792, appartenait alors au duc de Wurtemberg.

limite de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick actuels) où fut bâti un fort, le fort Lawrence. Immédiatement les troupes françaises du Canada répondirent à ce coup de force en construisant en face du fort anglais deux autres forts : Beauséjour et Gaspereau. Un conflit armé devenait inévitable, d'autant plus inquiétant pour les Acadiens qu'un grand nombre d'entre eux, craignant déjà pour leur tranquillité et leurs personnes, avaient abandonné leurs terres de l'intérieur de la péninsule pour venir s'établir dans ces parages qu'ils croyaient incontestablement français

Doutant réellement de leur loyauté en cas d'invasion de la Nouvelle-Ecosse par des forces françaises, ou désirant se servir de ce prétexte pour s'approprier leurs terres exceptionnellement fertiles, les Anglais essayèrent maintenant de contraindre les Français-neutres à prêter une nouvelle formule de serment d'allégeance qui mettrait fin *ispo facto* à leur neutralité. Mais les Acadiens entendaient garder, coûte que coûte, cette neutralité qu'on leur avait reconnue en fait depuis quarante ans, et dont, à la vérité, ils ne s'étaient, dans leur ensemble, jamais départis. Au fait, ils savaient trop de quoi il s'agissait : renoncer à leur neutralité, c'était inévitablement consentir à voir leurs enfants ou leurs petits-enfants perdre leur religion, à laquelle ils étaient profondément attachés, et se trouver à très brève échéance dans l'obligation de porter les armes contre leurs frères du Canada ou leurs amis de toujours, les Indiens. Quoi qu'il dût leur en coûter pour ce refus, les Acadiens étaient fermement résolus à ne renier ni leur religion ni leurs affinités nationales.

C. — *Déportation des Français-neutres ou Acadiens (1755).*

A cette époque, les Français-neutres pouvaient être au nombre d'environ douze à quatorze mille, certains au-

teurs (1) disent dix-huit mille, répartis principalement dans la région de Port-Royal, des Mines, de Cobequid (Truro) et de l'isthme de Chignictou ; d'autres, enfin, étaient passés au Cap-Breton et à l'île Saint-Jean. Dans l'ensemble, les Acadiens avaient peu à peu abandonné la pêche et la chasse pour s'adonner aux travaux de l'agriculture. Leur aisance matérielle était grande. Les immenses prairies qu'ils avaient conquises sur la mer étaient couvertes de troupeaux. Ils étaient si contents de leur sort qu'ils avaient naïvement nommé un de leurs villages : *Paradis* (2).

Les quelques seigneuries qui existaient dans la colonie, au dix-septième siècle, étaient tombées en désuétude. La dernière avait été abolie en 1733, et les redevances que les Acadiens payaient à la Couronne britannique, en tant que seigneur du pays, leur étaient légères (3).

Certes, les Acadiens n'étaient ni des saints ni des bergers de pastorale, mais c'étaient assurément de simples, d'honnêtes paysans français, vivant entre eux dans la bonne entente et la pratique rigoureuse de leur religion. Leurs portes, assure-t-on, n'avaient pas de serrures et leurs mœurs étaient si pures qu'une naissance illégitime était inconnue dans leurs villages. Les quelques prêtres (4) qu'ils avaient étaient non seulement leurs pasteurs, mais aussi leurs maîtres d'école, leurs médecins, et, dans la plupart des cas, ils leur tenaient lieu de juges de paix.

Que les Acadiens fussent très attachés à leurs origines françaises, à leurs traditions, à leur langue et à leur religion, qu'ils souhaitassent même vraisemblablement, au fond de

(1) Haliburton, par exemple.

(2) La localité subsiste entre Kentville et Annapolis-Royal (Nouvelle-Ecosse.)

(3) Ces redevances étaient généralement (vers 1750) d'un boisseau de froment et de deux chapons par habitation.

(4) De même la dîme que les Acadiens payaient à leurs curés n'était que de 1/27e de leurs récoltes.

leur cœur, de revoir un jour le drapeau fleurdelisé flotter à nouveau en cette Acadie que les Français avaient fondée, ne saurait en aucune manière justifier la brutalité avec laquelle ils allaient être traités.

Cependant, dans leur haine de tout ce qui était *French and popish*, les Bostonnais accusaient ouvertement les Acadiens et leurs missionnaires d'être les instigateurs des incursions des sauvages contre leurs établissements (et notamment contre ceux d'Halifax), d'entretenir des intelligences avec leurs ennemis, les Français du Canada, et même d'être prêts à se soulever, en cas d'une nouvelle guerre avec la France. Ils leur reprochaient de ravitailler Louisbourg, d'avoir guidé et ravitaillé la flotte du duc d'Anville, d'avoir connu et aidé le raid stupéfiant de Coulon de Villiers sur Grand-Pré en 1747 (1). Enfin, et ce n'était pas la moindre raison de leur animosité : ces Français détestés, profitant de

(1) Au début de janvier de l'année 1747, un parti de 500 volontaires du Massachusetts, sous le commandement du colonel Noble, vint s'établir à Grand-Pré. Les troupes françaises les plus proches étant cantonnées à 350 km. de là, dans l'isthme de Chignectou ou de Beaubassin, à la limite de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick actuels, le colonel Noble pensa qu'il n'avait rien à craindre d'un ennemi aussi éloigné et prit ses quartiers d'hiver. Mais les Français de Beaubassin ayant eu vent de la présence des « Bostonnais » à Grand-Pré, 240 volontaires, sous le commandement du capitaine Coulon de Villiers, accompagnés de 40 Canadiens et de 20 Indiens, traversèrent sur leurs raquettes, au cœur de l'hiver, les 350 km. qui les séparaient de Grand-Pré avec l'intention de surprendre le poste ennemi. Au cours d'un combat de nuit mémorable (21 janvier 1747) et par une tempête de neige des plus violentes, Coulon de Villiers et sa petite troupe infligèrent aux Anglais une sanglante défaite, au cours de laquelle ceux-ci perdirent 150 tués (dont leur colonel) et 150 blessés ; le reste fut fait prisonnier. Les Français n'avaient eu que 7 tués et 15 blessés.

L'histoire de ce glorieux épisode de nos guerres coloniales en Amérique a été raconté par A. Mac Mechan : *Red Snow on Grand-Pré*. Toronto, 1931. Voy. aussi, J. F. Herbin : *The History of Grand Pré*. Saint-John, N. B., 1913.

l'incompréhensible tolérance des gouverneurs anglais, possédaient, — indûment, puisqu'ils n'étaient pas sujets britanniques —, les meilleures terres de la péninsule.

Finalement, l'idée d'arracher les Français-neutres de la Nouvelle Ecosse, familière aux habitants de Boston depuis un siècle, commença à gagner du terrain dans les milieux officiels britanniques, surtout à partir de l'arrivée au gouvernement du Massachusetts du général William Shirley. Quand, d'autre part, en 1753, le colonel Charles Lawrence devint lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, ce projet inhumain était bien prêt d'être mis à exécution.

Le poème de Longfellow qui fait l'objet de notre étude, *Evangéline, histoire d'Acadie*, relate justement cette page si sombre de l'histoire de l'Amérique du Nord : l'expulsion et la déportation des Français-neutres, en 1755.

Après la prise des forts français de Beauséjour et de Gaspereau, en juin 1755 (donc en pleine paix) (1), les habitants de Grand-Pré, Piziquid, Port-Royal, Cobequid, etc., absolument sans défense et sans idée de rébellion, furent simultanément arrêtés (septembre 1755), puis entassés sur des navires et dispersés dans les différentes colonies anglaises du littoral atlantique, où ils furent traités en prisonniers de guerre.

La grande flotte anglaise qui, plusieurs mois auparavant, s'était emparée de tous ceux de nos vaisseaux qu'elle avait pu surprendre dans l'Atlantique et à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, surveillait l'opération. L'amiral Boscawen et son second assistaient à la réunion du conseil colonial d'Halifax où elle avait été décidée (28 juillet 1755).

Le poème d'*Evangéline* a contribué à faire connaître dans

(1) Louis XV ne donna l'ordre d'entamer les hostilités contre l'Angleterre qu'en juin 1756.

le monde entier cette lamentable tragédie, mais aussi à accréditer l'opinion que l'arrestation et l'expulsion des familles acadiennes fut seulement un bref épisode des guerres coloniales franco-anglaises en Amérique, limité aux habitants du petit village de Grand-Pré, — une affaire de cinq jours dont furent victimes quelques centaines de colons. La réalité est bien différente. C'est toute la population française de l'Acadie, sans exception, c'est-à-dire des territoires actuels de la Nouvelle-Ecosse, des grandes îles du Cap-Breton et du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et même du Maine, que les Anglais et leurs propres colons de la Nouvelle-Angleterre ont traquée sans merci et sans répit, pendant neuf années entières, du mois d'août 1755 jusqu'en 1764, — soit de l'année qui a précédé la guerre de Sept ans à l'année qui l'a suivie...

Et cependant cet attentat inqualifiable au droit des gens trouve encore des défenseurs, notamment parmi certains Canadiens de langue anglaise. Des gens estimables, des citoyens connus pour leur largeur d'idées, malgré les preuves certaines du contraire sans cesse accumulées depuis un siècle, continuent de chuchoter que la déportation des Acadiens était vraiment une nécessité, une mesure de police coloniale indispensable, et qu'après tout, eu égard à la mentalité et à l'éthique de l'époque, il ne faut pas regarder de trop près à la manière dont elle fut exécutée.

Depuis quelques années, cependant, la plupart des Anglo-Canadiens reconnaissent plus volontiers la cruauté du traitement infligé aux ancêtres de leurs compatriotes acadiens ; mais il n'en est pas moins caractéristique que, sous prétexte qu'on ne peut prouver par aucun document officiel actuellement connu que le gouvernement britannique d'alors ait ordonné *formellement* la mesure honteuse de la déportation, ils tentent d'en rejeter la responsabilité entière sur deux satrapes coloniaux : William Shirley, gouverneur

du Massachusetts et principal représentant du gouvernement britannique en Amérique, et Charles Lawrence, lieutenant gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, — réflexe défensif d'un patriotisme légitime, mais mal entendu (1).

Si, documents en main, on ne peut affirmer, en effet, que le gouvernement de Londres ait donné l'ordre exprès, ou seulement recommandé par des instructions écrites à ses gouverneurs coloniaux, d'arracher éventuellement les Français-neutres de leurs établissements, en 1755, ou avant cette date, il n'en demeure pas moins : 1° qu'aucune compensation d'aucune sorte n'a jamais été accordée aux victimes de cet odieux abus de pouvoir; 2° que Lawrence, en particulier, fut complimenté formellement par le gouvernement britannique dès que fut connue à Londres son « initiative », en novembre 1755, et qu'il fut aussitôt promu au rang supérieur, avec l'assentiment formel du souverain ; 3° que pendant plusieurs années, et notamment en 1758 et 1759, après la deuxième et définitive prise de Louisbourg, les Acadiens réfugiés au Cap-Breton, dans l'île du Prince-Edouard, la baie des Chaleurs, etc., continuèrent d'être traqués avec un inexplicable acharnement (2) ; 4° enfin, que plus de 600 Acadiens se trouvaient encore prisonniers dans les geôles d'Halifax et de Windsor, en 1764, — un an après la paix.

Et maintenant que devinrent, après ces tristes événements, l'Acadie et ses infortunés habitants ? D'après un document daté de 1763 (3), 4.397 d'entre eux vivaient, à

(1) Une autre attitude est... le silence. Ainsi, on lit dans *l'Encyclopaedia Britannica*, 14e édit., 1929-1932, à l'article « Acadia » : « It became English under the treaty of Utrecht in 1713. In 1755, the inhabitants numbering about 3.000 (*sic*) were deported by the English who suspected their loyalty. This deportation is the theme of Longfellow's *Evangeline*. »

(2) Voy. notre autre ouvrage : *Les Exilés acadiens en France au XVIIIe siècle et leur établissement en Poitou*, p. 23 et suiv.

(3) Arch. du Ministère des Aff. étrangères, Corr. Polit. Angleterre, vol. 452, f. 205.

cette époque, en exil, dispersés par petits groupes de quelques familles, dans les diverses colonies britanniques : 1.043 au Massachusetts, 666 au Connecticut, 249 dans la province de New-York, 810 dans le Maryland, 383 en Pensylvanie, 280 dans la Caroline du Sud, 185 en Géorgie, et 781 dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Plusieurs milliers, fuyant devant les soldats de Monckton, d'Amherst et de Wolfe, s'étaient réfugiés au Canada et en Louisiane ; 1500 (dont un grand nombre d'habitants de Grand-Pré) avaient été transportés en Angleterre, où ils demeurèrent prisonniers pendant sept ans ; deux mille environ avaient été transportés en France aussitôt après la prise de Louisbourg ; beaucoup, enfin, étaient tombés sous les balles de leurs poursuivants, étaient morts de privations et de souffrances, ou même (plus d'un millier) avaient été engloutis sous les flots avec les vaisseaux qui les portaient (1).

(1) D'une manière générale les diverses colonies anglaises (à part le Massachusetts) acceptèrent bien malgré elles les groupes d'Acadiens, qu'on leur envoyait à l'improviste. Certaines, la Virginie entre autres, refusèrent leur « lot », et les bateaux qui amenaient les déportés furent dirigés vers l'Angleterre.

Les malheureux Acadiens connurent en exil des heures peut-être plus cruelles encore que celles de leur arrestation : disséminés par petits groupes dans les villes ou les villages, au milieu d'une population hostile, mal nourris, malades ou anémiés, la mort fit dans leurs rangs des ravages effroyables. Sur 454 débarqués à Philadelphie, en novembre 1755, 237 moururent de la petite vérole en quelques semaines. Quant à leur traitement, qu'on en juge par cette loi votée par la Législature du Massachusetts, le 28 août 1756 : « Il est décrété par le gouverneur, le Conseil et la Chambre des représentants que si les anciens habitants français de la Nouvelle-Ecosse sont trouvés, après le 25 septembre prochain, en dehors des limites des bourgs ou districts respectifs dans lesquels cette Législature leur a ordonné de demeurer, sans une permission signée par au moins deux conseillers des dits bourgs ou districts, les dits habitants pour la première contravention, dont ils ou elles seront trouvés coupables devant un juge de paix, seront mis au *bloc* pour un espace de temps n'excédant pas trois heures ; et pour la deuxième contravention recevront sur le dos mis à nu un nombre de coups de fouet n'excédant pas dix, et seront renvoyés par ordre du juge de paix à l'endroit qui

Les événements qui suivirent sont mieux connus. Après avoir perdu Louisbourg (1758), la France perdit Québec (1759) ; et le traité de Paris (1763) consacra la ruine définitive de notre premier empire colonial. L'Angleterre fut confirmée dans sa possession de l'Acadie, et obtint le Cap-Breton, l'île Saint-Jean (l'île du Prince-Edouard) et le Canada. Enfin, pour prix de son alliance, l'Espagne reçut la Louisiane (1766).

Quant aux Acadiens retenus prisonniers en Nouvelle-Angleterre ou en Angleterre, il ne pouvait plus être question pour eux, désormais, de neutralité. L'Angleterre ayant acquiescé à ce que les exilés, prisonniers dans ses ports, pussent choisir leur nouvelle allégeance, ceux-ci se décidèrent à l'unanimité en faveur de la France, où ils furent rapatriés (mai 1763) (1). Les Acadiens d'Amérique, apprenant cette nouvelle, demandèrent eux aussi à être conduits en France ; mais, comme au temps du traité d'Utrecht, les autorités anglo-américaines refusèrent de les laisser partir. Plusieurs centaines parvinrent néanmoins à gagner la France ou les établissements français de Saint-Domingue et de Saint-Pierre-et-Miquelon ; d'autres, en grand nombre, passèrent au Canada ou en Louisiane ; d'autres enfin, retournèrent en Acadie, mais, trouvant leurs terres distribuées à de nouveaux occupants, la plupart remontèrent plus au nord et s'instal-

leur a été assigné ; et que toute personne sera libre d'arrêter chacun des habitants français qui ne sera pas muni d'une permission ou d'un passeport, tel que sus-mentionné... » (Arch. Can., 1905, vol. II, app. E, édit. en français, p. 147, Archives de la Baie de Massachusetts.)

Beaucoup d'exilés tentèrent de rejoindre leur Acadie, soit par mer, sur des barques qu'ils construisirent eux-mêmes ou qu'ils achetèrent, soit à pied, à travers l'immense forêt américaine. Mais l'implacable Lawrence, ayant eu vent de ces évasions, prévint ses collègues, les gouverneurs des autres colonies, d'avoir à détruire ces embarcations et d'arrêter les fugitifs qui tenteraient de traverser leur province pour revenir en Nouvelle-Ecosse.

(1) Voy. : *Les Exilés acadiens en France*, ouvr. cité, chapitre II.

lèrent dans le Nouveau-Brunswick et dans l'île du Cap-Breton. Quelques familles seulement demeurèrent sur la côte ouest de la Nouvelle-Ecosse, le long de la baie Sainte-Marie (1). Tous ces groupes épars d'exilés, malgré leur misère et leur dénuement, ont, avec le temps, prospéré d'une manière étonnante et font aujourd'hui l'émerveillement du voyageur au courant de leur histoire.

La France, vers la fin de 1763, comptait à elle seule de trois à quatre mille Acadiens, rapatriés d'un peu partout. Tous furent traités par le gouvernement français avec libéralité, eu égard à la situation financière et politique du royaume. Une pension journalière de six sols (au moins six francs de notre monnaie actuelle) fut accordée à chaque Acadien résidant en France (y compris les enfants), ce qui pour une famille moyenne de huit personnes représentait environ 50 francs par jour. Cette pension continua d'être payée jusque sous la Révolution. Enfin de grand projets du gouvernement tendirent à redonner des foyers aux rapatriés, à les intégrer au reste de la nation française au moyen de véritables petites colonies intérieures. Des fermes furent construites pour plus de 2.000 d'entre eux, d'abord à Belle-Ile-en-Mer, sur la côte sud de Bretagne (1765), puis aux environs de Châtellerault, en Poitou (1773).

Cependant les Acadiens, pour la plupart, regrettaient trop, et cela se conçoit, leur vie coloniale large et libre pour s'acclimater facilement à la vie française resserrée de cette époque. Avec l'assentiment et l'aide du gouvernement fran-

(1) C'est à ce petit groupe d'exilés revenus en Acadie que fait allusion Longefellow dans les derniers vers d'*Evangéline* :

Only along the shore of the mournful and misty Atlantic
Linger a few Acadian peasants, whose fathers from exile
Wandered back to their native land to die in its bosom.

(v. 1392-94.)

çais, 1.500 d'entre eux émigrèrent à nouveau (en 1785) et allèrent se fixer en Louisiane, où plusieurs milliers des leurs, après des aventures incroyables, avaient réussi à se rendre et où ils s'étaient créé des établissements florissants (1).

Après 180 ans passés, la race acadienne est plus vivante et plus forte qu'elle ne l'a jamais été. On compte actuellement 70.000 descendants des Acadiens en Nouvelle-Ecosse et au Cap Breton ; 150.000 au Nouveau-Brunswick (établis principalement dans la partie de cette province contiguë à la Province de Québec) et dans l'île du Prince-Edouard ; 150 à 200.000 au moins dans la province de Québec elle-même, dans le centre et l'ouest du Canada ; 100.000, et peut-être plus, dans les Etats du nord-est des Etats-Unis (Maine, Massachusetts, Rhode Island, etc.) ; et enfin 500.000 en Louisiane, dans la région des « bayous » ; sans compter d'autres dizaines de milliers qui vivent à Terre-Neuve, à Saint-Pierre-et-Miquelon, etc., et en France même (2).

On peut affirmer, sans crainte d'être contredit, que les arrière-petits-fils des infortunés Français-neutres d'Acadie, victimes de leur attachement héroïque à leur religion et à la France, totalisent aujourd'hui plus d'un million d'âmes : « le miracle acadien » est encore plus extraordinaire et plus émouvant que le « miracle canadien » !

(1) On se rappelle que Longfellow suppose, entre les deux parties de son poème, un long intervalle d'au moins sept à huit ans, pendant lequel on ne sait au juste ce que sont devenus les Acadiens dispersés. Notre étude sur le rapatriement et l'essai d'établissement en France, par les gouvernements de Louis XV et de Louis XVI, de plusieurs milliers d'entre eux, apporte de nouvelles précisions sur les suites de ce cruel bannissement de tout un peuple, dont *Evangéline* empêchera qu'il soit jamais oublié. (Voy. *Les Exilés acadiens en France*, ouvr. cité.)

(2) Nous reprendrons ce sujet de la survivance et de la renaissance de l'Acadie dans notre chapitre VIII.

CHAPITRE III

Henry Wadsworth Longfellow : l'Homme et le Poète en 1845.

Il n'y eut pas en Amérique, au XIX^e^ siècle, de poète plus populaire, au meilleur sens du mot, que ne le fut Henry Wadsworth Longfellow. Longfellow fut pendant un demi-siècle le « poète national » américain, sans être toutefois, comme on l'a fort justement remarqué, « le plus américain » des poètes. Jusqu'à sa mort, l'auteur d'*Excelsior*, et du *Psaume de la Vie*, d'*Evangéline* et d'*Hiawatha* fut aimé et honoré de ses compatriotes presque autant que l'avait été le grand homme d'Etat dont il habitait la maison, à Cambrige (1). Hors d'Amérique, sa popularité était également considérable. Ses poèmes étaient traduits en dix ou douze langues. En Angleterre, en un temps où les Etats-Unis étaient loin d'être un peuple ami, on le lisait avec autant de sym-

(1) *Craigie House* où habitait Longfellow à Cambridge avait été occupée par Washington après la fameuse bataille de Bunker Hill, pendant la guerre de l'Indépendance.

On lit, par exemple, sous la plume d'un critique américain, le professeur William P. Trent, dans l'excellent article consacré à Longfellow dans *The Cambridge History of American Literature*, édition de 1933 : « Longfellow was... the most popular poet of his generation » (p. 34) ; « the most heartily loved poet of his generation » (p. 35) ; *The Cambridge History of American Literature*, 3 vol. Cambridge et New-York, 1933, t. II, chapitre XII.

pathie que s'il eût été un compatriote (1). En Allemagne, c'était le plus connu de tous les poètes étrangers. En France, il n'était pas d'écolier débutant dans l'étude de l'anglais qui ne sût par cœur au moins *Le Forgeron du Village* ou *La Flèche et la Chanson* (2).

Aujourd'hui, cette gloire a bien pâli. L'Amérique et le monde en général ont marché depuis le temps où parurent *Les Voix de la Nuit* et *La Légende dorée* !... Un poème, cependant, pour des raisons particulières que nous nous proposons précisément de mettre en lumière, a vu, par contre, sa renommée sans cesse grandir et atteindre un public qui, d'ordinaire, ne s'intéresse guère à la poésie : ce poème, de l'avis général le chef-d'œuvre même de Longfellow, c'est *Evangéline, histoire d'Acadie.*

(1) « I do not know a more enviable reputation than Professor Longfellow has won for himself in this country, — won, too, with a rapidity seldom experienced by our native poets. »

Mitford (Mary Russell) : *Recollections of a Literary Life. American Poets,* chap. VI, 1852 ».

On pouvait lire de même dans la presse et les revues britanniques des appréciations comme celles-ci :

« Mr. Longfellow's poems are of an order to which we have none akin. » *London Metropolitan* (cité par Allibone, S. Austin : *A Critical Dictionary of English literature and British and American authors,* vol. I, p. 1129. Philadelphie et Londres, 1877).

« We are thankful that the present age is graced by such a poet as Mr. Longfellow... » *(Blackwood's Magazine,* février 1852.)

« Longfellow is the most accomplished poet of the day. » *The London Illustrated Times* (cité par Allibone, *ibid.*, p. 1127.)

Longfellow fut fait docteur des Universités de Cambridge et d'Oxford en 1869. En 1874, il fut élu Lord Rector de l'Université d'Edimbourg. Deux ans après sa mort, en 1884, un monument lui fut élevé dans l'abbaye de Westminster, immense honneur accordé par l'opinion anglaise à un poète américain.

(2) Longfellow était également très populaire en Espagne. Il était membre de l'Académie royale d'Espagne. Il était aussi membre de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg.

A. — *Le Poète américain.*

Le journal intime de Longfellow nous apprend que le poète commença son « idylle en hexamètres » le 28 novembre 1845 (1) Ce n'est pas ici le lieu de refaire la biographie de Henry Wadsworth Longfellow. Les plus menus incidents de la vie régulière de ce professeur vertueux ont été racontés maintes fois, surtout dans les années qui ont suivi sa mort, avec une profusion de détails tout américaine (2)

Né à Portland (Maine), le 27 février 1807, le poète était donc dans sa trente-neuvième année quand il se mit à écrire les premiers vers d'*Evangéline* : il en écrivit le dernier le jour de son quarantième anniversaire. Longfellow, déjà célèbre, arrivait alors à cette époque de la vie où l'homme, en pleine possession de ses moyens, n'attend que l'occasion propice pour donner sa mesure. *Evangéline* porta très haut sa réputation déjà grande et fut unanimement saluée comme le chef-d'œuvre de la jeune littérature américaine.

Aussi bien, la publication d'*Evangéline* marque-t-elle une date dans la littérature américaine : c'est le premier grand poème de longue haleine qui, dans son thème et son inspiration, soit essentiellement américain.

L'histoire des Acadiens, qui en fournit le sujet fondamental, est empruntée à l'histoire générale de l'Amérique du Nord. Elle forme, en quelque sorte, un des premiers chants de cette grande épopée qui, en moins de deux siècles, a

(1) Voy. plus loin, p. 75.

(2) Voy. notamment : Kennedy (W. S.) : *Henry W. Longfellow, Biography, Anecdote, Letters, Criticism,* Cambridge (Mass.), 1882.

Longfellow (Samuel) : *Life of Henry Wadsworth Longfellow, with Extracts from his Journals and Correspondence.* Boston, 1891.

Underwood (Francis) : *Henry W. Longfellow, a biographical sketch.* Boston, 1882.

donné l'Amérique aux Américains. Le genre de vie, la simplicité de mœurs toute patriarcale des héros du poème, appartiennent — aux différences près de la race et de la religion — au patrimoine commun des colons américains du XVIIIe siècle, et pour une bonne part encore, aux citoyens américains du milieu du XIXe. Enfin, la nature au milieu de laquelle vivent les Acadiens, les paysages qui sont successivement témoins des amours et des malheurs d'Evangéline sont exclusivement américains.

Dans cet ordre d'idées, le poème de Longfellow correspond à une nouvelle et importante tendance de l'esprit de l'Amérique, et spécialement de la Nouvelle-Angleterre, un peu avant 1845. L'essor économique du pays est prodigieux. La construction des premiers chemins de fer, en faisant entrevoir la possibilité de mettre rapidement en contact les divers Etats de l'Union, a donné à la jeune génération le sentiment plus net de l'immensité de son héritage commun. La nation tout entière est orgueilleuse de sa force, de sa richesse, de son régime démocratique, du merveilleux avenir réservé à ses enfants. Tout récemment en (1842), le gouvernement américain vient de tenir tête à la Grande-Bretagne dans l'affaire des frontières méridionales du Canada, et d'obtenir gain de cause (1).

(1) L'article 2 du traité de Paris (1783) fixait les frontières de la nouvelle république et des possessions britanniques dans l'Amérique septentrionale. Mais cet article était conçu en termes si vagues que, depuis cette date, il avait donné lieu à d'interminables discussions. Le principal différend avait trait à la fixation de la frontière qui devait séparer le Bas-Canada et le Nouveau-Brunswick du Maine. Ces discussions étaient la suite du grand litige franco-anglais au sujet des « anciennes limites » de l'Acadie, au XVIIIe siècle.

Par le traité de Gand (1815), il avait été décidé qu'une nouvelle commission devrait régler définitivement ce conflit. Le roi de Hollande, pris pour arbitre, rendit sa sentence en 1831. L'Etat du Maine et le sénat des Etats-Unis refusèrent de l'accepter.

En 1833, le général Jackson, président des Etats-Unis, fit une nouvelle

La littérature américaine de cette époque montre clairement l'influence de ce très vif sentiment national. Parlant la langue de l'Angleterre, continuant de s'abreuver à sa littérature, les intellectuels sentent qu'ils ne formeront jamais une grande nation véritablement indépendante et comparable aux grandes nations d'Europe tant qu'ils n'auront pas, à leur tour, une littérature originale. Ils ne se satisfont plus de répéter, comme les générations précédentes : « Nous avons fondé dans ces solitudes un nouveau royaume pour Christ, nous avons aménagé sur ce continent une terre promise politique », il leur faut des œuvres qui soient l'expression de leurs formes propres de penser et de vivre. Aux Européens qui raillent leur vanité de frustes adolescents, ou méprisent ostensiblement leur Nouveau Monde sans cathédrales, sans histoire et sans littérature, les Américains riposteront par de nouvelles déclarations d'indépendance spirituelles et littéraires.

Ils répondront aux sarcasmes du Vieux Monde en exaltant leur idéal moral, leur république égalitaire et leur liberté, en chantant la « grandeur » de leurs sites naturels, en recueillant toutes les légendes nées sur leurs terroirs, en s'ingéniant à colorer de poésie, et, selon leur expression usuelle, de « romantisme », le moindre événement de l'histoire de l'Amérique.

Emerson est le grand doctrinaire de ces ambitions intel-

proposition de règlement qu'à son tour l'Angleterre refusa d'accepter...

En 1842, la situation était devenue si tendue entre les deux pays à propos de cette affaire, qu'on sentit, de part et d'autre, qu'il fallait en finir si l'on voulait éviter une nouvelle guerre. Lord Ashburton, pour la Grande-Bretagne, Daniel Webster, pour les Etats-Unis, négocièrent un compromis connu sous le nom d'*Ashburton Treaty* (9 août 1842).

Les Canadiens prétendent que le diplomate américain joua son adversaire anglais, et que les Etats-Unis reçurent un important territoire qui, légitimement, devait rester au Canada

Cf. Chapais (Thomas) : *Histoire du Canada*. Québec, 1932, tome V, p. 124 et suiv.

lectuelles. Il suffit de rappeler le préambule de son fameux discours à la société Phi-Beta-Kappa, à Cambridge (31 août 1837) : « Notre dépendance, notre long apprentissage auprès de la culture d'autres pays, touche à sa fin. Nos millions de compatriotes qui se lancent impétueusement dans la vie ne peuvent toujours être nourris des restes desséchés des moissons étrangères (1). »

Toute une partie de la production littéraire américaine du milieu du XIX^e siècle procède visiblement de cet état d'esprit, de cet ardent désir de se différencier de l'Europe. Longfellow (que sa qualité de professeur de langues modernes portait tout naturellement vers la traduction ou l'adaptation des chefs-d'œuvre étrangers) s'était vu reprocher, à l'occasion de ses premiers recueils de vers, son didactisme et son *exotisme* par plusieurs de ses compatriotes, notamment par Edgar Poe (2) et la bouillante Marguerite Fuller.

(1) Emerson (Ralph Waldo) : « The American Scholar, an oration delivered before the Phi Beta Kappa Society at Cambrige (31 août 1837) » dans *English Traits*, etc. édit , Dent, Londres et New-York, 1919, p. 293.

(2) Voici une des appréciations d'Edgar Poe qui, à l'époque, souleva la réprobation des amis de Longfellow C'est un compte rendu de *Ballads and Other Poems* de Longfellow, dans *Graham's Magazine,* Philadelphie, mars-avril 1842.

« He regards the inculcation of a moral as essential... In common with all who claim the sacred title of poet, he should limit his endeavours to the creation of novel moods of beauty, in form, in colour, in sound, in sentiment ; for over all this range has the poetry of words dominion. To what the world terms prose may be safely and properly left all else. The artist who doubts of this thesis may always resolve his doubt by the single question : « Might not this matter be as well or better in *prose* ? »

Of the pieces which constitute the present volume there are not more than one or two thoroughly fulfilling the ideas we have proposed ; although the volume, as a whole, is by no means so chargeable with didactism as Mr. Longfellow's previous book [*Voices of the Night*]. We would mention as poems *nearly true, The Village Blacksmith, The Wreck of the Hesperus,* and specially *The Skeleton in Armour.* »

Dans les dernières années de sa vie (il mourut en 1849), Poe en vint à mieux apprécier le talent de son compatriote. Dans ses *Literati*, il n'hésite pas à dire que Longfellow « *unquestionably is a man of true genius* ».

Margaret Fuller avait dit de Longfellow vers la même date (1842) que

Certains, même, étaient allés jusqu'à prononcer le mot de *plagiat*.

Le souci de pallier ces critiques avait déjà conduit Longfellow à écrire, sur un motif nettement américain, de petites pièces en vers : *The skeleton in Armour*, *The wreck of the Hesperus*, *The Village Blacksmith*, *To the Driving Cloud*. Avec *Evangéline*, il y mettait fin définitivement et victorieusement. Sous les dehors étrangers de ce poème, en effet, tous les Américains reconnurent des idées, des sentiments, des façons de vivre, des horizons familiers. C'était le chef-d'œuvre attendu, le grand poème *national* qui, dans l'esprit des patriotes, mettait enfin la littérature américaine, en fait d'art et d'originalité, au niveau des littératures d'Europe.

On retrouve, exprimées dans *Evangéline*, toutes les principales tendances proprement américaines de l'époque. Les préceptes de la Bible, la noblesse morale, la simplicité et la pureté des mœurs, la tradition démocratique, la haine de toute tyrannie, y sont toujours élevées à la hauteur d'une religion d'Etat, — mais sans la rigidité austère ni le sombre pessimisme traditionnels. Quand ils cessent d'être en butte aux malheurs de la persécution, les vertueux Acadiens goûtent, sans arrière-pensée, la joie et la douceur de vivre. A la suite de Gabriel et d'Evangéline, les lecteurs de Longfellow sont aussi conviés à admirer la variété, la magnificence et la splendeur de la nature vierge américaine. C'est d'abord la Nouvelle-Ecosse, si semblable à la Nouvelle-Angleterre, puis le Mississipi géant, le paradis louisianais, les immenses Prairies, les romantiques monts Ozarks, et finalement « tout le pays enchanteur que baignent les eaux de la Delaware ». Les préjugés de race et de religion ont fait place à une volonté arrêtée de tolérance : Longfellow invite ses compa-

sa tendance était d'offrir à ses compatriotes « *flowers of all climes but wild flowers of none* ». (Cité par Kennedy, ouvr. cité, p. 265.)

triotes à considérer vraiment comme de leurs concitoyens les descendants des races étrangères, héritiers d'autres langues et d'autres *folklores*, — les Acadiens, les Indiens, dont l'apport particulier ne fait qu'enrichir le patrimoine général américain. Le poète s'attardera complaisamment à raconter en vers harmonieux les légendes indiennes de *Mowis*, le fiancé de neige, et de la belle *Lilinau* courtisée par un fantôme...

B. — *Le Puritain humanisé.*

L'importance de plus en plus grande qu'*Evangéline* va prendre dans la renommée de Longfellow, voire même dans l'histoire de l'Amérique du Nord, nous incite à rechercher maintenant, avant d'aborder notre étude proprement dite, comment le professeur de Harvard se trouvait préparé par sa vie, sa culture et ses idées, à écrire un poème qui continue d'avoir dans le public plus d'autorité que l'histoire, à créer une héroïne acadienne qu'on révère aujourd'hui, dans certains milieux de langue française d'Amérique, tout à fait comme une héroïne nationale et presque comme une sainte.

Un point, en effet, surprend comme un paradoxe : Longfellow descendait en ligne directe de ces colons puritains dont la haine pour tout ce qui était catholique et français avait été, moins d'un siècle auparavant, la cause déterminante des malheurs d'Evangéline et de toute sa race. Le poète dût-il faire violence à ses sentiments naturels, faire litière de cette vénération instinctive que tout homme normal éprouve pour la mémoire de ses ancêtres directs, ou bien, libéré de tout préjugé, écrivit-il l'histoire navrante de l'expulsion des Acadiens avec autant de détachement que si les responsables eussent appartenu à une autre nationalité ? Autrement dit, quel était « l'état d'âme » de Long-

fellow en cet automne de 1845, au moment où il entamait la rédaction de ce grand poème qui fait encore aujourd'hui l'objet de tant de controverses? Telle est la question que chacun peut désirer voir éclaircir, au seuil même de cette étude.

La ville de Portland où le poète était né, de même que celle de Brunswick où il étudia à Bowdoin College, étaient toutes deux imprégnées du puritanisme le plus étroit. Dans toute la Nouvelle-Angleterre, d'ailleurs, l'esprit religieux le plus strict et le plus austère régnait sans conteste. Chaque communauté était comme une petite théocratie où les *town-meetings* n'étaient, le plus souvent, que le reflet des critiques et des avis partis de la chaire. Comme dans l'Angleterre de Cromwell, la loi continuait d'interdire les jeux de cartes, les danses et les réjouissances publiques. Portland n'eut son premier théâtre qu'en 1831, encore fit-il faillite et fut vendu, en 1836, à une communauté baptiste... qui en fit un temple. Vers 1821, raconte un historien de Brunswick, il fut question d'introduire une basse de viole dans le temple de la première paroisse de cette ville, mais un citoyen influent s'y opposa avec véhémence, jurant qu'il n'accepterait jamais de venir écouter un violon dans la maison de Dieu, et le projet fut abandonné.

Longfellow n'a d'ailleurs jamais caché ses origines puritaines. Dans un de ses premiers ouvrages, *Le Maître d'école* (1), il les rappelle même avec une certaine ostentation. « Fils de la Nouvelle-Angleterre, écrit-il, j'ai été élevé dans toutes ses affections et toutes ses *préventions*. Aux soins de cette mère, je dois tout ce qu'il y a de bon en moi. » Son père et sa mère étaient tous les deux de vieille souche anglaise. Un de ses ancêtres paternels, William Longfellow, avait pris part,

(1) Longfellow : « The School-Master », 1831, in : *The New England Magazine*.

en 1690, à la fameuse expédition de William Phips contre Québec (1) et avait péri noyé dans le Saint-Laurent. Du côté maternel, le poète descendait de quatre ou cinq « pèlerins de la Fleur de Mai ». Son père enfin, le juge Stephen Longfellow, l'avait nourri des principes de la plus forte tradition puritaine.

Mais il y avait loin de la pratique austère des vertus familiales et civiques chez les Longfellow du début du XIX^e^ siècle à l'étroitesse de vues, aux préjugés, aux haines aveugles des « Bostonnais » du siècle précédent. De ses origines, de son milieu, de son éducation, Longfellow ne devait garder que cette intransigeance morale qui le caractérisa toute sa vie. Il est hors de doute que le puritain fut, par certains côtés, très fort en lui ; mais son puritanisme était un puritanisme humanisé, « ayant perdu son âpreté, son étroitesse, son sectarisme, et n'ayant retenu que sa vigueur et ses vertus » (2).

Le milieu dans lequel vit Longfellow depuis 1836 (date à laquelle il prit possession de la chaire de langues modernes au *Harvard College*, à Cambridge) est d'ailleurs moins étroitement sectaire que celui dans lequel il a passé son enfance et sa jeunesse. Cambridge, situé aux portes de Boston, n'était qu'une bourgade de quelques milliers d'habitants ; mais la présence d'un collège déjà réputé en faisait un foyer intellectuel plus ouvert sur le monde et plus accueillant aux nouveautés spirituelles que la généralité des autres petites villes américaines.

L'attitude de Longfellow vis-à-vis du puritanisme traditionnel coïncide, d'autre part, avec celle de l'élite de ses contemporains. Peu avant 1830, en effet, un grand souffle de libéralisme, parti d'Europe, est parvenu jusqu'aux

(1) Voy. Introduction historique, p. 30.
(2) Kennedy, ouvr. cité, p. 262.

rivages de la Nouvelle-Angleterre. Connu successivement sous le nom d'Unitarianisme avec Channing, puis surtout de Transcendantalisme avec Emerson, le mouvement mi-philosophique mi-religieux qui est né de cette activité intellectuelle a fortement modifié l'esprit de la Nouvelle-Angleterre (1). La stricte discipline et l'intangible *credo* d'une petite communauté ont été tout ébranlés par ce mouvement d'idées où se rencontrent pêle-mêle les doctrines des philosophes allemands, comme Kant et Schelling, les aspirations de la Révolution française, le mysticisme des religions asiatiques, les théories de Wordsworth et de Coleridge, puis de Carlyle. Le Massachusetts, surtout, avec sa capitale Boston — ce cerveau de la jeune Amérique — a vu

(1) Cf. notamment : Brooks, (Charles) : *T. William Ellery Channing.* Boston, 1880.

Chadwick. (J. W.) : *William Ellery Channing, Minister of Religion.* Boston, 1903.

Channing (William Ellery) : *The Works of W. E. Channing*, 6 vol. Boston, 1841-1843.

Cooke (George Willis) : *Unitarianism in America ; A History of its Origin and Development.* Boston, 1902.

Dugard (M.) : *Ralph Waldo Emerson : Sa vie et son œuvre.* Paris, 1907.

Emerson (Ralph Waldo) : *The Complete Works of R. W. Emerson,* 12 vol. Boston, 1903-1904, Londres 1904.

Goddard (Harold Clarke) : *Studies in New England Transcendentalism.* Columbia Univ. Studies in English., 1908. — « Transcendentalism » in *A History of American Literature.* vol. I, chap. VIII. Cambridge, 1918.

Firkins : *O. W. Ralph Waldo Emerson.* Boston, 1915.

Garnett (Richard) : *Life of R. W. Emerson.* Londres, 1888.

Guernsey (Alfred Hudson) : *R. W. Emerson : Philosopher and Poet.* 1881.

Holmes (Oliver Wendell) : « *R. W. Emerson* », Boston, 1885. *(American Men of Letters.)*

More (Paul Elmer) : « Emerson », in *A History of American Literature,* ouvr. cité, chap. IX.

Renan (Ernest) : *Etudes d'Histoire Religieuse.* Paris, 1864.

Schalk de la Faverie (A.) : *Ralph Waldo Emerson. Les premiers interprètes de la pensée américaine*, p. 297-335, Paris, 1909.

Woodberry (George Edward) : *Ralph Waldo Emerson.* New York, 1907. *(English Men of Letters).*

sa rigidité intellectuelle et morale se détendre, son étroitesse provinciale et sectaire s'ouvrir peu à peu à une conception plus tolérante et plus large de l'humanité. Dans l'élite, le changement est considérable. Avec Emerson, par exemple, l'esprit de tolérance devient absolu ; le sentiment des rapports nécessaires de l'homme et du genre humain s'étend brusquement de la notion de secte et de clan à la notion de l'universel.

L'œuvre de Longfellow porte nettement la marque de cette nouvelle conception américaine de la religion et de la vie. Bien qu'il n'ait jamais eu le tempérament d'un militant, et qu'il n'ait jamais fait partie du célèbre *Club Transcendantal* (fondé par Emerson en 1836 et auquel adhèrent les Channing, les Peabody, les Thoreau, les Hawthorne), on sent chez lui une sympathie non déguisée pour ces formes nouvelles de pensée, et l'ambition d'édifier, sur le roc du puritanisme comme base morale, un monument littéraire où auront largement leur place, à côté des thèmes traditionnels, d'une part, le sentiment et la sensibilité, d'autre part, la vie et la culture, et même la religion des peuples étrangers.

Longfellow était d'autant mieux préparé à accomplir cette œuvre qu'un aspect de son tempérament le différenciait profondément d'avec la masse de ses compatriotes. Longfellow était bon. D'une grande sévérité pour lui-même, il avait des trésors de tendresse et d'indulgence pour les autres. Naturellement enclin à la pitié, il était totalement incapable de haine. Il sympathisait d'instinct avec tout être humain. A la rectitude de ses principes moraux, il ajoutait ce désir spontané de soulager les malheurs d'autrui qu'on désignait au XVIII^e^ siècle par le beau mot d'*humanité* (1). Sans prendre une part active à la campagne pas-

(1) « One of the most pleasing characteristics of this writer's works is

sionnée contre l'esclavage, aux côtés de tant d'autres de ses compatriotes, le poète Whittier, par exemple, Longfellow sut montrer néanmoins qu'il n'était pas indifférent à ce noble mouvement d'émancipation humaine. Il protesta et agit de la manière qui correspondait le mieux à son tempérament : avec une éloquence émue, il demanda pitié et justice pour les noirs, dans un recueil très simplement intitulé : *Poems on Slavery*, qu'il publia en 1842.

Cette bonté, les contemporains la lisaient sur son visage comme dans ses livres : elle explique à elle seule une bonne part de sa popularité. « Longfellow peut être appelé, par excellence, le poète de l'humanité. Aucun autre poète n'a participé si pleinement à nos luttes et à nos épreuves diverses et ne nous a apporté dans ces luttes et ces épreuves autant de réconfort... Comme il gisait sur son lit de mort, il n'est pas un seul vers qu'il eût souhaité voir retrancher de son œuvre tout entière. » Ainsi s'exprimait le Révérend Franklin Johnson en prononçant l'oraison funèbre du poète, à Cambridge (1). Dans tout le monde anglo-saxon, ce fut, aussitôt après sa mort, le même concert unanime de louanges ; chacun s'accordait à proclamer que l'auteur d'*Excelsior*, de *la Quarteronne* (2), du *Forgeron du Village* (3), d'*Evangéline* et de tant d'autres poèmes populaires était pardessus tout le poète qui console, qui élève l'âme et apporte au cœur qui souffre la paix et le repos (4).

their intense humanity. A man's heart beats in his every line... He is a brother, speaking to men as brothers... »

Gilfillan : *Second Gallery of Literary Portraits*, 2e édit., p. 254-264. Edimbourg, 1852.

Voy. aussi Norton (C. E.) : *The Poetical Works of Henry W. Longfellow*, Introduction, p. xviii. Londres, s. d.

(1) Cité par W. S. Kennedy, ouvr. cité, p 146.

(2) « The Quadroon Girl » fait partie du recueil intitulé : *Poems on Slavery*, Cambridge, 1842.

(3) « The Village Blacksmith » a été publié dans *Ballads and other Poems*, ouvr. cité.

(4) On pourrait former tout un recueil avec les poèmes publiés dans la

C. — *L'interprète idéal.*

Toutes ces qualités naturelles étaient particulièrement indispensables, on s'en rendra compte, pour écrire un poème sur un thème aussi douloureux que celui des malheurs du peuple acadien. Mais il fallait encore autre chose, car la bonté naturelle ne suffit pas à donner cette largeur de vues, cette compréhension, disons le mot, ce courage nécessaire à tout écrivain qui veut relater, sous quelque forme que ce soit, un événement historique récent où ses propres compatriotes ont joué le rôle de bourreaux et leurs ennemis celui d'innocentes victimes. Il est vrai que la guerre de l'Indépendance, La Fayette et la Révolution de 1789, avaient changé bien des rapports. Les Français n'étaient plus, à Boston, des papistes exécrés, comme au temps de l'expulsion des Acadiens, mais des amis, des sauveurs, à qui chaque Américain devait de la reconnaissance. Les Anglais, par contre, ces frères d'hier, étaient devenus des tyrans, dont on avait heureusement secoué le joug. Rappeler et flétrir en termes vengeurs la façon indigne dont ils avaient opprimé, puis chassé les Acadiens sans défense, c'était pour un poète américain d'alors s'assurer un succès certain auprès d'un public encore tout frémissant d'une longue lutte pour l'indépendance (1).

Ce serait toutefois, pensons-nous, faire injure à Longfellow que de laisser supposer qu'il ait pu écrire son poème d'*Evangéline* avec une telle arrière-pensée. D'ailleurs, si le triste épisode de l'expulsion des Acadiens pouvait être, après 90 ans, oublié du public, nous verrons que Longfellow

presse américaine et anglaise par les admirateurs de Longfellow, à la nouvelle de sa mort, le 24 mars 1882.

(1) Voy. plus haut, p. 49, note 1.

n'était pas sans connaître la part qu'y avaient prise les colons américains.

Seules les préventions religieuses encore très fortes chez ses compatriotes pouvaient être, indirectement, un obstacle, ou tout au moins une cause de réticences, dans la peinture flatteuse que le poète se proposait de faire d'une petite colonie française et catholique d'Amérique.

Il est plus facile à un peuple de changer ses institutions et de renverser ses alliances que de se défaire de ses préjugés, surtout de ceux qui touchent à la race et à la religion. Un des premiers historiens de la Nouvelle-Ecosse, Thomas Chandler Haliburton, petits-fils d'un colon de la Nouvelle-Angleterre, écrit tout naturellement, en 1829, pour expliquer l'expulsion des Acadiens, « qu'on jugeait impossible à cette époque de haine religieuse que des colons anglais pussent se mêler à des papistes ou des Français ». Et il n'est pas nécessaire de séjourner longtemps sur le littoral atlantique de l'Amérique du Nord, même aujourd'hui, pour comprendre ce qui devait subsister, au milieu du siècle dernier, de ces rancunes et de ces préventions séculaires. Un roman, très curieux à cet égard, mais tout à fait oublié, *The Neutral French*, *Les Français Neutres*, c'est-à-dire les Acadiens, paru à Providence (Rhode-Island) en 1841 (et dont nous aurons à nous occuper au cours d'un autre chapitre), (1) nous donne sur l'esprit de la Nouvelle-Angleterre de ce temps des aperçus bien intéressants. L'auteur, Catherine Williams, y éprouve le besoin de s'excuser en ces termes de présenter à ses lecteurs une héroïne française et catholique : « Pauline était pieuse, sincèrement pieuse, et nous ne devons pas nous moquer de ce que la madone et le crucifix ornaient son habitation rustique. Nous avons coutume, en

(1) Voy. plus loin, chap. IV.

songeant au culte de ces gens, de les accuser d'idolâtrie, et le mot catholicisme, par une association d'idées toute naturelle, évoque en nous des images de moines et de nonnes, de cachots et de tortures, d'indulgences et d'absolutions et de toute la « jonglerie » jésuitique pratiquée depuis le temps du premier pape... Les Acadiens au cœur simple ignoraient tout des corruptions de leur église, tout de son esprit persécuteur d'autrefois. Les prêtres catholiques d'Acadie étaient des pasteurs instruits, ou parfois des « anciens » de la paroisse, et il n'existe aucun récit d'excès ou de fautes contre la morale dont ils se seraient rendus coupables, si l'on excepte l'accusation terrible des Anglais, à savoir « qu'ils étaient les instigateurs des atrocités commises par les Indiens » (1)...

Mais Longfellow était fermement décidé à ne pas tenir compte de ces préjugés populaires. Son tempérament et sa générosité native le portaient, au contraire, à s'employer à les redresser. Ses voyages en Europe, et singulièrement ses longs séjours à Paris, sa connaissance approfondie de notre pays et de sa langue, avaient fait de lui un ami très sincère et très compréhensif de la France et des Français.

En 1845, Longfellow avait déjà fait quatre voyages en Europe. C'est en juin 1826 qu'il traversa pour la première fois l'Atlantique. Il n'avait que dix-neuf ans. Après de brillants examens passés à sa sortie de Bowdoin College, il allait se perfectionner dans l'étude du français, de l'espagnol et de l'italien, afin d'être digne, à son retour, d'occuper la chaire qu'on se proposait de créer pour lui à son *Alma Mater*.

Une série d'articles qu'il publia d'abord sous le titre de *The School-Master*, le Maître d'école, dans *The New-England*

(1) Williams (Catherine) : *The Neutral French*. p. 180. Providence, 1841.

Magazine, en 1831, et qu'il inséra ensuite dans *Outre-Mer* en 1835, nous renseignent sur l'état d'esprit de ce jeune voyageur partant à la découverte de l'Ancien Monde, pour satisfaire son désir de mieux connaître l'humanité :

« Je suis le maître d'école du petit village de Sharon... Mon enfance s'est passée dans mon village natal parmi les occupations et les jeux habituels à cet âge. Mais, en grandissant, je me lassai de la monotonie de ma vie. Un esprit inquiet m'incitait à visiter les pays étrangers. Je disais avec le Cosmopolite : « Le monde est comme un livre dont celui qui n'a vu que son propre pays n'a lu qu'une page. » Guidé par ce sentiment, je me fis voyageur. J'ai traversé la France à pied, j'ai fumé ma pipe dans une auberge flamande, vogué à travers la Hollande dans un *trecksuit*, garni ma lampe à minuit dans une université allemande, flâné parmi les paysages classiques de l'Italie, écouté la joyeuse guitare et les gaies castagnettes sur les rives bleues du Guadalquivir (1)... »

Notre jeune enthousiaste débarqua en France au début de juin. La riche Normandie était, à cette saison, dans tout l'éclat de sa beauté printanière. L'impression que son âme de poète ressentit à ce premier contact avec une terre étrangère fut certainement très vive et très durable :

« C'est dans les premiers jours de juin verdoyant que je traversai la belle province de Normandie. Comme la France était le premier pays étranger que je visitais, tout revêtait un air de fraîcheur et de nouveauté qui enchantait mes yeux et tenait mon imagination constamment occupée. La vie était comme un rêve... De tous côtés, les vallées et les collines étaient couvertes d'un moelleux tapis de velours

(1) *New-England Magazine*, juillet 1931.

vert... Je sentais que je me trouvais sur une terre prospère, hospitalière et heureuse (1)... »

Ce premier séjour en Europe se prolongea jusqu'en 1829. Longfellow vécut surtout à Paris, mais il ne quitta pas la France sans avoir fait la connaissance de la province. Il aimait à passer ses vacances à Auteuil, qui était alors, à la lisière du Bois de Boulogne, « le plus délicieux de tous les petits villages qui se pressent aux environs immédiats de la capitale » (2). Il prenait une part enthousiaste à tous les jeux rustiques et toutes les réjouissances des villageois. « Mes vacances étaient autant de petites périodes de gaîté et de bonheur, car les Français ont ce tempérament heureux et « ensoleillé », ce caractère folâtre qui fait de toutes leurs réunions des lieux où règnent la joie et le rire (3)... »

Que notre jeune Puritain se trouvait loin de la triste et sombre austérité de son pays natal ! C'est en France, nul doute, qu'il apprit à comprendre et à goûter les plaisirs innocents du paysan français qu'il saura si bien décrire dans *Evangéline*. Une « fête patronale » à laquelle il assiste, une noce villageoise qui passe sous ses fenêtres, précédée d'un violoneux aveugle, mais exubérant de gaîté, font réfléchir notre étudiant américain, pour qui tout est matière à observation et à réflexion, au point de lui faire réviser entièrement la conception de la vie qu'on lui a inculquée dans sa patrie :

« Je suis, par nature et par principe aussi, l'ami de tous ces amusements innocents qui réconfortent le travailleur dans ses rudes travaux, donnent, si l'on peut dire, un coup d'épaule à la roue de la vie, et aident le pauvre à tirer sa charge de misère... Je suivis le cortège des yeux jusqu'à ce qu'il disparût au tournant de la route... et je ne pus m'em-

(1) *Outre-Mer*, Londres, 1886, p. 22.
(2) *Ibid.*, p. 48.
(3) *Ibid.*, p. 52.

pêcher de penser combien étaient heureux ceux qui pouvaient ainsi vivre ensemble, dans le sein paisible de leur village natal, loin de la misère dorée et des vices pestilentiels des villes (1)... »

Au mois d'octobre 1826, Longfellow visita à pied la vallée de la Loire, d'Orléans à Tours. Il s'arrêta à Blois, à Amboise, à Chenonceaux, et prit un plaisir immense à parcourir le vignoble tourangeau, s'arrêtant à causer avec les vignerons, couchant dans les villages, puis continuant sa route le lendemain, au gré de sa fantaisie. On imagine quelles impressions durables laissèrent dans l'âme sensible du jeune poète américain ces courses joyeuses à travers l'une des plus belles campagnes qui soient au monde. Pouvait-il se douter, alors, qu'il écrirait un jour la douloureuse odyssée d'un groupe de paysans français qui préférèrent l'exil au reniement des traditions que leurs ancêtres avaient puisées sur ce sol même ? Sut-il jamais qu'à Amboise, puis à quelques kilomètres plus au sud, entre Loches et Châtellerault, on avait tenté de donner un nouveau foyer à ce qui subsistait encore des familles de Grand-Pré (2) ?

A la fin d'un hiver « pluvieux et triste », il quitta Paris pour se rendre d'abord à Bordeaux et Bayonnne, puis en Espagne. D'une nature aimable et gaie, parlant le français « comme un Parisien », il sut combattre la fatigue et l'ennui de ce long voyage en conversant avec ses compagnons de route et ses voisins de rencontre dans les auberges. « Les Français, note-t-il dans *Outre-Mer*, sont par excellence des causeurs (3). »

D'Espagne, Longfellow passa ensuite en Italie, puis en Allemagne. Il prit possession de son poste au *Bowdoin College*

(1) *Outre-Mer*, p. 55.
(2) Voy. *Les Exilés acadiens en France au XVIII^e siècle*.
(3) *Outre-Mer*, p. 111.

à l'automne de l'année 1829. Ce premier séjour en Europe avait duré plus de trois ans.

Au début de 1835, Longfellow reçut l'offre de la chaire de langues modernes du *Harvard College* (1), à Cambridge. Après avoir étudié les littératures romanes, il voulut connaître les littératures nordiques. Il s'embarqua une deuxième fois pour l'Europe avec sa femme, en avril 1835. Après un court séjour en Angleterre, le jeune ménage visita successivement la Suède, le Danemark, la Hollande. C'est dans ce dernier pays que Longfellow eut le chagrin de perdre sa compagne, qui mourut à Rotterdam, après une courte maladie, le 29 novembre 1835. Il passa l'hiver suivant à Heidelberg, se passionnant pour la littérature allemande ; puis il visita la Suisse, le Tyrol, et rentra en Amérique en novembre 1836. Un roman sentimental, *Hyperion*, publié en 1839, permet de retracer les pas du poète dans le centre de l'Europe, au cours de ce deuxième voyage d'un an et demi.

Deux fois encore, avant de se mettre à composer *Evangéline*, le professeur de Harvard vint passer ses vacances en Europe, en 1839 et 1842.

Au cours de sa vie, Longfellow refera souvent la traversée de l'Atlantique. Cet attrait que l'Europe n'a cessé d'exercer sur le grand poète américain a contribué à donner à son œuvre un caractère tout particulier. A cet égard, il s'apparente avec Washington Irving (2). Comme lui, Longfellow semble s'être donné pour mission de servir d'agent de liaison entre les deux continents. Mais nous notons, cependant, une différence dans la source de leur intérêt, et qui nous paraît

(1) Le titre de Longfellow à Harvard était : *Smith Professor of the French and Spanish languages and literatures and Professor of Belles-Lettres.*

(2) Washington Irving, le premier des grands écrivains américains (1783-1859), passa plus de vingt ans de sa vie en Europe. Son célèbre *Sketch Book* fut publié en 1819-1820.

essentielle en ce qui concerne *Evangéline* : Irving s'est fait le peintre de la vieille Angleterre ; Longfellow se constitue, pour ses compatriotes, l'interprète du « Continent ». Irving décrit la vie de l'Angleterre rurale, ses châteaux, ses squires, son Christmas ; Longfellow décrit le village d'Auteuil, la diligence normande, la « fête patronale ». Le premier nous convie à partager l'hospitalité du châtelain de Bracebridge Hall ; le second préfère l'auberge du « Lion d'or ». L'un regarde le vieux monde en humoriste ; l'autre, en poète. Mais tous les deux éprouvent le même attendrissement devant d'anciennes formes de vie qui, si différentes qu'elles soient, se rattachent, dans leur fond, à la vie de la Nouvelle-Angleterre, leur propre patrie.

Cette formation européenne, cette vaste culture moderne, ont fait de notre poète, au meilleur sens qu'il est possible de donner à ce terme, « un citoyen du monde », un homme sensible et humain, ont développé en lui cette faculté d'interpréter les âmes les plus différentes, qui est peut-être, au fond, la caractéristique essentielle et vraiment originale de son génie.

Toute son œuvre en témoigne : qu'il parle de l'Allemagne ou de la Norvège, des châteaux du Rhin ou des couvents d'Espagne, qu'il décrive les auberges ou les vignobles de France, aussi bien que les paysages aimés de sa terre natale, Longfellow donne partout l'impression d'être chez lui, non comme un hôte de passage, mais comme un habitant à qui sont familiers les horizons, la vie, les légendes et le parler du lieu. Plus qu'aucun autre auteur américain, il a contribué à répandre parmi ses compatriotes le goût des littératures étrangères, et, dans une mesure appréciable, à élargir chez eux la notion d'humanité. Avant que ses propres poèmes fussent traduits dans les principales langues d'Europe, Longfellow avait lui-même traduit, pour son

propre plaisir et pour le profit de ses étudiants et de ses lecteurs, un nombre considérable de poèmes étrangers : français, espagnols, italiens, allemands, suédois (1). Son intui-

(1) Toute l'œuvre de Longfellow porte la marque de ses voyages en Europe et de sa connaissance des principales langues et littératures européennes Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil sur la table des matières de ses Œuvres complètes.

Avant d'écrire *Evangéline*, et en plus de ses autres œuvres : *Voices of the of Night* (1839), *Ballads and other Poems* (1841), *Poems on Slavery* (1842), *The Waif* (1844), *The Estray* (1847), Longfellow avait déjà publié les principales études ou ouvrages suivants qui montrent éloquemment son activité en tant que « professeur de langues vivantes » :

Novelas Españolas. Brunswick, 1830 ;

Elements of French Grammar, translated from the French of C. F. Lhomond. Boston, 1830 ;

French Exercises. Portland, 1830 ;

Origin and Progress of the French Language, North Am. Rev., avril 1831 ;

The School-Master, The New England Magazine, juillet, septembre 1831 ; avril, juillet, oct. 1832 ; février 1833 ;

History of the Italian language and dialects, The New England Magazine, octobre 1832 ;

Syllabus de la grammaire italienne. Boston, 1832 ;

Cours de langue française. Boston, 1832 ;

Saggi de Novellieri Italiani d'Ogni Secolo. Boston, 1832 ;

Spanish Devotional and Moral Poetry. North Am. Rev., avril 1832 ;

Coplas de Manrique, a translation from the Spanish. Boston, 1833 ;

Spanish language and literature. North Am. Rev., avril 1833 ;

Old English Romances, ibid., octobre 1833 ;

Outre-Mer, a Pilgrimage beyond the Sea, 2 vol. New-York, 1835 ;

The Great Metropolis (article consacré à une récente étude sur Londres), *North. Am. Rev.*, avril 1837 ;

Tegnér's Frithiofs Saga, ibid., juillet 1837 ;

Anglo-Saxon literature, ibid., juillet 1838.

Hyperion, a romance, 2 vol., 1839 ;

The French language in England. ibid , octobre 1840 ;

Life in Sweden. The Boston Book. Boston, 1841 ;

Translations from Jean Paul. Boston Notion, 13 mars 1841 ;

Syllabus of the History of German Literature during the Middle Ages. The Eclectic Review. New-York, 1841 ;

German Writers : Heinrich Heine. Graham's Magazine, mars 1842 ;

The Spanish Student (poème dramatique en trois actes, dont la scène est en Espagne). Cambridge, 1843 ;

The Poets and Poetry of Europe, with Introductions and Biographical notices. Philadelphie, 1845 ;

The Belfry of Bruges, and other Poems, Cambridge, 1845.

tion de poète jointe aux connaissances du professeur faisaient vraiment de lui l'interprète idéal.

Une telle préparation et de telles qualités expliquent tout à la fois la réussite littéraire du poème que nous allons étudier, et l'immense popularité de son héroïne, Evangéline, — incarnation remarquable de l'âme paysanne française, sœur aînée de Maria Chapdelaine.

CHAPITRE IV

Les sources d'Evangéline.

A. — *La légende d'Evangéline et de Gabriel.*

De qui Longfellow tenait-il l'histoire, ou si l'on veut la légende d'*Evangéline* ? En ce qui concerne l'idée même du sujet — la dramatique séparation de deux fiancés acadiens et la quête persévérante de la fiancée — les faits semblent assez nettement établis. Un certain jour de l'année 1845, l'écrivain Nathaniel Hawthorne vint déjeuner chez Longfellow, son ancien condisciple de Bowdoin College, amenant avec lui un de ses amis, le Révérend H. C. Conolly, de Salem, près de Boston. Au cours du repas, le Révérend Conolly rappela qu'il avait essayé plusieurs fois déjà, mais en vain, « de décider Hawthorne à écrire une histoire à propos du bannissement des Acadiens, basée sur la vie d'une jeune Acadienne qui, ayant à ce moment été séparée de celui qu'elle aimait, passa le reste de sa vie à le chercher » (1). A nouveau, Hawthorne objecta que le sujet ne lui semblait guère convenir pour une nouvelle en prose. Longfellow, apparemment enthousiasmé, accepta, avec la permission de son ami, d'essayer de traiter le même sujet sous forme de poème.

Après avoir réfléchi quelques jours et entrevu, sans doute, tout le parti qu'il pourrait en tirer, Longfellow se déclara décidé à entreprendre, sur le thème que son ancien condis-

(1) Kennedy : *H. W. Longfellow*, ouvr. cité, p. 73.

ciple voulait bien lui passer, la composition d'un grand poème (1). Peu après, effectivement, il se mettait au travail. Plus tard, devant le succès de son œuvre, Longfellow ne manquera pas d'exprimer sa reconnaissance à Hawthorne : « Je vous remercie encore bien plus pour m'avoir cédé cette légende d'Acadie, lui écrira-t il. C'est à vous que je dois entièrement ce succès. Vous avez de bonne grâce renoncé au plaisir d'écrire une histoire en prose que beaucoup de gens auraient prise pour de la poésie, et m'avez ainsi permis d'écrire un poème que beaucoup prennent pour de la prose (2)... »

On ne peut évidemment que se répandre en conjectures sur les raisons de l'enthousiasme spontané de Longfellow à l'idée d'écrire l'histoire des malheureux amants acadiens. Il en est, toutefois, qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit. Tout d'abord, il venait de se remarier et il était éperdument amoureux de sa nouvelle femme. La première Mrs. Longfellow était morte en 1835, à Rotterdam, lors du deuxième voyage d'études du poète en Europe. L'année suivante, Longfellow avait fait la connaissance, en Suisse, d'une toute jeune et très jolie Américaine de Boston, Miss Fanny Elizabeth Appleton, dont il eut l'audace de mentionner les charmes — et l'indifférence — dans *Hyperion* (3), sous le pseudonyme de Mary Ashburton, et qu'il finit par épouser en juillet 1843 (4) Tant de constance amoureuse le mettait évidemment mieux à même d'apprécier la persévérance de la jeune Acadienne dont lui avait parlé Conolly... D'autre part, ce qu'on lui racontait des vertus patriarcales des

(1) Cf. Fields (James Thomas) : *Yesterdays with Authors*, p. 64. Londres, 1870 ;

(2) *The Works of Longfellow*, édit. Routledge, Introduction, vol. I, p. 12. Londres, 1886.

(3) *Hyperion, a romance*, 2 vol. New-York, 1839.

(4) La deuxième femme de Longfellow devait périr, brûlée vive, en 1861, dans un tragique accident domestique.

Acadiens pourrait lui donner l'occasion de développer, sous une forme poétique, des idées chères déjà esquissées dans *Outre-Mer* (1) ou de petites pièces comme *Le Forgeron du village*. Enfin, plusieurs souvenirs littéraires purent l'inviter à reprendre, sous une forme plus neuve et tout à fait américaine, ce thème si souvent traité des amants séparés au bord du bonheur. Tout occupé à ce moment de littérature allemande et suédoise, il dut songer à la gloire qu'avait apportée à Gœthe son *Hermann et Dorothée*, à Tegnér son *Frithiof* (2) et rêver de doter, à son tour, la littérature de son pays du chef-d'œuvre original que chacun attendait.

Un paragraphe tiré des papiers de Hawthorne nous indique brièvement quelle était cette anecdote contée aux deux écrivains par le Révérend Conolly : « H. L. C... a appris d'une Canadienne française l'histoire suivante d'un couple de jeunes amoureux d'Acadie. Le jour de leur mariage, tous les hommes de la province reçurent l'ordre de s'assembler dans l'église pour entendre lecture d'une proclamation. Une fois assemblés, ils furent tous faits prisonniers, puis embarqués et dispersés dans toute la Nouvelle-Angleterre. Parmi eux se trouvait le nouveau marié. Son épouse partit à sa recherche, erra à travers la Nouvelle-Angleterre toute sa vie, et, finalement, devenue vieille, le retrouva sur son lit de mort. Sa douleur fut si grande qu'elle en mourut elle aussi (3). »

Comme on le voit le texte est maigre, et il est difficile de savoir ce que Longfellow a modifié au juste du canevas qu'il

(1) Voy. plus haut, p. 63-64.

(2) De ce dernier poème, Longfellow avait publié de copieux extraits, en 1837, dans *The North American Review*, et certains même pensent qu'il s'en est inspiré dans *Evangéline*. Enfin, il venait de traduire et de publier, quelque temps auparavant, le fameux *Souper des Enfants du Seigneur*, également de Tegnér.

(3) Hawthorne : *American Note-Books*, t. I, p. 203 Boston. 1868.

tenait de la bouche du Révérend Conolly. On peut noter dès maintenant, toutefois, d'après la rédaction de Hawthorne, que dans l'idée de Conolly il s'agissait bien de raconter, dans son ensemble, la tragédie de l'expulsion des Acadiens, en brodant sur ce fond une histoire d'amour. C'est exactement ce que fit Longfellow dans *Evangéline*. Toute la première partie du poème est effectivement basée sur des données historiques. Dans la deuxième partie même, où le poète laisse cependant le champ plus libre à son imagination, l'odyssée de son héroïne symbolise encore d'une manière émouvante et poétique les souffrances indicibles des malheureux exilés après la déportation, la volonté ardente pour chaque famille et chaque paroisse de l'ancienne Acadie de regrouper ses membres dispersés.

Et c'est pourquoi nous pensons qu'en aucun cas le poème d'*Evangéline* ne peut être séparé de l'histoire *vraie*. Certes les erreurs y sont nombreuses ; mais elles ne portent que sur des points de détails, et de toute façon, le lecteur le plus exigeant ne saurait s'attendre à trouver, dans un poème, la rigoureuse précision de la science historique — à plus forte raison dans un poème touchant des faits si controversés ! Dans l'ensemble, il est indéniable que Longfellow a su envelopper les aventures d'Evangéline et de Gabriel dans une atmosphère véritablement « acadienne ». Or, son intuition de poète, si vive fût-elle, ne pouvait suffire à le guider.

Pour recréer cette atmosphère, le professeur de Harvard, consciencieux jusqu'au scrupule, s'est si bien renseigné que tout ou à peu près tout dans son récit peut paraître vraisemblable.

D'ailleurs, l'anecdote du Révérend Conolly pouvait fort bien avoir un fondement historique. Il la tenait lui-même d'une de ses paroissiennes, Mrs. George Haliburton, à qui l'avait contée, dit-on, une vieille Acadienne réfugiée à Bos-

ton. Les Acadiens déportés en Nouvelle-Angleterre avaient été très nombreux (1) et il est tout à fait normal qu'une personne vivant à Boston, vers 1840, ait pu entendre d'un ou plusieurs témoins oculaires des anecdotes vécues du « Grand Dérangement » (2).

Au reste, cette Mrs. George Haliburton avait des raisons toutes particulières de s'intéresser aux Acadiens, puisqu'un de ses neveux, alors célèbre en Amérique du Nord, avait naguère écrit leur histoire et représenté leurs descendants au Parlement d'Halifax : nous voulons parler du juge Thomas Chandler Haliburton, plus connu en Nouvelle-Angleterre et en Nouvelle-Ecosse sous le nom de Sam Slick (3).

(1) En août 1763, 1.019 Acadiens exilés rassemblés à Boston demandèrent à être rapatriés en France, comme l'avaient été leurs compatriotes emmenés prisonniers en Angleterre. Voy. : *Les Exilés acadiens en France au XVIII*e *siècle*, chap. II.

(2) C'est le nom que donnent les Acadiens à l'expulsion de leurs ancêtres et aux tribulations qui en furent la conséquence.

(3) Thomas Chandler Haliburton naquit à Windsor (Nouvelle-Ecosse), le 17 décembre 1796. Il fréquenta l' « école de grammaire » de cette ville, puis la petite université de King's College. Il fut reçu avocat en 1820, et se fit élire au Parlement d'Halifax pour le comté d'Annapolis (l'ancien Port-Royal des Français), en 1826. Nommé magistrat en 1829, il devint par la suite (en 1841) juge à la Cour suprême de Nouvelle-Ecosse. En 1856, Haliburton démissionna et se retira en Angleterre. L'université d'Oxford lui conféra le titre de docteur *honoris causa* en 1858, et l'année suivante, il entra au Parlement britannique pour le comté de Launceston. Haliburton mourut à Isleworth, sur la Tamise, le 27 août 1865.

Parmi ses principaux ouvrages nous citerons :

Historical and Statistical Account of Nova Scotia (1829) ; *The Clock-Maker* (1835-1836) ; *The Bubbles of Canada* (1838) ; *The Letter-bag of the Great Western, or Life in a Steamer* (1839) ; *The Attaché (Sam Slick)* (1843-1844) ; *The Old Judge, or Life in a Colony* (1849) ; *Rule and Misrule in Canada* (1851) ; *Sam Slick's Wise Saws* (1853) ; *Nature and Human Nature* (1855) ; *The Season Ticket* (1858-1859).

Thomas Chandler Haliburton est surtout célèbre en Amérique sous le nom d'un de ses personnages : l'humoriste Sam Slick, horloger.

Bien qu'Haliburton ne soit pas un écrivain sans talent, sa très grande et durable popularité dans les anciennes colonies de langue anglaise de la côte atlantique n'a pas traversé l'Océan. C'était, dit un de ses biographes, « un philosophe épicurien sur lequel s'était exercé pour le mieux

Le Révérend Conolly devait donc être vraisemblablement très documenté sur l'affaire acadienne. Mais Longfellow lui-même ne pouvait manquer d'être au courant (du moins en gros) des principaux faits de l'Expulsion. Au vrai, il n'est

l'influence du christianisme, et pour le pire la pratique de la politique ». C'était un ultra-conservateur, et, en toutes occasions, un fervent et loyal ami de l'Angleterre. Mais cette attitude d'esprit ne l'empêchait pas de reconnaître, et, le cas échéant, de critiquer les abus et les torts du gouvernement colonial, comme ceux du gouvernement de la métropole. Ainsi, il met des mots touchants dans la bouche d'un pauvre Indien défendant son droit de couper des arbres dans la forêt vierge. Il fut quelque temps député d'un district de la Nouvelle-Ecosse où vivaient de nombreux Acadiens, qu'il ne manqua jamais de défendre à l'occasion. Le chapitre qu'il consacra à la tragédie de 1755 dans son Histoire de la Nouvelle-Ecosse fut considéré, à bon droit, comme une courageuse réhabilitation des Acadiens, hypocritement chargés de toutes sortes de méfaits par l'administration coloniale. Haliburton était l'ami du célèbre abbé Sigogne, curé de Sainte-Marie, le sauveur des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse ; il fut le premier à demander, lui conservateur et protestant, le droit pour les catholiques de la colonie de pouvoir prétendre aux fonctions électives. En matière religieuse, il ne se fait pas faute, dans ses ouvrages, de railler le « cant » et l'hypocrisie des puritains, alors nombreux autour de lui. Il raille la vanité des Américains, leur tendance à penser que tout se vend ou s'achète, les accuse d'être des *image-worshippers*, des adorateurs de l'« image de l'or » et de l'« image américaine » ; mais il les considère néanmoins comme appartenant à la même grande et glorieuse famille anglo-saxonne, puisqu'ils sont de la même race, parlent la même langue et pratiquent la même religion. « We ought to draw closer than we do », fait-il dire à son horloger humoriste et philosophe, Sam Slick ; « it is authors of silly books, editors of silly papers, and demagogues of silly parties that help to estrange us. I wish there was a gibbet high enough and strong enough to hang up all these enemies of mankind. »

Aussi bien, malgré ses imperfections et notamment malgré les critiques dont son chapitre fameux sur le bannissement des Acadiens et les causes qui l'ont motivé a été l'objet, surtout après la publication d'*Evangéline* (où les fanatiques ont reconnu aussitôt l'influence conciliatrice d'Haliburton), le *Compte rendu historique et statistique de la Nouvelle-Ecosse* demeure encore, après un siècle, un ouvrage toujours populaire et digne d'être consulté.

Cf. Chittick V. L. O. : *Th. C. Haliburton*. New-York, Columbia University Press, 1924.

Crofton Francis Blake : *Th. C. Haliburton, the man and the writer*. Windsor, 1889 ;

Logan (J. D.) and French (D. G.), *Highways of Canadian Literature*. Toronto, 1924, ch. IV, « Thomas Chandler Haliburton. »

pas impossible, qu'aimant à parler français avec des gens de toute condition, il n'ait cherché à s'informer auprès de quelque vieillard acadien.

B. — *Le journal intime de Longfellow.*

Un autre document nous renseigne encore sur la naissance d'*Evangéline* : c'est le journal intime de l'auteur (1). En donnant, dès maintenant, les principaux passages de ce journal se rapportant au poème, nous voudrions montrer que la lenteur même avec laquelle celui-ci fut écrit indique clairement le souci de documentation du poète Cette documentation est, pour la majeure partie, de seconde main et livresque, mais elle est néanmoins suffisante pour guider et soutenir, dans la composition de son premier poème de longue haleine, un poète surtout habitué, jusque-là, à traduire les grands maîtres étrangers, plus porté par nature à raconter ou à décrire qu'à laisser sa muse se répandre en strophes passionnées, plus apte, en un mot, à interpréter qu'à imaginer. Les réflexions du journal nous donnent littéralement l'impression d'un professeur absorbé par ses travaux professionnels, rédigeant patiemment, au cours de loisirs irréguliers et rares, quelque docte ouvrage, mais assez peu celle d'un poète écrivant d'un seul jet, sous la dictée d'une muse impérieuse (2).

28 novembre 1845. — Commencé pour de bon « Gabrielle »,

(1) Le Journal intime du poète a été publié par son frère, le Révérend Samuel Longfellow, dans *Life of Henry Wadsworth Longfellow with extracts from his Journal and Correspondence*, Boston, 1891, vol. II.

(2) Voy., par exemple, ce qu'écrit Longfellow dans son journal le 2 février 1847.

mon « idylle » en hexamètres. Mon intention est de ne pas laisser un seul jour s'écouler sans y ajouter quelque chose, ne fût-ce qu'un seul vers. F... (1) et Sumner n'ont pas confiance en ce mètre. Pour moi, il me semble être le seul qui puisse convenir à un poème de ce genre.

7 décembre. — Je ne sais quel nom donner, non pas à mon nouveau-né, mais à mon nouveau poème. Sera-ce *Gabrielle, Célestine* ou *Evangéline* ?

8 janvier 1846. — J'essaie, mais en vain, hélas ! de travailler à *Evangéline.* Suis sans cesse dérangé, au point que j'ai envie de fuir au désert pendant quelque temps.

12 janvier. — Les vacances approchent. J'espère qu'*Evangéline* sera très avancée d'ici la rentrée. J'en ai déjà écrit deux chants, ce qui n'est pas un mauvais commencement.

5 avril. — Après un mois d'interruption, je me suis remis à *Evangéline, la sœur de Pitié.* J'espère maintenant continuer jusqu'à la fin, sans arrêt.

29 avril. — J'ai feuilleté le *Recueil des Cantiques à l'usage des Missions*, etc. Québec, 1883. Livre curieux où les cantiques spirituels les plus fervents se chantent sur des mélodies connues ou des airs de danse. Ainsi : *la Mort du Juste* sur l'air de : *On dit que nos parents sont autant de Centaures*; *Pieux sentiments envers Jésus-Christ* sur l'air des *Folies d'Espagne.* D'autres airs sont : *Le Carillon de Dunkerque, Charmante Gabrielle, Tous les Bourgeois de Chartres...*

20 mai — Essayé de travailler à *Evangéline.* Impossible. Y ai renoncé...

9 juillet. — Jours affairés, mais jours d'oisiveté ; jours qui ne laissent aucune trace en poésie : mon *Evangéline*, longtemps négligée et pourtant tendrement aimée, n'avance

(1) Son ami Fulton, l'auteur de plusieurs articles sur ses œuvres parus dans *The North American Review.*

pas. Les soucis de ce monde étouffent la bonne semence. Mais ces pierres doivent être arrachées.

11 octobre. — Je suis désespéré de voir le temps fuir si vite et de sentir l'impossibilité absolue de s'attacher à quoi que ce soit de permanent. Toutes mes heures, tous mes jours sont pris par des choses périssables. L'Université me prend la moitié de mon temps, et les gens, avec leurs lettres interminables, leurs poèmes, leurs requêtes et leurs exigences, prennent le reste. C'est à peine si j'ai un moment pour penser à mes propres écrits, et l'on me dérobe quelques-unes des plus belles années de ma vie. On ne peut aller plus loin dans la sottise, et si je connaissais, dans quelque pays lointain, un homme faisant ce que je fais ici, je dirais qu'il est fou.

12 novembre. — Je voudrais pouvoir travailler sérieusement à *Evangéline*. Mais il suffit que j'escompte un jour de liberté pour que quelque chose d'inattendu arrive et m'en prive.

Le 17 novembre. — Ce matin, en m'habillant, je me suis dit : aujourd'hui au moins, je vais travailler à *Evangéline*. Mais je n'avais pas plutôt déjeuné qu'une lettre est arrivée, à laquelle il me fallut répondre tout de suite... Et maintenant il est onze heures passées, et le soleil arrive avec tant d'éclat sur mon bureau et mes papiers que je ne peux plus écrire.

3 décembre. — Dans la soirée, F. a lu *l'Expédition dans les Montagnes Rocheuses*, de Fremont ; extrêmement intéressant et captivant. Quelle vie sauvage, et quelle existence neuve ! Mais aussi que de privations !

5 décembre. — Fremont a vivement frappé mon imagination ; et j'espère qu'il pourra en sortir quelque chose.

10 décembre. — Au lit avec un rhume. Ai broyé du noir toute la journée. Ai fait un effort cependant et commencé la deuxième partie d'*Evangéline*. J'ai été toute la journée

d'humeur assez noire pour lui donner cette couleur sombre qui convient au thème.

Le 15. — Ne suis pas sorti ; ai travaillé un peu à *Evangéline* ; fait le plan de la deuxième partie, qui m'emballe — si je puis seulement lui donner le ton et l'expression voulue. Des matériaux pour cette partie, il y en a en surabondance. La difficulté est de choisir et de donner l'unité à la variété.

Le 17. — Fini ce matin et recopié le premier chant de la deuxième partie d'*Evangéline*. Les parties de ce poème que j'écris dans la matinée, je les écris presque toujours debout, à mon bureau, ici (près de la fenêtre), de manière à ne pas avoir besoin de recopier. Ce que j'écris à d'autres moments, je le griffonne au crayon sur mon genou dans l'obscurité, et il faut le recopier ensuite. J'aime beaucoup cette manière d'écrire avec un crayon et un sous-main ; je puis ainsi m'asseoir près du feu et je ne me fatigue pas les yeux.

Je vois qu'on annonce un *diorama* du Mississipi. Voilà qui vient fort à propos. Le fleuve vient à moi, au lieu que j'aille au fleuve : et comme il doit couler à travers les pages de mon poème, je considère cette coïncidence comme une bénédiction particulière.

Le 19. — Suis allé voir le *diorama* mobile du Mississipi, de Banvard. On a l'impression de descendre le grand fleuve et l'on voit les bateaux, les bancs de sable couronnés de cotonniers, et les *bayous* au clair de lune. Trois milles de toile et beaucoup de mérite.

Le 29. — Je comptais travailler beaucoup à mon poème aujourd'hui et je n'ai rien fait. J'ai passé toute ma matinée à écrire des lettres et à envoyer mes cadeaux de nouvel an.

7 janvier 1847. — Suis allé à la Bibliothèque et ai rapporté les *Annales de Philadelphie,* de Watson ; la *Collection historique de Pensylvanie*, ainsi que la *Description géographique de la Louisiane*, de Darby. Ces livres me viendront en aide pour la deuxième partie d'*Evangéline*, du moins en

ce qui concerne les faits et la couleur locale. Quant à la forme et à la poésie, il faut que je les tire de mon propre cerveau.

Le 12. — Dans la soirée, lu *Le Livre de ma cabane*, de Sealsfied, une description du Texas et d'un homme perdu dans la Prairie de Saint-Yacinthe.

Le 14. — Terminé le dernier chant d'*Evangéline*. Mais le poème n'est pas fini. Il y a encore trois chants intermédiaires à écrire.

Le 18. — Billings est venu entendre quelques passages d'*Evangéline*, avant de faire des projets. A mesure que je lisais, je me sentais découragé. Hélas ! comme il est difficile de produire quelque chose de bon ! Aujourd'hui, je ne vois rien que les défauts de mon ouvrage. J'espère que les critiques n'en trouveront pas autant que moi. Mais en avant ! le poème, comme l'amour, doit avancer ou mourir !

Le 22. — Travaillé à *Evangéline* ; puis une couple d'heures de promenade. Après dîner, une autre couple d'heures. Passé la soirée au *Whist Club*.

Le 23. — F. a lu notre auteur favori : Sealsfield. Les descriptions du Sud-Ouest sont très frappantes. Le bal des Créoles est tout à fait vivant, et le passage à travers un marais de cyprès terrible...

Le 24. — Dans la soirée, lu dans Sealsfield la description des Attakapas.

Le 26. — Terminé le deuxième chant de la deuxième partie d'*Evangéline*. J'ai ensuite essayé d'en écrire un passage en pentamètres anglais rimés ordinaires. C'est le chant de l'oiseau moqueur :

> Upon a spray that overhung the stream,
> The mocking-bird, awaking from his dream,
> Poured such delirious music from his throat
> That all the air seemed listening to his note.

Plaintive at first the song began, and slow ;
It breathed of sadness, and of pain and woe ;
Then gathering all his notes, abroad he flung
The multitudinous music from his tongue, —
As, after showers, a sudden gust again
Upon the leaves shakes down the rattling rain. »

Le 1er février. — Pendant la journée travaillé activement, et avec plaisir, à *Evangéline*, — troisième chant de la deuxième partie. Le poème est presque fini.

Le 2. — Tiens un rhume qui m'enveloppe comme une cagoule de moine. Je suis convaincu que c'est souvent par pure paresse qu'un poète s'abstient d'écrire, sous prétexte qu'il n'est pas « en train ». Tant qu'il n'a pas commencé, il lui est bien difficile de savoir s'il est « en train » ou non. C'est la répugnance au travail manuel d'écrire ses pensées ; peut-être aussi la répugnance au travail mental de les mettre en ordre comme il convient.

Le 17. — Trouve le sol couvert de neige, à mon grand regret ; car ce qui vient en neige s'en va en boue. Viens d'écrire une description des « prairies » pour *Evangéline*.

Le 18. — Feuilleté *Premières Missions jésuites en Amérique du Nord*, de Kipp ; livre curieux et très intéressant.

Le 23. — *Evangéline* est presque terminée. Je l'achèverai cette semaine en même temps que ma quarantième année.

Le 27. — *Evangéline* est terminée. J'en ai écrit les derniers vers ce matin.

Le 28. — Aujourd'hui, dernier jour de février. Je suis allé au service en pataugeant dans la neige et dans l'eau jusqu'à la cheville. Le reste de la journée, suis resté au chaud, à part une promenade sur la place. Quand arriva le soir, le poème et mon crayon me manquèrent véritablement.

Le 6 mars. — Belle matinée de printemps. J'ai commencé

à revoir et à corriger *Evangéline* pour l'impression. Ai revu soigneusement le premier chant.

le 31 mars. — L'imprimeur m'a envoyé les premières pages d'*Evangéline.*

3 avril. — J'ai les épreuves du premier chant d'*Evangéline.* Quelques vers ont besoin d'être refondus ; il y a des clous à enfoncer et à river. Dans l'ensemble, je suis assez satisfait, Fields est venu dans l'après-midi. Je lui ai parlé du poème, et il veut le publier.

Le 4. — Sumner et Felton sont venus prendre le thé et nous avons parlé d'*Evangéline.* Je crois que Sumner n'est pas encore rassuré ; il voudrait que je laisse le poème dormir pendant six mois.

Le 9. — Les épreuves d'*Evangéline* toutes « tatouées » des marques de Folsom (1). Comme il est sévère ! mais tant mieux.

26 mai. — Corrigé des épreuves d'*Evangéline.*

2 octobre. — Pourquoi Ticknor ne publie-t-il pas *Evangéline* ? Je vais en ville pour lui poser cette question. Et sa réponse fut qu'il allait le faire sans délai.

30 octobre 1847. Evangéline publiée.

8 novembre 1847. — *Evangéline* se comporte bravement. J'ai reçu des éloges plus vifs et plus chaleureux que pour tout autre de mes ouvrages précédents. Le public goûte davantage les hexamètres que je ne pouvais l'imaginer. Je suis plus heureux que jamais d'avoir choisi ce mètre pour mon poème.

Le journal nous fournit donc très exactement l'ordre dans lequel le poème a été rédigé et le temps qu'a consacré le poète à chaque partie, et même à chaque chant. Le tableau récapitulatif suivant ne sera pas sans intérêt :

(1) Son ami, chef prote à l'imprimerie de l'Université Harvard.

1re Partie : un an et 15 jours.

Chants I et II : du 28 novembre 1845 au 12 janvier 1846 (description de l'Acadie et de la vie des Acadiens) : un mois et demi.

Chants III, IV et V : du 12 janvier au 10 décembre 1846 (arrestation et bannissement des Acadiens) : 11 mois.

2e Partie : 2 mois et demi.

Chant I (Réflexions) : du 10 au 17 décembre 1846 : une semaine.

Chant V (à Philadelphie) du 17 décembre 1846 au 14 janvier 1847 : une semaine.

Chant II (le Mississipi) : du 15 au 26 janvier 1847 : une semaine et demie.

Chant III (chez Basile, en Louisiane) : du 26 janvier au 1er février : une semaine.

Chant IV (dans l'Ouest) : du 1er au 27 février 1847 : un mois.

Publication du poème : 30 octobre 1847.

C. — *Les sources connues d'Evangéline.*

Mais, outre qu'ils nous renseignent sur la manière dont fut composé le poème d'*Evangéline*, ces passages du *Journal* intime de Longfellow nous indiquent aussi un certain nombre des ouvrages que l'auteur dut lire pour se documenter.

Le poète, en effet, n'y fait pas mystère, par exemple, de son ignorance des lieux qu'il décrit. Les critiques n'ont donc pas manqué de rechercher à quelles sources Longfellow avait puisé les éléments de ses descriptions et de ses récits.

En Europe, la recherche des sources d'*Evangéline* a fait l'objet de deux bonnes études bibliographiques et nous nous contenterons d'enregistrer ce qu'elles apportent de précis. La première de ces études est celle d'un Allemand, Sieper : *Studien zu Longfellows Evangeline*, parue en 1901-1902 dans

la revue *Die Neueren Sprachen* (1) ; la seconde, qui date de 1913, est l'œuvre d'un Canadien-français, M. Paul Morin, auteur d'une thèse pour l'Université de Paris, intitulée : *Les Sources de l'œuvre de Henry Wadsworth Longfellow* (2). M. Morin reproduit, en les complétant (en ce qui concerne *Evangéline*) les données de Sieper. Plus récemment encore, un article paru, en 1916, dans les Bulletins de la « Modern Language Association of America » (3), a ajouté à la bibliographie donnée par M. Morin trois autres ouvrages où l'auteur d'*Evangéline* paraît bien, en effet, avoir puisé nombre de renseignements et de données géographiques pour la rédaction de sa deuxième partie.

Longfellow s'est-il astreint à lire tous ces nombreux volumes signalés par les uns et les autres comme des sources possibles ou certaines d'*Evangéline* ? Cela est peu probable, car malgré son souci d'information exacte, le poète n'avait aucunement l'intention d'écrire un « guide » ou une « compilation historique » en vers ! Ce qui est sûr, cependant, c'est que des traces de nombreux emprunts faits à plusieurs de ces livres sont visibles tout au long du poème.

En écrivant *Evangéline*, Longfellow est donc loin d'avoir lâché la bride à son imagination. *Evangéline* est tout le contraire d'une œuvre de plein jet : le canevas historique,

(1) Sieper (Dr. E.) : « Studien zu Longfellows Evangeline », dans : *Die Neueren Sprachen, Marburg in Hessen*, vol. IX, 1901-1902, I, 13 ; II, 147 ; III, 193 ; IV, 271 ; V, 687.

(2) Morin (Paul) : *Les Sources de l'œuvre de Henry Wadsworth Longfellow*. Paris, 1913.

(3) Hill (Murray Gardner) : « Some of Longfellow's sources for the second part of *Evangeline* » dans *Publications of the Modern Language Association of America*, Cambridge (Mass.), New Series, 1916, vol. XXIV, 2.

Les trois ouvrages en question sont :

Fremont : *Expedition to the Rocky Mountains*, 1845 ;

Sealsfield : *Life in the New World*. 1844 ;

Kipp : *Early Jesuit Missions in North America*, 1847.

les descriptions géographiques, les légendes indiennes, les itinéraires même suivis par l'héroïne, et nombre d'autres éléments du développement, n'ont, dans leur ensemble, rien d'*inventé*. Il est constant qu'on en retrouve la source directe ou indirecte dans les ouvrages dont, à titre d'indication, nous donnons ci-dessous la liste.

On ne manquera pas de remarquer que le plus grand nombre de ces ouvrages portés comme *sources certaines* concernent, avant tout, la deuxième partie du poème. Longfellow l'a d'ailleurs, comme on l'a vu, consigné dans son *Journal* : « Des matériaux pour cette partie (la deuxième), il y en a en surabondance. » Il est entièrement muet, par contre, en ce qui concerne la première partie. Nous ne trouvons, dans son *Journal*, aucune indication bibliographique, à part cette insignifiante mention d'un *Recueil de cantiques* où il a pris effectivement quelques titres et la matière d'un vers :

« Tous les Bourgeois de Chartres » *and* « Le Carillon de Dunkerque » (1).

Nous verrons, cependant, que, là encore, il n'a guère *inventé*. Voici, d'après les auteurs que nous venons de citer, la liste des ouvrages où Longfellow a pu se documenter :

A. — Sources a peu près certaines.

Sur la géographie de l'Acadie, les mœurs des Acadiens et leur bannissement en 1755 :

Haliburton (Thomas Chandler) : *An historical and statistical Account of Nova Scotia*. Halifax, 1829, 2 vols.

Sur le Mississipi, les bayous, la Louisiane, les Prairies de l'Ouest, etc. :

Darby (William) : *A Geographical Description of the state of Louisiana*, Philadelphie, 1816 ;

(1) *Evangéline*, v. 413.

Fremont (J. C.) : *Report of the Exploring Expedition to the Rocky Moutains in the Year 1843-44*, 1845 ;

Schoolcraft (Henry Rowe) : *Narrative Journal of Travels from Detroit Northwest through the great chain of American lakes, to the sources of the Mississipi River*. Albany, 1821 ;

— *Travels in the central portions of the Mississipi Valley*, New-York, 1825 ;

— *Narrative of an expedition through the upper Mississipi to Itasca Lake*. New York, 1834 ;

— *Oneóta, or characteristics of the red race of America*. New-York et Londres, 1845 ;

— *Scenes and adventures in the Ozark mountains, A. D. 1818-1819, from the original notes and journal* ;

Sealsfield (Charles) : *Life in the New World ; or Sketches of American Society*. Translated from the German by G. C. Hebbe and J. Mackey, 1844.

Sur la Pensylvanie et Philadelphie :

Watson (John F) : *Annals of Philadelphia* : Philadelphie et New-York, 1830 ;

— *Historic Tales of Olden Times, concerning the early settlement of Philadelphia and Pennsylvania*. Philadelphie, 1833 ;

Historical Collections of the state of Pennsylvania, Sherman Day, Philadelphie, 1843 ;

Carey (Mathew) : *A short account of the malignant fever, lately prevalent in Philadelphia*, 1793.

Sur les Indiens :

Schoolcraft (H. R.), *Oneóta*, ouvr. cité.

— *Algic Researches, comprising Inquiries respecting the mental characteristics of the North American Indian, First Series, Indian Tales and Legends*. New-York, 1839, 2 vol. ;

Catlin (George) : *Letters and Notes on the manners, customs and conditions of the North American Indians*. Londres, 1841, 2 vol.

Sur les traditions populaires, etc. :

Wright (T.) : *Essays on subjects connected with the literature, popular superstitions, and history of England, in the Middle Ages*. Londres. 1846 ;

Recueil de Cantiques à l'usage des Missions, Retraites et Catéchismes. Québec, 1820.

Sur les missions :

Kipp (W. I) : *The Early Jesuit Missions in North America*, 1847.

B. — Ouvrages que l'auteur aurait pu consulter.

Sur l'Acadie et les Acadiens :

Champlain (Samuel) : *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain de Brouage, fait en la Nouvelle France*, Paris, 1603, 1604 ;

— *Les voyages du sieur de Champlain, ou Journal très fidèle des observations faites ès descouvertures de la Nouvelle France.* Paris, 1613 ;

— *Voyages et Descouvertures faites en la Nouvelle France depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, par le sieur de Champlain, Paris, 1620, 1627 ;

— *Les Voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada, faits par le Sieur de Champlain, et toutes les découvertes qu'il a faites en ce pays depuis l'an 1603 jusques en l'an 1629.* Paris, 1632. (Il se peut aussi que Longfellow ait plutôt connu une récente édition de ce grand ouvrage, en 2 vol. in-8°. Paris, 1830.)

Denys (Nicolas) : *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale, avec l'histoire naturelle du païs.* Paris, 1672, 2 vol. ;

Lescarbot (Marc) : *Histoire de la Nouvelle France*, 1612 ;

Dièreville : *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie.* Amsterdam, 1710 ;

L'Isle-Dieu (Abbé de) : *Description de l'Acadie, avec le nom des paroisses et le nombre des habitants*, 1753 ;

Raynal (abbé) : *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, 10 vol. La Haye, 1774, vol. VI, livre XVII, chap. XXXVIII ;

Moreau : *Histoire de l'Acadie Françoise de 1598 à 1755* (chap. XXIII) ;

Hutchinson (Thomas) : *The History of the Province of Massachusetts Bay (1628-1750).* Boston, 1746-1767, 2 vol. ;

Hutchinson (J.) : *Hutchinson Papers*, 1792 ;

— *A collection of original papers relative to the history of the province of Massachusetts Bay*, 1769 ;

Minot (G. R.) : *Continuation of the History of the Province of Massachusetts Bay from 1748.* Boston, 1798-1803, 2 vol. ;

Belknap (Jeremy) : *American Biography.* Boston, 1794-1798, 2 vol. ;

— *Biographies of the early discoverers of America*, Library of American History, 1839, vol. I.

Sur le Mississipi, les bayous et la Louisiane :

Hennepin (Louis) : *Nouveau voyage dans un pays plus grand que l'Europe depuis 1679 jusqu'en 1681.* Utrecht, 1681 ;

— *Description de la Louisiane.* Paris, 1683 ;

La Hontan (baron) : *Voyage dans l'Amérique septentrionale.* La Haye, 1702-1709, et Amsterdam, 1705-1749 ;

Tonti : *Relations de la Louisiane et du fleuve Mississipi.* Amsterdam, 1720 ;

Charlevoix : *Histoire et Description générale de la Nouvelle France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale, par le Père de Charlevoix,* 1744, 3 vol in-4° ; aussi 6 vol. in-12 ;

Le Page du Pratz : *Histoire de la Louisiane,* 1758 ;

Hutchins (Th.) : *An historical narrative and topographical description of Louisiana and West Florida.* Philadelphie, 1784 ;

Chateaubriand : *Voyage en Amérique,* 1826 ;

Pike (Z. M.) : *An Account of a voyage up the Mississipi River from Saint-Louis to its source.* Washington (?), 1806 (?) ;

— *An Account of expeditions to the sources of the Mississipi.* Philadelphie, 1810 ;

— *Exploratory travels through the Western Territories of North America.* Londres, 1811 ;

— *Voyage au Nouveau-Mexique* (traduit de l'anglais par M. Breton). Paris, 1811 ;

Barbé-Marbais (F.) : *Histoire de la Louisiane,* Paris, 1829.

Gayarré (Ch.) *Histoire de la Louisiane.* Nouvelle-Orléans, 1846, 2 vol. (t. II, 127-131).

Sur les Indiens :

Imlay (G.) : *A topographical description of the Western Territory of North America,* New-York, 1792, 1793 ; Londres, 1797, 2 vol.

Sur les superstitions des paysans français :

Pluquet (Frédéric) : *Contes populaires.* Rouen, 1834.

Par un souci de clarté qu'on nous pardonnera, nous allons passer d'abord en revue ce que nous savons des principales sources de la deuxième partie d'*Evangéline.* C'est une partie surtout descriptive où l'imagination du poète pouvait plus facilement se donner carrière, et, de fait, le *Journal* nous a appris que ces 734 vers ont été rédigés en deux mois et demi seulement (du 10 décembre 1846 au 27 février 1847), alors que les 665 vers de la première

partie ont exigé douze mois et demi — du 28 novembre 1845 au 10 décembre 1847.

Une source des plus importantes (et en même temps des moins banales) de cette deuxième partie nous est révélée par le *Journal* en des termes qui ne manquent pas de saveur :

« *17 décembre 1846.* — Je vois qu'on annonce un *diorama* du Mississipi. Ceci vient fort à propos. Le fleuve vient à moi au lieu que j'aille au fleuve, et, comme il doit couler à travers les pages du poème, je considère ceci comme une bénédiction toute particulière...

« *Le 19.* — Suis allé voir le diorama mobile du Mississipi, de Banvard. On a l'impression de descendre le grand fleuve, et l'on voit les bateaux, les bancs de sable couronnés de cotonniers, et les bayous au clair de lune. Trois milles de toile et beaucoup de mérite... »

Le poète, qui n'avait jamais visité l'Acadie, ignorait également le Mississipi, la Louisiane, les Prairies de l'Ouest, etc., de sorte que les seules impressions visuelles qui soient passées dans ses célèbres descriptions, nous les devons aux « trois milles de toile de Banvard »... Enfin, quelques jours plus tard, le 7 janvier, Longfellow allait emprunter, à la bibliothèque de son université, l'ouvrage de Darby : *Geographical description of Louisiana,* déjà vieux de trente ans. Il le lisait attentivement, et, du 15 janvier au 1er février, en dix-sept jours, rédigeait les deuxième et troisième chants de sa deuxième partie, ceux où se trouvent décrits le grand fleuve et les pittoresques bayous. C'est un tour de force qui fait honneur aux dons descriptifs de l'auteur d'*Evangéline.*

La *Description géographique de la Louisiane* permettra à Longfellow d'évoquer avec plus de précision les régions qu'il va décrire et de fixer avec exactitude l'itinéraire suivi par son bateau chargé d'Acadiens, du Mississipi moyen jusqu'en Basse-Louisiane, par le bayou Plaquemine, le lac Atcha-

falaya, enfin le bayou Tèche, jusqu'à la petite paroisse de Saint-Martin, où Basile Lajeunesse, l'ancien forgeron de Grand-Pré, se trouve maintenant à la tête d'une exploitation prospère.

Le poète a trouvé dans Darby toutes sortes de renseignements précieux, topographiques et autres, qui lui ont permis de donner aux descriptions qui l'ont rendu si célèbre, un remarquable accent de véracité. On lit par exemple, dans cet ouvrage, à la page 50 :

« Le bayou Plaquemine abandonne le Mississipi à 22 milles en aval de Bâton-Rouge, coule vers l'ouest pendant 15 milles, puis tombe dans l'Atchafalaya... Par les crues du fleuve, le chenal de ce bayou sert de voie de communication entre Opelousas et la haute région des Attakapas, et le Mississipi... »

Puis à la page 61 : « Il n'y a que 7 milles en ligne droite de l'endroit où le Plaquemine quitte le Mississipi jusqu'à sa décharge dans l'Atchafalaya. »

Et à la page 127 : « De la décharge de l'Atchafalaya jusqu'à Opelousas, il y a, en ligne droite, 36 milles, et une route entre ces deux points, malgré des détours inévitables, n'excéderait pas 50 milles... La route par eau actuelle, par le Mississipi, le bayou Plaquemine, et ensuite l'Atchafalaya et Courtableau jusqu'à Opelousas, avec tous ses méandres, dépasse 200 milles... »

Ailleurs, les impressions du géographe serviront utilement l'imagination du poète et fourniront à sa palette toutes les couleurs nécessaires.

Par exemple, page 136 : « Pour se faire une idée du silence mortel (1), de l'effrayante solitude, et de l'aspect lugubre de cette région, il faut absolument la visiter. La

(1) Cf. *Evangeline*, v. 772 :
Deathlike the silence seemed, and unbroken, save by the herons...

nature animée en est bannie. C'est à peine si le vol d'un oiseau vient égayer le paysage. La beauté naturelle ne manque pas ; les méandres variés et les contours compliqués des lacs relèvent cette monotonie ; tandis que le vert profond des frondaisons luxuriantes des arbres de la forêt, la longue ligne des bois se fondant avec le ciel à l'horizon, les teintes innombrables des saules, des cotonniers et des autres arbres qui croissent sur les bords du fleuve, et que rendent vénérables de longues traînes de mousse suspendue à leurs branches (1), amusent l'imagination. »

Ou encore, à la page 133 : « La surface unie de cette partie du fleuve..., de nombreuses espèces de papilionacées et la végétation récente des saules et des cotonniers, rompent la monotonie de ce tableau ; même les alligators (2), autrement les plus répugnants et les plus dégoûtants des êtres vivants, servent à accroître la grandeur impressionnante de ce paysage. »

Un autre ouvrage a certainement aussi beaucoup guidé Longfellow : c'est cette captivante relation de voyage de l'Allemand Sealsfield, intitulée : *Vie dans le Nouveau Monde*, dont le poète goûtait tant la lecture, le soir, en famille (3). Le cours du Mississipi (4), notamment, s'y trouve décrit avec une richesse de détails et de couleurs dont plusieurs ont visiblement passé dans *Evangéline*. Avant Longfellow, Sealsfield donne une impressionnante vision du bayou

(1) *Evangeline*, v. 769-771 :

Over their heads the towering and tenebrous boughs of the cypress
Met in a dusky arch, and trailing mosses in mid air
Waved like banners that hang on the walls of ancient cathedrals.

(2) *Ibid.*, v. 803-805 :

And through the night were heard the mysterious sounds of the desert
Far off, indistinct, as of wave or wind in the forest,
Mixed with the hoop of the crane and the roar of the grim alligator.

(3) Voy. *Journal*, 12, 23, 24 janvier 1847.

(4) Sealsfield (Ch.), ouvr cité, 2e partie, chap. II.

Plaquemine (1), une pittoresque description d'un bal créole (2), et décrit tout au long le chant d'un couple d'oiseaux moqueurs (3).

Ainsi, imagine-t-on le professeur-poète, les yeux fixés tour à tour sur une carte de Louisiane et les descriptions de Darby et de Sealsfield, composant à mesure, grâce aussi au souvenir des « trois milles de toile de Banvard », les somptueux tableaux qui se déroulaient devant la triste Evangéline, assise à l'arrière du lourd chaland acadien...

Quelques erreurs de détail étaient inévitables. Ainsi, le premier fleuve avec lequel le bayou Plaquemine s'unit ne s'appelle pas l'Atchafalaya, mais Grosse-Tête (4). De même Longfellow a cru lire sur quelque carte de Louisiane : Saint-Maur, où il devait y avoir Sainte-Marie (5), cette dernière paroisse louisianaise étant située sur le bayou Tèche

(1) Sealsfied (Ch.) ouvr. cité, 4e partie, chap. v.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* Citons ce passage dont Longfellow a écrit une, ou plutôt deux merveilleuses répliques :

« Long after midnight the company parted, and we went to our rooms to repose.

« The room in which I slept was a corner room opening on the balcony, through the blinds of which I saw a thicket of orange, palm and catalpa-trees, forming a thick arbor. The morning was wonderfully refreshing. Through the golden and snow-white fruits glittered the mirror of the Teche — birds of song hopped through the branches, and among them two mocking-birds. The male sat on a catalpa branch, and chirped with his hen, who rocked upon the branches a few feet lower down — flew around her, up to her, again and around her, and then both broke out in the most beautiful nightingale song. I stood charmed. The lonely birds rose higher and imitated from their little throats the mewing of cats, the barking of dogs, the bleating of sheep, and of all animals which greeted the rising day in and around the house. The hen sent forth a curious laughing tone, and the male, flying up, broke again into the charming strain of our European nightingales. It was the first American mocking-bird I had ever heard : I was strangely touched... »

(4) *Evangeline*, v. 807.

(5) *Ibid.*, v. 856.

au sud de la petite ville de Saint-Martinville, comme on appelle aujourd'hui l'ancien poste des Attakapas où Basile Lajeunesse était venu se fixer. Mais ces erreurs sont sans importance, et il est unanimement reconnu, aux Etats-Unis, que la merveilleuse description du Mississipi et des bayous laissée par Longfellow dans *Evangéline* correspond en tous points à la réalité. Même la flore et la faune que le poète y a placées sont authentiques — à l'exception du *lotus* ! Encore est-il probable que l'auteur (qui n'était pas botaniste) a voulu désigner par ce nom poétique les nénuphars jaunes qui tapissent la surface de toutes les rivières de Louisiane.

Darby, toutefois, ne pouvait venir en aide au poète quand celui-ci, abandonnant la Louisiane, se tourne avec ses deux héros vers les déserts de l'Ouest. Mais là encore, les sources où Longfellow a puisé sont bien connues. Le poète a trouvé tout ce dont il avait besoin concernant les monts Ozarks, ou la vie et les légendes indiennes, dans les ouvrages de Schoolcraft que nous avons déjà cités. En premier lieu, il s'est certainement servi d'un ouvrage de cet auteur publié l'année même où fut commencée *Evangéline* : *Oneóta or Characteristics of the red race of America*. Dans un autre mémoire intitulé : *Scenes and Adventures in the Ozark Mountains, A. D. 1818 and 1819* ; *from the original notes and journal*, ainsi que dans la relation de Fremont : *Expedition in the Rocky Mountains in 1843-1844*, Longfellow a trouvé également les matériaux qui lui ont permis d'écrire sa grande description des solitudes de l'Ouest (1) et lui ont probablement suggéré cette soirée passée par Evangéline à écouter les légendes que lui conte une jeune Indienne. Ces légendes, en tout cas, se trouvent, l'une, le conte de *Mowis* (2), le fiancé de neige, dans *Oneóta* (p. 381-384), l'autre, le conte de la

(1) Cf. *Evangeline*, v. 1078-1105.
(2) *Ibid.*, v. 1139-1143.

belle *Lilinau* (1), dans un précédent ouvrage de Schoolcraft, *Algic Researches* (II, 77-84).

Enfin, pour la partie du poème qui se passe à Philadelphie, au moment de la célèbre épidémie de fièvre jaune de 1793, nous savons, d'une part, que le poète connaissait la ville et en particulier cet hospice où il place sa scène finale (2) ; d'autre part, par son journal, qu'il a consulté, *The Annals of Philadelphia de Watson* (1830), et *The historical Collections of the state of Pennsylvania*, publiées en 1843. C'est là qu'il a trouvé le récit de la terrible épidémie et notamment la description des merveilleux présages qui en marquèrent l'apparition (3).

(1) Cf. *Evangeline*, v. 1144-1149.

(2) Voici à ce sujet ce que Longfellow lui-même a raconté, un jour, à un journaliste de Philadelphie : « I was passing down Spruce street one day toward my hotel, after a walk, when my attention was attracted to a large building with beautiful trees about it, inside of a high enclosure. I walked along until I came to the great gate, and then stepped inside, and looked carefully over the place. The charming picture of lawn, flower beds and shade which it presented made an impression which has never left me, and when I came to write *Evangeline*, I placed the final scene, the meeting between Evangeline and Gabriel, and the death, at the poor-house, and the burial in an old catholic grave-yard not far away, which I found by chance in another of my walks. »

(*Longfellow's Works*, The Riverside Edition, p. 14.)

(3) Voy. J. Watson. *Annals of Philadelphia*, p. 639 :

« The present aged Thomas Bradford, esq., told me of hearing his ancestors say they once saw a flock (i. e. of wild pigeons) fly over the city which obscured the sun for two or three hours... Thomas Makin's poetic description of Pennsylvania in 1729, says :

Here in the fall, large flocks of pigeons fly
So numerous, that they darken all the sky.

In 1782, Hector St John, of Carlisle, describing the country scenes he had witnessed there, says, twice a year they ensnared numerous wild pigeons. They were so numerous in their flight as to obscure the sun...

In 1793, just before the time of the yellow fever, like flocks flew daily over Philadelphia, and were shot from numerous high houses. The markets were crammed with them. They generally had nothing in their craws beside a single acorn. The superstitious soon found out they presaged some evil : and sure enough sickness and death came !... »

Cf. *Evangeline*, v. 1298-1300.

En ce qui concerne la première partie d'*Evangéline*, il est généralement admis par tous les biographes de Longfellow que, en dehors de l'anecdote à lui contée par le Révérend Conolly, — anecdote qui devait être singulièrement plus détaillée que ne le laisse supposer le bref résumé donné par Hawthorne —, le poète aurait surtout puisé dans l'ouvrage d'Haliburton : *An historical and statistical Account of Nova Scotia*. Dans cet ouvrage, en tout cas, le poète a pu trouver la plupart des éléments nécessaires à la description de la partie de l'Acadie qui environnait le village de Grand-Pré (1).

(1) Les quelques extraits que nous donnons ci-dessous montrent quel parti Longfellow a su tirer des données purement géographiques d'Haliburton :

« After leaving Falmouth and proceeding on the great western road, the attention of the traveller is arrested by the extent and beauty of a view which bursts upon him very unexpectedly as he descends the Horton mountains. A sudden turn of the road displays at once the townships of Horton and Cornwallis, and the rivers that meander through them. Beyond is a lofty and extended chain of hills presenting a vast chasm, apparently burst out by the waters of 19 rivers that empty into the Basin of Minas, and here escape into the Bay of Fundy. The variety and extent of this prospect, the beautiful verdant vale of the Gasperaux, the extended township of Horton interspersed with groves of wood and cultivated fields, and the cloud-capt summit of the lofty cape that terminates the chain of the North mountain form an assemblage of objects rarely united with so striking an effect.

The township of Horton was settled by the English, in the year 1760, and contains one hundred thousand acres. In that part of it bordering on the Basin, was situated the French village Minas, of which frequent mention is made in the history of Nova Scotia. No traces of it are now to be seen, except the cellars of the houses, a few aged orchards, and the never failing appendages of an Acadian settlement: scattered groups of willows. During the last few years of the occupation of Horton by the French, a small detachment of Provincials was stationed there to keep them in subjection ; and after their removal, it was continued for some time to overawe the Indians. The settlements of the Acadians extended from the mouth of the Gasperaux river to within ten miles of Kentville.

Satisfied with the abundant crops which were gathered from their diked fields, they gave themselves but little trouble in the cultivation of the upland, and seldom extended their clearings beyond the view of their meadows. They had enclosed and cultivated all the « Grand Prairie »,

On raconte aussi que le poète se serait renseigné de première main sur la Nouvelle-Ecosse auprès d'un étudiant en droit de l'Université Harvard, originaire de ce pays et nommé Thompson. Quoi qu'il en soit, la réussite est vraiment remarquable. A quelques détails près, la description de la région ouest de la Nouvelle-Ecosse, où le poète place toute la première partie de son idylle, est, nous l'avons pu constater nous-même, d'une exactitude surprenante, — surtout quand on sait que Longfellow n'a jamais visité l'Acadie (1)....

Aussi bien, ne ferons-nous nul grief à Longfellow d'avoir

which then contained 2100 acres, besides smaller marshes on the Gasperaux and the Horton rivers. The former they redeemed from the sea at different periods, and the remains of the old dikes, which like the cells of a honey-comb, divide it into very numerous partitions, though still visible, are so crumbled by the corroding hand of time, as to be passed without difficulty by loaded teams. From the removal of these people in 1755, the country remained unsettled until the year 1760... (t. II, p. 115-116).

« The views in this neighbourhood are remarkably fine and the formation of the land such as to present a great variety in the landscape. No part of the province can boast more beautiful and diversified scenery than the township of Horton. Beside the splendid prospect from the mountain just mentioned, and those in the vicinity of Kentville, there are others still more interesting at a distance from the post road. It would be difficult to point out another landscape at all equal to that which is beheld from the hill that overlooks the site of the ancient village of Minas. On either hand extend undulating hills richly cultivated and intermingled with farm-houses and orchards. From the base of these highlands extend the alluvial meadows which add so much to the appearance and wealth of Horton. The Grand-Prairie is skirted by Boot and Long Islands whose fertile and well-tilled fields are sheltered from the North by evergreen forests of dark foliage. Beyond are the white expanse of waters of the Basin of Minas, the lower part of Cornwallis and the isles and blue highlands of the opposite shores.

« The charm of this prospect consists in the unusual combination of hill, dale, woods and cultivated fields ; in the calm beauty of agricultural scenery, and in the romantic wildness of the distant forests. During the summer and autumnal months immense herds of cattle are seen quietly cropping the herbage of the « Grand Prairie »... (t. II, p. 118-119).

(1) Sieper, auteur de l'étude sur les sources d'*Evangéline* que nous avons citée, voulant avoir sur ce sujet un « document », mentionne la réponse qu'il reçut de Mrs. Longfellow-Thorp, la dernière fille du poète, morte récemment : « *Mr. Longfellow was never at Grand-Pré, nor on the*

commis quelques erreurs topographiques. La forêt primitive dont il parle, et qui subsiste encore pour le plus grand charme du pays, n'arrivait pas, même à cet époque, si près du bord de la mer qu'il le laisse entendre :

Voici la forêt primitive...
De ses rocs caverneux la voix de l'océan tout proche, puissante, retentit, et sa plainte inconsolable répond aux lamentations de [la forêt (1).

Les Acadiens étaient surtout installés sur les basses terres, au bord du calme Bassin des Mines, et, en 1710, un terrible incendie avait dévasté tout le pays compris entre les vallées du Gaspereau et du Piziquid, probablement aussi les vastes étendues boisées qui couvraient les montagnes à l'est. D'autre part, Grand-Pré (que le poète semble identifier avec toute l'Acadie) n'était par lui-même qu'un tout petit village. Mais il faut dire que tout ce canton des Mines était très peuplé ; il comprenait, en 1755, plus de 2.000 habitants, répartis en trois paroisses : Saint-Charles de Grand'Prée, les Mines et Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, lesquelles ne formaient qu'un même établissement. Le véri-

Mississipi, nor in the West at all. » Voilà qui est formel (Dr. Sieper, ouvr. cité, p. 470).

Dans le *Handbook for the Dominion of Canada* de Dawson (Montréal, 1884), on lit à propos de cette exactitude des descriptions de l'Acadie par Longfellow : « The traveller may verify the accuracy of the word painting » (p. 61).

De même, dans *The History of Grand Pré, The home of Longfellow's Evangeline*, de J. F. Herbin (Saint-John, N. B., 1913), on trouve cette autre appréciation : « Longfellow's glowing description of its features of varying beauty does not usually disappoint the stranger who comes to Grand-Pré with the lines of the poem still fresh in his memory ». (p. 9.)

(1) *Evangeline*, vers 1, 5 et 6.

This is the forest primeval...
Loud from its rocky caverns, the deep-voiced neighbouring ocean
Speaks, and in accents disconsolate answers the wail of the forest...

table nom de Grand-Pré était la *Grand'Prée* (la grande prairie), emploi féminin du mot *pré* encore usuel en Touraine, Aunis, Saintonge et Poitou, d'où venaient la plupart des colons acadiens (1).

Enfin, les marais ne s'étendent pas vers l'est, mais principalement vers le nord et il n'y a pas de plaine au sud de Grand-Pré. Au contraire, de ce côté, le pays est fortement accidenté, et, du sommet des mamelons qui ondulent parallèlement à la côte, on découvre un panorama splendide sur tout le Bassin des Mines et les vallées du Gaspereau et de l'Habitant. Les riches prairies rendues célèbres par Longfellow s'étendent de part et d'autre, à perte de vue, les vergers dégringolent les flancs du plateau, tout poudrés de rose en juin, chargés de pommes vermeilles en septembre ; à l'horizon, le cap Blomidon profile sa majestueuse silhouette et donne à ce paysage si paisible une sorte de grandeur sacrée.

Mais ce sont là, nous le répétons, des erreurs de détail n'atténuant en rien l'impression d'exactitude que le voyageur ayant lu *Evangéline* rapporte d'Acadie. Il faut le reconnaître, toutefois, le poète s'est limité à des traits généraux, et, dans l'ensemble, l'aspect et l'atmosphère de la Nouvelle-Ecosse ne sont pas sans rappeler ceux des pays scandinaves, de la Nouvelle-Angleterre et de la Normandie que Longfellow connaissait. Le climat du Bassin des Mines est en général beaucoup plus doux que celui de la majeure partie du Canada et même de l'« Atlantic sea-board » ; il ne diffère

(1) Nous avons essayé de détruire le préjugé qui veut que les Acadiens (et les Canadiens) aient été presque uniquement d'origine bretonne et normande dans notre ouvrage : *Le français des Canadiens est-il un patois ?* (Québec, 1934), chap. VII. Nous nous plaisons à souligner, cependant, que Longfellow a donné à son héroïne le type physique le plus frappant chez les Acadiens, et aussi dans la région que nous venons de nommer (surtout en Aunis, Saintonge et Vendée) — : les yeux noirs et les cheveux noirs.

guère, en somme, de celui de la plupart des pays maritimes de la zone tempérée septentrionale. Longfellow pouvait donc le décrire sans grande chance d'erreur.

Il est notoire aussi que l'auteur d'Evangéline n'a pas fait à l'automne acadien la place qu'il méritait. Son mois de septembre est beaucoup trop froid, et, d'une manière générale, sa description ne nous donne qu'une faible idée des splendeurs qu'offre la Nouvelle-Ecosse à cette saison (1). Mais ce n'est là encore qu'une critique de détail et l'ensemble du tableau est si réussi que cette province du Canada s'enorgueillit aujourd'hui d'être le pays d'Evangéline — *the Evangeline country*, *The land of Evangeline*.

Un point beaucoup plus délicat est de savoir où l'auteur a puisé sa « thèse historique » du bannissement des Acadiens. S'il est facile, en effet, de négliger telle erreur au sujet d'un détail de climat ou d'orientation, il l'est beaucoup moins de se mettre d'accord sur l'exactitude de tel ou tel fait historique, surtout en ce qui concerne un événement aussi plein de conséquences immédiates et lointaines que l'affaire acadienne, toujours au premier plan de l'intérêt en Amérique du Nord, et plus particulièrement au Canada (2).

(1) Voici ce que dit Haliburton de l'automne acadien (ouvr. cité, t. II, p. 351) :

« The autumn is decidedly the finest portion of the year in Nova Scotia. The mornings and evenings are cool, the temperature of the air during the day not unlike that of June, and the sky generally clear and cloudless. This season often continues, though with occasional rains and a progressive increase of cold, until the first of January. »

Personnellement, nous pouvons assurer que lors de l'hiver 1931-1932 la première neige n'est tombée à Halifax que le 4 janvier.

Cf. aussi : Watson, *Annals of Philadelphia*, p. 596 : Indian Summer.

(2) Outre Haliburton, il est plausible de supposer aussi que le poète a pu lire, pour se renseigner, tant sur la géographie que sur l'histoire de l'Acadie, soit en français soit en anglais (l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal avait été traduite en anglais, en 6 vol., en 1798), un certain nombre d'ouvrages dont nous avons déjà donné la liste, et notamment ceux de Dièreville, Charlevoix, Raynal, Minot, etc.

Haliburton, assurément, a fourni à l'auteur d'*Evangéline* un canevas utile, corroborant la vérité, ou tout au moins la plausibilité de l'anecdote racontée par Conolly. Raynal, Minot, ont pu aussi contribuer à former son opinion au sujet de l'affaire de Grand-Pré. Mais sans anticiper sur cette importante question (sur laquelle nous reviendrons ultérieurement) nous pouvons nous demander, dès maintenant, à quelles sources certaines l'auteur a puisé à cet égard, et, en premier lieu, s'il a bien, comme on l'a écrit à plusieurs reprises, consulté cette pièce capitale : le journal du colonel John Winslow, commandant du corps expéditionnaire américain, chargé de l'arrestation et de la déportation des Acadiens du district des Mines.

Ce colonel Winslow, dont le nom est inséparable du coup de force de 1755, appartenait à l'une des plus notables familles de la Nouvelle-Angleterre. Par sa mère, il était le petit-fils et l'arrière petit-fils de deux gouverneurs de l'Etat de Massachusetts, les Hutchinsons ; lui-même s'était allié à la plus haute aristocratie anglaise en épousant une nièce du duc de Newcastle. Les Winslows venus avec les premiers colons de *la Fleur de Mai* s'étaient fixés à Marshfield, près de Plymouth (Mass.). C'est à Marshfield qu'était né le colonel John Winslow, le 27 mai 1702. Après les guerres qui aboutirent à la conquête totale du Canada, le colonel fut nommé juge-président de la Cour des plaids communs de sa ville natale, puis membre du Parlement de Massachusetts. Après sa mort (17 avril 1774), ses papiers personnels, et notamment le registre de correspondance et le journal qu'il avait tenus lors de la campagne de 1755, en Acadie, furent acquis par la Société historique du Massachusetts et conservés à la bibliothèque de cette société, à Boston (1).

(1) Le Journal du colonel Winslow a été publié en 1883 et 1885 dans les volumes III et IV des Collections de la Société historique de la Nou-

Longfellow qui habitait aux portes de cette ville aurait donc pu, s'il l'eût désiré, consulter ces documents de première main (sur lesquels nous reviendrons dans un chapitre ultérieur), comme l'avaient fait déjà plusieurs historiens de la Nouvelle-Ecosse, entre autres Minot et Haliburton (1). Or, l'examen minutieux de ces trois textes : 1° le *Journal et la correspondance de Winslow*, 2° le *Compte rendu historique et statistique de la Nouvelle-Ecosse*, 3° le poème d'*Evangéline*, nous permet d'affirmer, avec une quasi-certitude, que le poète n'a jamais lu, du moins avec quelque attention, les manuscrits de Winslow. Les deux passages qu'il en donne, et qui peuvent faire illusion, il a pu les prendre dans Haliburton qui les cite en entier. Si, d'ailleurs, il avait eu connaissance de la teneur précise de ces manuscrits, il nous paraît peu vraisemblable qu'il n'en eût pas tenu compte. Longfellow a donné trop de preuves de sa probité intellectuelle pour que nous puissions songer à lui reprocher d'avoir déformé sciemment, même dans un poème, certaines données essentielles d'un événement politique et humain aussi important, aussi récent, et auquel avaient été mêlés de si près ses propres compatriotes (2).

Deux hypothèses sont donc possibles : ou l'auteur d'*Evangéline* s'est contenté de broder un récit romanesque autour des données historiques assez brèves que lui fournissait Haliburton, mais cependant dans le cadre de ces données, ou

velle-Ecosse. *The Journal of colonel John Winslow*, Nova Scotia Historical Society Collections, III, p. 71-196 ; IV, p. 113-246.

On en trouvera la traduction dans l'édition en français des Archives Canadiennes, 1905, t. II, app. B.

(1) « I have adopted Minot's account of the removal of the French in 1755 as far as it goes ; and having obtained access to the source from whence he drew his information — Colonel Winslow's manuscript letter-book — I have not only ascertained its accuracy, but inserted a great deal that has never before been published. »

Haliburton, ouvr. cité, t. I, Preface.

(2) Nous reviendrons sur ce point au chapitre VII.

bien il a suivi un autre canevas (jusque-là ignoré des critiques ou négligé par eux), plus riche en détails que celui d'Haliburton, et auquel il croyait pouvoir ajouter foi.

D. — *Une découverte.*

Cette autre source d'*Evangéline,* nous croyons l'avoir découverte (1) : il s'agit d'un roman, aujourd'hui bien oublié, paru à Providence (Rhode-Island) en 1841, — et l'œuvre d'une compatriote du poète, Catherine Williams —, intitulé : *The Neutral French, or the Exiles of Nova Scotia,* les Français-Neutres, ou les Exilés de la Nouvelle-Ecosse (2).

C'est un modeste volume orné de mauvaises gravures, dont les deux tomes ont été réunis sous une reliure de toile noire. L'ouvrage est précédé d'une dédicace au gouverneur de l'Etat du Maine, John Fairfield (qui a facilité les recherches de l'auteur), d'une préface de six pages et d'une introduction historique de 68 pages. Le premier tome comprend 238 pages, le deuxième 109. Enfin, le livre se termine par un appendice comprenant neuf lettres (alors inédites et copiées par l'auteur dans les Archives de la Société d'Histoire du Massachusetts), dont quatre sont de Winslow.

Il est à peine vraisemblable que l'auteur d'*Evangéline* ignorât *les Français-Neutres*, non seulement à cause des ressemblances frappantes entre cet ouvrage et *Evangéline,* du

(1) En tout cas, ni Sieper, ni Morin, ni aucun critique américain, à notre connaissance, ne l'ont mentionnée dans leurs études des sources de Longfellow.

(2) Par une coïncidence assez piquante, l'exemplaire des *Neutral French* que nous avons entre les mains et qui appartient à la Bibliothèque de l'Université Dalhousie, à Halifax, provient du « Portland Boys Club ».

moins dans la première partie du poème, mais encore pour les autres raisons que voici : 1° Providence, où le livre fut publié, n'est qu'à 80 kilomètres de Cambridge où enseignait Longfellow ; 2° toute la deuxième partie du roman se passe à Boston, et par conséquent ne pouvait manquer d'intéresser les lecteurs de cette ville où l'on a toujours été très friand d'histoire locale ; 3° l'auteur, type achevé de l'Américaine républicaine et puritaine de ce temps, devait être connue déjà, en bien ou en mal, par plusieurs ouvrages aux titres caractéristiques : *la Religion chez soi*, l'*Aristocrate*, *Histoires nationales et révolutionnaires*, etc., Par la véhémence avec laquelle il condamnait la déportation des Acadiens et le rôle qu'y avait joué le Massachusetts, par ses sentiments anti-anglais, par sa documentation même, ce roman ne put pas ne pas attirer quelque temps l'attention des milieux instruits de Boston où fréquentait Longfellow. Si l'on peut admettre qu'en commençant à rédiger son poème, en novembre 1845, celui-ci n'avait pas encore lu *les Français Neutres*, il est tout à fait probable que Conolly (qui s'intéressait tant aux Acadiens) connaissait le roman et dut le signaler à Hawthorne d'abord, à Longfellow ensuite. Répétons, enfin, que si Longfellow consigne dans son journal les quelques livres qui lui servirent à rédiger la deuxième moitié de son poème, il ne nous dit absolument rien des sources où il a puisé pour la première, dont la rédaction laborieuse a cependant, comme on l'a vu, duré plus d'un an.

Catherine Williams est un écrivain prolixe et sentimental, à l'imagination fertile, et qui, à défaut d'autres dons, a celui de savoir broder un récit sur quelques détails. Ecrit dans une langue très inégale et sur un ton déclamatoire, son livre n'est cependant pas dénué de vie et d'intérêt. Précédés de la longue et, à la vérité, intéressante introduction historique dont nous avons parlé (dans laquelle l'auteur reproduit Haliburton en le complétant), *les Français-Neutres* se divisent

en deux parties : 1° le Crime ; 2° le Châtiment. Le crime, c'est la déportation des Acadiens heureux et inoffensifs ; le châtiment, c'est la révolution américaine, c'est-à-dire l'expulsion des Anglais arrogants et tyranniques et des Tories ou Loyalistes, parmi lesquels un grand nombre de ceux qui ont trempé dans le crime, entre autres la famille de Winslow.

Catherine Willams prend une famille acadienne des environs immédiats de Grand-Pré, riche, unie et heureuse, et nous fait assister successivement à son arrestation, à son démembrement, puis, après de longues années, à sa reconstitution, à Boston. On y voit, entre autres tableaux intéressants et assez conformes à l'histoire, le récit de la vie aventureuse du célèbre Béarnais Saint-Castin [où Longfellow pourrait bien avoir pris l'idée de son poème du même nom (1)], la description de la vie simple et vertueuse des Acadiens, le récit des événements de Grand-Pré (avec nombre de détails authentiques), la prise de Boston par les Insurgents, le départ des Loyalistes, etc. Enfin, pour couronner son œuvre de réhabilitation, c'est l'héroïne acadienne du feuilleton, Pauline, qui, à Versailles, décide le roi Louis XVI à intervenir aux côtés des Etat-Unis révoltés, pour châtier l'Angleterre et venger l'Acadie !

En dépit de leur verbiage sentimental et de leur violence anti-anglaise, *les Français-Neutres* constituaient donc une source d'information précieuse. Catherine Williams avait, en effet, puisé largement dans les archives du Massachusetts (2) et du Maine, et notamment dans les papiers de

(1) « The Baron of Saint Castine, dans *Tales of a Wayside Inn*, *The Student's second tale* (1863).

(2) « The different petitions forwarded to Governor Shirley (par les Acadiens) at this time are heart-rending. The writer of this attempted to copy some of them from the office of the Secretary of State, but was so blinded by tears as to render it impossible. »
The Neutral French, Intr., p. 68.

Winslow, à la bibliothèque de la Société historique de Boston, « où elle avait eu libre accès et la permission de prendre des notes » (1). Elle avait lu attentivement Haliburton ; elle avait voyagé en Acadie ; elle avait questionné nombre d'Acadiens et recueilli sur leur histoire toutes sortes de renseignements véridiques.

Ainsi, non seulement son ouvrage reproduisait les détails donnés par Haliburton, mais il contenait, en plus, quantité de renseignements inédits dont Longfellow pouvait faire son profit (2).

Certes, nous savons combien il est osé et, par surcroît, difficile, de prouver d'une manière éclatante que tel auteur a fait tel emprunt à tel autre ; et il nous est, d'autre part, assez pénible d'avoir à rapprocher le chef-d'œuvre du plus grand poète américain du mauvais roman-feuilleton de sa compatriote. Mais force nous est bien de constater que la première partie d'*Evangéline* présente avec la première partie des *Français Neutres* des concordances vraiment troublantes : la probité nous oblige donc à livrer au public ce que nous croyons être une découverte.

Comme il est aujourd'hui à peu près impossible de se procurer en France le curieux ouvrage de Catherine Wil-

(1) *The Neutral French*, p. vi.

(2) D'un autre point de vue, *The Neutral French* constituent un document non négligeable en tant qu'ils nous renseignent sur l'état d'esprit qui régnait en Nouvelle-Angleterre au sujet des Indiens et des colons français, au milieu du XVIII^e^ siècle et au milieu du XIX^e^. Comme nous avons eu l'occasion de le dire plus haut, l'auteur prend, à plusieurs reprises, la peine d'expliquer à ses lecteurs que les Français ont tout de même des entrailles ; que les Acadiens, quoique papistes, étaient de mœurs paisibles et capables des plus hautes vertus. Toutefois, Catherine Williams excuse ses compatriotes d'avoir pris part à cette opération déshonorante en alléguant « qu'ils étaient corrompus par leur contact avec les infâmes Anglais d'Angleterre ». Bien entendu, elle ne manque pas, *in fine*, de faire convertir au protestantisme les plus sages de ses personnages, dont le père de son héroïne et le curé de Grand-Pré.

liams, nous commencerons par placer côte à côte les schémas développés par les deux auteurs (1).

Si l'on fait abstraction, dans le texte de Longfellow, des premiers éléments de l'intrigue amoureuse, l'on ne pourra pas, ce nous semble, ne pas être frappé de la similitude des canevas sur lesquels poème et roman ont été brodés. Les lieux sont rigoureusement les mêmes, les faits donnés comme historiques sont les mêmes, et comportent une part sensiblement égale d'exactitude et d'erreur.

Les Français Neutres (1841).	Evangéline (1847).
I^re^ PARTIE	I^re^ PARTIE
CHAP. I	EXORDE
En épigraphe, ces vers du *Village Abandonné* de Goldsmith qui annoncent déjà les tendances du roman : *Ye friends to truth, ye statesmen, who* [*survey* *The rich man's joys increase, the poor's* [*decay,* *'Tis yours to judge how wide the limits* [*stand* *Between a splendid and a happy land.*	Evocation de l'ancienne Acadie, rappelant la célèbre description du *Village Abandonné* de Goldsmith.
	I
Le soir du 1^er^ septembre 1755, une nombreuse et heureuse famille acadienne, habitant une belle ferme française, située sur les pentes s'élevant à quelques milles de la magnifique étendue d'eau nommée le Bassin des Mines, est assemblée pour le dîner. Le chef de la famille, Gasper Saint-Pierre Le Blanc, est un vieillard de 85 ans, entièrement aveugle, mais entouré d'un respect « dont pourrait se contenter un empereur ».	Description du village de Grand-Pré et de la magnifique région des Mines, en Acadie. Les maisons normandes. Les paysannes françaises. Le prêtre vénéré. Tableau de la vie des Acadiens, idéal moral et démocratique. Benoît Bellefontaine, le plus riche fermier de Grand-Pré (70 ans), et sa

(1) Afin de permettre au lecteur de faire les rapprochements qui s'imposent, nous donnons aux pièces justificatives, outre de larges extraits des *Français Neutres* et d'Haliburton, l'essentiel des papiers de Winslow concernant l'affaire de Grand-Pré.

Une jeune fille de quinze ans, Pauline (sa petite-fille et l'héroïne du récit), très belle et très intelligente est pleine de prévenances pour l'aïeul infirme.

Ce soir là, dînent en outre à la maison paternelle le fils aîné du vieillard, Louis, et sa jeune femme — d'une extraordinaire beauté, mais malade — Gabrielle.

Description du Bassin des Mines à l'entrée de l'automne, et beauté enchanteresse du paysage.

Par ordre du gouverneur anglais, Lawrence, la moisson a dû être faite et rentrée avant le 1er septembre. L'attitude hostile du gouverneur, sa dernière proclamation annonçant son intention d'obliger les Acadiens à abandonner leur neutralité, inquiètent les hommes qui essaient tout à la fois de percer les desseins de leurs maîtres et de se réconforter en se refusant à envisager le pire.

Soudain, un Indien Mic-Mac fait irruption dans la salle. Il est porteur d'un grave message : « Vous êtes trahis ! » s'écrie-t-il ; « un malheur plus terrible que tous ceux qu'a endurés jusqu'ici votre peuple vous menace : fuyez ! » Et le sauvage, laissant ses amis français consternés, court prévenir d'autres familles...

Chap. II

En épigraphe, quatre nouveaux vers du *Village Abandonné* :

To me more dear, congenial to my heart,
One native charm, than all the gloss of art ;
Spontaneous joys, where nature has its play,
The soul adopts, and owns their first born sway.

fille, la belle et douce Evangéline (17 ans). Leurs portraits.

L'habitation des Bellefontaine.

Les amours idylliques d'Evangéline et de Gabriel, le fils du forgeron.

II

L'automne en Acadie.

La rentrée des troupeaux, le soir, symbole de la vie paisible et heureuse des paysans acadiens.

Une soirée chez les Bellefontaine. Description d'un intérieur de colons cossus.

Le forgeron Basile, et son fils Gabriel, viennent « veiller » chez les Bellefontaine. Pendant que les jeunes gens sont tout à leur amour, les vieillards s'entretiennent des menaces qui pèsent à nouveau sur le peuple acadien.

Une flotte anglaise est à l'ancre dans le Bassin des Mines depuis quatre jours.

Les Acadiens sont convoqués dans l'église de Grand-Pré pour le lendemain.

La longue conversation de Bellefontaine et de Basile reflète les sombres pressentiments qui les assaillent. Ils essaient tout à la fois de percer les desseins de leurs maîtres et de se réconforter en se refusant à envisager le pire.

Mais c'est ce soir qu'on signe le contrat du mariage projeté entre Evangéline et Gabriel.

Description détaillée des mœurs patriarcales des Acadiens.

Une soirée en famille.

Pour rompre le lourd silence qui pèse maintenant sur toute la maisonnée, l'aïeul raconte la vie aventureuse du célèbre Baron de Saint-Castin.

Chap. III

A peine le vieillard a-t-il terminé son récit que toute la famille se précipite à la fenêtre ; une flotte anglaise vient de pénétrer dans le Bassin des Mines, éclairé par la lune.

Les Acadiens se retirent pleins de sombres pressentiments.

Le lendemain (2 septembre), à l'aube, une estafette anglaise leur apporte la fameuse proclamation du commandant du corps de débarquement, le colonel Winslow, leur enjoignant, ainsi qu'à toute la population mâle du district, d'avoir à se réunir à l'église de Grand'Prée, le 5 septembre, à trois heures de l'après-midi, « pour y entendre lecture d'une communication ».

Texte de cette proclamation historique.

III

L'arrivée du notaire René Leblanc.

Portrait du vieillard.

La conversation reprend, toujours sur le même sujet. Le vieux notaire est d'avis que la justice finira par triompher, et cite son anecdote familière de la pie voleuse.

Rédaction du contrat de mariage.

Le notaire se retire.

Pour oublier un moment leurs sombres préoccupations, les deux chefs de famille (Bellefontaine et Basile) entament une partie de dames.

Pendant ce temps, les amoureux contemplent le clair de lune sur la mer.

Fin de la veillée et séparation.

Etat d'âme d'Evangéline dont l'amour est si chaste.

Chap. IV

Le 5 septembre, groupe après groupe, arrivent les Acadiens. 418 d'entre eux sont assemblés dans l'église de Grand'Prée, quand Winslow fait son entrée, escorté d'un nombre imposant d'officiers et de soldats,

Winslow lit la « commission royale » (le texte en est donné) par laquelle les Acadiens sont retenus prisonniers et dépouillés de tous leurs biens.

IV

Le lendemain, les Acadiens se rendent par groupes nombreux à la convocation de Winslow. Chaque maison du village de Grand-Pré est comme une auberge où tous les voisins sont accueillis et festoyés.

Chez Benoît Bellefontaine on banquette et l'on danse en l'honneur des fiançailles d'Evangéline et de Gabriel.

Mais la cloche sonne, le tambour roule, et les hommes s'assemblent à l'église où le commandant du corps de débarquement, suivi d'une forte escorte, entre à son tour.

Il leur lit la « commission royale » (le texte en est résumé) par laquelle les Acadiens sont retenus prisonniers et dépouillés de tous leurs biens.

Stupeur des Acadiens.

Protestation enflammée du père de Pauline que les gardes répriment brutalement.

Les Acadiens se portent tout d'une masse vers la sortie de l'église, à la suite de Winslow et de son état-major, mais sont durement refoulés : ils demeureront prisonniers dans le sanctuaire jusqu'à ce que soient prêts les vaisseaux qui doivent les emmener en exil, eux et leurs familles.

Les femmes rôdent en pleurant autour de l'église changée en prison.

Le cœur plein d'anxiété, Pauline attend longtemps, ce soir-là, le retour de son père et de ses frères.

L'aveugle est resté à la maison.

Stupeur des Acadiens.

Les prisonniers se portent tout d'une masse vers la sortie de l'église, mais tout espoir de s'évader est vain.

Protestation enflammée du père de Gabriel que les gardes répriment brutalement.

Chap. V

Le lendemain matin, les femmes acadiennes se rendent en corps à l'église et demandent à voir les prisonniers. Elles sont admises par petits groupes à pénétrer auprès de leurs maris et de leurs fils.

Soudain, la porte de l'église s'ouvre et le curé de Grand'Prée marche vers l'autel.

Soudain la porte du sanctuaire s'ouvre et le curé de Grand-Pré exhorte ses paroissiens à la résignation et au pardon.

Ceux-ci tombent à genoux et prient avec leur vénéré pasteur.

Chap. VI

Long sermon du prêtre exhortant ses paroissiens au calme et à la résignation. Ceux-ci tombent à genoux, et prient longuement avec leur vénéré pasteur.

Le père de Pauline réussit à s'évader de l'église ; mais son fils sera gardé à vue comme otage et mis à mort si le fuyard ne se livre pas.

La triste nouvelle s'est répandue dans le village et dans les environs.

Les femmes vont de maison en maison en se lamentant.

Le cœur plein d'anxiété, Evangéline attend longtemps, ce soir-là, le retour de son père et de son fiancé.

Chap. VII

La maison de Gabrielle, un peu à l'écart du village.

La jeune femme est mourante. Le bon Indien survient à point nommé pour mettre en sûreté les deux enfants de la morte. Mais un parti de soldats venu pour perquisitionner met le feu

à la ferme et tue le bon Indien qui s'enfuyait avec les deux enfants.

Au cours d'une promenade solitaire, Winslow contemple l'immense incendie de toutes les habitations du district de Grand'Prée qu'il vient de faire allumer : 255 maisons et 270 granges brûlant à la fois.

Les troupeaux affolés par l'incendie fuient dans toutes les directions, furieux, et Winslow craint un moment pour sa vie.

Chap. VIII

Préparatifs pour l'embarquement des familles bannies.

De tous côtés, dans la plaine, les chariots chargés de hardes et de mobilier s'acheminent vers l'embouchure de la rivière Gaspereau (qui se jette dans le Bassin des Mines, non loin de Grand'Prée) où doit avoir lieu l'embarquement.

Les femmes acadiennes, les enfants, les infirmes campent toute la nuit sur le rivage.

Pauline, courageusement, pénètre chez Winslow et obtient la grâce de son frère retenu comme otage.

Chap. IX

Le matin du 10 septembre, à l'aube, les bannis, au nombre de 2.000, sont rassemblés tout le long du chemin qui mène de l'église de Grand'Prée au lieu d'embarquement distant d'un mille environ.

Pauline « pareille à une statue de marbre » et montrant une fermeté extraordinaire pour son âge, soutient son grand père aveugle.

Les prisonniers reçoivent l'ordre de sortir de l'église, par rangs de six.

Winslow annonce que les bannis vont être embarqués sur des transports séparés, — les jeunes gens d'abord, puis les hommes, enfin les femmes et les enfants,

Les jeunes gens refusent énergiquement d'obéir à ces ordres à moins que leurs parents ne soient autorisés à les accompagner.

V

Toute la journée du cinquième jour (le 10 septembre), les femmes acadiennes ont conduit au lieu fixé pour l'embarquement (l'embouchure du Gaspereau) leurs chariots chargés de hardes et de mobilier.

Tard dans l'après-midi, les prisonniers quittent enfin leur prison et sont rangés devant l'église entourés de la soldatesque.

Avec une ferveur extraordinaire, en récitant des prières et en chantant des cantiques, ils se rendent au rivage, au milieu d'une haie formée par les femmes et les enfants qui joignent leurs voix aux leurs.

Winslow, furieux, ordonne à ses soldats de marcher, baïonnette au canon, sur ces jeunes gens sans armes. Les mères tombent à genoux, terrifiées. Puis soudain, avec une ferveur religieuse et patriotique extraordinaire, comme s'ils marchaient au martyre, tous les prisonniers défilent jusqu'à l'embarcadère, en chantant des psaumes et des cantiques, tandis que, faisant la haie de chaque côté du chemin, les femmes et les enfants agenouillés joignent leurs voix aux leurs.

Quelques heures après le départ des cinq bâtiments qui emmènent en exil la population mâle de Grand'Prée, les transports chargés de femmes et d'enfants mettent à la voile à leur tour.

« Comme la nuit tombait, à demi-mortes de terreur, les malheureuses femmes et leurs tout petits dirent un long et dernier adieu à leur rivage natal, à leur patrie si belle et toujours bien-aimée. »

Appuyée au bastingage du dernier vaisseau, Pauline, soutenant son grand'père « semblait l'ange de la résurrection emportant au ciel un saint vieillard »...

Chap. X

Encore une épigraphe empruntée au *Village Abandonné* ; c'est la triste peinture du village en ruines :

Sunk are thy bowers, in shapeless [ruin all,
And the long grass o'ertops the mould-ering wall ;
And trembling, shrinking from the spoilers's hand,
Far, far away, thy children quit the land.

Vingt ans après.

Nous ne sommes qu'à la moitié de l'ouvrage. Le reste du récit exposera la vie de la famille exilée et dispersée, (mais qui finalement se retrouvera), et particulièrement la vie de Pauline.

Il ne reste plus rien en Acadie d'un petit peuple si pur et si heureux.

La plupart des Français-neutres ont

En tête, marchent les jeunes hommes, puis viennent les vieillards.

Calme et forte dans le malheur, Evangéline aperçoit successivement dans le triste cortège son fiancé, Gabriel, et son père. Elle trouve la force de leur sourire et de les réconforter.

A l'embouchure du Gaspereau a lieu l'embarquement. Dans la confusion, des femmes sont arrachées à leurs maris et des enfants séparés de leurs mères.

Gabriel est séparé d'Evangéline et de son père, Basile le forgeron.

Evangéline est demeurée sur le rivage avec son propre père. Les émotions de ces cinq jours ont rendu le vieillard méconnaissable.

Le campement des bannis, la nuit, au bord des flots.

Le vieux prêtre va de groupe en groupe, réconfortant et bénissant ses malheureux paroissiens.

Evangéline, malgré son âge, reste stoïque.

Soudain, les lueurs d'un immense incendie montent dans le ciel : c'est le village de Grand-Pré qui brûle. .

Les troupeaux, affolés, furieux, fuient dans toutes les directions.

Le père d'Evangéline meurt pendant cette nuit tragique, et l'héroïne s'évanouit de douleur.

Le lendemain, à l'aube, les vaisseaux chargés de tout un peuple lèvent l'ancre pour une destination inconnue, « laissant derrière eux le village en ruines, et sur le rivage, les morts ».

Ainsi prend fin la première partie du poème.

IIe PARTIE

La deuxième partie débute par le rappel des malheurs du petit peuple acadien, « dispersé comme les flocons

péri : « Ils sont tombés comme l'herbe sous la faux du moissonneur... »

Aujourd'hui, dispersés dans toute l'Amérique, les exilés ont perdu leur nom et leur héritage. Mais ils n'ont toujours qu'une pensée : le regret et l'amour douloureux de la patrie perdue...

de neige par le vent du nord-est »...

« Ecrite est maintenant son histoire sur les tombes des cimetières.. »

(Malgré son imagination et son zèle politique et religieux, Catherine Williams a certainement bien connu et compris le drame acadien, de même quelle a dépeint avec sympathie l'état d'âme de ces Français-neutres exilés et martyrisés par ses compatriotes.

Il ne nous appartient pas de la suivre plus avant dans son récit. La deuxième partie des *Français Neutres* constitue, en quelque sorte, un nouveau roman, dans lequel Pauline va devenir maintenant une héroïne de la guerre de l'Indépendance : l'Angleterre sera punie du crime de Grand' Prée par la perte des Etats-Unis).

Evangéline va passer le reste de sa vie à chercher son fiancé, Gabriel.

Hélas ! elle ne retrouvera qu'un vieillard à son lit de mort.

Mais le poète profitera des multiples déplacements de la fidèle Acadienne pour décrire d'une plume somptueuse certains des plus beaux paysages des Etats-Unis.

On nous dira peut-être : il était tout naturel que Longfellow prît comme théâtre de la première partie de son poème le village de Grand-Pré, puisque c'était le district spécialement dévolu au corps expéditionnaire parti de Nouvelle-Angleterre ; il était naturel aussi que Longfellow, pour donner plus de vigueur à son récit, ne tînt pas compte de la chronologie de l'embarquement des exilés telle que la donne Winslow dans son journal et sa correspondance, et se contentât de suivre le texte vague d'Haliburton.

Ces objections ne nous ont pas échappé. Mais il est d'autres points auxquels les deux arguments ci-dessus, d'ordre général et subjectif, ne peuvent s'appliquer, et notamment aux incidents dont l'église de Grand-Pré aurait été le théâtre : la protestation du forgeron Basile, le mouvement de révolte des prisonniers, l'intervention du prêtre, etc. Il n'y eut dans la réalité, du moins à la connaissance des historiens, aucune protestation de ce genre

dans l'église de Grand-Pré, ni aucune révolte des prisonniers, ni aucune intervention d'un prêtre, sauf précisément dans le livre de Catherine Williams (1). Winslow reçut seulement à son quartier-général la visite d'une délégation des « anciens Acadiens » venus protester de leur loyauté. Le 10 septembre, ayant cru remarquer une certaine effervescence parmi les prisonniers, il fut soudain pris de peur et décida de transférer 250 des plus jeunes Acadiens sur les transports à l'ancre dans le Bassin. Mais l'embarquement général des familles n'eut lieu que bien plus tard, du 8 au 27 octobre. Enfin, les trois prêtres de la région des Mines avaient été arrêtés dès le début d'août et emmenés prisonniers à Halifax : le curé de Grand-Pré, en particulier, se trouvait arrêté depuis le 4 août (2).

Ainsi, de deux choses l'une : ou Longfellow aurait, par une coïncidence vraiment remarquable, imaginé ces détails tout aussi bien que Catherine Williams, ou bien tous deux les auraient tenus de la même source erronée. Notre opinion est que l'auteur d'*Evangéline* a emprunté ces incidents directement au *Français Neutres*, non pas uniquement par paresse d'imagination, mais parce qu'il les croyait authentiques.

Une comparaison exhaustive des deux textes nous entraînerait à reproduire des paragraphes entiers, parfois des pages. Pour éviter ces longueurs, et sachant que nous nous adressons à des lecteurs bien au courant du texte d'*Evangéline*, nous nous contenterons de donner en appendice les passages les plus susceptibles de justifier notre assertion. Au lecteur d'apprécier si toutes ces ressemblances peuvent être le fait d'une simple coïncidence.

(1) Voy. aux Pièces Justificatives, le *Journal* de Winslow.
(2) Nous reprendrons tous ces faits, en détail, dans notre chapitre VII.

Même les noms propres que nous trouvons dans le poème montrent chez Longfellow un souci d'information exacte, un désir de faire vrai.

Le notaire René Leblanc est un personnage historique. Ce nom que Longfellow a trouvé dans Haliburton (1) était effectivement porté, au moment de l'expulsion, par un notaire acadien assez anglophile (2). René Leblanc, l'aïeul aux cent cinquante petits-enfants, fut néanmoins déporté à New-York, et mourut à Philadelphie. Lajeunesse n'est pas un nom spécifiquement acadien comme Leblanc ; ce pouvait être cependant un sobriquet. Longfellow l'a visiblement trouvé dans un ouvrage qu'il venait de lire et que nous avons signalé : le *Rapport sur une expédition dans les Montagnes Rocheuses*, de

(1) A propos du notaire de Grand-Pré, on lit dans Haliburton :

« And even those amongst us who had suffered deeply from your Majesty's enemies, on account of their attachment to your Majesty's Government, were equally involved in the common calamity, of which René Leblanc, the notary public, is a remarkable instance. He was seized, confined, and brought away among the rest of the people, and his family, consisting of twenty children, and about one hundred and fifty grand children, were scattered in different colonies, so that he was put on shore in New York, with only his wife and two youngest children, in an infirm state of health, from whence he joined three more of his children in Philadelphia, where he died without any more notice being taken of him than any of us, notwithstanding his many years labour and deep sufferings for your Majesty's service. »

Haliburton, ouvr. cité, vol. I, p. 183. (Extrait d'une pétition adressée par les exilés acadiens de la Nouvelle-Angleterre au roi d'Angleterre.)

On se rappelle les vers par lesquels Longfellow présente le vieux notaire acadien :

Bent but not broken by age was the form of the notary public...
Father of twenty children was he, and more than a hundred
Children's children rode on his knee, and heard his great watch tick.
Four long years in the times of the war had he languished a captive,
Suffering much in an old fort as the friend of the English.
(*Evangeline*, v. 269, 273-276.)

Dans *The Neutral French*, p. 207, se trouve reproduit et complété le passage d'Haliburton que nous venons de citer.

(2) C'est bien d'ailleurs le caractère que lui attribue Longfellow.

Fremont, où l'auteur donne justement le nom de Basile Lajeunesse à l'un des hommes qui l'accompagnaient (1).

Bellefontaine est, par contre, un nom bien acadien. Longfellow peut l'avoir choisi à cause de sa sonorité poétique ; mais il n'est pas impossible qu'il l'ait entendu prononcer à Boston par de vieux exilés. Il existait, en effet, un riche fermier acadien du nom de Joseph Bellefontaine dont l'amiral de la Galissonnière avait fait un major de milice. Joseph Bellefontaine fut capturé par les Anglais, en 1759, au cours d'une razzia dans la région de la rivière Saint-Jean, après avoir vu massacrer sous ses yeux sa fille et ses trois petits-enfants ; puis il fut rapatrié en France, à Cherbourg, où le gouvernement français lui fit une pension (2).

Quant à l'héroïne du récit, le journal de Longfellow nous apprend que le poète l'avait d'abord nommée Gabrielle. Or, il se trouve que ce prénom, très rare chez les Acadiennes du XVIII^e^ siècle (si même il est possible de le trouver), est précisément le nom de la belle jeune femme des *Français-Neutres* qui meurt à l'écart de la tragédie et du lit de laquelle

(1) Fremont, ouvr. cité, p. 9.

(2) Voyez *Les exilés acadiens en France au XVIII^e^ siècle*, p. 27, note 2, p. 32, 108.

On lit en face du nom de Joseph Bellefontaine, dans un registre intitulé : *Rôle des familles vraiement Accadiennes résidant en France*, établi en 1773 par le commissaire général de la marine Lemoyne : « Le sieur Bellefontaine jouissait d'un bien très considérable en Acadie et il était major de toutes les milices de la Rivière-Saint-Jean et de Canada. Mériterait un traitement particulier. Il a vu massacrer sous ses yeux, par les Anglais, sa fille et trois des enfants de cette fille, parce qu'il ne voulut pas prendre party avec eux. Il s'échappa en fuyant dans les bois, emportant les deux autres petits enfants de sa fille. »

(Ce registre se trouve dans les papiers du marquis de Pérusse des Cars qui appartiennent aujourd'hui à la famille de Murard.)

Voy. aussi une lettre du général Amherst à Pitt du 19 avril 1759. Arch. Can., 1905, vol. II, app. J, p. 303.

Le gouvernement français faisait au sieur Bellefontaine une pension annuelle de 600 livres.

les soudards de Winslow font un bûcher (1). Ayant renoncé à ce nom de Gabrielle pour son héroïne, Longfellow le donna néanmoins, au masculin, à son héros : Gabriel Lajeunesse, le fils du forgeron. Il pensa ensuite quelque temps à Célestine, puis finalement créa le prénom harmonieux et romantique (2) d'Evangéline qui devait tant servir la popularité de son poème.

E. — *Longfellow, Gœthe et Tegnér.*

Enfin, nous ne pouvons terminer cet examen des sources d'*Evangéline* sans donner brièvement notre opinion au sujet de deux autres grands poèmes dont on dit couramment qu'ils ont servi de modèles à Longfellow. Nous voulons parler de l'*Hermann et Dorothée* de Gœthe et de la *Saga de Frithiof* de Tegnér.

On sait ce que Gœthe a voulu faire en écrivant *Hermann et Dorothée* (1797). Cette épopée qui, à l'instar de la *Louise* de Voss (1784), exalte en hexamètres héroïques la vie bourgeoise allemande de la fin du XVIII^e^ siècle, n'a jamais connu chez nous de franc succès. On y voit, généralement, « une tentative un peu puérile et vaine d'allier deux inconciliables : la platitude de la vie moderne et la sérénité de l'expression homérique, le réalisme du fond et l'idéalisme de la forme »(3). Mais les contemporains allemands de Gœthe, Schiller, Schlegel et d'autres, y virent, tout au contraire, un chef-d'œuvre parfait, marquant « l'apogée de l'art de Gœthe » (4). Gœthe lui-même disait de son poème : « *Hermann et Doro-*

(1) *The Neutral French*, ouv. cité, p. 132.

(2) On pourrait presque dire « biblique ». Nous ne pouvons nous empêcher de noter que Célestine et Evangéline rappellent par leur assonance le nom de la jeune héroïne acadienne des *Français Neutres* : Pauline.

(3) Loiseau (H.) : Gœthe, *Hermann et Dorothée* (Texte allemand, traduction française et préface). Paris, 1932, p. III.

(4) Lettre de Schiller au peintre Meyer, du 21 juillet 1797. (Cité par Loiseau, ouvr. cité, p. VI.

thée est presque la seule de mes grandes œuvres qui me cause encore de la joie » (1).

Longfellow qui, vers 1845, traduisait effectivement *Hermann et Dorothée* à ses étudiants de Harvard, pouvait souhaiter acquérir un succès égal à celui du poète allemand en écrivant un grand poème populaire du même genre, parlant de la même façon au cœur national ; mais nous ne voyons pas, vraiment, quels emprunts précis sont passés du poème allemand dans le poème américain.

Sans doute, les deux œuvres comportent-elles certaines ressemblances, ou plutôt certaines analogies de tendances. Toutes deux sont en hexamètres — aussi discutés par les métriciens — toutes deux ont pour héros deux jeunes gens qui s'aiment, toutes deux dépeignent les malheurs d'une population chassée de sa patrie, glorifient la vie familiale, morale et proche de la nature, le sentiment religieux et le patriotisme. En ce qui concerne la forme, on trouve dans *Evangéline* comme dans *Hermann et Dorothée* un certain réalisme poétisé qu'il est coutume d'appeler une imitation du style d'Homère.

Mais que de différences essentielles et dans la nature des récits et dans la manière dont chaque récit est conduit et présenté ! Comme Longfellow nous semble plus près de la pensée et du goût français, et, à tout prendre, comme son œuvre nous paraît plus réussie, plus émouvante, plus poétique, plus riche de couleurs, plus ample que celle de Gœthe ! Comme la force d'âme de la gracieuse Evangéline nous semble plus séduisante, à nous Français, — sans doute parce que nous sommes Français (2) —, que l'énergie

(1) Cité par Loiseau, ouvr. cité, p. VIII.

(2) Une différence profonde entre les deux poèmes est bien là, en effet : Hermann, Dorothée, leurs parents, leurs amis sont allemands jusqu'aux moelles, comme toute leur vie est allemande. Quand les Allemands parlent d'*Hermann et Dorothée*, ils aiment à répéter : « C'est le

virile de Dorothée, « la superbe jeune fille à la haute stature », chassant à coups de sabre les derniers traînards de l'armée révolutionnaire !

L'analogie entre les deux poèmes consiste donc uniquement, à notre avis, dans la commune volonté des deux auteurs d'écrire une représentation poétique, mais fidèle, d'une certaine forme de vie et d'emprunter à l'existence journalière les détails les plus triviaux. Gœthe nous peint Hermann attelant sa voiture :

Hermann, sans perdre un instant, courut à l'écurie, où les ardents étalons se tenaient tranquilles et mangeaient avidement l'avoine bien propre et le foin sec, coupé dans la meilleure prairie. En hâte, il leur mit le mors brillant, passa les courroies dans les boucles bien argentées et assujettit ensuite les longues guides, plus larges. Puis il conduisit les chevaux dans la cour, où le valet complaisant avait déjà avancé la voiture, la menant aisément par le timon. Ils attachèrent ensuite au palonnier, par des cordes impeccables, mesurées avec soin, l'ardeur vigoureuse des chevaux qui, sans peine, allaient tirer la voiture. Hermann prit le fouet en main, puis il s'assit sur le siège et s'engagea sous le porche... (1) ;

poème le plus national, le plus allemand du plus allemand des poètes ». Evangéline, Gabriel, Basile le forgeron, Benoît Bellefontaine et tous les autres Acadiens sont avant tout — et, à cet égard, la réussite de Longfellow est vraiment extraordinaire — des paysans français fixés sur le continent américain.

(1) *Hermann et Dorothée*, V, édit. citée, p. 43 (texte et traduction) :

Hermann eilte zum Stalle sogleich, wo die mutigen Hengste
Ruhig standen und rasch den reinen Hafer verzehrten
Und das trockene Heu, auf der besten Wiese gehauen.
Eilig legt' er ihnen darauf das blanke Gebiss an,
Zog die Riemen sogleich durch die schön versilberten Schnallen
Und befestigte dann die langen breiteren Zügel,
Führte die Pferde heraus in den Hof, wo der willige Knecht schon
Vorgeschoben die Kutsche, sie leicht an der Deichsel bewegend.
Abgemessen knüpften sie drauf an die Wage mit saubern
Stricken die rasche Kraft der leichthinziehenden Pferde.
Hermann fasste die Peitsche ; dann sass er und rollt' in den Torweg...

Longfellow évoque Basile Lajeunesse ferrant un cheval ou une roue :

> En hâte, ils couraient à l'atelier du forgeron Basile ;
> à la porte s'arrêtaient, ouvrant des yeux émerveillés à le voir
> prendre dans son giron de cuir le sabot d'un cheval, comme
> [un jouet,
> et fixer avec des clous le fer ; tandis que, près de lui, gisait le
> [bandage
> d'une roue — serpent de feu lové dans un cercle de braise... (1)

avec le même plaisir évident que devait prendre Homère à peindre un guerrier grec revêtant son armure pour se rendre au combat.

Mais, à cet égard encore, Longfellow est loin de suivre Gœthe dans la gageure que celui-ci s'est systématiquement imposée. Nulle part, dans *Evangéline*, on ne trouve des vers aussi volontairement prosaïques que les suivants, extraits de la célèbre scène de Dorothée à la fontaine :

> « ... Des gens imprévoyants ont troublé toute l'eau du village, en faisant, sans réflexion, passer leurs chevaux et leurs bœufs dans la source qui fournit l'eau aux habitants. De même, en lavant leur linge et en se nettoyant, ils ont sali toutes les auges et souillé toutes les fontaines du village. Chacun ne pense qu'à lui et à satisfaire au plus vite ses besoins immédiats, sans penser à celui qui le suit (2)... »

(1) *Evangeline*, vers 124-128 :

Swiftly they hurried away to the forge of Basil the blacksmith.
There at the door they stood, with wondering eyes to behold him
Take in his leathern lap the hoof of the horse as a plaything,
Nailing the shoe in its place; while near him the tire of a cart-wheel
Lay like a fiery snake, coiled round in a circle of cinders...

Qu'on ne se méprenne pas sur notre traduction des vers d'*Evangéline* : ce n'est qu'une traduction en *prose*. Mais nous pensons donner au lecteur français une impression plus exacte de la poésie de Longfellow en adoptant cette disposition linéaire.

(2) *Hermann et Dorothée*, VIII, édit. citée, p. 61 (texte et traduction) :

« ... Es haben die unvorsichtigen Menschen
Alles Wasser getrübt im Dorfe, mit Pferden und Ochsen
Gleich durchwatend den Quell, der Wasser bringt den Bewohnern.

Enfin, et surtout, Longfellow raconte et décrit, mais disserte rarement. La leçon morale et esthétique émane à mesure et tout naturellement de son poème, sans le secours d'aucun commentaire doctrinal. Son récit touche et cela suffit.

En ce qui concerne *la Saga de Frithiof* de Tegnér (1), certains critiques suédois ont voulu voir dans ce beau poème de leur barde national le modèle même que Longfellow aurait suivi, d'un bout à l'autre, en composant *Evangéline*.

Ainsi, l'auteur d'un important article consacré aux sources suédoises d'*Evangéline*, dans le Bulletin de la *Society for the advancement of Scandinavian Study* (2) de juillet 1915,

Und so haben sie auch mit Waschen und Reinigen alle
Tröge des Dorfes beschmutzt und alle Brunnen besuldet ;
Denn ein jeglicher denkt nur, sich selbst und das nächste Bedürfnis
Schnell zu befried'gen und rasch, und nicht des Folgenden denkt er. »

(1) Tegnér (Esaias) (1782-1842), célèbre poète suédois. Fils d'un simple pasteur, Tegnér fut, à la mort de son père, recueilli par un ami de sa famille qui le fit instruire. Professeur renommé à l'Université de Lund, Tegnér fit une carrière qui n'est pas sans analogie avec celle de Longfellow. Intensément religieux et patriote, il fut appelé, en 1824, à l'évêché de Wexioe. Sa popularité était extrême. Tegnér fut vraiment « le poète national » de la Suède dont il chanta avec ferveur les lacs bleus, les montagnes verdoyantes, les solitudes agrestes et les vieilles légendes populaires. Quand il mourut, en 1842, les plus grands honneurs furent rendus à sa mémoire, et la Suède entière prit le deuil.

Ses principales œuvres sont : *Landwern de Scanie* (1808) ; *Ordination* (1812) ; *Première communion* (1820) ; *Axel* (1822) ; *la Saga de Frithiof* (1825).

(2) Appelman (Anton), « The Relation of Longfellow's Evangeline to Tegnér's Frithiof's Saga », dans *Publications of the Society for the advancement of Scandinavian Study*, vol. II, n° 3, juillet 1915, Urbana, Illinois (E. U.), p. 165-180.

Voy. également : Thorstenberg, « Is Longfellow's Evangeline a product of Swedish influence ? », dans *Poet Lore*, 1908 ; p. 316-317 ; *Poems by Tegnér*: *The Children of the Lord's Supper*, traduit par Longfellow (Œuvres) ; et : *Frithiof's Saga*, traduit en anglais par W. L. Blackley, avec une introduction par P. R. Lieder (Publications de l'*American Scandinavian Foundation*, 1915).

conclut sa démonstration en ces termes : *It can scarcely be denied that Evangeline is a god-child of Frithiof* (1) — il est difficile de nier qu'Evangéline soit une filleule de Frithiof...

En dépit de cette assertion péremptoire, nous nous permettrons de faire remarquer qu'il existe entre les deux poèmes des différences profondes : d'abord, le caractère central du poème suédois est le jeune homme, Frithiof, — dans le poème de Longfellow, Gabriel s'efface tout à fait devant Evangéline ; les deux héros de Tegnér appartiennent à la plus haute aristocratie du royaume, puisque Ingeborg, l'héroïne, est la fille d'un roi puissant qui descend d'Odin, — les deux héros de Longfellow appartiennent à la classe paysanne française ; Frithiof est païen, Evangéline est profondément chrétienne ; les deux pays où se déroulent ces deux poèmes de l'amour fidèle, la Suède et l'Acadie, ne sont pas assurément sans ressemblance, mais cette ressemblance se change en un violent contraste quand Longfellow aborde la deuxième partie de son récit et nous transporte en Louisiane. Les événements qui dans *Frithiof* et dans *Evangéline* séparent les deux couples sont également bien différents : finalement, Ingeborg épouse un vieux roi peu sympathique, — Evangéline se fait sœur de charité... Nous n'en finirions pas de trouver entre les deux poèmes d'autres oppositions aussi tranchées.

Ceci dit, nous reconnaissons volontiers que le dessein général des deux poèmes comporte néanmoins une certaine analogie : Frithiof et Ingeborg, Gabriel et Evangéline, sont fils et filles de deux maisons amies, se connaissent dès l'enfance, jouent ensemble, grandissent ensemble, et paraissent s'être toujours aimés. Parvenus à l'âge du mariage, au moment où leurs parents souhaitent les voir unis,

(1) Bull. cité, p. 180.

ils sont brutalement séparés par des événements cruels, se cherchent pendant de longues années, et se retrouvent au déclin de la vie, sans avoir jamais cessé de s'aimer, mais aussi sans pouvoir s'unir. Les deux poèmes sont écrits en hexamètres. Tous deux dépeignent avec complaisance, dans leur première partie, la vie rurale de populations encore très près de la nature, dans deux zones maritimes à peu près identiques par le climat et les occupations ; tous deux montrent les amants arrachés l'un à l'autre au bord de la mer ; le père d'Ingeborg, le roi Bele, comme le père d'Evangéline, Bellefontaine, meurent sur le rivage, etc...

Mais en dépit de ces similitudes, et même de certains vers et images qu'il est facile de rapprocher (1), il nous paraît tout à fait excessif de prétendre qu'Evangéline est la *filleule* de Frithiof.

Il n'est pas douteux que Longfellow, en composant *Evangéline*, ait songé à *la Saga de Frithiof*, qu'il avait traduite

(1) Voici, à titre d'exemple, quelques vers de *Frithiof* traduits par Longfellow. C'est la description de la ferme du jeune héros scandinave :

Three miles extended around the fields of the homestead, on three sides,
Valleys and mountains and hills, but on the fourth side was the ocean.
Birch woods crowned the summits, but down the slope of the hillsides
Flourished the golden corn, and man-high was waving the rye-field.
Lakes, full many in number, their mirror held up for the mountains,
Held for the forests up, in whose depths the high-horned reindeers
Had their kingly walk, and drank of a hundred brooklets.
But in the valleys widely around, there fed on the greensward
Herds with shining hides and udders that longed for the milk-pail.
'Mid these scattered, now here and now there, were numberless flocks of
Sheep with fleeces white, as thou seest the white-looking stray clouds,
Flock-wise spread o'er the heavenly vault, when it bloweth in spring-
[*time.*
Coursers two times twelve, all mettlesome, fast fettered storm-winds,
Stamping stood in the line of stalls, and tugged at their fodder.
Knotted with red were their manes, and their hoofs all white with
[*steel shoes...*

(*The poetical works of Longfellow*, Ward et Lock ; Londres, s. d., p. 632).

quelques années plus tôt (en 1837) (1), tout de même qu'il a songé à l'*Hermann et Dorothée* de Gœthe ; mais l'influence visible de Tegnér sur Longfellow est plutôt une influence d'atmosphère, de caractère, une certaine « tonalité », si l'on peut dire, que le traducteur américain des œuvres du poète suédois avait aimée et qu'il paraît, en effet, s'être efforcé de recréer dans son *Evangéline.*

Bref, si nous refusons d'admettre que Longfellow ait imité, en « l'américanisant », le récit scandinave, nous sommes prêt à reconnaître que le professeur puritain de Harvard, l'auteur du *Psaume de la vie*, d'esprit si nettement religieux, a pu subir l'influence morale, pour ne pas dire mystique, de l'évêque Tegnér, et voulu baigner son idylle acadienne dans la même atmosphère de simplicité quasi sacrée dont celui-ci avait entouré son *Frithiof.*

L'atmosphère religieuse d'*Evangéline* est, en tout cas, manifeste dès les premiers vers et explique que l'auteur, puritain écrivant pour des puritains, ait eu si souvent recours à cette autre source que nous n'avons pas encore mentionnée : *la Bible.* Dès le 8e vers, *Evangéline* montre déjà des réminiscences du *Cantique des Cantiques,* et le poème se termine en évoquant un passage de l'*Exode* (2).

(1) Publiées en partie dans *The North American Review.*

(2) Voici une liste des principales citations ou réminiscences bibliques que l'on rencontre dans *Evangéline.*

(Pour faciliter les rapprochements nous en donnons le texte en anglais).

Ancien Testament :

Evangeline, vers 8 : « Leaped like the roe... » Comp. avec le *Cantique des Cantiques*, II, 8 : « Behold, he cometh leaping upon the mountains... », et *ibid*, II, 9 : « My beloved is like a roe... »

Vers 154 : «... As Jacob of old with the Angel. » Comp. avec *Genèse*, XXXII, 24 et suiv.

Vers 381 : « As out of Abraham's tent young Ishmael wandered with Hagar ! » Comp. avec *Genèse*, XXI, 14.

Vers 486 : «... like Elijah ascending to heaven. » Voy. *Livre des Rois*, II, 11.

Nous aurions pu pousser bien plus avant dans le détail cette étude des sources d'*Evangéline*. Nous pensons en avoir assez dit, néanmoins, pour montrer dans quelles conditions, et avec quel soin Longfellow a préparé et mené à bien la rédaction de son premier poème de longue haleine qu'il voulait essentiellement américain.

Comme tous les grands poètes, il a pris son bien où il le trouvait ; il a pillé là où il a pu les matériaux et même la charpente du monument qu'il avait l'ambition de léguer à

Vers 499 : « Ah ! on her spirit within... » Comp. avec *Isaïe*, XXVI, 9 : « With my spirit within me I will seek thee. » De même : *Job*, XXXII, 18 : « The spirit within me constraineth me. » De même, *Psaumes* CXLII, 3 : « When my spirit was overwhelmeld within me. »

Vers 507 : « Veiled the light of his face, like the Prophet descending from Sinai... » Voir *Exode*, XXXIV, 29 à 35.

Vers 821 : «... like the ladder of Jacob... » Comp. avec *Genèse*, XXVIII, 12 : « And he dreamed, and beheld a ladder set up on the earth, and the top of it reached to heaven, and beheld the angels of God ascending and descending on it »

Vers 1044 : « As if a hand had appeared and written upon them, « Upharsin ». Voy. *Daniel*, V, 25, 28.

Vers 1355 : « As if life, like the Hebrew, with blood had besprinkled its portals, — That the Angel of Death might see the sign and pass over. » Comp. avec *Exode*, XII, 7, 12, 13, 22, 23.

Nouveau Testament :

Evangeline, vers 96 : «... had startled the Penitent Peter. » Voy. *Mathieu*, XXVI, 74, 75.

Vers 107 : «...touch her hand or the hem of her garment. » Comp. avec *Luc*, VIII. 43-44 : « And a woman... touched the border of his garment. »

Vers 476, 478, 481 : « O Father, forgive them ! » Comp. avec *Luc*, XXIII, 34 : « Then said Jesus, Father forgive them... »

Vers 597 : « Like unto shipwrecked Paul on Melita's desolate seashore... » Voy. *Actes*, XXVII, 22 et suiv., XXVIII, 1.

Vers 1060, 1061 : « Bathed his shining feet with their tears, and anointed his tresses — with the delicious balm that they bore in their vases of crystal. » Comp. avec *Jean*, XII, 3, et *Luc*, VII, 38 : « And stood at his feet behind him weeping, and began to wash his feet with tears, and did wipe them with the hairs of her head, and kissed his feet, and anointed them with the ointment. »

Vers 1063 : « See that you bring us the prodigal son from his fasting and famine... » Voy. *Luc*, XV, 11-32).

la littérature de son pays. Il a réservé tout son effort créateur et tout son talent d'artiste pour ce qui, à ses yeux, était vraiment l'important : l'originalité dans l'édification et la décoration poétiques, c'est-à-dire l'expression.

Vers 1064 : « And, too, the Foolish Virgin, who slept when the bridegroom was coming. » Voy. *Mathieu*, xxv, 1-13.

Vers 1312 : « The poor ye always have with you. » Comp. avec *Mathieu*, xxvi, 11 : « Ye have the poor always with you. »

(The authorized Version of the English Bible, 1611.)

CHAPITRE V

Evangéline, « idylle en hexamètres ».

Nous avons dit qu'en écrivant *Evangéline*, Longfellow avait visiblement l'ambition d'écrire une œuvre qui le mît sur le plan des grands poètes européens de son temps : il voulait composer un *grand* poème américain. Mais Longfellow avait une culture trop étendue pour ignorer combien les diverses littératures peuvent s'interpénétrer. Une nation, comme un individu, se condamnerait finalement à l'amoindrissement intellectuel si elle prétendait ne se nourrir exclusivement que de ses propres idées. A plus forte raison, une nation dont la forme de civilisation, la langue, la religion même, sont celles d'une autre grande nation ne peut-elle raisonnablement songer à se confiner dans une sorte d'autarchie littéraire. La littérature américaine fera donc œuvre originale en empruntant à l'Amérique ses sujets, ses thèmes d'inspiration, à l'occasion ses formes ; mais elle ne saurait se fermer aux préoccupations universelles, ni ignorer les œuvres étrangères. En fait, elle ne pourra de longtemps faire autre chose que rivaliser de qualité et de tonalité avec la littérature anglaise dont elle ne peut cesser de faire partie, quoi qu'il en puisse coûter à l'amour-propre national.

Et c'est pourquoi Longfellow, à qui la fréquentation des littératures européennes a fait sentir la nécessité primordiale, pour faire œuvre durable, d'unir l'art à la morale,

avant même de commencer son poème d'*Evangéline* se préoccupe surtout du mètre dans lequel il va l'écrire.

Les extraits du *Journal* de Longfellow que nous avons donnés nous révèlent, en effet, que le poète s'est obstiné à rédiger en hexamètres son récit d'*Evangéline*, en dépit des avis contraires de ses amis.

« *28 novembre 1845.* — Commencé pour de bon *Gabrielle* [qui deviendra bientôt *Evangéline*], mon idylle en hexamètres. F. [Felton] et Sumner n'ont pas confiance en ce mètre. A moi, il me semble le seul convenable pour un tel poème (1). »

La résistance qu'il dut opposer à ses familiers pendant tout le temps que dura la composition de son ouvrage l'incita même, au moins une fois, à confronter ce qu'aurait pu être une *Evangéline* en pentamètres avec celle qu'il écrivait. Ainsi, un mois avant l'achèvement du poème, nous trouvons dans son *Journal* cette note intéressante :

« *26 janvier 1847.* — Terminé le deuxième chant d'*Evangéline*, J'ai ensuite essayé d'en écrire un passage en pentamètres rimés anglais ordinaires. C'est le chant de l'oiseau moqueur :

> Upon a spray that overhung the stream,
> The mocking-bird, awaking from his dream,
> Poured such delirious music from his throat
> That all the air seemed listening to his note.
> Plaintive at first the song began and slow ;
> It breathed of sadness, and of pain and woe ;
> Then gathering all his notes, abroad he flung
> The multitudinous music from his tongue, —
> As, after showers, a sudden gust again
> Upon the leaves shakes down the rattling rain (2).

Le 4 avril 1847, le poème déjà en cours d'impression, un

(1) Voy. plus haut, p. 75.
(2) Id., p. 79.

des meilleurs conseillers de l'auteur, son ami Sumner, lui fait part de ses inquiétudes et voudrait qu'il laissât son ouvrage « dormir pendant six mois »... Enfin, *Evangéline* est parue, Longfellow triomphe :

« *8 novembre 1847.* — Le public goûte davantage les hexamètres que je ne pouvais l'imaginer. Je suis plus heureux que jamais d'avoir choisi ce mètre pour mon poème (1). »

Ce succès va s'affirmant chaque jour, et le poète est si content de son « escapade prosodique » qu'il se livre, jusque dans son *Journal*, à de nouvelles fantaisies métriques (2) !

A la vérité, une bonne part de la popularité immédiate d'*Evangéline*, surtout en Angleterre, peut être attribuée au fait que ce long poème était écrit en hexamètres. On fut surpris et de l'audace et de la réussite du poète américain. L'hexamètre, en effet, sans être étranger à la poésie anglaise, est loin de lui être familier. Dans la longue controverse (3) qui a opposé, à intervalles plus ou moins

(1) Voy. plus haut, p. 81.

(2) Ainsi Longfellow écrit dans son *Journal* à la date du 30 novembre 1847 : « Pluie sans arrêt, toute la nuit. Musique agréable. Dans mon insomnie, je rêvassai ainsi :

Pleasant it is to hear the sound of the rattling rain upon the roof,
Ceaselessly falling through the night from the clouds that pass so far aloof ;
Pleasant it is to hear the sound of the village clock that strikes the hour,
Dropping its notes like drops of rain from the darksome belfry in the tower.

Puis encore, le 18 décembre. Il neige :

Soft through the silent air descend the feathery snowflakes ;
White are the distant hills, white are the neighbouring fields ;
Only the marshes are brown, and the river rolling among them
Weareth the leaden hue seen in the eyes of the blind.

(3) Sur cette importante question, voy. notamment :

Saintsbury (George) : *History of English Prosody*, 3 vol., Londres, 1906-1910 (notamment t. I, livres I et IV ; t. II, livre V, chap. v ; t. III, livre IX, chap. iv ; livre X ; livre XI, chap. iii, iv, v.)

« Prosody from Chaucer to Spencer », dans *The Cambridge History of English Literature*, Cambrige, 1908-1916, vol. III, chap. xiii ; « The prosody of 17th century », *ibid.*, vol. VIII, chap. ix ; « The prosody of the

éloignés, d'une part, les défenseurs d'une prosodie avant tout nationale, adaptée aux ressources de la langue et conforme à son génie, d'autre part, les partisans d'une imitation savante des modèles antiques, les essais d'hexamètres, quelle que fût leur valeur, ont toujours eu le don d'attirer très fortement l'attention des poètes et des métriciens. On dirait que dans la poésie anglaise, ce vers est le criterium par excellence, la pierre d'achoppement, — une espèce de gageure, un défi jeté à la structure même de la langue.

Il va de soi que nous ne pouvons, à propos d'*Evangéline*, entreprendre de refaire l'historique de la prosodie anglaise depuis les origines jusqu'à 1847. Mais nous croyons utile, cependant, pour mieux faire saisir l'intérêt suscité par le poème de Longfellow, de rappeler brièvement quelques faits concernant le vers qui s'y trouve employé.

Comme il était naturel, les poètes anglais de la Renaissance discutèrent âprement des mérites comparés du vers *mesuré* des Anciens et du vers *rimé* que leur imposait la tradition. Emportés par leur désir de renouveler la technique de la poésie nationale et leur passion de l'Antiquité, les plus ardents adversaires de la rime prétendirent instaurer un vers anglais basé sur la *quantité* brève ou longue des syllabes, à la manière des vers latins.

C'est l'époque où le pédagogue Roger Ascham (1) dénonce

18th century », *ibid.*, vol. XI, chap. xi ; « The prosody of the 19th century », *ibid.*, vol. XIII, chap. vii ; *Historical Manual of English Prosody*, 1910 (avec Bibliographie).

Omond (T. S.) : *A Study of Metre*, 1903 ; *Metrical Rhythm*, Tunbridge-Wells, 1905 ; *English Metrists in the Eighteenth and Nineteenth Centuries : being a Sketch of English prosodical Criticism during the last two hundred yars*. Oxford, 1907.

Verrier (Paul) : *Essai sur les principes de la métrique anglaise*. Paris, 1909-1910.

(1) Ascham (Roger), *c.* 1515-1568, est surtout connu pour son traité sur l'éducation des enfants : *The Scholemaster*, dans lequel il préconise comme méthode essentielle celle de la double traduction d'un modèle latin.

la rime comme un produit « des Goths et des Huns » ; où le poète Gabriel Harvey (1), surtout, préconise, à la place des formes méprisables de la poésie contemporaine, l'emploi du noble hexamètre. Nous ne nommerons que pour mémoire les médiocres versificateurs, aujourd'hui bien oubliés, qui, vers la fin du XVI^e^ et les premières années du XVII^e^ siècle, sacrifièrent à ce culte de l'antique : les Richard Stanyhurst (2), les Abraham Fraunce (3), zélés disciples de Harvey ; nous passerons aussi rapidement sur les nombreux traités où poètes et métriciens de la même époque exposèrent leurs préférences et leurs théories : *Le discours sur la Poésie anglaise* de William Webbe (4). (1586) ; *L'Art de la Poésie anglaise* de George Puttenham (5) (1589) ; *Les observations sur l'Art de la Poésie anglaise* de Thomas Campion (6) (1602), etc.

(1) Harvey (Gabriel), *c.* 1545-1630, s'est lui-même désigné comme « l'inventeur des hexamètres anglais ». Il fut le principal animateur de la coterie littéraire qui prétendit imposer au vers anglais les règles de la prosodie latine.

Harvey exerça une grande influence sur la jeunesse de Spencer et leur amitié persista même après que l'auteur de *La Reine des Fées* eût refusé de plier son génie aux règles prosodiques de « l'inventeur des hexamètres anglais ».

(2) Stanyhurst (Richard), 1547-1618 est un des disciples de Harvey. Il a traduit en hexamètres les quatre premiers livres de l'*Enéide* de Virgile (1582).

(3) Fraunce (Abraham), *c.* 1558-1633, fut considéré par ses contemporains comme le meilleur disciple de Gabriel Harvey. On a de lui, en hexamètres : *The Lamentations of Amintas for the death of Phyllis* (1587), version anglaise de l'*Amyntas* en latin de Thomas Watson ; *The Countess of Pembroke's Yvychurch* (1591-1592) ; *The Countess of Pembroke's Emanuell* (1591).

(4) Webbe (William) : *Discourse of English Poetrie* (1586).

(5) Puttenham (George), mort en 1590. *The Arte of English Poesie* est de 1589.

(6) Campion (Thomas), 1567–1620 : *Observations in the Art of English Poesie*, « contre la coutume vulgaire et inartificielle (unartificial) de rimer » (1602).

On trouvera ce curieux traité dans Gregory Smith, *Elizabethan Critical Essays*, 1903, vol. II.

L'excellente *Défense de la Rime* de Samuel Daniel (1) (1602) devait mettre fin pour deux siècles à ce long débat. A partir de cette date, c'est-à-dire du début du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e, on ne rencontrera plus l'hexamètre dans la poésie d'outre-Manche. Dans le pentamètre iambique, celle-ci semble avoir trouvé son vers définitif, fait pour elle, adapté à son génie, répondant à ses besoins. Seuls, quelques grammairiens publieront, pendant ce long espace de temps, quelques douzaines d'hexamètres menuisés sur le modèle antique (2).

Mais vers la fin du XVIII^e siècle et le commencement du XIX^e, nombreux sont les versificateurs qui essaient à nouveau de lancer, en Angleterre, la mode de l'hexamètre dactylique. Certains des plus grands poètes du temps, las du « couplet » classique, entichés de poésie allemande et férus de l'antiquité, Coleridge et Southey par exemple, n'échappent pas à cet engouement. En 1821, Robert Southey publie en hexamètres anglais un grand poème : *Vision du Jugement* (3), avec l'intention de tirer de ce mètre difficile, —

(1) Daniel (Samuel), 1562-1619, répondit aux *Observations* de Campion par son célèbre essai intitulé : *A defence of Rime*, 1602.

Les deux essais de Campion et de Daniel ont été récemment publiés ensemble, dans *Bodeley Head Quartos*, n° 14 ; New-York, 1925.

(2) Voy. Saintsbury, ouv. cité, t. III, p. 394 et suiv. Signalons cependant, au cours du XVIII^e siècle, la publication de plusieurs essais qui attirèrent l'attention :

Bysshe (E) : *The Art of English Poetry*, 1702 ;

Anonyme : *An Introduction of the Ancient Greek and Latin measures in British Poetry*, 1737.

Goldsmith (Oliver), « Essay on Versification », *Essays*, XVIII, 1765.

(3) *A Vision of Judgment* de Southey parut en 1821. Southey, alors poète-lauréat, explique, dans sa préface, les raisons qui l'ont conduit à écrire ce poème en hexamètres, et, dans une digression, se livre à une attaque violente contre la poésie de Byron, « those monstrous combinations of horrors and mockery, lewdness and impiety ». Byron répliqua aussitôt dans l'appendice aux *Deux Foscari*, et dans sa propre *Vision du Jugement* qu'il publia en 1822.

que d'aucuns jugent totalement incompatible avec le génie de la langue anglaise —, le maximum d'effets.

Les hexamètres de Southey firent l'objet de si violentes critiques qu'on a pu parler à leur sujet d'une véritable « bataille » prosodique (1) ! Dès juillet 1821, *La Revue d'Edimbourg* publie sur la *Vision du Jugement* une étude acerbe et injuste que l'on peut résumer dans cette phrase définitive : *The hexameter line can never be made a legitimate English measure.* L'année suivante, Byron publie à son tour une *Vision du Jugement* qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'une parodie de l'œuvre de Southey. Un professeur de Cambridge, Samuel Tillbrook, publie, par contre, une petite étude très savante et très compréhensive : *Remarques historiques et critiques sur les Hexamétristes modernes et sur la* Vision du Jugement *de Southey*, où se devine une protestation indirecte contre la partialité cruelle de la *Revue d'Edimbourg* ; mais où

Dans la *Vision* de Southey, le poète, en rêve, voit le feu roi George III (mort en 1820) qui se lève de sa tombe, et qui, après avoir été mis au courant des affaires d'Angleterre par l'ombre de Perceval, se rend au Paradis. Le diable, accompagné de Wilker (le célèbre agitateur londonien), vient à sa rencontre pour lui demander des comptes, mais se retire déconfit. Sur quoi, le roi, ayant reçu l'approbation de Washington, est admis au Paradis, où viennent successivement le congratuler ses prédécesseurs sur le trône d'Angleterre, les principaux personnages du royaume et les membres de sa famille...

Avec une verve véritablement endiablée, Byron écrivit la parodie cruelle mais amusante de la *Vision* de Southey que chacun connaît. Quoi qu'il en soit, la *Vision du Jugement* de Southey est loin d'être une œuvre méprisable. « As to the latter, it is enough to caution the unwary against concluding from the undoubted cleverness of Byron's parody-attack, that Southey's original is worthless. The English hexameters may be a mistake, but they are about the best of their special pattern of that probably hopeless form... » G. Saintsbury : « Southey », dans *The Cambridge History of English Literature*, ouv. cité, vol. XI, chap. VIII, p. 166.

(1) L'expression est de Saintsbury.

(2) Tillbrook (Samuel) : *Historical and critical remarks upon the Modern Hexametrists and upon Mr Southey's « Vision of Judgment »*. Cambridge, 1822.

l'auteur n'en déclare pas moins que l'hexamètre ne saurait être acclimaté dans la poésie anglaise.

La « bataille de l'hexamètre » redouble encore d'intensité au commencement du deuxième tiers du XIX^e siècle. En 1836-38 paraît à Londres un grand ouvrage destiné à faire couler beaucoup d'encre et à servir de guide à nombre de jeunes poètes en quête de « nouveautés métriques » : c'est *L'Histoire des Rythmes anglais* d'Edwin Guest (1). A peu près en même temps, deux autres métriciens, Hookham Frere (2) et James Blundell (3), traitent aussi de la question de l'hexamètre anglais, toujours controversée. Blundell, en particulier, publie sous le titre d'*Essais en hexamètres* une traduction des *Eglogues* de Virgile, avec une copieuse introduction et des notes.

Bref, au moment où Longfellow va s'essayer à son tour à l'hexamètre anglais, on peut dire que ce vers est au premier plan de l'intérêt prosodique en Angleterre, et probablement aussi dans ce petit cercle de la Nouvelle-Angleterre où se fonde une jeune littérature. C'est en 1837, en effet, que — premier exercice — notre poète publie quelques hexamètres traduits du Suédois Tegnér, et c'est en 1841 qu'il écrit sa traduction du *Souper des Enfants du Seigneur* du même auteur. Courts essais de débutant. On y trouve, par exemple, l'article *the* élidé au commencement d'un vers :

The Artist, the | friend of | heaven, i|magines Saint | John
[when in | Patmos

ou même :

Th'banquet|-hall, a | house by | itself, was | timbered of | hard
[fir ;

(1) Guest (Edwin) (1800-1880) : *A History of English Rhythms*, 2 vol. 1838.

(2) Frere (John Hookham) (1769-1846). Voy. Saintsbury: *History of English Prosody*, t. III, p. 164, 404.

(3) Blundell (James), *Hexametrical Experiments, a translation of Virgil's Eclogues, with introduction and notes*, 1838. Voy. Saintsbury, *ibid.*

des chevilles trop apparentes, brisant net le cours naturel du vers :

Friendly the | Teacher | stood, like an | angel of | light *there*
[*a*|*mong them* ;

des vers où les rejets surprennent étrangement, disloquant le rythme :

Glances | sharp as a | sword, into | hearts that to | him were
[trans|parent
Shot he ; his | voice was | deep, was | low like the | thunder
[a|far off ;

mais on y rencontre néanmoins quelques hexamètres réussis et coulants :

Simply and | solemnly | now pro|ceeded the | Christian | ser-
[vice,

ou :

Splendid with | portals | twelve in | golden | vapours de|scen-
[ding.

Quatre ans plus tard enfin, ayant accepté d'écrire un grand poème (*Evangéline* a 1.399 vers) sur le thème que vient de lui fournir le Révérend Conolly, Longfellow envisage aussitôt de le rédiger en hexamètres. N'est-on pas en droit de supposer, après cela, qu'une part de l'enthousiasme subit du poète pour les malheurs des Acadiens pourrait bien être dû à la possibilité que cette anecdote lui offrait d'écrire une « idylle en hexamètres », capable de soutenir la comparaison avec la *Saga de Frithiof* de Tegnér, ou l'*Hermann et Dorothée* de Gœthe qu'il venait précisément de traduire et de commenter pour ses étudiants ?

La faveur avec laquelle fut accueillie *Evangéline* dans le monde entier servit évidemment la cause du grand vers clas-

sique, ou plus exactement de son imitation anglaise. L'année suivante (1848) paraîtra en Angleterre une autre idylle en hexamètres : *The Bothie of Tober-na-Vuolich*, dont l'auteur est Arthur Hugh Clough (1). Dix ans plus tard, en 1858, nouvelle et remarquable coïncidence, la littérature anglaise s'enrichira de deux autres poèmes en hexamètres, *La Cour de Miles Standish* (2) de Longfellow (de beaucoup inférieure à *Evangéline*), et l'*Andromède* de Charles Kingsley (3), dans lequel on s'accorde généralement à reconnaître une réussite prosodique supérieure à celle d'*Evangéline* et de la *Vision du Jugement*. Enfin, Swinburne, pliant encore davantage l'hexamètre latin au génie de la langue anglaise (qui répugne au dactyle et au trochée, mais, dit-on, « court en ïambes et en anapestes ») arrivera à une telle perfection rythmique qu'elle satisfera les plus rigoureux métriciens (4).

L'hexamètre dactylique anglais comporte six syllabes accentuées distinctes, ou six pieds. Les cinq premiers pieds sont des dactyles ou des trochées, sauf le cinquième qui doit toujours être un dactyle, comme le sixième et dernier pied doit être un trochée. Le vers débute par une syllabe accentuée et se termine par une faible, qui suit immédiatement la sixième syllabe accentuée. Le rythme varie évidemment

(1) Clough (Arthur Hugh) (1819-1861) ; poète anglais, né à Liverpool, mort à Florence. Surtout connu par sa traduction de Plutarque (*Plutarch's lives*, 1859) et ses essais prosodiques, notamment *The Bothie of Toper-na-Fuosich*, rebaptisé *The Bothie of Tober-na-Vuolich* (1848). Ce poème, écrit en hexamètres et qui porte en sous-titre : *A long-vacation Pastoral*, est l'histoire des amours de Philippe Hewson, jeune étudiant radical d'Oxford séjournant en Ecosse, et d'Elspie, la fille d'un fermier des Hautes-Terres.

(« Bothie », en dialecte écossais, désigne une hutte ou cabane.)

(2) *The Courtship of Miles Standish* parut à Boston en 1858, dans un recueil qui contenait vingt et un autres poèmes.

(3) Kingsley (Charles) (1819-1875) ; *Andromeda and other Poems*, 1858.

(4) Voy. Saintsbury, ouv. cité, t. III, p. 422 et suiv.

selon la proportion des dactyles et des trochées et la place de la césure. Il varie aussi selon la longueur et la brièveté des voyelles, surtout des voyelles accentuées, et la grande difficulté du vers réside précisément dans l'obligation où se trouve le poète de marier harmonieusement l'*accent* et la *quantité*. L'hexamètre classique reposait avant tout sur la quantité et la césure. L'hexamètre allemand est surtout « accentuel ». L'hexamètre anglais est un vers hybride au sujet duquel les métriciens ne sont même pas d'accord sur l'importance relative que le poète y doit donner à l'un et l'autre élément. Si bien que celui-ci doit perpétuellement se torturer l'esprit pour trouver des mots dans lesquels l'accent et la quantité fictive ou réelle des syllabes coïncident, ou du moins ne se heurtent pas.

D'un autre côté, si les dactyles naturels sont nombreux en anglais : *chéerily*, *finally*, *súddenly*, *wándering*, *slúmbering*, *túrbulent*, *peáceable*, *beáutiful*, *prísoner*, *hármony*, *mótionless*, etc., ou d'une formation facile, il est incontestable que la tendance naturelle de la diction anglaise est de « monter » et non pas de « descendre ». Autrement dit, une succession de dactyles et de trochées a toujours tendance à devenir une succession d'anapestes et d'ïambes ; et l'anapeste et l'ïambe, chacun le sait, sont les deux pieds de prédilection de la poésie anglaise. Cet écueil, joint aux divergences des métriciens quant à la prépondérance de la notion d'accent sur la notion de quantité, ou *vice versa*, a fait que la plupart des tentatives visant à introduire dans la poésie anglaise moderne un hexamètre, sinon strictement imité de l'hexamètre classique du moins suggéré par lui, ont échoué.

Et il est curieux de remarquer, en effet, que les essais les plus réussis d'hexamètres — au premier rang desquels ceux de Kingsley et de Swinburne, au deuxième rang ceux de Southey et de Longfellow — ont une tendance très nettement anapestique. Le premier temps fort peut se battre en

anacruse (1), et le reste du vers prend alors un rythme franchement anapestique et se termine par une redondante très faible et très brève, qui parfois même disparaît tout à fait. C'est le caractère des hexamètres de Kingsley et bien plus encore de ceux de Swinburne, qui en est arrivé à supprimer entièrement la redondante. C'est aussi le caractère de bon nombre des meilleurs hexamètres de Southey et de Longfellow.

Reste à savoir si un tel vers anglais, aussi éloigné de son modèle, demeure toujours un hexamètre accentuel ? Il faut avoir la franchise de répondre : non. Ce peut être un très bon vers anglais, d'une excellente venue, harmonieux et fluide, ce ne peut être un strict équivalent de l'hexamètre classique. L'hexamètre, en prosodie anglaise, serait donc une hérésie, une atteinte au génie de la langue...

Et cependant, ce vers a de grandes qualités que ses adversaires les plus déclarés (dans sa forme orthodoxe), Saintsbury par exemple, sont les premiers à reconnaître. Il a de l'ampleur, de la majesté, il se prête admirablement à la narration. Sa longueur même (qui peut aller jusqu'à dix-sept syllabes !) (2) est, dans la description, un avantage incontestable. Au lieu d'inviter l'auteur à modérer son inspiration, à restreindre son développement, comme cela se produit assurément avec les formes plus brèves, le long hexamètre invite à l'ampleur, à l'abondance et à la précision des détails.

Nous ne pouvons prendre de meilleur exemple que celui

(1) Les métriciens nomment *anacruse* un demi-pied ou syllabe précédant l'arrangement métrique régulier. En prosodie anglaise, bien qu'il y ait des exemples de pure anacruse, celle-ci prend généralement la forme d'un pied monosyllabique qui peut être inclus dans le vers. (Voy. Saintsbury, ouv. cité, t. I, p. XVII.)

(2) Cinq dactyles de trois syllabes, plus un trochée de deux syllabes.

qui nous est offert par Longfellow lui-même : ses deux descriptions du chant de l'oiseau-moqueur. Si l'on veut bien rapprocher les dix pentamètres rimés que nous avons cités au début de ce chapitre (1) des dix hexamètres d'*Evangéline* qui leur correspondent, on s'apercevra aussitôt de la supériorité intrinsèque du vers dactylique de six pieds sur le vers ïambique de cinq pieds. Comme ce précieux essai du *Journal* (et que nous eussions admiré dans le corps d'un autre poème) nous paraît d'une musique grêle à côté de la rédaction définitive, pleine, riche, somptueuse : la même marche jouée successivement au piano puis à l'orgue. Sans compter qu'avec l'hexamètre la musique n'est pas seule à gagner en ampleur : dans la citation ci-dessous les expressions mises en italiques montrent, sans qu'il soit besoin d'insister davantage, tout ce que le poète a pu ajouter à son premier texte — comprenant le même nombre de vers — de détails poétiques (*wildest of singers*, *in crystal shower*), de mouvement (*swinging aloft*), d'étendue (*and the woods and the waves...*), d'images (*Seemed they to follow or guide the revel of frenzied Bacchantes*), tout ce qu'il a pu préciser (*a willow spray*, *floods* of delirious music, etc.) afin de donner à son morceau cette plénitude que nous admirons :

Then from a neighbouring thicket the mocking bird, *wildest of*
[*singers*,
Swinging aloft on a willow spray that hung o'er the water,
Shook from his *little* throat such *floods of* delirious music,
That the whole air *and the woods and the waves* seemed *si-*
[*lent* to listen.
Plaintive at first were the tones and sad ; then soaring to mad-
[ness
Seemed they to follow or guide the revel of frenzied Bacchan-
[*tes*.

(1) Voy. plus haut, p. 126.

Single notes were then heard, in sorrowful, low lamentation ;
Till, having gathered them all, he flung them abroad *in deri-*
[*sion*,
As when, after a storm, a gust of wind *through the tree tops*
Skakes down the rattling rain *in a crystal shower* on the bran-
[ches (1).

D'autre part, la longueur même de l'hexamètre invite à une pause naturelle assez longue à la fin de chaque vers, ce qui permet au lecteur de reprendre haleine avant d'aborder le vers suivant. Cet arrêt inévitable — qui dans la plupart des cas ne compte pas prosodiquement — en lui accordant plus de temps, permet au lecteur de mieux suivre le récit, tout en s'abandonnant au charme de la poésie. Par là, sans doute, l'hexamètre s'apparente à la prose, et ce trait de ressemblance augmente encore, d'un certain point de vue, ses aptitudes narratives.

Ce n'est d'ailleurs pas le moindre défaut de l'hexamètre anglais qu'il possède ainsi une tendance très nette à se rapprocher de la prose, fût-ce, bien entendu, de la prose la mieux rythmée et la plus poétique.

Une des raisons de la popularité d'*Evangéline* fut donc, assurément, que ce long poème se lisait aussi aisément que de la prose — une prose chantante et cadencée, facile et coulante... Dès les premiers vers, ce caractère frappe vivement :

In the Acadian land, on the shores of the Basin of Minas, distant, secluded, still, the little village of Grand-Pré lay in the fruitful valley. Vast meadows stretched to the eastward, giving the village its name, and pasture to flocks *without number*. Dikes, that the hands of the farmers had raised with *labour incessant*, shut out the turbulent tides ; but at stated seasons the flood-gates opened, and

(1) *Evangeline*, v. 873-882.

welcomed the sea to wander at will *o'er* the meadows. West and south there were fields of flax, and orchards and cornfields (1)... »

Est-il bien sûr que sans *without number*, sans *labour incessant* et sans *o'er*, le lecteur non prévenu (et le rythme de l'hexamètre n'est pas familier au lecteur anglais) se douterait qu'il se trouve en présence de huit hexamètres et non pas simplement de huit lignes de prose, tant est respectée toute la structure normale de la phrase : ordre des différents éléments, ponctuation, etc. ? L'agencement poétique, la disposition sur la page, la proposition isolée avec le vers, invitent seulement à une diction cadencée, qui ajoute un charme de plus à la lecture d'une histoire touchante, si limpide, si pleine de beaux sentiments et de magnifiques descriptions. Que le lecteur ordinaire, incapable de goûter l'harmonie compliquée des plus belles strophes lyriques ou la musique subtile du vers blanc, se sent à l'aise devant cette simple mélodie !...

Mais la popularité d'*Evangéline* ne justifie en aucune manière une condamnation aussi sommaire de ce poème. Chacun sait d'expérience qu'il n'est pas si aisé d'écrire des « vers faciles », et le temps passé par Longfellow à rédiger ces 1.400 vers nous indique déjà quel soin le poète a apporté à la composition de son ouvrage. « *Evangeline is so easy for you to read, because it was so hard for me to write* », disait-il

(1) *Evangeline*, v. 20-27 :

In the Acadian land, on the shores of the Basin of Minas,
Distant, secluded, still, the little village of Grand-Pré
Lay in the fruitful valley. Vast meadows stretched to the eastward,
Giving the village its name, and pasture to flocks without number.
Dikes, that the hands of the farmers had raised with labour incessant,
Shut out the turbulent tides ; but at stated seasons the flood-gates
Opened, and welcomed the sea to wander at will o'er the meadows.
West and south there were fields of flax, and orchards and cornfields.

un jour à l'un de ses amis (1). Quoi qu'on puisse dire, popularité n'est pas toujours signe d'infériorité, et le poème d'*Evangéline*, par ses qualités purement prosodiques, justifie déjà l'accueil que lui firent les connaisseurs, non seulement en Amérique et en Angleterre, mais dans le monde entier. Sans atteindre à la réussite ultérieure d'un Kingsley et à la perfection technique d'un Swinburne, *Evangéline* marquait un progrès très net sur les hexamètres anglais déjà parus, y compris ceux de la *Vision du Jugement* de Southey.

Essayons donc d'examiner quelques passages d'*Evangéline* pris en différents points du récit, et voyons quel parti le poète a su tirer d'un instrument aussi difficile à manier et dont un Lord Derby disait que c'était « *a pestilent heresy* » (2) !

Prenons, pour commencer, ces passages où la muse du poète se fait si familière, si humble, si *homely*, qu'elle se confond, pour ainsi dire, avec l'atmosphère rustique de la primitive et vertueuse Acadie. Les lourds chariots chargés de foin parfumé rentrent à la ferme, à la nuit tombante :

Late, with the | rising | moon, re|turned the | wains from the |
[marshes,
Laden with | briny | hay, that | filled the | air with its | odour ;
Cheerily | neighed the | steeds, with | dew on their | manes and
[their | fetlocks,
While a|loft on their | shoulders the | wooden and | ponde-
[rous | saddles,
Painted with | brilliant | dyes, and a|dorned with | tassels of|
[crimson,
Nodded in | bright a|rray, like | hollyhocks | heavy with |
[blossoms.
Patiently | stood the | cows mean|while, and | yielded their |
[udders

(1) Kennedy, ouvr. cité, p. 230.
(2) Cité par Saintsbury, ouvr. cité, III, p. 422.

Unto the | milkman's | hand ; whilst | loud, and in | regular | [cadence,
Into the | sounding | pails the | foaming | streamlets de|scen- [ded... (1)

Le pittoresque de ce tableau rustique est indéniable ; il ne doit pas, cependant, nous fermer les yeux (et l'oreille) à l'effort trop évident grâce auquel l'auteur est parvenu à couler sa phrase nombreuse dans ce moule ingrat. Les deux premiers vers, où dominent les trochées, évoquent la marche lente et régulière des lourds véhicules. Les quatre suivants, dans lesquels le trochée alterne avec le dactyle et semble lui répondre, traduisent heureusement l'effort cadencé des attelages parés de brillantes couleurs, — bien qu'*aloft on* suggère la cheville. Mais les deux vers suivants, avec leurs spondées inéluctables (*cow mean* et surtout *hand whilst* comportent effectivement deux « longues » chacun), agissent sans raison sur la fin du passage à la manière d'un frein. Dactyles et spondées, en prosodie anglaise, font rarement bon ménage. Avec le dernier vers, toutefois, nous retrouvons une cadence plus heureuse et notre oreille est satisfaite, — encore que cet hexamètre (et l'hexamètre est par essence dactylique) ne contienne que deux dactyles pour quatre trochées...

Le poète n'en est encore qu'à ses débuts ; laissons-le se faire la main et choisissons, un peu plus loin, un autre passage.

Les colons acadiens, depuis cinq jours, sont prisonniers dans l'église de Grand-Pré ; le cinquième jour a lieu l'embarquement. Le poète décrit le lugubre défilé des femmes conduisant jusqu'au rivage leurs pesants chariots chargés de meubles :

(1) *Evangeline*, v. 186-194.

Soon o'er the | yellow | fields in | silent and | mournful pro|
[cession,
Came from the | neighbouring | hamlets and | farms the A|ca-
[dian | women,
Driving in | ponderous | wains their | household | goods to
[the | sea-shore,
Pausing and | looking | back to | gaze once | more on their |
[dwellings,
Ere they were | shut from | sight by the | winding | road and
[the | woodland.
Close at their | sides their | children | ran, and | urged on the|
[oxen,
While in their | little | hands they | clasped some | fragments
[of | playthings (1).

Les hexamètres se sont faits plus réguliers et plus aisés ; leur rythme est franchement accentuel et le lecteur n'a nullement besoin de s'appliquer à raccourcir ou allonger telle syllabe pour garder la mesure. Les dactyles l'emportent, cette fois, sur les trochées ; le premier et l'avant-dernier pied de chaque vers, comme il se doit, sont régulièrement dactyliques, et l'on ne trouve dans toute ce passage de sept vers qu'un seul spondée (au 4e vers) qui marque là un temps d'arrêt justifié dans le lugubre défilé, le suprême regard en arrière sur la patrie perdue — ce suprême regard si émouvant qu'a fixé dans le bronze le sculpteur Hébert dans sa statue d'Evangéline (2), à Grand-Pré :

Pausing and | looking | back to | *gaze once* | *more* on their |
[dwellings.

Notons encore la lenteur et la lourdeur parfaites du 3e vers :

Driving in | ponderous | wains their | household | goods to
[the | sea-shore,

(1) *Evangeline*, v. 526-532.
(2) Voy. plus loin, chap. VIII.

dans lequel la résonance du dernier pied (d'ailleurs compensée par la rapidité relative des deux dernières syllabes du pied précédent) prolonge habilement le tableau, — pour nos yeux qui aperçoivent la mer, avec, par delà celle-ci, l'exil cruel et encore mystérieux ; pour notre oreille, qui continue d'entendre le roulement lugubre des charrettes, tout en percevant déjà le mugissement des vagues. Avec leur césure régulièrement au milieu des vers, respectant la construction de la phrase et facilitant ainsi le travail de la pensée, ces hexamètres conviennent tout à fait à la narration. S'il est permis de les trouver, malgré tout, un peu froids, rappelons-nous que Longfellow était bien mal à l'aise pour jeter l'anathème à ses propres ancêtres, les geôliers des Acadiens.

Poursuivons notre examen. Voici une strophe plus longue, une ample et majestueuse description d'un chaud midi sur le bas Mississipi. Evangéline et ses compagnons, après avoir descendu, dans leur lourd chaland, le cours du « Père des Eaux » (1), atteignent, un matin, la région des lacs de l'Atchafalaya. L'onde resplendit au grand soleil ; l'air est tout parfumé des fortes senteurs du lotus et du magnolia ; les rameurs sont fatigués par toute une nuit de voyage ; la chaleur accablante invite les Acadiens errants à se reposer sous les frais ombrages des saules. L'hexamètre de Longfellow que nous avons vu jusque-là côtoyer de si près la prose pourra-t-il se hausser jusqu'à cette somptueuse beauté ? Jugeons-en plutôt :

Thus ere another noon they emerged from those shades ; and [before them
Lay in the golden sun, the lakes of the Atchafalaya.

(1) C'est la traduction du mot indien Meschacébé ou Mississipi.

Water-lilies in myriads rocked on the slight undulations
Made by the passing oars, and, resplendent in beauty, the lotus
Lifted her golden crown above the heads of the boatmen.
Faint was the air with the odorous breath of magnolia blos-
[soms,
And with the heat of noon ; and numberless sylvan islands,
Fragrant and thickly embowered with blossoming hedges of
[roses,
Near to whose shores they glided along, invited to slumber.
Soon by the fairest of these their weary oars were suspended.
Under the boughs of Wachita willows, that grew by the mar-
[gin,
Safely their boat was moored ; and scattered about on the
[greensward,
Tired with their midnight toil, the weary travellers slumbe-
[red (1).

Nous nous reprochons d'affaiblir, et même de gâter par un commentaire desséchant, l'impression de beauté que ne peuvent manquer de laisser au lecteur de tels vers. Une chose, cependant, mérite d'être soulignée au point de vue prosodique: c'est l'admirable fluidité de ce passage. Le vers glisse mollement, comme le bateau chargé d'exilés sur les eaux miroitantes et calmes de l'Atchafalaya. Les accents réguliers martellent la phrase poétique comme des coups de rames donnés en cadence, et leur monotonie même s'harmonise à souhait avec la chaleur de ce jour radieux et la fatigue des voyageurs. Les finales, toutes brèves et douces, suggèrent le glissement léger de l'embarcation après un coup d'aviron amolli. De même, à l'intérieur des vers, le grand nombre de monosyllabes aux consonances assourdies : *noon*, *shades*, *golden*, *oars*, *crown*, *soon*, *grew*, *moored*, *weary*, etc., contribuent à créer, autour de ce morceau, cette atmosphère si prenante de mélancolie et de langueur qu'ins-

(1) *Evangeline*, v. 806-818.

pire toujours à l'homme épris de poésie un spectacle d'une trop majestueuse beauté.

Remarquons encore combien l'abondance des dactyles à base de syllabes longues donne d'ampleur au vers plusieurs fois prolongé par l'enjambement, parfois jusqu'au milieu du vers suivant. Enfin, n'est-il pas curieux de noter que les plus beaux de ces beaux vers présentent déjà le caractère nettement anapestique des hexamètres de Kingsley ou de Swinburne ? Dans un vers aussi musical que :

Faint was the air with the odorous breath of magnolia
[blossoms

le dactyle n'a-t-il pas une tendance toute naturelle à se muer en anapeste, rythme aimé de l'oreille anglaise :

Faint | was the *air* | with the *o*|dorous *breath*|of mag*no*|lia
[*bloss*|oms

et n'est-ce pas là, précisément, la formule des hexamètres d'*Andromède*, un pentamètre anapestique avec anacruse et hypercatalexis (1) :

Falls | from the *sky* | like a *star*, | while the *wind* | rattles
[*hoarse* : in his *pin*|ions (2).

Cette mutation, naturelle, semble-t-il, se remarque d'ailleurs de plus en plus à mesure qu'avance la rédaction du poème. Et, à ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que le poème n'a pas été tout à fait composé dans l'ordre où il se présente au lecteur (3).

Nous trouvons ainsi :

And | as the tides | of the sea | arise | in the month | of sep-
[temb|er (4)...

(1) Syllabe en trop à la fin d'un vers.
(2) Cité par Saintsbury, ouvr. cité, t. III, p. 418.
(3) Voy. plus haut, chap. IV.
(4) *Evangeline*, v. 1301.

Mixed | with the whoop | of the crane | and the roar | of the
grim | [alligat|or (1)...
With | the delicious balm | that they bore | in their vas|es of
[cryst|al (2)...
Crown | us with as|phodel flowers | that are wet | with the
[dews | of nepenth|e (3).

Des hexamètres sur ce modèle, *Miles Standish* nous en fournira des passages entiers. Voici par exemple, le départ de Miles Standish pour la guerre :

Just | in the gray | of the dawn | , as the mists | uprose | from
[the mead|ows,
There | was a stir | and a sound | in the slum|bering vill|age
[of Plym|outh ;
Clang|ing and click|ing of arms, and the ord|er imper|ative,
« For|ward » !
Giv|en in tones | suppressed, | a tramp | of feet, | and then
[sil|ence.
Fig|ures ten | , in the mist, | marched slow|ly out|of the vil|-
[lage.
Stand|ish the stal|wart it was, | with eight | of his val|orous
[arm|y,
Led | by their In|dian guide, | by Hob|omok, friend|of the
[white|men,
North|ward march|ing to quell | the sudd|en revolt | of the
[sav|age (4)...

Voyons enfin comment le poète arrive à ployer son hexamètre à l'analyse psychologique, à l'expression d'un état

(1) *Ibid.*, v. 805. De quelque façon qu'on scande ce vers, on remarquera que Longfellow met l'accent sur l'avant-dernière syllabe d'*alligator*, et non sur la première.
(2) *Ibid.*, v. 1061.
(3) *Ibid.*, 1226.
(4) *The Courtship of Miles Standish*, V.

d'âme. Prenons un de ces passages où la douleur de l'héroïne est si vive qu'elle semble jaillir spontanément en brèves coulées brûlantes, ponctuées de soupirs profonds et de sanglots déchirants, et défier, en quelque sorte, tout arrangement prosodique trop étudié.

Evangéline désespère de jamais retrouver son bien-aimé dont l'ombre fuit sans cesse devant elle, à mesure qu'elle avance, tel un décevant mirage :

And the soul of the maiden, between the stars and the fire-flies,
Wandered alone, and she cried, — « O Gabriel ! O my beloved!
Art thou so near unto me, and yet I cannot behold thee ?
Art thou so near unto me, and yet thy voice cannot reach me?
Ah ! how often thy feet have trod this path to the prairie !
Ah ! how often thine eyes have looked on the wodlands around [me !
Ah ! how often beneath this oak, returning from labour,
Thou hast lain down to rest, and to dream of me in thy slum- [bers !
When shall these eyes behold, these arms be folded about [thee (1) ?

Nous avons là tout un morceau rythmé sur les soupirs et les sanglots d'Evangéline. *Accent* et *quantité* s'accordent à merveille, mais la tendance anapestique de ces vers est si forte que deux au moins (1 et 8) :

And the soul | of the maid|en, between | the stars|and the fire|-flies...
Thou hast lain | down to rest|, and to dream | of me | in thy [slum|bers !

et à la rigueur cinq sur neuf (1, 5, 6, 7, 8), peuvent être

(1) *Evangeline*, v. 1045-1053.

considérés comme de véritables pentamètres anapestiques, avec hypercatalexis, mais sans anacruse. Conséquence curieuse de la sympathie sincère du poète pour l'héroïne qu'il a créée : son émotion, pour s'exprimer, abandonne le dactyle propre et prend spontanément un mètre plus naturel à la prosodie anglaise... La première phrase, purement narrative, se prolonge jusqu'à la césure du deuxième vers ; mais chacun des vers 3, 4, 5, 6, 7, et 8 est un douloureux sanglot, où la malheureuse jeune fille appelle sans cesse l'impossible rapprochement du *toi* et du *moi* : *thou, me — I, thee — thou, me — thy, me...*

La dernière phrase est un cri d'angoisse désespéré dans laquelle les deux mots essentiels, résumant tout le drame, sont admirablement mis en valeur, l'un au début, l'autre à la fin du vers : *When... thee* ?

Notons, enfin, comme chaque sanglot s'élève du même mouvement naturel jusqu'au cinquième accent du vers, pour retomber aussitôt et s'éteindre avec le battement en écho de la dernière syllabe.

Art consommé sous des apparences de simplicité et de monotonie, voire même de *sing-song*, tel est donc en fin de compte le jugement qu'il faut porter sur le mètre de ce poème, où l'auteur a, de propos délibéré, joué la difficulté.

Cette simplicité — d'ailleurs plus apparente que réelle — le poète l'avait jugée, avec raison, nécessaire, étant donné le caractère de son sujet, et, personne, de bonne foi, ne saurait lui en faire grief. Aussi, tout en reconnaissant volontiers qu'un très grand nombre de vers d'*Evangéline* rappellent vraiment plus qu'il ne faudrait la prose, pensons-nous néanmoins que l'essai tenté par Longfellow pour doter la jeune littérature américaine d'un grand poème narratif en hexamètres n'a pas été vain, si même certaines

de ses meilleures réussites ne conservent parfois de l'hexamètre orthodoxe guère autre chose que le nom.

Mais laissons de côté la technique et examinons maintenant si, d'un point de vue moins spécial, le poème d'*Evangéline* ne mérite pas mieux qu'un succès d'estime.

CHAPITRE VI

Longfellow peintre et conteur.

En prenant pour sujet un thème emprunté à l'histoire (et à la géographie) du Nouveau-Monde, dans la ligne du *Forgeron du Village* et du *Naufrage de l'Hespérus* (1), Longfellow coupait court aux critiques assez vives d'*académisme* et d'*exotisme* dont ses premiers poèmes avaient fait l'objet. Avec *Evangéline*, il devenait essentiellement national dans son inspiration poétique. Il cessait d'être uniquement un traducteur de talent, un interprète idéal des littératures européennes, et s'élevait jusqu'aux hauteurs plus périlleuses, mais glorieuses, de la création vraiment originale.

Par ce nouveau poème qui peignait, indirectement en Acadie et directement en Louisiane, dans un décor à la fois grandiose et familier, la vie simple mais moralement belle de ses compatriotes américains, Longfellow avait, cette fois, toutes chances d'atteindre le grand public qu'il visait.

Un fait frappe avant tout commentaire : 37.000 exemplaires d'*Evangéline* furent vendus en Amérique en l'espace de dix ans (2), et il est matériellement impossible d'évaluer à com-

(1) *The Wreck of the Hesperus, The Village Blacksmith et Excelsior* appartiennent au même recueil : *Ballads and other Poems* (1841).

(2) De 1847 à 1857. D'après Allibone (S. Austin) : *A critical Dictionary of English literature and british and american authors*, 3 vol. Vol. I, p. 1123, Philadelphie et Londres, 1877.

bien de centaines de milliers, ou plutôt à combien de millions d'exemplaires ce poème, lu dans tous les pays du monde, traduit en dix ou douze langues, étudié dans toutes les écoles du Nouveau-Monde, a été tiré depuis.

A la vérité, cette immense popularité pèse sur la critique et semble gêner nombre de commentateurs. Une œuvre tant goûtée de la foule peut-elle être vraiment bonne ? Une littérature qui se fait gloire de ses tendances démocratiques peut-elle être jamais une grande littérature ? L'écrivain le plus intéressant n'est-il pas, au contraire, celui qui se tient ostensiblement à l'écart de la foule dont il méprise bruyamment la simplicité et la sentimentalité naïve ?

Nous ne sommes pas de ceux qui tiennent généralement pour infaillible le jugement de l'opinion populaire, en matière d'art moins que partout ailleurs ; mais nous ne trouvons pas nécessairement judicieuse l'assertion inverse, à savoir que tout ce qui est populaire est, *a priori*, médiocre ou mauvais. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que l'auteur *d'Evangéline*, — qui jamais, ni dans sa vie ni dans son œuvre, n'a cherché à flatter le public pour en tirer avantage, — a réussi à faire œuvre *populaire* en proposant à ses lecteurs les plus hautes beautés morales et poétiques. Qu'il s'agisse de peindre la pureté du cœur, l'amour fidèle ou la charité désintéressée d'une femme, la splendeur d'un midi sur un lac des tropiques, ou la sérénité d'une scène rustique dans un village de colons français, le même souci de beauté guide et soutient, d'un bout à l'autre, le poème que nous étudions.

Que Longfellow, puritain, se refusât à glorifier toute sensualité, toute passion charnelle ; qu'il fût incapable néanmoins de s'élever très haut dans le sublime et de nous entraîner à sa suite jusqu'aux sommets éthérés où nous porte d'un coup d'aile un Shelley ; qu'il fût incapable (ou qu'il dédaignât) de nous plonger au plus profond des abîmes

philosophiques où notre pensée se perd à la suite d'un Robert Browning ; qu'il fût dépourvu de la vigueur entraînante d'un Byron, ou simplement de la virtuosité prosodique d'un Tennyson ou d'un Swinburne, nous l'accordons volontiers. Mais une forme supérieure de beauté émane cependant de son œuvre et tout particulièrement de son chef-d'œuvre, *Evangéline* : la sérénité alliée à la simplicité, cette forme de beauté que toute âme saine sent et goûte sans effort, et presque sans initiation préalable, devant tous les grands spectacles de la nature, devant l'amour naturel sincère ou le chagrin profond, comme devant les légères fumées bleues qui montent d'un village, le soir, au crépuscule. Longfellow a su gagner de façon durable le cœur de ses compatriotes, fermiers et colons à la vie simple et morale, dans un pays encore tout proche de l'état naturel, parce qu'il a su se mettre à leur portée, et se faire une âme avec ce qu'il y avait de meilleur dans la leur :

> Ripe in wisdom was he, but patient and simple and child-
> [dlike (1) ...

Cette simplicité, « this homeliness », si apparente dans *Evangéline* comme dans la majeure partie de son œuvre, est donc loin d'être pure indigence intellectuelle, mais attitude philosophique raisonnée, ou, si l'on veut, état d'âme du chrétien convaincu. D'où il découle naturellement que l'autre trait essentiel de ce poème, c'est son profond accent de sincérité.

Partout, cette simplicité et cette sincérité éclatent. Elles se manifestent dans la limpidité du récit, dans la facilité de la langue, dans l'exactitude même des faits historiques évoqués. Ainsi, l'on a cru longtemps que Longfellow avait

(1) *Evangeline*, v. 278.

peint les Acadiens d'après ses propres souvenirs des villageois français, tels qu'il eût souhaité voir les humains en général, et l'on a dit fréquemment d'*Evangéline* que c'était une évocation romantique de « l'âge d'or ». Nous montrerons plus loin que les Acadiens étaient bien, dans l'ensemble, tels qu'on les trouve dans ce poème. Les traits de mœurs, les habitudes de vie, les superstitions, la couleur locale, en un mot, que l'auteur met dans son œuvre marquent chez lui un désir certain de peindre d'après nature et prouvent qu'il a eu le souci constant de se renseigner. Même le tableau de l'expulsion des Acadiens de Grand-Pré repose sur la documentation la plus exacte qu'il fût alors possible de se procurer. Comment ne pas être surpris, enfin, de l'extraordinaire impression d'exactitude que laissent aussi les descriptions de l'Acadie, du Mississipi ou de la Basse-Louisiane, surtout quand on sait que Longfellow n'avait jamais visité aucun de ces pays ?

Sérénité en face de la vie, simplicité du cœur et sincérité des sentiments, auxquelles se joint encore une constante volonté de noblesse, telles sont bien les qualités fondamentales dont est imprégné, du commencement à la fin, le poème d'*Evangéline*.

A. — *La Nature et la Vie.*

Ces qualités morales n'eussent suffi, cependant, à faire de cette idylle un chef-d'œuvre si le poète n'eût été, en même temps qu'« une belle âme », un bon ouvrier. Or, si l'on peut considérer la tentative prosodique de Longfellow comme un demi échec, les dons narratifs et descriptifs qu'il déploie dans *Evangéline* sont incontestablement très grands. La composition de ce long poème de quatorze cents vers est à tous égards parfaite, les deux parties bien

équilibrées, le thème central jamais perdu de vue, les digressions brèves et disposées à propos pour reposer l'attention, la marche du récit appuyée, d'un bout à l'autre, par une magnifique galerie de fresques, de tableaux, de portraits, d'esquisses, d'une variété et d'une richesse incomparables, et ponctuée, de place en place, par de beaux vers bien frappés.

Par la manière dont il a su utiliser et fondre dans son récit les matériaux si divers qu'il avait rassemblés, Longfellow s'est vraiment affirmé artiste consommé. Son art tient davantage du peintre que du musicien. Il procède par larges tableaux successifs, savamment composés et alternés, qu'il relie à mesure par un canevas narratif généralement assez bref. Larges fresques symboliques, comme celles par lesquelles s'ouvre le poème : d'abord, le panorama du village de Grand-Pré s'étalant dans la plaine verdoyante et fertile, au bord du Bassin des Mines ; d'un côté, la forêt vierge, de l'autre, la silhouette imposante du Blomidon, et, partout, au centre, encloses par les « levées » que les Acadiens ont construites pour arrêter les flots, de grasses prairies où paissent d'innombrables troupeaux ; puis, la grand' rue du village, si française d'aspect et d'atmosphère, les paysannes assises par groupes devant leurs portes, par une belle après-midi d'été, « devisant et filant », les rouets actifs, les coiffes blanches, les jupes de « droguet » rouges et bleues, rien ne manque, et le bon curé, respecté et aimé, vient jeter sur cette scène de bonheur rustique une note de spiritualité. Ou bien encore, la rentrée des troupeaux, le soir, à la ferme : à droite, au premier plan, les grands bœufs paisibles appuyant leurs fanons sur l'encolure puissante de leurs voisins, la génisse favorite d'Evangéline portant au cou un large ruban (sa maîtresse est encore un enfant !) ; à gauche, le berger et son troupeau de moutons bêlant ; derrière lui son chien, conscient de son importance ; enfin, à l'arrière-

plan, les attelages aux harnais peints de couleurs vives, traînant les lourds chariots chargés de foin parfumé...

Ce sont encore des tableaux d'intérieur d'un réalisme accueillant, telle cette veillée chez les Bellefontaine, où, dans l'habitation d'un fermier cossu, nous voyons successivement le vieux Bellefontaine assis au coin de l'âtre immense tisonner en chantant, tandis que sa fille, la belle Evangéline, file la laine à son rouet ; puis, le vieux notaire, René Leblanc, aïeul aux cent petits-enfants, apposant avec solennité « le grand sceau de la loi » sur le contrat de mariage, tandis que les deux fiancés et leurs pères se tiennent debout, auprès de lui, sans mot dire, les yeux fixés sur le papier timbré, tout pleins d'une gravité consciente.

Ce sont des natures mortes, comme ce souper délaissé au soir de l'arrestation de tous les chefs de famille acadiens, avec, sur la nappe très blanche, le pain de froment, le miel parfumé de toutes les fleurs de la vallée et de la forêt, le pot de bière, le fromage fraîchement apporté de la laiterie, et surtout, au haut bout de la table, à sa place accoutumée, le grand fauteuil vide du maître de céans qui jamais plus ne reviendra l'occuper.

En d'autres passages, l'artiste a rendu d'une façon définitive des sites réels et connus par leur beauté : le Mississipi, fleuve géant roulant ses flots d'or impétueux entre ses rives luxuriantes, ou le lac Atchafalaya endormi, grisé par le soleil tropical et les parfums violents des lotus et des magnolias, — et, toujours au premier plan, la lourde barque chargée d'Acadiens fugitifs ; ou encore les Monts Ozarks, au clair de lune, profilant leurs contours majestueux et romantiques sur l'immense prairie déserte...

Ce sont des tableaux idylliques ou dramatiques, grands ou petits, sortis tout entiers de l'imagination du poète et formant, en somme, son récit : Evangéline allant porter aux moissonneurs altérés la bière rafraîchissante, ou revenant

de la messe, le dimanche, vierge pure rayonnant d'une céleste beauté ; Gabriel, sous les arbres du verger (que baigne l'inévitable clair de lune) guettant sur une fenêtre l'ombre chaste de sa fiancée ; ou le joyeux festin des fiançailles sous les ombrages de Benoît Bellefontaine ; ou la scène émouvante des Acadiens trop confiants, retenus prisonniers dans l'église de Grand-Pré. C'est encore le lent défilé des femmes acadiennes conduisant au lieu d'embarquement, jusqu'à l'embouchure désormais célèbre du Gaspereau, leurs lourdes charrettes chargées de mobilier. C'est le campement des bannis, la nuit sur le rivage : au premier plan, Evangéline soutenant son vieux père agonisant, le prêtre en prières ; autour d'eux, la foule accablée ; au fond, d'un côté les vaisseaux sinistres, de l'autre, éclairant le tout, l'immense incendie du village de Grand-Pré.

Ailleurs encore, en Louisiane, c'est la scène joyeuse de la rencontre où les bannis retrouvent enfin un groupe heureux et prospère de leurs voisins d'Acadie, — tableau aussitôt suivi d'un autre, d'un pathétique intense : Evangéline seule, dans le jardin de Basile, toute secouée de sanglots, appelle d'une voix désespérée celui qui l'aime et qui aussi désespère...

Ailleurs enfin, c'est une succession si rapide de visions coordonnées, suggérées en quelques vers, avec, de place en place, une scène plus poussée, que, malgré soi, on ne peut s'empêcher d'évoquer les procédés actuels du cinématographe. Nous n'en citerons que deux exemples, mais qui nous semblent à tous égards admirables. D'abord cette scène rustique exquise de la soirée des fiançailles, où la sensation du mouvement des images nous est donnée par la plénitude de chaque vers, exprimant successivement un geste ou une action complète :

Alors, Evangéline vint poser sur la table une lampe de cuivre,

emplit jusqu'au bord le pot d'étain de la bière familiale, —
une bière à la couleur de noisette, renommée pour sa force au
[village de Grand-Pré ;
tandis que le notaire, tirant de sa poche son encre et ses papiers,
écrivit d'une main ferme et la date et l'âge des parties,
détaillant en troupeaux de moutons et de bœufs la dot de la
[fiancée.
Avec soin les choses furent faites, et, le contrat dûment achevé,
le grand sceau de la loi, comme un soleil, en marge, fut apposé.
Alors, puisant dans sa bourse de cuir, le fermier jeta sur la
[table,
en bonnes pièces d'argent, trois fois les honoraires du notaire.
Solennel, le vieillard se leva, bénit les fiancés,
puis, levant bien haut son pot de bière, à leur bonheur il but, —
essuya l'écume de ses lèvres, fit un profond salut, et partit.
Cependant qu'en silence les autres s'assirent, pensifs, au coin
[de l'âtre ;
jusqu'à ce qu'Evangéline allât dans son coin quérir le jeu de
[dames.
Aussitôt la partie s'engagea. Dans leur lutte amicale, les vieillards
riaient à chaque coup heureux, comme à chaque manœuvre
[manquée ;
riaient quand un pion allait à dame, ou qu'une brèche ouvrait
[la diagonale.
Assis à l'écart, dans l'embrasure d'une fenêtre, dans la pénom-
[bre du crépuscule,
les amoureux se parlaient tout bas, et contemplaient la lune
éclairant la mer pâle et la brume argentée des prairies.
En silence, une à une, dans les prairies infinies du ciel,
fleurirent les étoiles jolies, les doux ne-m'oubliez-pas des
[anges (1)...

Enfin, la grande scène finale, si poignante, si pathétique,

(1) *Evangeline*, v. 330-352 :

Then Evangeline lighted the brazen lamp on the table,
Filled, till it overflowed, the pewter tankard with home-brewed
Nut-brown ale, that was famed for its strength in the village of
[Grand-Pré ;
While from his pocket the notary drew his papers and inkhorn,
Wrote with a steady hand the date and the age of the parties,

où, dans un hospice de Philadelphie, Evangéline, devenue sœur de charité, reconnaît son Gabriel agonisant, atrocement vieilli et défiguré par la souffrance :

Mais soudain, arrêtée par la peur ou la surprise profonde,
elle resta immobile, les lèvres entr'ouvertes et blêmes, tandis
[qu'un grand frisson
la secouait tout entière. Oubliées, les fleurettes tombèrent de
[ses doigts,
et tombèrent de ses yeux et de ses joues la lumière et l'éclat
[du matin.
Un cri d'une si terrible angoisse s'échappa de ses lèvres
que les agonisants en tressaillirent sur leurs grabats (1)...

Naming the dower of the bride in flocks of sheep and in cattle.
Orderly all things proceeded, and duly and well were completed,
And the great seal of the law was set like a sun on the margin.
Then from his leathern pouch the farmer threw on the table
Three times the old man's fee in solid pieces of silver ;
And the notary rising, and blessing the bride and the bridegroom,
Lifted aloft the tankard of ale and drank to their welfare.
Wiping the foam from his lip, he solemnly bowed and departed,
While in silence the others sat and mused by the fire-side,
Till Evangeline brought the draught-board out of its corner.
Soon was the game begun. In friendly contention the old men
Laughed at each lucky hit, or unsuccessful manœuvre,
Laughed when a man was crowned, or a breach was made in the king-
[row.
Meanwhile apart, in the twilight gloom of a window's embrasure,
Sat the lovers, and whispered together, beholding the moon rise
Over the pallid sea and the silvery mist of the meadows.
Silently one by one, in the infinite meadows of heaven,
Blossomed the lovely stars, the forget-me-nots of the angels.

(1) *Evang.*, v. 1343-1348 :

Suddenly, as if arrested by fear or a feeling of wonder,
Still she stood, with her colourless lips apart, while a shudder
Ran through her frame, and, forgotten, the flowerets dropped from her
[fingers,
And from her eyes and cheeks the light and bloom of the morning.
Then there escaped from her lips a cry of such terrible anguish,
That the dying heard it, and started up from their pillows.

Récit de peintre, avons-nous dit, mais d'un peintre qui a su donner à son œuvre toute la vie et le mouvement compatibles avec la belle et sereine ordonnance des scènes poétiques offertes à notre contemplation. Le vers même que Longfellow a choisi a plus d'ampleur et de majesté que de souplesse et de possibilités musicales. A part le morceau de l'oiseau moqueur, nous ne pouvons dire qu'il y ait, dans *Evangéline*, une intention nette de la part de l'auteur de faire œuvre de virtuose.

Cependant, nous nous devons de noter que ces nombreux tableaux (dont nous n'avons signalé que les principaux) ne sont pas des tableaux « muets ». Le poète a su, à merveille, y incorporer aussi tous les « bruits » de la vie et mieux donner, ce faisant, l'impression de la réalité.

Le sourd mugissement des vagues, le murmure confus des pins de la forêt, accompagnent, du commencement à la fin, ce poème mélancolique. Les voix d'enfants, le chant du coq, les rires des servantes, le ronronnement du rouet, le tic-tac de la pendule ponctuent à propos le récit. Là, le roulement lugubre du tambour interrompt brusquement les accords joyeux du violon ; ailleurs, les cris des hérons, le rire démoniaque du hibou, le galop d'un cheval sauvage dans la prairie, les appels de trompe et les chants rythmés des bateliers, tous les bruits mystérieux du désert, « se mêlant au cri strident de la grue et au rugissement sinistre de l'alligator » (1), enfin, le chant délirant de l'oiseau moqueur, viennent, à point nommé, rompre le silence alanguissant des forêts de Louisiane.

Certains de ces « morceaux sonores » sont même d'un très grand effet dramatique et vous restent en l'esprit à l'égal du plus attachant tableau, — tel ce puissant passage où le

(1) *Evangeline*, v. 805 : *Mixed with the whoop of the crane and the roar [of thegrim alligator.*

poète s'est appliqué à rendre l'affolement des troupeaux, la nuit de l'incendie de Grand-Pré :

Alors, s'éleva soudain des cours de fermes le chant des coqs
qui croyaient l'aube revenue ; bientôt, la brise apporta
le mugissement du bétail, coupé par l'aboiement des chiens.
Alors, s'éleva ce bruit d'épouvante qui tire de leur sommeil les
[campeurs endormis,
là-bas, dans les steppes de l'ouest, ou les forêts qui longent la
[Nébraska,
quand les chevaux sauvages, affolés, passent en tourbillon,
quand les troupeaux de buffles se ruent, en mugissant, vers le
[fleuve.
Tel fut, à la nuit, le bruit qui s'éleva, quand les bœufs et les
[chevaux,
brisant parcs et clôtures, furieux, se mirent à galoper dans la
[prairie (1).

Enfin les conversations suivies, dont l'auteur pique parfois son récit, lui donnant un caractère direct qui suggère la vie, sont presque toujours des modèles de petites scènes dramatiques, notamment celles où le forgeron Basile tient le rôle du principal interlocuteur. De même, l'anecdote de « la pie voleuse » et les légendes indiennes, par l'impression de repos qu'elles procurent, permettent au lecteur de mieux s'abandonner à l'intérêt de la narration et aux splendeurs des descriptions

(1) *Evangeline*, v. 627-635 :

Loud on a sudden the cocks began to crow in the farm-yards,
Thinking the day had dawned ; and anon the lowing cattle
Came on the evening breeze, by the barking of dogs interrupted.
Then rose a sound of dread, such as startles the sleeping encampments
Far in the western prairies or forests that skirt the Nebraska,
When the wild horses affrighted sweep by with the speed of the whirlwind
Or the loud bellowing herds of buffaloes rush to the river.
Such was the sound that arose on the night, as the herds and the horses
Broke through their folds and fences, and madly rushed o'er the mea-
[*dows.*

Une impression de grande variété se dégage donc de la lecture d'*Evangéline*, et cette variété explique comment ce long poème narratif de quatorze cents vers puisse se lire sans fatigue. C'est la meilleure preuve de l'art de l'auteur dont l'imagination et le talent ont su vivifier tous les aspects, tous les travaux de la vie la plus simple, comme tous les spectacles de la nature vierge. Enfin, les comparaisons familières empruntées à la vie rustique, selon le procédé homérique, les citations non moins familières tirées de la Bible, ajoutaient encore à l'intérêt que pouvait prendre au poème ce large public auquel Longfellow songeait.

Les peintres, les dessinateurs, les sculpteurs même n'ont pas manqué de sentir, d'autre part, tout le parti qu'ils pouvaient tirer d'une mine aussi riche, et, par leurs œuvres, tableaux, gravures ou statues, ont aussi contribué à accroître la popularité du poème et de son héroïne.

Quelques années à peine après sa publication, un peintre écossais connu, Faed (1), donnait un portrait d'Evangéline — assise, nu-tête, en sabots, revêtue de son lourd jupon de droguet et de sa « cape » de paysanne française — qui fut tout de suite célèbre en Amérique. Depuis, nombreux sont les artistes qui ont interprété les grandes scènes du poème. Parmi les meilleurs, nous citerons un grand artiste anglais, Frank Dicksee (2), qui a si magnifiquement illustré la traduction française de Louis Depret (3), et dont une des

(1) Faed (Thomas) (1826-1900). Longfellow fut très flatté et écrivit à l'auteur du portrait d'Evangéline une chaleureuse lettre de remerciements.

(2) Dicksee (Sir Francis), peintre anglais né à Londres en 1853, mort en 1928, fut président de l'Académie Royale de peinture en 1924. F. Dicksee appartient à l'école classique anglaise et ses œuvres témoignent toujours d'une exquise sensibilité. Ses gravures qui ornent la traduction en français d'*Evangéline* de Louis Depret sont d'une grande finesse et constituent une remarquable interprétation par l'image du poème de Longfellow.

(3) Cf. Depret (Louis), *Evangéline* (traduction en prose), Boussod, Valadon et Cie, édit. de luxe Paris, 1886, petit in-folio.

plus belles gravures, celle de l'embarquement des Acadiens, a été maintes fois reproduite.

Parmi les sculpteurs, nous mentionnerons l'Acadien Philippe Hébert et son fils Henri dont la belle statue de bronze qui représente « Evangéline pleurant le pays perdu » orne, aujourd'hui, le parc public de Grand-Pré (1). Enfin, un film, dans lequel la célèbre star Dolorès del Rio tenait le rôle de l'héroïne, a pu être produit avec succès (2), suivant de très près le texte du poème, preuve indéniable que Longfellow, comme nous l'avons dit, racontait en décrivant.

B. — *Les Caractères.*

Mais l'esprit ne se satisfait pas seulement de tableaux et de musique. Sans songer à exiger du poète lyrique qu'il pousse l'analyse psychologique aussi profondément que le dramatiste ou le romancier, on aime à lui voir tracer dans une œuvre de cette ampleur quelques beaux caractères. Cette attente n'est pas déçue dans *Evangéline*. La plupart des personnages que nous y rencontrons ont été suffisamment dessinés pour laisser dans notre mémoire une empreinte durable.

Certes, l'intérêt y est concentré sur le personnage principal, et si jamais poème a justifié son titre, c'est bien *Evangéline* ! Gabriel est infiniment plus flou, presque immatériel. Le poète l'a voulu ainsi afin de rendre l'amour de son héroïne si chaste et si pur qu'il s'apparente au divin. Mais les personnages secondaires, Benoît Bellefontaine, Basile le forgeron, le notaire René Leblanc, le curé de Grand-Pré,

(1) Voy. plus loin, chap. VIII.

(2) *Evangéline*, tiré de l'immortel poème de Longfellow, adapté à l'écran par Finis Fox ; distribué par les Artistes associés, Paris ; metteur en scène : Edwin Carewe.

Michel le violoneux, sont néanmoins assez individualisés, assez vrais et assez attachants, pour que nous leur fassions une part dans cette étude. A eux cinq, ils suffisent à synthétiser cette petite communauté humaine dont les simples mais fortes vertus ont permis l'éclosion d'une âme comme celle d'Evangéline.

Le prêtre, ce Père Félicien, c'est l'un quelconque des curés français d'Acadie, — ceux d'aujourd'hui comme ceux d'autrefois, — missionnaire dévoué à son troupeau, ayant accepté avec joie l'exil au milieu de ce petit noyau français isolé et depuis quarante ans sous le joug étranger, pour le conserver et le fortifier dans la religion catholique, malgré ses maîtres protestants. Il faut rendre hommage à Longfellow, descendant des Pèlerins de *La Fleur de Mai*, — mais dont la formation puritaine initiale avait été singulièrement élargie par de nombreux séjours en Europe, une vaste culture et la pratique des grandes littératures catholiques française, espagnole et italienne, — d'avoir su dépouiller des préjugés encore très forts parmi ses contemporains et fait de ce ministre papiste un guide spirituel et moral digne d'être proposé en modèle aux ministres de toutes les religions.

Là encore, Longfellow a fait vrai. Quiconque connaît le Canada sait la profondeur du sentiment religieux catholique chez les descendants actuels des anciens colons venus de France (1). Et ce n'est pas une simple coïncidence que les deux chefs-d'œuvre qui dépeignent avec tant de force et de vérité la survivance de l'âme paysanne française dans le Nouveau Monde, *Evangéline* et *Maria Chapdelaine*, soient l'un et l'autre tout imprégnés de catholicisme. Longfellow, protestant convaincu, fait commencer *Evangéline* par la bénédiction d'un prêtre et termine par la prière d'une sœur ;

(1) Cf. Goyau (G.) : *Les origines religieuses du Canada.* Paris, 1924.

Louis Hémon, tout juste catholique, fait s'ouvrir *Maria Chapdelaine* par une messe et termine par un sermon. Cette foi profondément ancrée dans les âmes explique tout ensemble la vie heureuse des Acadiens, contents de leur sort, sans désirs violents, sans haine et sans ambition, la confiance naïve qui les pousse à se livrer sans résistance à leurs bourreaux, leur force d'âme devant le malheur, le courage et la persévérance, la confiance et l'espoir toujours renouvelés d'Evangéline usant sa vie à la recherche de son bien-aimé.

Le notaire René Leblanc est une figure historique. Il représente, dans le groupe, la loi et l'instruction. La « loi », c'est le pilier de la vie sociale. Sans le papier timbré du notaire, comment être sûr de la validité des héritages, des ventes et des achats ? Sur quoi reposerait cette chose sacrée entre toutes : la propriété ? Mais le notaire est aussi l'homme le plus instruit du village : comment ne pas tenir compte de ses avis, de la confiance qu'il met en l'autorité anglaise (puisque anglaise est l'autorité), surtout en ce mot magique, plus magique encore que la loi : la Justice (1) ? Combien de fois n'a-t-on pas dit que le Français est, dans son fond, plus épris de justice que de liberté ?

Benoît Bellefontaine, c'est le riche laboureur, fier de sa grosse ferme, de ses terres étendues et fertiles, de ses récoltes, de ses troupeaux. Il est veuf, mais il a sa fille : la plus belle et la plus riche héritière du pays. Son horizon se borne à peu près à ses champs. Que lui fait la politique ? Il est de tempérament jovial (2) et ce soir le notaire vient rédiger le

(1) C'est la raison pour laquelle Longfellow a inséré dans son récit l'anecdote de « la Pie voleuse », vieille histoire florentine que l'on retrouve sous une autre forme dans l'opéra de Rossini : *la Gazza Ladra.*
Cf. *Evangeline*, v. 306-325.

(2) *Evangeline*, v. 231-234:
Benedict Bellefontaine, thou hast ever thy jest and thy ballad!

contrat de mariage d'Evangéline. Il chante éperdument au coin de l'âtre (1) ! Puisque jusqu'ici tout lui a souri dans la vie, pourquoi la vie deviendrait-elle soudain mauvaise ? Ces bateaux anglais à l'ancre dans le Bassin, une menace ? Bah ! si les Anglais lui prennent la moitié de sa récolte, il lui en restera toujours assez...

Insouciance et naturelle gaîté, ce sont là deux traits essentiels du tempérament français, deux traits de race cultivés par la religion, que Longfellow a admirablement mis en valeur dans Evangéline. Cette insousciance et cette gaîté, le poète américain (qui passait lui-même pour être d'humeur enjouée) les avait déjà notées dans *Outre-Mer* (2) et opposées à la sombre tristesse de ses compatriotes, sans cacher ses préférences pour l'invincible optimisme du peuple français. Longfellow reviendra souvent, au cours de son poème (3), sur la gaîté native des colons acadiens et ce besoin si français d'exprimer des sentiments par des chansons.

Mais la brutale réalité accable Benoît Bellefontaine. Il ne peut survivre à la douleur d'abandonner ces champs qu'il a défrichés, cette ferme qu'il a bâtie, agrandie, rendue fertile et riche : au moins, son corps reposera dans cette Acadie qu'il a tant aimée.

Ever in cheerfullest mood art thou, when others are filled with
Gloomy forebodings of ill, and see only ruin before them.
Happy art thou, as if every day thou hadst picked up a horseshoe.

(1) *Evangeline*, v. 207-217 :

Fragments of song the old man sang, and carols of Christmas,
Such as at home, in the olden time, his fathers before him
Sang in their Norman orchards and bright Burgundian vineyards.
Close at her father's side was the gentle Evangeline seated,
Spinning flax for the loom, that stood in the corner behind her.
Silent a while were its treadles, at rest was its diligent shuttle,
While the monotonous drone of the wheel, like the drone of a bagpipe,
Followed the old man's song, and united the fragments together.

(2) Voy. plus haut, p. 63, 64.

(3) Voy. encore, v. 231–233, 388-389, 412-415, 542-552, 1015-1020.

Michel, le musicien, le chanteur, c'est l'auxiliaire indispensable à tout groupement français (1). A ce peuple artiste, une forme d'art, aussi humble soit-elle, est aussi nécessaire que l'air et le pain. Le « musicien » fait danser, fait chanter. Il est l'aède du village, le ménestrel, le troubadour, ou le comique inimitable. C'est par la chanson française qu'Acadiens et Canadiens se sont gardés français (2). Longfellow montre qu'il a merveilleusement compris l'âme paysanne française quand il fait porter en triomphe le vieux Michel, le violoneux, par ses anciens voisins de Grand-Pré qui le retrouvent en Louisiane.

Mais, de tous ces personnages secondaires, le mieux dépeint et le plus vivant est assurément Basile Lajeunesse, le forgeron de Grand-Pré. Le Père Félicien, le prêtre, c'est le symbole de la vie spirituelle la plus haute, un caractère presque abstrait, investi d'une autorité sacrée. Basile, c'est l'âme nationale, le tempérament propre d'un peuple, la volonté de vivre d'un groupe humain, l'incarnation, sous sa forme simplifiée, et pour ainsi dire naturelle, du patriotisme populaire. Le forgeron, c'est l'artisan de village, c'est-à-dire un paysan plus au fait des choses, moins isolé dans sa vie, plus habitué à confronter sa pensée avec celle d'autrui, plus éclairé, plus causeur. Dans Basile Lajeunesse, Longfellow — qui avait déjà peint ce type dans son célèbre *Forgeron du Village* a représenté non seulement un caractère humain au premier plan de l'ancienne vie rurale, mais aussi un type

(1) Le 13 février 1763, Choiseul, désireux de peupler la Guyane au moyen des exilés acadiens rapatriés en France demande à l'intendant de Marseille de lui recruter six joueurs de tambourin « qui n'auraient pas d'autre occupation que de divertir les colons quand ceux-ci demanderaient leurs services » (Arch. Nat. Col., série B. vol. 117, f. 40)

(2) Il est intéressant de noter, à ce propos, le parti qu'a su tirer Louis Hémon de ce fait proprement canadien dans *Maria Chapdelaine*.

spécifiquement français et toujours d'actualité. Avec le temps, et sous un autre régime, au Canada comme en France, cet humble artisan prendra tout naturellement la direction de la vie du village, ceindra l'écharpe du maire ou présidera aux destinées de la boulangerie coopérative : son fils entrera à l'Ecole Polytechnique, à celle de Paris ou à celle de Montréal...

C'est dans le caractère de Basile Lajeunesse que le poème d'*Evangéline* montre le plus nettement, à notre avis, l'influence d'*Hermann et Dorothée*, c'est-à-dire l'intention de Longfellow de décrire poétiquement une forme de civilisation moderne aussi proche que possible de l'état naturel, et synthétisant, en somme, l'essentiel de l'idéal moral et démocratique cher aux Américains du milieu du XIX^e^ siècle.

Depuis quarante ans, l'Acadie est passée aux mains des Anglais, mais les Acadiens ont obtenu un état de neutralité auquel ils tiennent. En dépit des brimades et des menaces, ils resteront catholiques et français, parce qu'ils considèrent que c'est leur *droit*.

Récemment les maîtres du pays ont modifié leur politique à leur égard. Ils entendent les faire renoncer de force à leur qualité de neutres et les incorporer dans leur propre armée, pour mener la guerre contre la France au Canada. Depuis quatre jours, des vaisseaux sont à l'ancre dans le Bassin des Mines. Basile Lajeunesse est plein d'une sombre inquiétude. L'oppresseur, dit-il, n'a pas oublié la part qu'ont prise les Acadiens (1) à la défense de Louisbourg et de Beauséjour. Déjà, il leur a enlevé leurs armes et les Acadiens n'ont plus, pour se défendre, que « la faux du moissonneur et le marteau du forgeron (2) ». Loyalement, cepen-

(1) Ceux de la zone française. Voir Introduction historique, p. 39.
(2) *Evangeline*, v. 253 :
Nothing is left but the blacksmith's sledge and the scythe of the mower.

dant, il se rend à la convocation du gouverneur ; mais, en apprenant la trahison dont ses compatriotes et lui sont victimes, tout son être frémit d'indignation. La protestation qu'il élève, spontanément, au risque de sa vie, est proprement épique. les Acadiens eussent eu en lui un chef naturel, si toute résistance de leur part n'eût été inutile :

... Alors, au-dessus de toutes les têtes
se dressa, les bras levés, la haute silhouette de Basile, le forgeron.
Sa face était rouge et tordue par la colère, et furieux, il criait :
« A bas tous les tyrans d'Angleterre ! Jamais nous ne leur avons juré fidélité !
A mort tous ces soldats étrangers qui nous viennent voler nos maisons et nos blés ! »
Volontiers, il en eût dit davantage, mais le poing d'un soudard sans pitié,
lui ferma la bouche, et l'abattit sur le pavé (1).

Plus tard, en Louisiane (où le forgeron s'est fait éleveur) nous retrouvons notre artisan riche et prospère. Basile Lajeunesse a conservé sa gaîté et justifie mieux qu'en Acadie son jovial sobriquet. Avec quelle joie sincère il accueille ses compatriotes et les aide à se fixer dans cette nouvelle patrie ! « Ici », leur dit-il avec force, comme si la vieille colère contre « les tyrans d'Angleterre » lui revenait tout à coup, ici :

(1) *Evangeline*, 452-459 :

...and high o'er the heads of the others
Rose, with his arms uplifted, the figure of Basil the blacksmith,
As on a stormy sea, a spar is tossed by the billows.
Flushed was his face and distorted with passion ; and wildly he shouted,—
« Down with the tyrants of England ! we never have sworn them allegiance !
Death to these foreign soldiers, who seize on our homes and our harvests ! »
More he fain would have said, but the merciless hand of a soldier —
Smote him upon the mouth, and dragged him down to the pavement.

Nul roi George d'Angleterre ne viendra vous chasser de chez [vous,
brûler vos maisons et vos granges, vous voler vos troupeaux [et vos champs (1).

Mais en lui le patriote ne fait pas oublier le père de famille. Avec quelle bonté il s'apitoie sur le tragique destin de son fils et d'Evangéline. C'est d'un mouvement spontané qu'il décidera d'accompagner la malheureuse jeune fille repartie à la recherche de son fiancé. Esquisse, sans doute, plutôt que portrait approfondi et nuancé d'un beau type populaire, mais combien cette esquisse est attachante par la mâle énergie et la chaude générosité du personnage : Basile Lajeunesse, c'est le peuple acadien qui saura trouver en lui-même, contre vents et marées, la force de se garder français.

Il est curieux, toutefois, que dans ce groupe si représentatif d'un village français d'Amérique, Longfellow n'ait pas eu l'idée de placer, ou n'ait pas cru devoir placer, une femme plus âgée, une mère de famille française, comme le fera avec tant de talent Louis Hémon, dans *Maria Chapdelaine*. Sans doute préféra-t-il, en laissant seule son héroïne, lui donner tout son relief.

Une autre femme, il est vrai, est esquissée à côté d'Evangéline : c'est la jeune femme indienne, la veuve d'un *coureur-des-bois* (2) canadien, dont la présence vient très à propos rappeler l'amitié historique qui unissait les anciens colons français d'Acadie aux tribus indiennes du voisinage.

(1) *Evangeline*, v. 997-998 :
No king of England shall drive you away from your homesteads,
Burning your dwellings and barns, and stealing your farms and your [cattle.

(2) Chasseur, trappeur des bois, vivant de sa chasse et faisant le trafic des pelleteries.

Longfellow, qui venait d'écrire plusieurs beaux poèmes contre l'esclavage (1), s'est appliqué à faire de la compagne de rencontre d'Evangéline une très belle figure poétique. Les légendes indiennes qu'il lui fait conter soulignent encore cette intention, que nous avons indiquée dans un précédent chapitre, de donner à son poème un caractère nettement américain : elles annoncent *Hiawatha*. Par là encore, Longfellow a contribué à réhabiliter toute une autre race, envers laquelle ses compatriotes avaient naguère montré tant d'impitoyable haine.

Mais Evangéline, mais Gabriel, qu'ont-ils d'humain ? qu'ont-ils de français ? Nous avons admis que le personnage de Gabriel était vraiment très flou, presque immatériel, et nous en avons donné les raisons. Néanmoins, Gabriel Lajeunesse vit ! Nous l'avons vu partager, au début du poème, les jeux et les leçons d'Evangéline, à la façon des enfants de tous les pays. Nous l'avons vu, amoureux romantique, s'attarder au clair de lune sous la fenêtre de sa fiancée ; nous l'avons vu sortir de l'église de Grand-Pré avec les autres prisonniers, pâle d'émotion ; nous l'avons vu en Louisiane, las de son existence trop douce, se lancer dans les étendues désertes et suivre les pistes des chasseurs indiens, à travers les monts Ozarks, dans le seul but de trouver un dérivatif à son amour inassouvi. D'expédition en expédition, d'aventure en aventure, il vient mourir enfin, pauvre et misérable, dans cet hospice de Philadelphie où le découvre Evangéline.

Or, cette instabilité, ce goût de l'aventure, cette soif de solitude et de découverte, ne sont pas des traits attribués au hasard par le poète à son héros. Longfellow savait que ces traits étaient effectivement la marque distinctive des

(1) Voy. plus haut, p. 58.

premiers colons français du Nouveau Monde, de tous ces humbles et de tous ces vaillants qui ont découvert, en deux siècles, les vastes étendues intérieures de l'Amérique du Nord.

Evangéline, par l'importance même du rôle que le poète lui a donné dans son récit, domine de haut tous les autres caractères. Elle est vraiment le personnage central, l'héroïne vers laquelle converge la plus grande partie de l'intérêt. Elle n'a que dix-sept ans, mais déjà, sa mère étant morte, elle tient la maison de son père, Benoît Bellefontaine, « le plus riche fermier du village de Grand-Pré ». Elle est douce et belle et fait l'orgueil de ce petit pays — « the pride of the village » (1).

Mais le poète se garde de nous faire de son héroïne un portrait détaillé. Il se contente de quelques traits choisis parmi les plus marquants et suggère plus qu'il ne décrit. Ainsi, a-t-il donné, en deux vers, le type physique d'Evangéline — précisément le plus répandu et le plus caractéristique chez les femmes acadiennes, celui qui, de tout temps, a le plus frappé les voyageurs :

> Noirs étaient ses yeux comme la baie qui mûrit sur le buisson,
> [au bord du chemin;
> noirs, mais de quelle douceur ils brillaient dans l'ombre de ses
> [tresses brunes (2).

Son costume est, de la même façon, tout juste esquissé : coiffe normande et jupe bleue (3).

(1) *Evangeline*, v. 61.
(2) *Evangeline*, v. 66-67 :
Black were her eyes as the berry that grows on the thorn by the way-side,
Black, yet how softly they gleamed beneath the brown shade of her tresses!
(3) *Evangeline*, v. 75 : *Wearing her Norman cap, and her kirtle of blue...*
On trouvera aux Pièces justificatives, une description détaillée, et peu connue, du costume des Acadiens d'autrefois, par Thomas Chandler Haliburton.

Evangéline est à peine un être de chair. Ce n'est d'ailleurs qu'une enfant, tout près de la pureté angélique. Le poète insiste, par contre, sur la beauté morale qui rayonne de la personne délicate de sa jeune héroïne, de la douceur de son regard, de la candeur de son âme façonnée par la religion :

Quand elle était passée, on eût dit qu'une exquise musique
[venait de cesser (1).

Et c'est pourquoi ce premier portrait d'Evangéline marque, à notre avis, et de la manière la plus formelle, la différence qui sépare le poème de Gœthe de celui de Longfellow. Gœthe a été systématiquement prosaïque et terre à terre dans la peinture de ses bourgeois allemands dont il exalte cependant la vie droite, honnête et laborieuse. Longfellow parvient à faire aussi *vrai* sans cesser d'être poétique : il « dirige » habilement notre imagination, mais sans la borner par une excessive précision (2). D'autre part, il nous paraît que les paysans de Longfellow ont plus d' « âme », plus de « distinction » innée, que les bourgeois de Gœthe, et par suite qu'ils se prêtent mieux à un développement poétique. Evangéline nous semble, à cet égard, nettement supérieure à Dorothée, forte fille de haute taille, « à la poitrine

(1) *Evangeline*, v. 81 :

When she had passed, it seemed like the ceasing of exquisite music.

(2) Voy. par exemple le passage où Longfellow nous montre le père d'Evangéline très « bourgeoisement » assis au coin de son feu :

In-doors, warm by the wide-mouthed fire-place, idly the farmer
Sat in his elbow-chair, and watched how the flames and the smoke-wreaths
Struggled together like foes in a burning city. Behind him,
Nodding and mocking along the wall, with gestures fantastic,
Darted his own huge shadow, and vanished away into darkness.
Faces, clumsily carved in oak, on the back of his arm-chair
Laughed in the flickering light, and the pewter plates on the dresser
Caught and reflected the flame, as shields of armies the sunshine.

Evangeline, v. 199-206.

rebondie » (1), et dont Hermann sera l'époux très soumis.

Evangéline est donc une paysanne française ; mais il est important de noter qu'elle appartient à la classe la plus élevée de la paysannerie, — à la bourgeoisie du village. Sa vie ne diffère pas sensiblement de celle de la plupart des jeunes filles de son âge. Cependant, elle ne travaille pas aux champs ; elle va seulement porter aux moissonneurs, à l'heure de midi, la bière rafraîchissante. Elle porte des bijoux : « une paire de boucles d'oreilles apportées de France, autrefois, et transmise depuis de mère en fille, comme un souvenir précieux, à travers de longues générations (2)... »

Il est visible qu'elle a de la « race ». Depuis de « longues générations », les Bellefontaine sont des fermiers « à l'aise ». Le premier Bellefontaine venu en Acadie, un siècle plus tôt, appartenait lui aussi à la classe supérieure des paysans français. Dans ces vieilles familles rurales — il en existe encore — l'instruction se bornait sans doute à peu de chose : savoir signer son nom, pouvoir suivre le chant des psaumes à l'église. Mais par contre, quel prodigieux trésor de traditions morales, quelle honnêteté foncière, quel sens aigu de l'honneur, quelle dignité simple et quelle naturelle bonté entretenue par une foi religieuse acceptée en bloc, sans formation doctrinale !

(1) Cf. Gœthe : *Hermann et Dorothée*, édit. Loiseau, ouvr. cité, p. 44 et 52 :

Und ihr werdet sie bald vor allen andern erkennen;
Denn wohl schwerlich ist an Bildung ihr eine vergleichbar.
Aber ich geb' euch noch die Zeichen der reinlichen Kleider :
Denn der rote Latz erhebt den gewölbeten Busen,
Schön geschnürt, und es liegt das schwarze Mieder ihr knapp an...

(2) *Evangeline*, v. 75-77 :

... and the ear-rings,
Brought in the olden time from France, and since, as an heirloom,
Handed down from mother to child, through long generations.

Evangéline n'est qu'une paysanne, certes, mais qu'elle a fière allure quand, le dimanche, vêtue du costume ancestral, portant à la main « son chapelet et son missel », elle revient de la messe « le front illuminé par la bénédiction divine (1) » ! Une aussi belle jeune fille, si proche de l'idéal que le jeune Français, par un long atavisme, se forme d'une épouse, ne pouvait manquer d'être courtisée. Evangéline avait reçu, dans son village, le surnom de « soleil de Sainte-Eulalie » (2), car :

> Elle aussi apporterait à la maison de son mari, la joie et l'abondance,
> et l'emplirait d'amour et de faces vermeilles d'enfants (3).

Mais une telle pureté émane de son regard et de son maintien que les amoureux osent à peine presser sa main dans la danse « ou toucher le bord de son vêtement » (4)... A la mode paysanne, ils viennent « veiller », le soir, à la maison de la belle héritière, mais sans oser livrer le secret désir de leur cœur.

Un seul d'entre eux a su allumer chez Evangéline la

(1) *Evangeline*, v. 71-80 :

Fairer was she when, on Sunday morn, while the bell from its turret
Sprinkled with holy sounds the air, as the priest with his hyssop
Sprinkles the congregation, and scatters blessings upon them,
Down the long street she passed, with her chaplet of beads and her missal...
But a celestial brightness — a more ethereal beauty —
Shone on her face and encircled her form, when, after confession,
Homeward serenely she walked with God's benediction upon her.

(2) *Ibid.*, v. 144 :

« Sunshine of Saint Eulalie » was she called...

(3) *Ibid.*, v. 146-147 :

She, too, would bring to her husband's house delight and abundance,
Filling it full of love and the ruddy faces of children.

(4) *Ibid.*, v. 107 :

Happy was he who might touch her hand or the hem of her garment !

flamme d'un chaste amour. C'est son ami d'enfance, Gabriel Lajeunesse, le fils de Basile le forgeron, autre notable de Grand-Pré, « honoré de tous »,

Car depuis le commencement du monde, dans tous les siècles [et dans tous les pays,
le métier de forgeron a toujours été révéré des hommes (1).

Evangéline et Gabriel ont grandi ensemble « comme frère et sœur ». Le curé de Grand-Pré leur a appris à lire dans le même livre. Ils ont partagé les mêmes jeux, pris le même plaisir enfantin à regarder les étincelles de feu jaillir de l'enclume sous les coups du lourd marteau, dévalé dans le même traîneau les pentes couvertes de neige, ou cherché dans le nid de l'hirondelle, avec les mêmes yeux avides, cette pierre merveilleuse que l'oiseau

Rapporte du bord de la mer pour rendre la vue à ses petits (2)...

Maintenant, ce sont deux beaux jeunes gens, honnêtes

(1) *Ibid.*, v. 117-118 :
For since the birth of time, throughout all ages and nations,
Has the craft of the smith been held in repute by the people.
(2) *Evangeline*, v. 119-138 :
Basil was Benedict's friend. Their children from earliest childhood
Grew up together as brother and sister ; and Father Felician,
Priest and pedadogue both in the village, had taught them their letters
Out of the self-same book, with the hymns of the church and the plain-
[*song.*
But when the hymn was sung, and the daily lesson completed,
Swiftly they hurried away to the forge of Basil the blacksmith.
. . . . . .
Oft on autumnal eves, when without in the gathering darkness
Bursting with light seemed the smithy, through every cranny and cre-
[*vice,*
Warm by the forge within they watched the labouring bellows,
And as its panting ceased, and the sparks expired in the ashes,
Merrily laughed, and said they were nuns going into the chapel.
Oft on sledges in winter, as swift as the swoop of the eagle,
Down the hill-side bounding, they glided away o'er the meadow.

et sains, en qui s'épanouit paisiblement l'amour, comme s'épanouit au printemps, sans passion apparente, après un lent et paisible travail, la fleur dans le jardin. Le temps est venu de les marier.

C. — *L'Amour.*

Une fin d'après-midi de septembre 1755. Benoît Bellefontaine, assis dans son fauteuil, au coin de l'immense cheminée, chante quelque vieil air ancestral ; Evangéline, à son côté, file le lin. Cette laborieuse petite Française a déjà rempli toute une armoire du trousseau qu'elle a tissé et cousu de ses propres mains. Son mariage avec Gabriel est une affaire décidée. Son fiancé va venir tout à l'heure, accompagné de son père et du notaire, afin de régler, par un acte solennel, la situation matérielle du futur ménage. Rare soir d'orgueil dans l'existence d'une famille paysanne !

Selon l'authentique coutume acadienne, les jeunes gens du village ont bâti pour les futurs époux une maison neuve avec sa grange. Ils ont défriché la terre d'alentour,

Rempli de foin la grange, et de provisions la maison pour un an (1).

Le vénérable tabellion a tiré de sa poche ses parchemins et son encrier de corne, et, de sa plus belle écriture, il énu-

Oft in the barns they climbed to the populous nests on the rafters,
Seeking with eager eyes that wondrous stone, which the swallow
Brings from the shore of the sea to restore the sight of its fledglings ;
Lucky was he who found that stone in the nest of the swallow!

(1) *Evangeline*, v. 260-262 :

Built are the house and the barn. The merry lads of the village
Strongly have built them and well ; and, breaking the glebe round [about them,
Filled the barn with hay, and the house with food for a twelvemonth.

mère avec force détails la composition de la dot de la mariée, les troupeaux de bœufs et de moutons qui sont sa richesse, et, sous les signatures appose « le grand sceau de la loi ». Cet acte par lequel, depuis des siècles, se fondent chez nous les familles se déroule, dans la demeure des Bellefontaine, avec une solennelle simplicité qui n'est pas sans grandeur, tant on devine en chacun des assistants l'infrangible respect pour le « contrat social », règle humaine nécessaire à la conservation de tout groupement humain, source de confiance et de nouveaux efforts.

La formalité du contrat accomplie, le notaire se retire avec un profond salut,

Tandis que les autres, autour du foyer, s'asseyent en silence et méditent (1)...

Mais bientôt Évangéline apporte le damier pour son père et le père de son fiancé, et, pendant que les vieillards, contents d'avoir assuré l'avenir de leurs enfants, rient de bon cœur en faisant leur partie, les jeunes amoureux, assis dans l'embrasure d'une fenêtre, s'abandonnent à la douce mélancolie du crépuscule...

Neuf heures, l'heure du couvre-feu. Basile et son fils quittent la maison amie, mais Gabriel s'attarde quelques minutes encore sous les arbres du verger, à guetter sur la fenêtre l'ombre d'Évangéline...

Deux jeunes existences viennent d'être indissolublement liées, quoi qu'il puisse advenir. Toute la vie d'Évangéline sera désormais absorbée par son amour pour Gabriel, tous ses actes futurs seront désormais réglés par les liens sacrés qui l'attachent à lui. Vouloir étudier la place que Longfel-

(1) *Evangeline*, v. 343.

low a faite à son héroïne dans son poème, ce n'est pas faire autre chose qu'étudier le poème d'*Evangéline* en tant qu'*histoire d'amour*.

Mais à ce sujet une remarque préliminaire s'impose : Evangéline et Gabriel appartiennent à un groupement humain très humble et même primitif en ce qui concerne le mode d'existence, l'activité intellectuelle, l'éducation esthétique ; mais ce groupement humain vit selon un code moral exceptionnellement élevé (1). Parmi des humains si simples, si naturellement vertueux, l'amour de deux tout jeunes gens ne peut donc être que très pur, très proche de la nature, — la nature même. Aussi, le poète a-t-il pris soin, dès son exorde, de nous annoncer clairement ce qu'il se proposait de chanter :

O vous qui croyez en l'amour qui espère et qui souffre patiem-
[ment,
ô vous qui croyez en la force et la beauté de l'attachement
[d'une femme,
écoutez la triste légende que chantent encore les pins de la
[forêt,
écoutez cette histoire d'amour en Acadie, en Acadie, terre
[du bonheur (2) »

Avertissement solennel au lecteur ! Trop de poètes, au gré de Longfellow, ont vitupéré l'infidélité féminine ; trop d'auteurs ont montré la femme par nature inconstante et

(1) Nous montrerons, dans un prochain chapitre, qu'il n'y a pas là, de la part de Longfellow, uniquement une fiction *littéraire*, imitée de Rousseau ou de Bernardin de Saint-Pierre, mais une peinture d'après nature.

(2) *Evangeline*, v. 16-19 :

Ye who believe in affection that hopes, and endures, and is patient,
Ye who believe in the beauty and strength of woman's devotion,
List to the mournful tradition still sung by the pines of the forest ;
List to a Tale of Love in Acadie, home of the happy,

perfide : dans *Evangéline* attendez-vous au contraire à voir glorifier la femme aimante, capable de souffrir avec patience jusqu'au terme de la vie, sans jamais trahir ni renier son premier amour.

Le lendemain du soir mémorable où fut rédigé le contrat, Benoît Bellefontaine fête avec ses nombreux amis les fiançailles de sa fille. A ce banquet rustique assistent, outre le notaire et le curé, nombre d'habitants de Grand-Pré. Justement tous les Acadiens doivent se rendre, dans l'après-midi, à l'église du village, pour y entendre lecture d'une nouvelle proclamation du roi étranger qui prétend les soumettre à sa volonté. Mais qu'importe ! les Français-neutres sont habitués à ces mises en demeure des Anglais : leurs cœurs sont français et nulle proclamation ne saurait les changer. Chez les Bellefontaine, avec une belle insouciance, l'on festoie et l'on danse gaîment sous les pommiers chargés de fruits. Vive Evangéline, la plus jolie des Françaises, et vive Gabriel, le plus noble des Français (1) !

Mais soudain la cloche et le tambour viennent interrompre ces joyeuses réjouissances. A l'intérieur de l'église, les fermiers et leurs fils sont bientôt rassemblés, et le commandant des troupes anglaises s'avance vers l'autel, à la main la proclamation royale revêtue de ses sceaux :

Vos terres sont confisquées. Au nom du roi je vous déclare [prisonniers (2)...

(1) *Evangeline*, v. 418-419 :

Fairest of all the maids was Evangeline, Benedict's daughter !
Noblest of all the youths was Gabriel, son of the blacksmith !

(2) *Evangeline*, v. 430-441 :

Then uprose their commander, and spake from the steps of the altar,
Holding aloft in his hands, with its seals, the royal commission.
« You are convened this day », he said, « by his Majesty's orders.
Clement and kind has he been ; but how you have answered his kindness,

L'idylle est terminée. L'espoir de deux familles est détruit. Pour que soit satisfaite une ambition, assouvie une haine, tout un peuple doit être arraché de ses foyers, arraché à sa vie paisible, à la joie, à l'amour, condamné sans appel à un martyre de deux siècles. Mais, parce que ses ancêtres étaient parmi les bourreaux, Longfellow n'a pu faire jaillir de son cœur le tumultueux torrent de pitié que méritait un aussi injuste malheur. Au lieu du flamboiement sublime que nous attendions, nous ne trouvons que quelques tisons, parmi les cendres d'une émotion refroidie.

Evangéline est douce et pieuse et résignée. Les pleurs s'arrêtent au bord de ses paupières, et la fiancée confiante s'efforce à trouver pour autrui les paroles qui réconfortent. Comme les autres victimes, Evangéline n'est qu'une feuille que ce soudain orage emporte. Le poète ne lui prête ni plainte, ni colère, ni révolte, seulement une résignation muette « à l'heure de l'affliction ». Gabriel non plus ne dit mot : autre feuille verte emportée par l'orage...

C'est à notre avis la partie la plus faible du poème. Longfellow s'est appliqué à reproduire avec un souci évident d'impartialité ce qu'il connaissait de cet épisode authentique ; mais on le sent gêné. Nous devons avouer que nous eussions préféré voir son cœur d'homme l'emporter sur ses scrupules patriotiques.

Toute la population acadienne est embarquée pour des

Let your own hearts reply! To my natural make and my temper
Painful the task is I do, which to you I know must be grievous.
Yet must I bow and obey, and deliver the will of our monarch;
Namely, that all your lands, and dwellings and cattle of all kinds,
Forfeited be to the crown; and that you yourselves from this province
Be transported to other lands. God grant you may dwell there
Ever as faithful subjects, a happy and peaceable people!
Prisoners now I declare you; for such is his Majesty's pleasure! »

destinations inconnues, pour l'exil cruel en des pays ennemis. Des femmes sont arrachées à leurs maris, des mères à leurs enfants. Du rivage, où son père va mourir, Evangéline désespérée, mais sans révolte, ne peut que regarder s'éloigner le vaisseau qui emporte son Gabriel...

Plusieurs années ont passé depuis la tragique séparation de Grand-Pré. Les Français d'Acadie

Ont été dispersés comme des flocons de neige quand souffle [obliquement
le vent glacé du nord-est (1)...

Cependant, si grand est leur attachement mutuel, si profonde leur volonté de reconstituer la patrie perdue, qu'à des centaines de lieues de l'Acadie les exilés sont partout à la recherche les uns des autres. Symbole inconscient de ce peuple éparpillé par le destin, — mais qui cherche quand même à se regrouper, bravant la menace, la fatigue, la distance et les perpétuels dangers des longs déplacements dans les vastes solitudes — Evangéline n'a pas perdu tout espoir de retrouver son fiancé.

Plusieurs années ont passé, six, sept années peut-être. L'héroïne n'est plus (et cela ne doit pas être perdu de vue) une jeune adolescente de dix-sept ans qui n'a pas encore pris conscience de la toute puissance de son amour et que le malheur a subjuguée. Evangéline a maintenant près de vingt-cinq ans (2), mais son amour pour Gabriel n'a fait que

(1) *Evangeline*, v. 671-672:
Scattered were they, like flakes of snow, when the wind from the north- [east
Strikes aslant...
(2) *Evangeline*, v. 713 :
Thou art too fair to be left to braid Saint Catherine's tresses.

grandir. Il est devenu sa raison de vivre, son calvaire. Retrouver Gabriel, son fiancé, doit être désormais le but suprême de sa vie terrestre.

Qu'on y prenne garde, en effet, l'amour d'Evangéline est d'une chasteté toute religieuse. Gabriel est son fiancé, et non seulement il faut mettre dans ce mot toutes les traditions morales de la vie acadienne, tout ce qu'il y a, au fond, de besoin d'attachement, de fidélité dans toute âme de femme, mais il faut encore se rappeler le caractère sacré des fiançailles dans la France d'autrefois : le contrat, la cérémonie religieuse (dont Longfellow n'a pas parlé), le festin offert aux amis. Evangéline Bellefontaine se considère comme l'épouse virginale de Gabriel Lajeunesse. Sa fidélité, elle la lui doit, non seulement pour elle-même, mais elle l'a jurée « devant Dieu et devant les hommes ». Rien ne peut la délier de son serment, que la mort de celui auquel elle s'est solennellement promise. Tout autant que son amour, son devoir lui commande donc de retrouver Gabriel. Longfellow l'a si bien compris qu'Evangéline est accompagnée dans ses recherches par le prêtre qui l'a instruite dans la religion et qui a célébré ses fiançailles, par ce père Félicien que nous entendons lui dire :

... O ma fille ! c'est Dieu qui parle ainsi en toi (1) ...
Accomplis donc ton œuvre d'amour, jusqu'à temps que ton [cœur soit à Dieu,
purifié, fortifié, sanctifié et plus digne du ciel (2) ! »

Nous sommes au mois de mai. Guidés par le Père Félicien, — en qui Gœthe n'eût pas manqué de voir un nouveau

(1) *Evangeline*, v 719 :
...O daughter! thy God thus speaketh within thee!
(2) *Ibid.*, 726-727 :
Therefore accomplish thy labour of love, till the heart is made godlike,
Purified, strengthened, perfected, and rendered more worthy of heaven!

Moïse (1) —, un groupe d'Acadiens descend dans une barque pesante le cours du Mississipi, voguant vers la Louisiane où se trouvent, dit-on, plusieurs familles d'exilés. Evangéline est avec eux. Une vision soutient le cœur de la fidèle fiancée, c'est l'image de Gabriel dont semble la rapprocher chaque coup des lourds avirons. Cependant, un pressentiment traverse son sommeil au milieu de la nuit : il lui semble, elle *sent* que celui qu'elle cherche est tout proche...

Gabriel, installé avec son père en Louisiane, las d'attendre toujours, malheureux et inquiet, a décidé d'aller chercher

> Dans les déserts de l'Ouest l'oubli de soi-même et de son cha-[grin (2).

Il s'est jeté dans un canot en compagnie d'autres *coureurs-des-bois*, avec le dessein de remonter le Mississipi, et, longeant la rive opposée du fleuve, il vient de croiser, sans le savoir, sa fiancée. Touche de merveilleux dans le poème : le doigt du destin, la main de Dieu qui réservait Evangéline pour un autre mariage... L'idée géniale de Longfellow a été d'imaginer ce tragique chassé-croisé de deux destinées, de donner à l'amour d'une femme belle et d'une pureté idéale l'occasion de se sublimer, presque de se sanctifier.

Evangéline continuera donc en vain sa quête ; mais sa souffrance ne sera pas soufferte en vain. Ses compagnons retrouveront en Louisiane, sur les bords du Bayou Tèche, des amis, d'anciens voisins de Grand-Pré, et se fixeront

(1) On se rappelle l'apostrophe du pasteur au juge qui conduit les exilés dans *Hermann et Dorothée* (édit. citée, p. 46) :

Ja, Ihr erscheint mir heut als einer der ältesten Führer,
Die durch Wüsten und Irren vertriebenen Völker geleitet.
Denk' ich doch eben, ich rede mit Josua oder mit Moses.

(2) *Evangeline*, v. 834-835 :

Gabriel was it, who, weary with waiting, unhappy and restless,
Sought in the Western wilds oblivion of self and of sorrow.

dans ce paradis terrestre. Leur joie ne fait que rendre plus impérieux le devoir d'Evangéline : rejoindre son fiancé. Devoir religieux, avons-nous dit ; devoir familial aussi : le père de Gabriel l'accompagnera quelque temps. Chacun espère, et l'espérance est une vertu sacrée...

Dans ses courses vagabondes, Evangéline rencontre une jeune Indienne également malheureuse qui verse dans son âme le baume des consolations féminines et la dirige vers la mission d'un Père Jésuite, au centre de la forêt. Gabriel est passé par là ; mais il s'est enfoncé vers le nord et ne reviendra qu'à l'automne, à la fin de la saison de chasse. Evangéline attendra patiemment, à la mission, le retour de son fiancé. L'automne revient, puis l'hiver, puis à nouveau le printemps, sans que reparaisse Gabriel. Pendant de longues années, la malheureuse parcourt encore les forêts du Michigan, les camps des armées pendant la guerre de l'Indépendance ; on la voit dans des hameaux solitaires et dans des villes populeuses ; mais toujours en vain.

Belle et jeune elle était, lorsque dans l'espoir commença ce [long voyage ;
vieillie et fanée, lorsque dans la déception il se termina (1).

Mais tant de souffrances surhumaines supportées comme en rêve, tant de déceptions acceptées sans révolte, une si profonde passion d'espérance et de confiance, ont transfiguré cette femme. Gabriel n'est pas oublié, mais il a cessé d'être, pour son cœur apaisé, un être de chair ; il est devenu, comme elle, un esprit, une âme séparée du corps :

Gabriel n'était pas oublié. En son cœur demeurait son image,

(1) *Evangeline*, v. 1245-1246 :
Fair was she and young, when in hope began the long journey ;
Faded was she and old, when in disappointment it ended.

paré de la beauté que donne l'amour et la jeunesse, tel
[qu'elle l'avait vu pour la dernière fois ;
même encore embelli par la séparation et l'absence pareille à
[la mort.
Dans son souvenir de lui, les ans ne comptaient plus.
Sur lui les ans n'avaient plus de prise ; il n'était pas changé,
[seulement transfiguré ;
car pour elle il était maintenant comme un mort et non pas un
[absent (1).

Ainsi peu à peu, involontairement (2), Longfellow est arrivé à faire de son héroïne une sainte qu'un amour sublime a rapprochée de Dieu. La fiancée malheureuse va tout naturellement finir sa vie comme sœur de charité.

Patience et sacrifice et dévouement aux autres,
telle était la leçon qu'une vie d'épreuve et de chagrin lui avait
[enseignée.
Son amour rayonnait autour d'elle, mais il était pareil à ces
[plantes odorantes
dont l'arome se répand sans jamais s'affaiblir.
D'autre espoir et souhait, sur la terre, elle n'eut plus que
[de suivre
humblement, saintement, les pas de son Sauveur (3) ...

(1) *Evangeline*, v. 1276-1281 :

Gabriel was not forgotten. Within her heart was his image,
Clothed in the beauty of love and youth, as last she beheld him,
Only more beautiful made by his deathlike silence and absence.
Into her thoughts of him time entered not, for it was not.
Over him years had no power ; he was not changed, but transfigured ;
He had become to her heart as one who is dead, and not absent ;

(2) Voy. cependant, p. 186, note 1, v. 1313-1316.

(3) *Evangeline*, v. 1282-1287 :

Patience and abnegation of self, and devotion to others,
This was the lesson a life of trial and sorrow had taught her.
So was her love diffused, but, like to some odorous spices,
Suffered no waste nor loss, though filling the air with aroma.
Other hope had she none, nor wish in life, but to follow
Meekly, with reverent steps, the sacred feet of her Saviour.

Le poème pourrait finir là. L'auteur a préféré y ajouter l'épisode dramatique et romantique de la rencontre suprême des fiancés. A Philadelphie, une sœur de la Miséricorde soigne les moribonds, au cours d'une terrible épidémie de fièvre jaune, avec un dévouement surhumain :

Les mourants levaient leurs yeux vers elle et croyaient contempler
les feux de la lumière céleste qui nimbait son front d'une auréole
pareille à celle dont les peintres ornent le chef des apôtres et des saints (1).

Un jour, visitant une salle d'hôpital, Evangéline laissa soudain échapper un cri chargé d'une telle angoisse

Que les mourants l'entendirent et tressaillirent sur leurs grabats (2).

Un vieillard était là, étendu sur son lit de mort. En cet instant suprême, son visage avait pris des traits si rajeunis qu'Evangéline le reconnut : Gabriel ! son bien-aimé !

Vainement Gabriel s'efforça de se soulever sur sa couche ; Evangéline ne put que le prendre dans ses bras, déposer sur ses lèvres de mourant un baiser pieux et murmurer en courbant le front :

O mon Dieu, je te remercie (3) !...

(1) *Evangeline*, v. 1313-1316 :

... The dying
Looked up into her face, and thought, indeed, to behold there
Gleams of celestial light encircle her forehead with splendour,
Such as the artist paints o'er the brows of saints and apostles...

(2) *Ibid.*, v. 1347-1348.

(3) *Evangeline*, v. 1380 :

Meekly she bowed her own [head], and murmured. « Father, I thank [Thee !»

Ainsi finit cette émouvante, mélancolique et chaste « histoire d'amour en Acadie ». Histoire émouvante de la belle et pure Evangéline et de son fiancé Gabriel se superposant à l'histoire émouvante et réelle du peuple acadien, arraché de ses foyers par un maître impitoyable. Histoire d'amour mélancolique et chaste, sans la moindre allusion à la chair, telle qu'en pouvait écrire un poète américain, professeur et puritain, du milieu du XIX^e siècle. Œuvre de clerc laïque dont le défaut littéraire le plus visible est peut-être précisément de faire songer, malgré soi, aux procédés de l'hagiographie (1), et qui semble davantage nous proposer, pour notre édification, une belle « vie » à imiter que s'appliquer à rendre l'expression vraie d'un amour purement humain.

Cependant, comme le dit un critique délicat de l'œuvre de Wordsworth (dont la philosophie sereine a tant de rapport avec celle de Longfellow), c'est cette forme du romantisme qui a le plus profondément pénétré et imprégné l'âme du XIX^e siècle. C'est par des poèmes comme *Evangé-*

(1) On me permettra de citer, à ce propos, l'anecdote suivante, absolument authentique. Peu après mon arrivée à Halifax, j'étais allé demander, dans une grande agence de tourisme, divers renseignements au sujet d'un voyage éventuel que je désirais faire à Québec et Montréal. Le directeur me fit aimablement asseoir dans son bureau personnel et nous causâmes. J'arrivais de France et souhaitais connaître au plus tôt le Canada. « Monsieur », me dit mon interlocuteur (et c'était, je l'affirme, un Canadien-anglais), « connaissez-vous Grand-Pré ? » Je fis l'ignorant. Cela me valut un récit fort original de l'expulsion des Acadiens en 1755 et des récentes commémorations acadiennes. Evangéline, cela va de soi, était au centre du récit, et me fut présentée comme un personnage historique, en propres termes comme « la Jeanne d'Arc de l'Acadie ». J'écoutai, comme on l'imagine, cet intéressant exposé et mon attention fut finalement récompensée par cette confidence : « Et savez-vous quelle est, maintenant, la grande idée des Acadiens ? » (Comment l'aurais-je su, puisque j'arrivais !) « Les Acadiens voudraient que le pape canonisât Evangéline... »

En attendant, coïncidence ou symbole, le nom d'Evangéline est effectivement porté, non seulement par de nombreuses Acadiennes, mais aussi par le chef universellement connu de l'Armée du Salut : la générale Evangéline Booth.

line et *Marguerite* (1) que s'est, en quelque sorte, « faite en douceur la laïcisation du sentiment religieux » ; c'est par de telles œuvres qu'Anglais et Américains du dernier siècle (bien plus près les uns des autres que ne le sont Anglais et Américains d'aujourd'hui) se sont habitués à voir « sans fracas ni scandale, le livre de la Nature substitué silencieusement au texte de la Bible (2) ».

Quoi qu'on puisse penser de la valeur technique de ses hexamètres, le poème d'*Evangéline* demeure le monument le plus remarquable et le plus attachant de la littérature américaine du milieu du XIX^e^ siècle, toujours religieuse et catéchisante, certes, mais, avec Longfellow, plus sincèrement généreuse et plus largement humaine.

(1) Ce poème de Wordsworth est désigné en anglais sous le titre de: *The ruined Cottage*; en français, on traduit tantôt: *La chaumière ruinée*, tantôt: *L'histoire de Marguerite* ou *Marguerite*. Une première rédaction existait dès 1797 ; mais *The ruined Cottage* ne fut publié pour la première fois qu'en 1814, dans le premier livre de l'*Excursion*, après avoir été remanié.

(2) Legouis (Emile) : *William Wordsworth, choix de poésies*, préface, p. v. Paris, 1928.

VII

Evangéline et l'Histoire.

A. — *Acadiens poétisés et Acadiens réels.*

A l'attrait d'une grande fiction populaire dans laquelle toute une classe d'hommes, toute une nation retrouve l'image idéalisée de sa propre vie patiemment héroïque, *Evangéline* ajoute celui de reposer sur des faits certains, de retracer des phases connues de l'histoire d'un continent (1). C'est une de ces œuvres dont on peut légitimement se demander, après l'avoir lue, ce qui a le plus sûrement retenu votre intérêt : de l'art du poète ou des matériaux empruntés à la vie tragique des hommes. Aussi, nous faut-il maintenant répondre, plus directement que nous ne l'avons fait jusqu'ici, à cette question dont, en Europe, bien peu de gens soupçonnent les répercussions et le retentissement : quels sont les rapports de l'*Evangéline* de Longfellow et de l'histoire ?

Pour l'intelligence du grand poème que nous étudions, nous avons déjà donné, en tête du présent ouvrage, un résumé succinct de l'histoire de l'Acadie et des événements qui

(1) Il est hors de doute, par exemple, qu'une part de la popularité d'*Evangéline* aux Etats-Unis fut due au fait que des millions d immigrants, de *settlers*, de *farmers* aux vertus simples, aux goûts frugaux, venus chercher, ou trouvant, dans le Nouveau-Monde, l'aisance matérielle, la liberté, et peut-être cet état démocratique idéal dans lequel vivaient les premiers Acadiens, se reconnurent indirectement dans ce poème.

ont mis fin à l'existence mouvementée de la plus ancienne colonie française du Nouveau-Monde. Nous nous contenterons maintenant de reprendre un à un les principaux points traités par Longfellow, — ceux, entre autres, qui font encore l'objet aux Etats-Unis, et surtout au Canada, de controverses souvent passionnées, — et de dire simplement, d'après les documents actuellement connus, la part de vrai et de faux qu'à notre avis ils contiennent.

Et d'abord, quelle sorte d'hommes étaient les vrais Acadiens ? Méritaient-ils vraiment les éloges attendris du poète et ce tableau idyllique qu'il a tracé de leur vie ? Benoît Bellefontaine et Basile le forgeron, et tous leurs compatriotes, étaient-ils vraiment ces humains de l'« âge d'or » que nous a peints l'auteur d'*Evangéline* après (ou d'après) l'abbé Raynal ? C'est là le premier point sur lequel porte encore, en Amérique, la controverse au sujet du bannissement des Acadiens.

Il est bien évident, en effet, que plus certaines étaient les vertus des colons français, plus cruel et plus odieux doit apparaître le traitement qui leur fut infligé. Et tout naturellement, sur le continent américain, où les problèmes de la race et de la religion continuent toujours de se poser avec âpreté (plus même dans les rapports de la vie privée que dans les débats de la vie publique), les tenants de l'une ou l'autre opinion se classent d'après leurs origines. Les catholiques de toutes races, et surtout les Français, exaltent volontiers les vertus simples, la vie paisible et la piété des anciens Acadiens, et n'hésitent pas à faire d'eux des martyrs ; les protestants (certains d'entre eux du moins parmi les Américains et surtout les Canadiens d'origine anglaise) contestent avec véhémence, par contre, la version de Longfellow, et s'évertuent à démontrer que les Acadiens étaient chicaniers et frustes dans le privé, obstinés, traîtres et perfides dans leurs rapports avec les autorités anglaises, qu'ils

constituaient un danger permanent pour les colonies de la Nouvelle-Angleterre, et méritaient, en fin de compte, la mesure d'expulsion indispensable dont ils furent l'objet, en 1755. Invariablement, l'expression : « *the real Acadians* », sous une plume anglo-saxonne, vient s'opposer au long et attachant tableau par lequel s'ouvre le poème d'*Evangéline*. A la vérité, certains fanatiques semblent ne reprocher rien tant au poète américain que d'avoir créé autour des exilés une telle atmosphère de sympathie, — de les avoir, en somme, réhabilités au détriment de leurs propres ancêtres. On sera stupéfait d'apprendre, par exemple, que le texte d'*Evangéline* est effectivement « banni » des programmes scolaires et universitaires dans certaines provinces du Canada, sous prétexte que ce poème est susceptible de créer chez les élèves un sentiment antibritannique — *anti-British feeling* (1) ?

Aussi, la principale critique faite à Longfellow sur ce terrain consiste-t-elle à affirmer, non seulement qu'il n'a pas connu les « vrais Acadiens» (2) (ce qui n'est pas contestable), mais qu'il n'a fait que développer en vers un passage fameux de l'*Histoire politique et philosophique* de l'abbé Raynal, visible-

(1) Dès avant 1914, une province du Canada, la Colombie britannique, avait rayé *Evangéline* des programmes scolaires, de peur que le poème n'induisît en erreur les jeunes sujets de la Couronne britannique, — « lest it should mislead the youthful subjects of the British Crown ». En 1923, à la suite des fêtes commémoratives acadiennes qui avaient eu lieu à Grand-Pré (voy. plus loin, ch. VIII), le Président du Conseil d'administration de l'Université de T... demanda à ce que la même mesure fût étendue à tout le Canada.

(2) Nous nous trouvions un jour à A..., en Nouvelle-Ecosse. L'hôtelière, apprenant que nous avions traversé l'Atlantique pour nous documenter sur l'Acadie, ne voulut pas nous laisser partir sans nous donner, en quelques phrases, son opinion personnelle sur l'expulsion des Français. Elle avait, dans sa jeunesse, fait ses études à Harvard et y avait, disait-elle, connu Longfellow. Un jour, lasse d'être injuriée par ses condisciples américains, sous prétexte qu'elle descendait des bourreaux des malheureux Acadiens, elle s'arma de courage et demanda une entrevue au poète. Longfellow, nous assura-t-elle, parut consterné de la version toute nouvelle qu'elle lui apportait des faits et gestes des « vrais Acadiens » et

ment inspiré de Jean-Jacques Rousseau ou des *Troglodytes* de Montesquieu (1), et reproduit mot à mot par Haliburton. Et votre interlocuteur anglo-saxon ne manque pas de citer, avec un sourire ironique :

> Ainsi vivaient dans l'amour mutuel ces simples colons aca-
> [diens, —
> dans l'amour de Dieu et des hommes. Ils ignoraient la peur
> par quoi règne le tyran, et l'envie, tare des républiques.
> Ils n'avaient ni serrure à leurs portes, ni barre à leurs fenêtres :
> leurs maisons étaient aussi accueillantes que les cœurs de leurs
> [habitants.
> En Acadie, le plus riche était pauvre, et le pauvre vivait dans
> [l'abondance (2).

ou bien encore :

> Des hommes dont la vie s'écoulait comme le fleuve de la forêt,
> assombrie par les ombres de la terre, mais reflétant une image
> [des cieux... (3)

Puis, s'échauffant, il hoche la tête et affirme avec force : « Non, les Acadiens n'étaient pas des saints ! Pendant qua-

il prit congé d'elle en déclarant que s'il avait su tout cela, « il n'eût jamais écrit son poème et fait des anges d'assassins virtuels — *potential murderers* » (*sic*)...

Bien entendu, nous laissons à notre hôtelière d'A... l'entière responsabilité de pareils propos. Au surplus, nous avons de bonnes raisons de penser que Longfellow était mort depuis de longues années quand cette « loyale Britannique » étudiait à Harvard...

(1) Voy Raynal, ouvrage et chap. cités, et Montesquieu. *Lettres Persanes*, 1721.

(2) *Evangeline*, v. 52-57 :

Thus dwelt together in love these simple Acadian farmers, —
Dwelt in the love of God and of man. Alike were they free from
Fear, that reigns with the tyrant, and envy, the vice of republics.
Neither locks had they to their doors, nor bars to their windows ;
But their dwellings were open as day and the hearts of the owners;
There the richest was poor, and the poorest lived in abundance.

(3) *Evangeline*, v. 10-11.

Men whose lives glided on like rivers that water the woodlands,
Darkened by shadows of earth, but reflecting an image of heaven.

rante ans, ils refusèrent de se soumettre loyalement aux stipulations d'un traité qui faisaient d'eux des colons britanniques ; pendant quarante ans, ils ne cessèrent de comploter contre l'Angleterre, de correspondre avec les gouverneurs de Québec et de Louisbourg, d'obéir servilement à des prêtres fanatiques et guerriers comme le célèbre Le Loutre ; de ravitailler, même en pleine guerre, les flottes françaises, le port de Louisbourg et les autres forteresses ennemies ; pendant quarante ans, ils ne cessèrent d'agir de concert avec les tribus indiennes les plus hostiles aux Anglais, et, finalement, à partir de 1749, de harasser et de tuer sans pitié les colons d'Halifax qui s'aventuraient hors de la nouvelle ville.

« En 1746, les Acadiens des Mines, ceux précisément que célèbre Longfellow, ravitaillèrent la flotte du duc d'Anville, à l'ancre dans le bassin de Chignictou (Halifax) ; en 1747, ils favorisèrent le raid de Coulon de Villiers sur Grand-Pré, et méritent d'être rendus directement responsables du « massacre du colonel anglais Noble et de sa petite garnison (1) ; quelques mois seulement avant l'expulsion, 300 d'entre eux, qui avaient « déserté » du territoire anglais, furent pris les armes à la main au fort de Beauséjour.

« Longfellow s'est bien gardé de rappeler tous ces faits et s'est contenté de mettre cette courte allusion dans la bouche du commandant des troupes, à Grand-Pré :

> Vous êtes convoqués aujourd'hui, dit-il, par ordre de Sa Majesté.
> Clément et bienveillant envers vous notre roi s'est montré ;
> consultez votre cœur : comment répondîtes-vous à ses bon-
> [tés (2) ?

(1) Cf. A. Mac Mechan : *Red Snow on Grand-Pré.* Toronto, 1931.

(2) *Evangeline*, v. 432-434 :

« You are convened this day », he said, « by his Majesty's orders.
Clement and kind has he been ; but how you have answered his kindness,
Let your own hearts reply !...

On ne peut être plus partial. Comment faire tenir en si peu de mots toute l'indulgence, la bienveillance, la longanimité dont firent preuve, pendant quarante ans, les autorités anglaises vis-à-vis des Acadiens traîtres et rebelles de la Nouvelle-Ecosse ? »

Et bien des Français de France, et même du Canada, assaillis par ces protestations sincères ou feintes, répètent après l'abbé Raynal : « Pauvres gens ! ils étaient vertueux ; mais il faut qu'ils aient eu bien des torts vis-à-vis des Anglais pour avoir forcé ces derniers à user de telles rigueurs (1)... »

Les caractères d'Evangéline et des autres personnages du poème sont évidemment hors de cause : un peuple ne peut qu'être flatté de se voir représenter sous des traits aussi séduisants par un poète étranger. Mais c'est justement le privilège des conteurs et des poètes de modeler à leur guise les humains qu'ils font agir. Or, dans le poème d'*Evangéline,* c'est non seulement les héros, mais la nation acadienne entière qui se trouve parée de toutes les vertus. L'histoire n'est-elle pas là en contradiction avec le poème ?

Longfellow avait, sur ce point, des témoignages nombreux

(1) A cet égard, cf. par exemple : *Evangéline et poèmes choisis de Longfellow*, d'Auguste Malfroy (7e édit., Paris, 1920) où l'on peut lire (Introduction, p. 23-24) : « Les Acadiens ne purent se faire à l'idée qu'ils étaient devenus sujets anglais... Les colons anglais furent molestés et leur vie devint intolérable... En 1755, quelques centaines d'Acadiens ayant été surpris à porter secours aux Français au fort de Beauséjour et dans les environs, leur déportation fut décidée... On en laissa cependant 4.000 dans la province (*sic*). Dans la confusion de l'embarquement, les membres de plusieurs familles se trouvèrent séparés, mais le gouvernement anglais y remédia dans la mesure du possible (*sic*). »

Et l'auteur conclut enfin : « Quelque cruelle que paraisse avoir été la conduite des Anglais, il y a eu leur faveur des circonstances atténuantes. Les questions politiques ne se tranchaient point de la même manière qu'aujourd'hui, et il y avait nécessité de mettre un terme aux scènes de violence et à l'effusion du sang (*sic*) par une mesure radicale, puisque les moyens de douceur étaient inefficaces... »

d'écrivains français, entre autres Dièreville, Charlevoix, Raynal ; mais il lui était permis, après tout, de craindre leur partialité. Il avait aussi des témoignages anglais ou américains. Le premier était celui du juge Haliburton, député à l'Assemblée législative de la Nouvelle Ecosse, qui avait exploré les archives de cette province et recueilli sur place de précieuses anecdotes ; le second était celui de sa compatriote, Catherine Williams, qui avait fouillé, plus que personne ne l'avait fait jusque-là, les archives de la Nouvelle-Angleterre et notamment celles du Massachusetts (1). Tous ces témoignages concordaient en tous points. De quelque côté que le poète se tournât, on lui représentait l'Acadie comme « le pays du bonheur » (2), « la vallée heureuse » (3), une survivance de l'*âge d'or*. Tant pis, si, par cette rare coïncidence entre son rêve d'humanité et la réalité historique, l'acte de brutalité commis par des hommes de sa race, voire même par ses propres compatriotes, devenait moins excusable.

Aujourd'hui, en dépit des efforts tentés pour accréditer une opinion contraire, la preuve est faite : le tableau qu'a tracé Longfellow des Acadiens est à peine idéalisé ; les ombres qu'on peut de-ci de-là y projeter, loin de nuire à la vérité de l'ensemble, ne font que le rendre plus humain et plus vrai. Ces paysans français, dont les ancêtres s'étaient expatriés de leur plein gré sur l'autre rive de l'Atlantique, emportant tout à la fois leur fierté nationale et leur zèle religieux, jouissaient en Acadie de toute l'aisance matérielle que des paysans peuvent souhaiter. Maintenus dans les goûts simples et les simples vertus familiales traditionnels à leur race par des prêtres et des missionnaires qui avaient

(1) On trouvera en appendice des extraits significatifs de ces deux auteurs.

(2) *Evangeline*, v. 19 : *Home of the happy.*

(3) *Ibid.*, v. 31 : *The happy valley.*

su leur faire aimer leur sort, les Acadiens offraient assurément l'image d'une petite société infiniment attachante.

Même du côté anglais, ces faits sont certifiés par de nombreux témoignages de contemporains. N'est-ce pas un gouverneur anglais, Cornwallis (1), qui leur disait officiellement dans une proclamation, quelques années avant leur expulsion, en 1750 : « Nous connaissons bien votre industrie et votre tempérance, et nous savons que vous n'êtes adonnés à aucun vice ni à aucune débauche (2) ... »

D'ailleurs, d'autres faits plus facilement contrôlables n'ont cessé de témoigner, depuis 1755, en faveur des Acadiens et de confirmer Longfellow.

Et d'abord, la résignation même de la majorité d'entre eux, se livrant, sans offrir la moindre résistance, à Winslow (à Grand-Pré), à Murray (à Windsor), etc., après s'être laissé prendre leurs armes quelques semaines auparavant, sans faire plus de difficultés, comme le confirment le journal de Winslow, sa correspondance, celle de Murray, et nombre d'autres documents (3). C'est ensuite l'attitude des exilés en Nouvelle-Angleterre et en Angleterre, se soumet-

(1) Cornwallis (Charles, premier comte), fondateur d'Halifax, 1700-1762.

(2) Cf. aussi : Rameau de Saint-Père : *Une colonie féodale en Amérique*, t. II, p. 91-94.

J. B. Brebner : *New England's Outpost, Acadia before the conquest of Canada*, ouvr. cité ; chap. III : « Acadians, real and unreal. »

Nous attachons personnellement un grand prix au jugement du Professeur Brebner sur les Acadiens, dont nous extrayons les quelques phrases suivantes.

« They were self-reliant French pioneers and it is important to remember that they were French... For one thing, they were Catholic, and for another they were gay... They had all the homely virtues — self-reliance, courage, practicality, thrift, sobriety, health, hospitality, social equality, marital fidelity, religious piety, and cheerfulness. It is more difficult to list their vices... » (Ouvr. cité, p. 40-41.)

(3) Voir aux Pièces justificatives les témoignages significatifs de Brook-Watson et de Moyse de les Derniers, ainsi que l'appréciation secrète por-

tant partout, sans esquisser la moindre mutinerie, à des mesures draconiennes (1). C'est aussi l'attitude en France de plus de trois mille d'entre eux, qui furent rapatriés directement après la chute de Louisbourg ou après le traité de 1763, et dont nous contons ailleurs l'histoire. Toutes les autorités françaises, administratives ou religieuses, qui eurent affaire pendant plus de trente ans à ces malheureux déracinés sont unanimes dans leurs éloges et citent à l'envi les mœurs des Acadiens nouvellement arrivés en France en exemple au reste de la population française (2).

C'est enfin l'estime dont jouissent aujourd'hui les divers groupements acadiens disséminés en Amérique du Nord. Les Anglo-Canadiens, en particulier, et au premier rang d'entre eux les fonctionnaires administratifs et les magistrats, ne se font pas faute, pour la plupart, de louer l'honnêteté native, le sérieux, la frugalité, en même temps que la piété sincère et la loyauté politique de leurs compatriotes acadiens (3). S'il se mêle encore à ces éloges un peu de pitié et de condescendance, peut-être de calcul, l'hom-

tée par le commissaire de la marine Guillot sur les Acadiens rapatriés à Saint-Malo, après la guerre de Sept ans.

(1) Voy. plus haut, Introd. hist., p. 42, note 1. — Voy. aussi : Lauvrière, ouvr. cité, vol. II, chap. XIX. — Arch. Can., 1905, vol. II, app. E et F. — Massachusetts Bay Archives, Boston, *French Neutrals*, vol. XXIII, XXIV ; *Court Records*, vol. XXI, XXV.

(2) Voy. *Les Exilés acadiens en France*, ouvr. cité.

(3) « Most people have obtained their ideas about the expulsion from Longfellow. His description of the Acadian people, borrowed from a French writer, is poetic, but one who knows the Acadians of two generations ago, where they dwelt in their own settlement will agree that it is founded on fact. They were a cheerful, friendly, simple and moral people. The Acadian of *Evangeline* is not more glorified than the *Habitant* of Drummond. »

(*The Western Chronicle*, Kentville, N. E., 30 janvier 1923)

The Habitant du poète canadien Drummond (1854-1907) est un recueil de poèmes consacré à l'*habitant* ou paysan canadien français de la Province de Québec.

mage rendu aux qualités foncières des Acadiens actuels, et par-dessus eux aux victimes de 1755, n'en a pas moins son prix.

Ainsi le tableau tracé par Longfellow de la vie paisible et heureuse du vertueux petit peuple acadien, loin d'être une idéalisation romantique, une simple fiction poétique et philosophique, est bel et bien basé sur une réalité historique.

D'un bout à l'autre de son poème Longfellow représente, d'autre part, les Acadiens comme un peuple pieux, profondément attaché à sa religion et à ses prêtres. Dans un pays où les rivalités de race et de nationalité se sont longtemps doublées (et se doublent encore) d'une vive rivalité de religion, on conçoit quelles passions peut soulever, par intervalles, non seulement la peinture si flatteuse qu'a laissée le poète de ces colons catholiques « inassimilables », mais aussi, et surtout peut-être, celle de leurs missionnaires français. On se rappelle sous quel jour favorable ceux-ci sont représentés sous les traits du Père Félicien, ce vénérable curé qui pendant « quarante ans de travaux, de veilles, de prières et de jeûnes » (1) les a instruits « dans l'amour de Dieu et du prochain », et qui, venu le jour de la suprême épreuve, trouve la force de leur prêcher si noblement le pardon des injures et la résignation aux maux que le Tout-Puissant leur envoie (2).

Sur ce point encore les historiens ne sont pas d'accord, et la controverse au sujet du rôle politique joué par les missionnaires français en Acadie n'est pas près de s'éteindre. Non pas que certains contestent (toute prévention religieuse mise à part) la sincère piété des Acadiens et leur attache-

(1) *Evangeline*, v. 468-471.
(2) *Ibid.*, v. 476-478.

ment à leurs prêtres ; mais ces derniers, par contre, n'ont cessé d'être, de la part des historiens protestants anglais ou américains, et même de certains historiens français, au premier rang desquels l'abbé Raynal (1), l'objet des plus âpres critiques. Ce sont les missionnaires envoyés de France en Acadie au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle que l'on accuse, en fin de compte, d'avoir fomenté chez des colons ignorants et superstitieux, cette résistance intransigeante à tous les efforts d'assimilation des autorités anglaises, et qu'on rend principalement responsable de la terrible mesure de l'Expulsion (2).

Essayons d'examiner les faits sans parti pris. Certains de ces faits, d'un caractère général, sont notoires. Toutes les colonies françaises fondées en Nouvelle-France l'ont été sur une base religieuse et la marche même de la colonisation y a toujours été accompagnée d'une floraison d'églises : chaque nouveau groupe de colons s'agglomérait naturelle-

(1) « Les missionnaires s'étant insinués aisément auprès d'eux (des sauvages) vinrent à bout de les entêter de leurs dogmes jusqu'à les rendre enthousiastes. Avec la religion qu'on leur prêchait, ils prirent la haine du nom Anglois, si familière à leurs apôtres. Cet article fondamental de leur nouveau culte étoit celui qui parloit le plus à leurs sens, le seul qui favorisât leur passion pour la guerre : ils l'adoptèrent avec la fureur qui leur étoit naturelle. Non contens de se refuser à tout commerce d'échange avec les Anglois, ils troubloient, ils ravagoient souvent les frontières de cette nation... Le gouvernement de la Nouvelle Angleterre n'ayant pu ni ramener les sauvages par des présens ni les détruire dans leurs forêts. . tourna son indignation contre l'Acadie qu'il regardoit avec raison comme le mobile unique de tant de calamités... » (Abbé Raynal, ouvr. cité, livre XVII, p. 316-317, éd. citée.)

Cf. aussi Malfroy ; ouvr. cité, Introduction, p. 24.

(2) Le plus visé de tous ces missionnaires est le célèbre abbé Le Loutre dont la tête fut mise à prix par plusieurs gouverneurs anglais et qui, tombé aux mains de ses ennemis, languit sept années dans les prisons de Jersey.

Sur le rôle de l'abbé Le Loutre en Acadie, voy. A. David : « Une autobiographie de l'abbé Le Loutre », dans *Nova Francia*, vol. VI, n° 1 p. 1-34. Paris, janvier-février 1931.

Cf. aussi *Les Exilés acadiens en France*, chap. III, p. 64 et suiv.

ment en paroisse (1). De leur côté, les colonies anglaises voisines avaient un caractère religieux non moins marqué, à la vérité même plus intolérant et agressif. Aussi bien, que les missionnaires et les prêtres envoyés de France au Canada et en Acadie aient fait œuvre d'apostolat, affermissant leur petit troupeau dans la foi catholique et s'efforçant de gagner à celle-ci les sauvages, est aujourd'hui chose unanimement admise, comme tout à fait naturelle. Mais que les mêmes prêtres et missionnaires, Français de nationalité (puisque les Acadiens continuaient, conformément au traité d'Utrecht, de relever au spirituel de l'évêque de Québec) se soient efforcés, pour conserver leurs ouailles, de les entretenir dans le double amour de leur langue maternelle et de leur patrie d'origine, après que le territoire de l'Acadie eût été cédé à l'Angleterre, voilà qui déjà commence à déchaîner les passions.

Il faut cependant observer un certain nombre de choses : 1° Les Acadiens, par suite de la non-exécution des clauses du traité d'Utrecht, jouissaient, en fait, d'un régime de neutralité qu'on ne songea guère à leur contester sérieusement du côté anglais qu'au bout d'une quarantaine d'années. Dans toutes les colonies de la Nouvelle-Angleterre et dans la métropole même, ils étaient couramment désignés sous le nom de Français-neutres, *Neutral French* ou *French Neutrals* (2).

(1) Cf. Goyau (G.), ouvr. cité ; Gosselin (A.) : *L'Eglise du Canada*, 2 vol. Québec, 1912-1913 ; Casgrain (H. R.) : *Les Sulpiciens et les prêtres des Missions étrangères en Acadie*, Québec, 1897.

Aujourd'hui même, les choses ne se passent pas différemment dans toutes les parties du Canada où s'installent de nouveaux groupes de Français.

(2) Haliburton expose ainsi cette question capitale de la neutralité des Acadiens :

« The peculiar situation ofthe Acadians embarrassed the local Government of the Province, who were for a long time wholly at a loss to know what course to adopt towards them. They were not British

2° La politique d'assimilation des autorités britanniques à leur égard ne tendait à rien moins qu'à les convertir au protestantisme : les instructions royales, la correspon-

subjects, inasmuch as they had refused to take the oath of allegiance, and therefore could scarcely be considered rebels.

« They were not prisoners of war, because they had been suffered for nearly half a century to retain their possessions and their neutrality had been accepted in lieu of their allegiance, they could not therefore with propriety be sent to France.

« The defection of the inhabitants of Chignectou had alarmed and irritated the Council, and it was immediately ordered that the whole French population should be disarmed, and that their boats should be seized, in order to prevent them from aiding the enemy with provisions and intelligence. These orders were complied with in a manner which might certainly have convinced the Government that they had no serious intention of any insurrection.

« But as Papists and Frenchmen, their submissions never gained much credit with their Protestant and English masters, by whom they were both hated and feared... » (Ouvr. cité, vol. I, p. 168-169.)

Brebner est plus explicite encore : « The Acadians were not forgotten (dans le traité d'Utrecht), for they were to have liberty *to remove themselves within a year to any other place, as they shall think fit, together with all their movable effects*, and those who remained were *to be subject to the Kingdom of Great Britain* and *to enjoy the free exercise of their religion, according to the usage of the church of Rome, as far as the laws of Great Britain do allow the same.* This stipulation, moreover, was emphasised and seconded by a royal letter to Nicholson (le gouverneur anglais de la Nouvelle-Ecosse) of June 23, 1713, which explained that the French King had been moved to clemency in freeing from the galleys such of his subjects as were serving there because of their dissent in religion, and that Queen Anne was therefore minded to show her appreciation by some favour towards his former subjects in Nova Scotia. Nicholson was bidden to allow those who remained in the country to retain and enjoy their lands and goods *as fully and freely as our other subjects do or to sell the same if they shall rather chuse to remove else where.*

« Anne died in August. 1714, and that winter the Lords of Trade considered the situation for George I. They had Vetch (qui commandait les forces anglaises lors de la conquête de l'Acadie en 1710) to call upon for information, and on the strength of his arguments that the loss of the Acadians and their cattle would be ruin for the colony and strength to Louisbourg, and that, if they were retained they might provide a shield against the Indians, they decided that the Acadians were to remain... »

New England's Outpost, ouvr. cité, chap. III : « A Phantom Rule and *Neutral* Subjects », p. 64-67. Voy. aussi, Pièces justificatives.

dance du gouverneur Shirley, ne laissent subsister absolument aucun doute à cet égard (1).

3° Les diverses expéditions parties de Boston dans le but

(1) Les deux documents que nous citons ci-dessous suffiront à éclairer l'opinion du lecteur sur cette importante question. Il s'agit : 1° d'une lettre du gouverneur William Shirley au duc de Newcastle, le ministre anglais des colonies : 2° d'instructions du roi au nouveau gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Cornwallis.

1° « William Shirley to the Duke of Newcastle.

« *Boston, August 15, 1746,*

... « by which means and removing the Romish priests out of the Province, and introducing Protestant English schools, and French Protestant ministers and due encouragement given to such of the inabitants as shall conform to the protestant religion, and send their children to the English schools, the present inhabitants might probably at least be kept in subjection to his Majesty's Government, and from treasonable correspondences with the Canadians ; and the next generation in a great measure become true Protestant subjects... »

The Correspondence of William Shirley, edited by C. H. Lincoln (2 vol. New-York, 1912.)

2° *Instructions* à notre fidèle et bien-aimé Edward Cornwallis, etc., données le 29 avril 1749 :

« 48°. — Attendu que Nous avons été informé que le dit évêque de Québec a demandé à Paul Mascarène, écuyer, commandant en chef de Notre dite province, alors en exercice, la permission de visiter Notre dite province et d'y administrer la confirmation, vous devrez aussitôt que vous le croirez à propos, l'informer que nous ne pouvons permettre telle visite ni tolérer aucun acte découlant de la juridiction ecclésiastique de l'Eglise de Rome dans les limites de Nos possessions.

« 49°. — Et dans le dessein de convertir les dits habitants français à la religion protestante et de faire élever leurs enfants dans les principes de cette religion, vous devrez encourager par tous les moyens en votre pouvoir, l'instruction des enfants catholiques dans les écoles protestantes, et concéder à chaque ministre 200 acres de terre dans chaque canton, et 100 acres à chaque instituteur que Nous jugerons à propos d'envoyer, à titre de propriété à eux et à leurs successeurs, en sus du logement qui leur sera accordé, avec en plus une exemption de redevances pendant dix années, à l'expiration desquelles il leur sera chargé une redevance d'un shilling par 50 acres...

« 50°. — C'est aussi Notre volonté et plaisir que vous accordiez aux habitants français, qui embrasseront de temps en temps la religion protestante, une concession des terres qu'ils cultivent actuellement et que vous en confirmiez la possession sous le sceau de Notre dite Province, avec une exemption de redevance pour une période de dix années, à l'expiration

de chasser les Français de la Nouvelle-Ecosse étaient animées autant par le zèle religieux que par l'ambition politique et la cupidité, et furent, en fait, de véritables *croisades* (1).

desquelles ils seront sur le même pied que Nos sujets protestants à l'égard des redevances et des taxes et auront également droit à une concession additionnelle de 10 acres pour chaque membre protestant dont la famille se sera augmentée. Et en vue d'amener les dits habitants à se soumettre à Notre Gouvernement, vous êtes requis d'encourager autant que possible les mariages entre eux et nos sujets protestants.

(Extrait des Archives canadiennes, 1905, vol. II, app. C, p. 106 (édition officielle en français), d'après une copie de ces Instructions qui se trouve au Colonial Office, à Londres, vol. 20, p. 15. Ladite copie est datée du Palais de Saint-James, 2 mai 1749.

(1) Brebner, dans son *New England's Outpost*, intitule un de ses principaux chapitres : « The Puritan Crusade » (ch. v., 104-133). On y trouve des passages aussi caractéristiques que les suivants :

« The men of New England, amateur soldiers though they were, went off on their daring adventure with a high fervour, which was not only military, but both acquisitive and religious as well. With them went their ministers, and as they journeyed and fought they prayed and sang hymns, but their leaders were sea-captains, fishermen, and traders, who knew what prosperity would attend them if they could destroy the enemy's Gibraltar [Louisbourg]. Militant business and militant Protestantism went forth to war and they marvelously succeeded... » (ouvr. cité, p. 114.)

Brebner ajoute encore :

Quand la grande flotte du duc d'Anville fut détruite par la maladie et la tempête. « Massachusetts and New England generally exploded in a perfect pean of devout thanksgiving... » (*Ibid.*, p. 117.)

« The fire of the Puritan crusaders had also inflamed him [Shirley], for he thought that « after a short term of years » the public exercise of Roman Catholicism might be discontinued. » (*Ibid.*, 128.)

Cf. aussi E. Lauvrière (ouvr. cité, vol. I, p. 292-297) où nous trouvons ce détail : le lieutenant de Wesley, le fameux George Whitefield *, qui se trouvait alors à Boston en tournée de propagande, fit adopter pour les étendards des miliciens la devise : *Nil desperandum, Christo duce.*

Cette intolérance forcenée qu'il nous est aujourd'hui difficile d'imaginer, fut loin d'ailleurs de prendre fin avec la conquête de l'Acadie, puis du Canada. En 1774, quand l'Angleterre (par l'acte de Québec) confirma aux Canadiens-français, avec l'accession aux emplois et charges de la colonie, le libre exercice de leur religion, le Congrès de Philadelphie, alors réuni, ajouta à ses autres griefs contre la métropole, la protestation suivante :

* Whitefield (George) (1714-1770) fut le principal apôtre du Méthodisme en Amérique où il fit de nombreux voyages.

4° Si certains missionnaires français, et notamment l'abbé Le Loutre, ont fait de grands efforts pour attirer en territoire français, à partir de 1749 (date à laquelle, par la fondation d'Halifax, l'Angleterre manifeste nettement son intention de coloniser pour son compte la Nouvelle-Ecosse), les familles acadiennes menacées dans leur religion, il faut cependant reconnaître que les prêtres français exerçant leur ministère en territoire anglais, — fort peu nombreux d'ailleurs (1) —, n'ont jamais poussé leurs paroissiens à sortir de leur neutralité, ni à se départir de leur loyalisme politique à l'égard de la Grande-Bretagne, tel que le fixaient leurs divers serments d'allégeance. La correspondance de ces prêtres, les rapports des gouverneurs anglais, entre autres Mascarène et Hopson, confirment généralement cette loyauté des ministres français catholiques de l'Acadie.

5° Les Acadiens, enfin, n'étaient ni si ignorants, ni si superstitieux que certains voudraient le faire croire. Ils étaient, au contraire, d'un niveau intellectuel nettement supérieur à celui des paysans français de la métropole pris dans leur ensemble, et il ne manquait pas parmi eux d'hommes intelligents et énergiques capables de faire valoir leurs droits. Les documents à cet égard abondent.

L'attitude prêtée par Longfellow au Père Félicien prê-

« Nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés qu'un Parlement britannique ait consenti à donner une existence légale à une religion qui a inondé de sang l'Angleterre, et répandu l'hypocrisie, la persécution, le meurtre et la révolte dans toutes les parties du monde... »

Il est vrai que par une contradiction pour le moins surprenante, le même Congrès s'adressant directement aux Canadiens leur disait, d'autre part : « Saisissez l'occasion que la Providence vous envoie. Osez être libres. Nous connaissons trop les généreux sentiments qui distinguent votre nation pour croire que la différence de religion vous détourne de faire alliance avec nous. »

Cf. Garneau (F. X.) : *Histoire du Canada*, 5e éd. Paris, 1913.

(1) Nous rappelons qu'en 1755, peu avant l'expulsion, il n'y avait en Acadie anglaise que trois prêtres français.

chant la soumission aux Acadiens prisonniers dans leur église de Grand-Pré est donc parfaitement conforme à la vraisemblance historique, et il n'est pas du tout impossible que les choses se fussent passées ainsi dans la réalité, s'il y avait eu encore un prêtre à Grand-Pré, en septembre 1755 (1). Le curé de cette paroisse, l'abbé Chauvreulx, avait, en effet, été arrêté quelques semaines auparavant (le 4 août) ainsi que ses deux confrères de Port-Royal et de la Rivière-aux-Canards, et se trouvait en prison à Halifax, quand Winslow vint débarquer aux Mines et fixer son quartier-général dans son presbytère, le 19 août 1755 (2).

Le rôle du Père Félicien dans *Evangéline*, tout vraisemblable qu'il soit, a donc été entièrement imaginé par le poète, ou plutôt, sur ce point comme sur plusieurs autres, Longfellow a, croyons-nous, suivi d'assez près le récit de Catherine Williams (3).

(1) Cf. *Evangeline*, vers 467-478.

(2) Arch. Can., 1905, t. II, app. A, 3e partie, Introd. par P. Gaudet, p. VII.

(3) Voy. *The Neutral French*, ouv. cité, chap. v, p. 121-125.

Il n'est pas impossible non plus que, dans ce tracé du portrait du prêtre acadien, Longfellow ait été guidé par un autre document qui lui était facilement accessible, à savoir un discours d'Haliburton prononcé à l'Assemblée législative d'Halifax, en 1827, à l'occasion d'un grand débat sur l'émancipation politique des catholiques. Il ne faut pas oublier, en effet, que la principale informatrice du Révérend Conolly, et par suite du poète lui-même, était précisément une nièce de l'historien canadien.

Or l'auteur du *Compte rendu historique et statistique de la Nouvelle-Ecosse* s'était lié d'une vive amitié avec un émigré français très distingué, l'abbé Sigogne, curé des Acadiens du comté de Clare, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse. Pendant 45 ans (de 1799 à 1844), l'abbé Sigogne se fit l'apôtre dévoué des Acadiens de la province, alors tout à fait abandonnés et misérables, s'appliquant tout à la fois à les instruire dans leur langue française et à les relever socialement. « L'abbé Sigogne », écrit un biographe d'Haliburton, « était au vrai sens du mot le pasteur et le confesseur de son peuple. Il était le prêtre, le législateur, le notaire et le juge de ses Acadiens. Il conservait leurs archives, rédigeait leurs actes et contrats, et leur enseignait à éviter tout litige et toute dispute entre eux et à vivre en paix avec leurs voisins anglais... »

B. — *Longfellow et le drame de la déportation.*

Un autre point reste à examiner, extrêmement important si l'on songe, d'une part, que l'affaire acadienne a été le premier acte du grand drame politique qui s'est joué en Amérique du Nord au début de la deuxième moitié du

(Chittick : *T. C. Haliburton*, ouv. cité, p. 53.)

« L'auteur de *Sam Slick* », (Haliburton) écrit de son côté l'abbé Casgrain, « prenait un intérêt infini à la conversation de ce prêtre français, dont la vie, les idées, les habitudes contrastaient singulièrement avec tout ce qui l'entourait. De son côté l'abbé Sigogne estimait et aimait ce protestant convaincu, éclairé, libre de préjugés, cet esprit fin, sarcastique, d'une gaîté toute gauloise... »

(Casgrain (H. R.) : *Un pèlerinage au pays d'Evangéline*, Québec, 1887, p. 354.)

Au début de l'année 1827, une pétition fut adressée par les catholiques de la Nouvelle-Ecosse à l'Assemblée d'Halifax (dont Haliburton était membre), tendant à faire abroger le serment qui obligeait les parlementaires nouvellement élus à se prononcer « contre le papisme et la transsubstantiation », ce qui pratiquement éloignait tout catholique des fonctions électives. En appuyant cette motion, Haliburton, toujours généreux, prononça dans le style ampoulé de l'époque un des plus éloquents discours de sa carrière, où se trouve précisément ce portrait élogieux de l'abbé Sigogne :

« Prenez, par exemple, le comté de Clare... N'est-ce pas un spectacle magnifique : celui de toute une population ayant les mêmes coutumes, parlant la même langue, communiant dans la même religion? N'est-ce pas un spectacle digne de l'admiration des hommes et de l'approbation de Dieu? Prenez leur digne pasteur, l'abbé Sigogne ; voyez-le au lever du soleil, son petit troupeau rassemblé autour de lui, remerciant le Créateur de toutes choses; suivez-le au chevet des malades; voyez-le verser le baume des consolations sur les blessures des affligés ; accompagnez-le jusqu'à son champ, où il donne à son peuple l'exemple du travail; jusqu'à son cabinet, où il instruit la jeunesse innocente; jusqu'à la chapelle, où vous verrez le sauvage, surgissant de la forêt avec toutes ses passions farouches déchaînées dans son cœur, demeurer plein de respect et de soumission en face de l'homme de Dieu!... »

(Chittick, ouv. cité, p. 91.)

Il se peut que notre supposition soit purement gratuite. Nous ne la croyons pas du moins invraisemblable, les journaux d'Halifax ayant, à l'époque, reproduit le discours d'Haliburton. En tout cas, cet éloge d'un curé acadien tracé par un député protestant, foncièrement attaché à

XVIII^e siècle, et si l'on tient compte, d'autre part, de la popularité et du crédit dont a joui le poème d'*Evangéline* depuis près d'un siècle : qu'y a-t-il d'exact dans la version donnée par Longfellow de l'arrestation et de la déportation en masse des Acadiens ou Français-neutres ? Le poète a-t-il inventé de toutes pièces ce récit pathétique ? S'est-il contenté de reproduire une tradition locale avec sa part inévitable de vrai et de faux ? A-t-il grossi des faits authentiques ? Bref, là encore, l'auteur d'*Evangéline* a-t-il respecté l'histoire ou déformé, de parti pris, des faits connus, et pour quelles raisons ?

A ces questions nous répondons à nouveau sans détours : 1° l'arrestation brutale des paisibles fermiers acadiens, leur déportation en masse loin des lieux qu'ils avaient colonisés et auxquels ils s'étaient attachés comme à une nouvelle patrie, sont des faits malheureusement trop véridiques, dont Longfellow n'a donné, même, qu'une peinture fort atténuée ; 2° les trois cents vers d'*Evangéline* touchant ce qui s'est passé à Grand-Pré, en Acadie, en septembre 1755, et rapportant des faits exacts dans leur ensemble, comportent, cependant, quelques erreurs de détail et de chronologie, aussi plusieurs additions et omissions, dont certaines aggravent, mais dont la plupart atténuent la rigueur d'une opération de guerre coloniale que personne, aujourd'hui, ne nie, mais que certains cherchent encore à justifier.

Si l'on confronte, en effet, le *Journal* de Winslow (1) avec le texte d'*Evangéline*, on s'aperçoit aussitôt d'un certain nombre de différences. On est frappé, d'abord, du silence observé par le poète sur la véritable nationalité des soldats et

la Couronne britannique, montre que le célèbre portrait du Père Félicien dans *Evangéline* est effectivement conforme à une belle tradition des missionnaires français en Acadie.

(1) Voy. plus haut, p. 99 et suiv., et aux Pièces justificatives.

du chef chargés d'exécuter une si triste besogne. Longfellow, *New Englander*, né dans le Maine et vivant au Massachusetts, se garde absolument de noter que Winslow et ses soldats étaient ses propres compatriotes ; que la mesure inhumaine faisant la matière de son récit était la suite logique de l'hostilité générale des colons de son pays natal à l'égard de leurs voisins français ; que Winslow ne fut pas qu'un simple exécutant, mais qu'à lui personnellement est due la perfide proclamation (1) qui attira les Acadiens dans l'église de Grand-Pré comme dans une souricière ; que les malheureux exilés furent ensuite particulièrement maltraités dans le Massachusetts (2)... Par contre, le poète ne manque pas de mettre directement en cause les Anglais, et jusqu'au roi d'Angleterre (3), ce que, même aujourd'hui, beaucoup de Canadiens ne peuvent lui pardonner.

Mais outre ces remarques d'ordre général, le récit de Longfellow diffère encore, en plusieurs endroits, de la réalité, telle du moins que les documents connus peuvent l'établir. Parmi ces divergences, signalons, d'abord, celle qui concerne l'attitude qu'auraient eue les prisonniers dans l'église de Grand-Pré. Le poète nous montre les Acadiens d'abord stupéfaits, puis donnant libre cours à leur colère et se précipitant d'un seul mouvement vers la sortie, où la garde les arrête. Dominant le tumulte, une voix puissante s'élève, furieuse, c'est Basile le forgeron qui, la face convulsée par la colère, crie de toute la force de ses poumons : « A bas les tyrans d'Angleterre !... » Vaine protestation, qu'un soldat impitoyable réprime d'un coup de crosse.

Puis, c'est l'entrée dramatique du prêtre. D'un geste, le

(1) En collaboration, il est vrai. avec le capitaine anglais Murray qui commandait à Windsor (Piziquid), à quelque 13 milles de Grand-Pré.
(2) Voyez plus haut, p. 197, note 1.
(3) *Evangeline*, v. 432, 441, 997.

curé de Grand-Pré apaise l'inutile rébellion : « Que faites-vous là, mes enfants ? Quelle folie s'est emparée de vous ? Ne vous ai-je pas enseigné depuis quarante ans l'amour du prochain et le pardon des injures ? Comment osez-vous profaner par ces actes de violence et ces cris de haine, le temple du Prince de la Paix ? Songez au Christ sur la Croix et répétez avec lui : « O Père, pardonnez-leur (1) ! » A ces paroles, les Acadiens tombent à genoux, transfigurés par la prière... Scène pathétique et d'une belle élévation de pensée ; mais les faits se passèrent plus simplement.

Outre qu'il n'y avait plus de prêtre aux Mines depuis un mois, le *Journal* de Winslow nous apprend que les Acadiens acceptèrent leur sort avec la plus grande résignation, et « que tout se passa aussi bien que possible » (2)...

Les Acadiens d'aujourd'hui savent gré à Winslow d'avoir laissé ce témoignage. Nous avons déjà dit que Longfellow avait vraisemblablement emprunté ces détails erronés de son récit aux *Français Neutres* de Catherine Williams. Celle-ci les avait introduits dans le sien pour deux raisons fort apparentes : 1° afin de rehausser le prestige des Acadiens

(1) *Evangeline*, v. 467-481 :

« What is this that ye do, my children ? what madness has seized you ?
Forty years of my life have I laboured among you, and taught you,
Not in word alone, but in deed, to love one another !
Is this the fruit of my toils, of my vigils and prayers and privations ?
Have you so soon forgotten all lessons of love and forgiveness ?
This is the house of the Prince of Peace, and would you profane it
Thus with violent deeds and hearts overflowing with hatred ?
Lo ! where the crucified Christ from His cross is gazing upon you !
See ! in those sorrowful eyes what meekness and holy compassion !
Hark ! how those lips still repeat the prayer, ' O Father, forgive them ! '
Let us repeat that prayer in the hour when the wicked assail us,
Let us repeat it now, and say, ' O Father, forgive them ! ' »
Few were his words of rebuke, but deep in the hearts of his people
Sank they, and sobs of contrition succeeded that passionate outbreak ;
And they repeated his prayer, and said ' O Father, forgive them ! '

(2) Voy. aux Pièces justificatives.

qui auraient eu tort, à son avis, de ne pas devancer les Américains de 1775, c'est-à-dire de ne pas se révolter ouvertement contre leurs oppresseurs ; 2° afin d'avoir l'occasion de prêcher un long sermon puritain sur la résignation.

Cependant, c'est plutôt par omission que par addition que Longfellow a péché vis-à-vis de l'histoire. Par exemple, il saute délibérément la scène si dramatique qui précéda l'embarquement des jeunes hommes, le 10 septembre. Ce jour-là, au matin, Winslow « ayant remarqué une agitation inaccoutumée parmi les Français et en ayant conçu de l'inquiétude, réunit ses officiers, et, avec leur approbation unanime, décida d'embarquer sans délai, sur les cinq vaisseaux à l'ancre dans le Bassin, 250 prisonniers, en commençant par les plus jeunes ». C'était préluder sans raison à ce cruel démembrement des familles acadiennes qui a causé par la suite tant de souffrances et qui fait encore de temps à autre, au Canada et aux Etats-Unis, l'objet de si vives chicanes entre historiens français et anglo-saxons (1).

Or, même si Longfellow n'a pas lu (ce que nous croyons) le *Journal* de Winslow, il ne pouvait ignorer la manière dont furent effectivement traités les Acadiens le 10 septembre, puisque le reste de cette lugubre journée trouve place dans son récit, à savoir le célèbre défilé des prisonniers, les plus jeunes en tête, chantant des cantiques, entre deux haies de femmes agenouillées depuis l'église jusqu'au rivage...

Le renseignement se trouvait dans le manuscrit de Winslow, dans Haliburton, dans Catherine Williams. De toutes les images retenues par les mères acadiennes au cours de ces journées tragiques, celle des soldats anglais, ou plutôt américains, marchant baïonnette au canon sur leurs enfants sans défense, fut assurément la plus vive. C'est donc

(1) On trouvera aux Pièces justificatives, et d'après Winslow lui-même, un récit détaillé de ce dramatique épisode.

de propos délibéré que Longfellow a écarté cette vision gênante pour son patriotisme et le prestige moral de ses compatriotes.

Mais l'erreur la plus importante que le poème d'*Evangéline* ait contribué à répandre au sujet de la déportation des Acadiens, c'est celle qui a trait à la date de l'embarquement des familles. Dans la réalité, en effet, les jeunes hommes, embarqués le 10 septembre, ne firent que changer de prison : de l'église de Grand-Pré à la cale d'un bateau. Mais les navires ne quittèrent pas le bassin des Mines de six semaines. Faute des transports nécessaires, l'embarquement des familles, femmes, enfants, vieillards, infirmes, malades, plus ce qui restait des hommes prisonniers dans l'église de Grand-Pré, plus les objets précieux et le linge que les bannis étaient autorisés à emporter avec eux sur les vaisseaux, ne commença que le 8 octobre.

« Ce fut une scène où la confusion se mêlait au désespoir et à la désolation », écrit Winslow (1). « Les habitants quittèrent leur domicile bien à regret et malgré eux. Les femmes, très affligées, portaient leurs nouveau-nés dans leurs bras ou poussaient dans des charrettes leurs parents infirmes et leurs effets. »

Cette lugubre opération prit plus d'un jour et d'une nuit. Commencée le 8 octobre, elle ne se termina, en fait, que le 27 du même mois, date à laquelle la flotte anglaise mit enfin à la voile :

> Emmenant toute une nation en exil, avec ses dieux familiers (2).

Le colonel Winslow lui-même quitta définitivement

(1) *Journal* du colonel Winslow ; voy. Pièces justificatives.
(2) *Evangeline*, v. 668 :
Bearing a nation, with all its household gods, into exile...

Grand-Pré, le 13 novembre, pour se rendre à Halifax. Les derniers Acadiens du district des Mines, — on n'avait pu en entasser davantage, le 27 octobre, dans les vaisseaux dont on disposait —, furent embarqués le 20 décembre.

Ce n'est donc pas cinq jours que durent attendre les familles acadiennes avant d'être fixées sur leur triste destin, mais sept et même quinze semaines. Et nous nous bornons, bien entendu, au seul district dont il soit question dans *Evangéline*, celui des Mines. Nous ne parlerons ni de la chasse à l'homme de race française dans la région de la Rivière-Saint-Jean, en 1758, ni dans la région des Pubnicos, en 1759, ni au Cap-Breton, ni à l'île Saint-Jean, ni au Miramichi entre 1758 et 1761 (1). Nous ne dirons même pas qu'il y avait encore des Acadiens emprisonnés à Windsor (à quelques milles de Grand-Pré) et à Halifax en 1764, un an après la signature de la paix. A quoi bon rouvrir une plaie, qui, après 180 ans, n'est pas encore entièrement cicatrisée ?

Nous concevons que le poète Longfellow ait limité son récit de la déportation des Acadiens au seul épisode de l'église de Grand-Pré. Son œuvre y gagnait en unité, en vigueur et en pathétique. Au surplus, il entendait faire œuvre de poète et non pas d'historien. Mais de grâce, qu'on ne vienne plus insinuer que l'auteur d'*Evangéline* a créé une légende, un *mythe* (2), au sujet de l'expulsion des Acadiens et considérablement exagéré la rigueur de la mesure « nécessaire » prise à l'égard des Français-neutres. Nous ne craignons pas de dire, au contraire, qu'en fait de rigueur

(1) Voy. : *Les Exilés acadiens en France au XVIII^e siècle*, chap. I.

(2) L'ouvrage de J. B. Brebner, *New England's Outpost*, que nous avons plusieurs fois cité, est présenté ainsi par l'éditeur (The Columbia University Press) sur la couverture en papier :

« The author of *Evangeline* took many liberties with the facts of his-

et de cruauté, le poème d'*Evangéline* est bien au-dessous de la vérité (1).

L'embarquement des familles terminé, les dures souffrances de l'exil allaient commencer. La division même du poème en deux parties marque exactement ce passage de la souffrance en commun, où l'âme collective s'exalte, à la souffrance individuelle, où l'âme isolée doit chaque jour trouver en soi-même la force de lutter. Après avoir gravi, dans la première partie, à la suite d'une héroïque petite nation, le dur calvaire du patriotisme, nous découvrons, dans la deuxième, les sommets sublimes jusqu'où l'amour fidèle peut ravir un être humain.

Mais là encore l'imagination du poète a brodé sur un canevas historique. Les longues pérégrinations d'Evangéline, sa quête de toute une vie à la recherche de son fiancé, des centaines, et même des milliers d'Acadiens et d'Acadiennes en ont connu de semblables, — certains, assurément, de plus longues et de plus mouvementées, peut-être de plus douloureuses. La route suivie par le Père Félicien et son petit groupe d'exilés, empruntant le cours majestueux du

tory, and by his art created *an enduring myth* about the expulsion of the Acadians. Yet Longfellow's own New England almost controlled the course of events in eighteenth-century Nova-Scotia and even provided the agents for the tragedy which the poet deplored. »

(1) Il est à noter, à la décharge de Longfellow, qu'Haliburton et Catherine Williams font tous les deux partir des vaisseaux chargés d'exilés le 10 septembre, cinq jours après la lecture de la proclamation de Lawrence dans l'église de Grand-Pré. Il faut donc admettre soit qu'Haliburton n'avait lu que superficiellement le *Journal* de Winslow, qu'en particulier il n'en avait lu que la première partie ; soit qu'il n'ait pas voulu révéler toute la cruauté de l'affaire et charger davantage la mémoire des exécutants. Quant à Catherine Williams, qui a certainement lu tout le *Journal* de Winslow et qui ne pouvait être arrêtée par les scrupules loyalistes d'Haliburton, ni même par le souci de charger la mémoire des exécutants (comme elle le montre en de nombreux endroits de son ouvrage), force est bien d'admettre qu'elle a dû obéir à des mobiles purement littéraires.

Mississipi et le dédale des *bayous* (précisément les *bayous* Têche et Plaquemine), des dizaines de groupes acadiens semblables la suivirent vraiment, avec les mêmes espoirs et sûrement aussi, pour certains, les mêmes déceptions. En 1766, plusieurs milliers d'Acadiens, ayant échappé aux soldats de Winslow, de Murray, de Monckton, de Wolfe, ou trompé la vigilance de leurs geôliers, étaient effectivement installés en Louisiane, sur les lieux mêmes où s'élèvent aujourd'hui les villes prospères de Lafayette, Bâton-Rouge et Saint-Martinville (1).

Vingt ans plus tard, un autre groupe de 1.500 Acadiens, ayant passé successivement par l'Angleterre et la France et dont nous racontons ailleurs l'odyssée (2), venait encore renforcer cette nouvelle Acadie.

Aujourd'hui, on compte plus d'un demi-million d'Acadiens en Louisiane !

Ainsi, l'anecdote touchante des deux fiancés acadiens, telle qu'elle fut contée par la nièce de l'historien Haliburton au Révérend Conolly, puis par celui-ci à Nathaniel Hawthorne et à Longfellow, portait bien un cachet indéniable d'authenticité. Longfellow, probe universitaire, a suivi honnêtement le fil conducteur que lui offraient des événements historiques suffisamment dramatiques en eux-mêmes. Ce faisant, il ne s'est peut-être pas élevé jusqu'aux plus hautes cimes de la création littéraire, mais l'appui que, d'un bout à l'autre, la réalité historique prête à son poème lui assurera pour longtemps encore une renommée de bon aloi.

Aussi bien, des millions de gens dans le monde, et surtout en Amérique, *for better or for worse*, ont vu, ou conti-

(1) Voy. ch. VIII.
(2) Dans *Les Exilés acadiens en France au XVIII^e siècle.*

nuent de voir, l'affaire acadienne à travers le poème d'*Evangéline*. Le talent du poète, sa renommée grandissante, son immense autorité morale, son extraordinaire popularité, ont donné à sa version du bannissement des Acadiens un tel crédit que tous les historiens de ce triste épisode des guerres coloniales franco anglaises ont dû, et doivent encore, dans une certaine mesure, en tenir compte, soit pour la soutenir soit pour l'infirmer. En fait, le drame acadien de 1755 s'est si bien fixé dans l'opinion autour des vers d'*Evangéline* que la portée politique et humaine, et non seulement littéraire, de ce simple *Conte d'amour en Acadie* est, comme nous l'allons voir, encore impossible à mesurer.

VIII

La suite d'Evangéline.

A. — *Résurrection de l'Acadie.*

La forêt primitive demeure ; mais sous ses verts ombrages
habite une autre race, avec d'autres coutumes, un autre lan-
[gage.
Seulement sur les rives du triste et brumeux Atlantique
sont quelques paysans acadiens, dont les pères, échappés à
[l'exil,
ont erré jusqu'à leur terre natale, pour mourir dans son sein (1).

C'est sur ces vers mélancoliques que se termine le poème d'*Evangéline*.

En 1847, personne au monde, pas même les Acadiens, ne soupçonnait le rôle qu'allait jouer à nouveau, en Amérique du Nord, la race acadienne. C'était une race déchue, une nationalité abolie. Les descendants des proscrits français ne formaient, croyait-on, que quelques groupes négligeables, éparpillés le long de la côte atlantique, de l'estuaire du Saint-Laurent au fond de la Baie de Fundy, séparés les uns des autres par des centaines de milles, cachés dans la pro-

(1) *Evangeline*, v. 1390-1394 :
Still stands the forest primeval ; but under the shade of its branches
Dwells another race, with other customs and language.
Only along the shore of the mournful and misty Atlantic
Linger a few Acadian peasants, whose fathers from exile
Wandered back to their native land to die in its bosom.

fondeur des forêts du Madawaska ou perdus dans la lointaine Louisiane, sans aucun lien entre eux. L'Acadie était morte et morts les Acadiens. Personne ne doutait qu'un jour prochain ces restes pitoyables de la colonisation française ne se fondissent dans la masse de la population américaine ou canadienne. Et plus jamais on n'entendrait parler de Grand-Pré, des Mines et de la rivière Gaspereau...

Au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse surtout, les Acadiens, misérables et méprisés — « the scum of the earth » — vivaient dans leur ensemble en marge de l'activité nationale. Des terres qu'ils s'étaient remis à défricher quand, après de longues années, ils s'étaient risqués à sortir des forêts où ils s'étaient plongés, ou qu'ils avaient vu s'ouvrir pour eux la porte des prisons, ils avaient été, à plusieurs reprises, dépossédés, sous prétexte « qu'ils n'avaient pas de titres de concession en règle ». Sur les côtes de la Baie des Chaleurs et du Cap-Breton, où ils se livraient à la pêche, des compagnies commerciales anglaises abusaient honteusement de leur misère. Partout indésirables, les malheureux n'avaient droit ni à la prospérité matérielle qui se répandait de tous côtés autour d'eux, ni à l'instruction qui permet aux pauvres de s'élever, ni à la considération de leurs concitoyens, ni aux secours de leur religion.

Eux-mêmes, épuisés par tant de souffrances et d'avanies prolongées, n'avaient plus, semblait-il, la force de soulever la pierre du tombeau où l'on continuait à les murer. Au reste, isolés comme ils l'étaient, ne formant, dans les diverses provinces où leur infortune les avait conduits, que des minorités sans la moindre influence, tous également pauvres et misérables, comment eussent-ils pu trouver le le ressort nécessaire à leur renaissance ? Seul, un souffle mystique passant sur ces groupes épars pouvait réveiller leurs énergies, et surtout susciter chez les meilleurs la volonté fervente de « relever la race ».

L'*Evangéline* de Longfellow, aussitôt célèbre dans toute l'Amérique du Nord, allait précisément contribuer, pour une large part, à faire naître ce souffle nécessaire, redonner à l'Acadie mourante la volonté de vivre, et ranimer puissamment chez tous les Acadiens dispersés la flamme presque éteinte de leur ancienne fierté française.

Quel était, à cette date de 1847, l'état des différents groupes acadiens, ce n'est pas ici le lieu de le retracer. Signalons, cependant, que là où les Acadiens avaient pu recevoir des prêtres français, de France ou de Québec, leur condition matérielle et morale s'était un peu améliorée. Des monographies nombreuses, les ouvrages connus de Rameau de Saint-Père, de Casgrain, de Richard, de Poirier, de Lauvrière (1), relatent tout au long l'action bienfaisante de ces rares missionnaires acadiens d'après la déportation.

Il ne sera cependant pas sans intérêt de jeter un rapide coup d'œil en arrière et de marquer de quelques jalons le prodigieux relèvement de ce petit groupe français d'Amérique.

Le clergé catholique français fut le principal artisan de ce relèvement. En 1772, un jeune Acadien, rapatrié en France avec sa famille, après la déportation, et instruit dans les séminaires français, retourne au Canada et se fait affecter par l'évêque de Québec au service de tous les groupes français de l'ancienne Acadie. C'est l'abbé Mathurin Bourg. Pendant seize ans, l'abbé Bourg fut l'unique prêtre catholique de tous les parias, ses compatriotes, disséminés sur un territoire égal en étendue à celui de la France.

A partir de 1792, fuyant la révolution, de nombreux prêtres français débarquent au Canada. Plusieurs se consacrent au service des Acadiens et assurent le sauvetage

(1) Voy. Bibliographie historique.

de la race. L'un de ces prêtres émigrés est devenu célèbre au Canada : c'est l'abbé Sigogne, qui pendant quarante-cinq ans régit les Acadiens, du sud de la Nouvelle-Ecosse à la Baie Sainte-Marie.

Tous ces prêtres français comprirent, d'un même instinct, que pour conserver leurs petits troupeaux de fidèles à leur piété catholique, ils devaient avant tout les entretenir dans l'amour de leur langue et la fierté de leur nationalité, quitte à les isoler farouchement, pendant un certain temps, de leurs voisins de langue anglaise. Ils ne pouvaient fonder d'écoles, mais ils s'ingénièrent à instruire, selon leurs moyens, quelques-uns de leurs jeunes paroissiens. Ainsi grâce à l'obscur dévouement de ces missionnaires se transmirent dans les familles acadiennes les rudiments du savoir français.

Mais, avec la mort de l'abbé Sigogne, en 1844, toute cette phalange de prêtres disparaissait entièrement. Les Acadiens ne pouvaient plus compter que sur l'aide de Québec, qui elle-même avait tant à lutter pour sa propre existence française.

Quand parut *Evangéline*, en 1847, les Acadiens, dont la situation matérielle et morale était en progrès et dont le nombre croissait, semblaient plus abandonnés moralement qu'ils ne l'avaient jamais été. Dans toute la Nouvelle-Ecosse, il ne restait pas un seul prêtre catholique de langue française. Dans la grande île du Cap-Breton, il n'y en avait plus que trois. Seul, le Nouveau-Brunswick, plus près de Québec, en possédait six.

N'est-il pas permis de dire que le poème de Longfellow arrivait à son heure ? A la vérité, c'était plus qu'un poème, un conte, une fantaisie prosodique ; c'était un acte courageux, une source vive de sympathie. Les événements de l'histoire acadienne qui vont suivre ne manqueront pas de le montrer.

Toutefois, pour que le poème pût faire passer sur l'en-

semble de la population acadienne son souffle salutaire, il lui fallait des lecteurs, et les Acadiens n'avaient pas encore la moindre élite intellectuelle.

Un prêtre dévoué du Nouveau-Brunswick, afin de doter ses compatriotes des pasteurs qui leur manquent, prend l'initiative de fonder, avec ses modestes ressources, un petit collège ou séminaire à Memramcook (où réside un groupe acadien important), en 1854. Ce prêtre porte un nom prédestiné : il s'appelle l'abbé La France. Dix ans plus tard, en 1864, le collège de Memramcook, dont la croissance a connu les pires difficultés, est remis par son fondateur à la congrégation de Sainte-Croix, et le P. Lefebvre, dont le nom est révéré de tous les Français du Canada, en devient le supérieur (1).

Les Acadiens possédaient désormais un établissement d'enseignement secondaire français dont la vie était assurée, un collège capable de recruter non seulement des prêtres pour le service de leurs paroisses, mais en outre une élite intellectuelle et sociale de formation purement française, à même de jouer un rôle dans la vie nationale. La fondation du collège de Memramcook marque une étape décisive dans l'histoire de la renaissance acadienne.

Dans le groupe français voisin du Bas-Canada, la fondation du collège de Memramcook n'a pas été sans attirer l'attention. Les « frères acadiens » que l'on croyait à jamais disparus renaissent à la vie et font acte de vie. En 1865, un jeune poète canadien, Pamphile Le May (2), publie une bonne traduction en vers d'*Evangéline*. C'était mettre à la portée de tous les Français de l'Amérique du Nord le récit

(1) Cf. Poirier (Pascal) : *Le Père Lefebvre et l'Acadie*.

(2) Le May (Pamphile) (1837-1918) a chanté la vie rustique et les aspirations de ses compatriotes canadiens-français avec une douceur et un charme souvent exquis. Son ouvrage le plus apprécié est un recueil de sonnets, *Les Gouttelettes*, 1904.

émouvant, et en somme véridique, de la déportation, la réhabilitation (par un poète étranger célèbre et jouissant d'une autorité morale immense) de tout un petit peuple qui n'avait plus maintenant à baisser la tête.

L'année suivante, en 1866, un autre jeune Canadien des environs de Montréal, élevé dans une paroisse fondée par des réfugiés acadiens, Napoléon Bourassa (1), publie à son tour un récit en prose de la déportation. C'est le roman de *Jacques et Marie*, un feuilleton populaire sans aucune prétention littéraire, que toute une génération d'Acadiens a arrosé de ses larmes. Le sujet en semble directement inspiré d'*Evangéline*, et peut-être aussi des *Français-Neutres* de Catherine Williams.

Comme Evangéline Bellefontaine et Gabriel Lajeunesse, les deux héros du roman, Jacques Hébert et Marie Landry sont nés à Grand-Pré et sont fiancés. Mais pendant les cinq années qui ont précédé l'expulsion de 1755, Jacques Hébert s'est réfugié avec les siens en Acadie française, et a pris part, avec les troupes françaises, aux luttes contre les Anglais. Fait prisonnier, il est ramené à Grand-Pré le jour même où est proclamée la déportation de toute la population acadienne. Pendant ces cinq années d'absence, Marie Landry est restée fidèle au souvenir de son fiancé, malgré les assiduités d'un galant officier anglais du nom de Gordon. Jacques est condamné à mort à Grand-Pré pour avoir combattu les Anglais et aussi pour avoir tué dans un combat le frère de Gordon. Mais au moment où il va être fusillé, un parti d'Acadiens et d'Indiens surgissant à l'improviste vient le délivrer et il peut gagner Québec. Ultérieurement, Jacques

(1) Bourassa (Napoléon) (1827-1916). Né à l'Acadie, ou Petite-Cadie, paroisse de la Province de Québec fondée par les réfugiés acadiens en 1767. C'est donc dans son village natal que Napoléon Bourassa apprit à aimer les vertus des compatriotes d'Evangéline et conçut le désir de célébrer leur héroïsme.

prendra sa revanche en contribuant à battre les Anglais à Sainte-Foy (1). Marie, déportée avec le reste de sa famille, s'est embarquée pour l'exil, pleurant la mort cruelle de son fiancé. Longtemps après, Jacques Hébert apprend la venue au Canada de nombreux Acadiens exilés et finit par retrouver, près de Montréal, au village de la Petite-Cadie, son vieux père, et Marie, sa fidèle fiancée.

« C'est dans ce cadre que Napoléon Bourassa a placé et raconté l'histoire de la persécution et de l'héroïsme des Acadiens. C'est le sujet du roman qui lui valut sa popularité plutôt que l'art avec lequel il est composé (2). »

Ainsi grâce à Longfellow, à son traducteur Le May et à son imitateur Napoléon Bourassa, les Acadiens de 1755 cessaient d'être des rebelles et des traîtres, leurs descendants une race honteuse de ses origines que l'Anglais pouvait bafouer impunément. Aux yeux de tous les Canadiens de race française, les Acadiens de Grand-Pré prenaient, au contraire, figure de héros et de martyrs : le temps viendra où il sera plus beau encore, au Canada, de se dire Acadien que Canadien. Au collège de Memramcook, les élèves lisent et relisent *Jacques et Marie* et surtout *Evangéline*, qu'ils commentent en classe et qu'ils apprennent par cœur.

« Pendant deux ans », nous affirmait, un jour, un sénateur acadien, « pendant deux ans, j'ai porté sur moi le poème d'*Evangéline*, là sur mon cœur, et pendant mes promenades j'en récitais à haute voix des chants entiers ! .. » « Le soir, aux veillées d'hiver », nous racontait une vénérable Acadienne originaire du Nouveau-Brunswick, « toute la famille se réunissait *chez nous*, et ma sœur aînée, qui savait

(1) Où les Français remportèrent une victoire sous les ordres de Lévis (1760).

(2) Roy (Mgr Camille) : *Histoire de la Littérature canadienne*, p. 109. Québec, 1930.

bien lire, nous lisait et relisait l'histoire de *Jacques et Marie*. Et nous pleurions à chaudes larmes... » « Le seul mot de Grand-Pré inspirait une sorte d'horreur sacrée, nous disait encore un des curés les plus connus de la Baie des Chaleurs, et nos mères se signaient quand un enfant demandait ingénument quel était ce village... »

Les milieux officiels de Nouvelle-Ecosse sentent monter avec une sorte d'inquiétude ce renouveau de patriotisme acadien, et, non sans raison, l'attribuent à la version de l'Expulsion répandue par Longfellow. Pour l'honneur britannique et pour le prestige de la race victorieuse, il faut prouver que la déportation était nécessaire et que les Acadiens n'étaient pas ce peuple inoffensif qu'a chanté le poète américain. C'est dans ce but qu'un érudit d'Halifax, T. B. Akins, s'applique à *trier* dans les archives de la Nouvelle-Ecosse tous les documents qui peuvent accabler les Acadiens et donner le change à l'opinion (1). L'année suivante, une étude parue à Québec donne la clé de cette *sélection* de documents : c'est un article signé : W. J. Anderson et intitulé : « *Evangeline and the Archives of Nova Scotia* (2). » Dès lors la bataille historique est engagée à propos du poème de Longfellow, et l'accueil que l'on fera à notre étude, dans certains milieux, montrera probablement qu'elle n'est pas encore terminée...

Cependant, un événement capital vient de modifier profondément la vie politique du Canada. En 1867, les principales colonies anglaises de l'Amérique du Nord se sont réunies en une vaste Confédération dans laquelle la province française de Québec, redevenue autonome, est appelée à

(1) T. B. Akins : *Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia*. Halifax, 1869.

(2) *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, New series, part. VII, 1870.

jouer un rôle de premier plan. La langue française reçoit droit de cité au Parlement fédéral, et les droits naturels des minorités provinciales sont formellement reconnus par la nouvelle Constitution. Les esprits sont désormais portés à la conciliation, et les Acadiens vont enfin bénéficier de cette trêve si longtemps différée entre les deux races anglaise et française. D'autre part, le catholicisme, grâce à l'immigration irlandaise et écossaise, a gagné du terrain dans les Provinces maritimes (1) ; les évêques catholiques de langue anglaise ne peuvent refuser leur appui moral à l'émancipation des Acadiens catholiques de leurs diocèses. Pour mieux défendre leurs droits, les Acadiens de la Baie des Chaleurs fondent un journal rédigé en français, *le Moniteur Acadien* (2).

En 1877, le collège de Memramcook, considérablement agrandi, compte 145 élèves et 26 professeurs. Plus d'un millier de jeunes Acadiens se sont déjà formés sur ses bancs aux disciplines intellectuelles françaises, — plus d'un millier de nouveaux missionnaires bénévoles, laïques ou religieux, prêtres, instituteurs, avocats ou médecins, au cœur brûlant d'ardeur patriotique, — fermement résolus à consacrer toute leur activité au relèvement de leur nationalité. C'est à cette première génération qu'appartiennent la plupart des grands patriotes acadiens : les Landry, les Richard, les Poirier, les Gaudet, les Cormier, les Gauthier, les Arsenault, les Le Blanc, etc., dont l'œuvre féconde éclate aujourd'hui.

On sait que la Saint-Jean-Baptiste est la fête nationale des Canadiens-français : le 24 juin 1880, 70 délégués acadiens des trois Provinces maritimes représentant une population de 110.000 habitants, se rendent à Québec où ils reçoivent un accueil enthousiaste. Le 15 août 1881, 5.000 Acadiens réunis au collège de Memramcook tiennent pour la première

(1) C'est le nom qu'on donne au Canada aux provinces de l'Est : Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et île du Prince-Edouard.
(2) A Miramichi, en 1867.

fois une « Convention nationale », sous la présidence de l'honorable Pierre Landry, ministre du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et futur juge en chef de cette province. Plusieurs membres du gouvernement de la province de Québec sont venus attester par leur présence que la liaison désormais, était faite, entre les deux groupes français du Canada. Le prestige et l'autorité de Québec venaient s'ajouter à l'ardente volonté de vivre de la nouvelle Acadie. Cependant, pour marquer leur désir de conserver leur personnalité propre, les Acadiens décident de fixer leur fête nationale au jour de l'Assomption (15 août), d'adopter pour chant national l'*Ave Maris Stella*, et pour drapeau, le drapeau tricolore français, avec une étoile d'or piquée dans le bleu, près de la hampe.

Rien n'arrêtera plus désormais la montée du peuple acadien qui vient, pour ainsi dire, de renaître de ses cendres.

La décade comprise entre 1880 et 1890 marque un progrès considérable dans le relèvement acadien, et de plus en plus nettement sous le signe d'*Evangéline*. En 1887, est fondé à Weymouth, en Nouvelle-Ecosse, un nouveau journal acadien de langue française, destiné à devenir la feuille acadienne la plus populaire et la plus agissante, qu'on nomme tout simplement : *L'Evangéline* (1).

En 1889, Rameau de Saint-Père publie en deux volumes, une histoire de l'Acadie, sous ce titre : *Une colonie féodale en*

(1) *L'Evangéline* fut ensuite transférée à Moncton (N. B.) où sont encore ses bureaux, rue Westmorland.

L'Evangéline n'est qu'un modeste journal, mais c'est un journal intelligemment conçu et d'une circulation beaucoup plus importante que ne le laisserait supposer son tirage. Après avoir été quelque temps quotidien (1931-32), *L'Evangéline* a dû redevenir hebdomadaire.

Son en-tête porte en sous-titre : « Le journal national des Acadiens », et deux devises : « Unir et Instruire » ; « Religion, Langue, Patrie », qui résument toute son action. Le rédacteur en chef est un Acadien de talent, M. Alfred Roy.

Amérique, l'Acadie, avec en épigraphe ce vers de Longfellow, tiré d'*Evangéline* :

Written their story stands on tablets of stone in the church-yards (1).

Et la même année, un autre historien, l'abbé Casgrain publie son *Pèlerinage au pays d'Evangéline.*

L'année 1890 marque un nouveau progrès de la renaissance acadienne. La troisième « Convention acadienne » se réunit au milieu du groupe de la Baie Sainte-Marie, à la Pointe-de-l'Eglise (Church Point) où l'année suivante un ordre français, celui des Eudistes, devait ouvrir un deuxième grand collège acadien : le collège, Sainte-Anne. Renouvelant la mission du Père Sigogne, les Eudistes allaient, par leur dévouement, hâter le relèvement de ce groupe acadien isolé et préparer pour le sacerdoce et les professions libérales toute une ardente et patriotique jeunesse.

En 1899, les mêmes Eudistes fondent un troisième collège acadien, celui du Sacré-Cœur, à Caraquet d'abord, puis à Bathurst, sur la Baie des Chaleurs, dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Depuis trente-cinq ans, malgré la pauvreté de la plupart des Acadiens, si longtemps tenus à l'écart des situations lucratives, malgré des incendies extraordinairement fréquents, malgré la dureté des temps, les trois grands collèges de Memramcook, Bathurst et la Pointe-de-l'Église (que nous avons visités et où nous avons reçu un accueil inoubliable), n'ont cessé de grandir, de prospérer et de remplir toutes les espérances qu'avaient mises en eux les premiers apôtres du relèvement acadien.

Assurément, la classe instruite, dans l'Acadie nouvelle, est encore peu nombreuse, et les hommes vraiment culti-

(1) *Evangeline,* v. 680.

vés s'y complent aisément. Mais l'ardeur du patriotisme, la fermeté du caractère, l'union des cœurs, la volonté de toujours mieux faire, compensent le manque de savoir. Pour juger équitablement des progrès réalisés, il faut se reporter à la situation de ce groupe français, il y a moins de cent ans.

B. — *Retour d'Evangéline à Grand-Pré.*

Jusqu'ici l'influence exercée par le poème d'*Evangéline* demeurait purement sentimentale et ne sortait guère du domaine habituel des fortes influences littéraires. Le poème avait rappris à l'Amérique, et aux Acadiens, un chapitre d'une sombre histoire, suscitant, là un mouvement de sympathie sincère, ici un redressement patriotique d'une vigueur surprenante. Mais pour la plupart des lecteurs, les faits rapportés par Longfellow demeuraient encore tout embrumés de légende ; Grand-Pré n'était qu'un nom, d'ailleurs introuvable sur aucune carte ; Evangéline un personnage imaginaire ; les Acadiens des bayous un vague « settlement » sans importance, quelque part vers la frontière du Mexique.

Or, par un concours de circonstances extraordinaire, et après un long délai de trois quarts de siècle, la poésie allait en quelque sorte se concrétiser ; chaque année des milliers d'hommes et de femmes allaient venir relire à Grand-Pré les vers de Longfellow ; Evangéline allait prendre un corps, et, tout un joyeux cortège allait l'accompagner dans sa quête à travers l'Amérique, et lui ramener son fiancé !

Au début du xx^{e} siècle, un descendant des Acadiens expulsés de Grand-Pré, John Frédéric Herbin, était venu se fixer au pays de ses ancêtres, à Wolfville, coquette petite ville située à quelques kilomètres seulement du lieu où

s'élevaient, au XVIIIe siècle, le village et l'église célébrés par Longfellow dans *Evangéline*. Herbin était le seul habitant de race française de toute la région, et, par la force des choses, l'anglais était devenu sa langue. Mais son cœur était demeuré français. Le spectacle de beauté qu'il avait chaque jour devant les yeux, la fertilité et la prospérité de cette terre qu'avaient, les premiers, fécondée ses aïeux, les nombreux souvenirs encore visibles de l'horrible tragédie qui s'était déroulée là, donnèrent à son émotion et à ses sentiments une sorte de ferveur mystique qui marque sa vie et son œuvre. Cet artisan de race française (Herbin était horloger) se fit l'historien et le poète de Grand-Pré (1).

Pendant quinze ans, J. F. Herbin dépensa tout ce qu'il avait de talent et d'activité à remonter le courant de l'opinion anglo-canadienne en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-

(1) Un des poèmes de Herbin, un sonnet, mérite d'être cité, car il exprime assez bien cette espèce de sentiment quasi religieux qu'éprouve tout Acadien pour ce paradis terrestre d'où ses ancêtres furent si brutalement chassés :

THE RETURNED ACADIAN.

Along my father's dykes I roam again,
Among the willows by the river-side.
These miles of green I know from hill to tide,
And every creek and river's ruddy stain.

Neglected long and shunned our dead have lain,
Here where a people's dearest hope had died.
Alone of all their children scattered wide,
I scan the sad memorials that remain.

The dykes wav with the grass, but not for me.
The oxen stir not while this stranger calls.
From these new homes upon the green hill-side,

Where speech is strange and this new people free,
No voice cries out in welcome ; for these halls
Give food and shelter where I may not bide.

J. F. Herbin : *History of Grand Pré, the home of Longfellow's* Evangeline, *by the only descendant of the exiled people who lived in the Grand Pré of the Acadians.* Saint John (N. B. ; 1913), p. v.

Brunswick, si prévenue à l'encontre des anciens Acadiens, accusés de toutes les trahisons, dans le but de blanchir la politique coloniale britannique du XVIII^e siècle.

L'enclos du presbytère et du cimetière de Grand-Pré, après un siècle et demi, demeurait intact. Les pierres calcinées de l'église étaient toujours visibles sous les ronces ; plusieurs rangées de vieux saules rappelaient qu'il y avait eu, en cet endroit, un actif foyer de vie française. Un peu plus loin subsistait toujours, chemin abandonné, la grand' rue de Grand-Pré (celle même que décrit Longfellow dans *Evangéline*), avec de chaque côté des ruines de maisons et de caves. Partout, dans la campagne verdoyante, se voyaient d'autres monceaux de pierres, d'autres rangées de saules séculaires. John-Frédéric Herbin résolut de ranimer ces ruines si lourdement chargées d'histoire, et grâce à Longfellow, de poésie. Il acheta l'enclos de l'ancien presbytère avec l'intention d'y faire élever un monument rappelant la tragédie de 1755. En attendant, il y érigea de ses propres mains une croix massive et grossière, faite avec les pierres de l'église détruite.

Ne pouvant se procurer les fonds nécessaires à l'achèvement de son projet, Herbin revendit son « enclos sacré », en 1914, à la compagnie de chemin de fer locale, à la condition que celle-ci aménagerait le terrain « de manière à lui conserver sa valeur historique », y élèverait un monument à la mémoire de Longfellow (1), et autoriserait les Aca-

(1) Si l'on en croit une gravure qui se trouve dans l'*Album souvenir des noces d'argent de la Société Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph*, Memramcook (N. B.), publié en 1894, l'idée d'élever un monument en l'honneur de Longfellow à Grand'Pré, datait d'au moins une quinzaine d'années.

Cette gravure, reproduite du journal *La Presse*, de Montréal, représente une femme élevant au-dessus de sa tête un médaillon de Longfellow. Au-dessous, on peut lire la légende suivante : « Projet d'un monument à Longfellow. — Debout sur un tertre battu par les flots et figurant les

diens « à y bâtir une église ou tout autre monument, en souvenir de leurs pères, les anciens propriétaires du lieu ».

Des milliers d'Américains de la Nouvelle-Angleterre, en effet, venaient visiter chaque année la Nouvelle-Ecosse (l'ancienne Acadie) et notamment ce riche district des Mines, qu'avait chanté leur poète national. Le développement de ce tourisme et la prospérité croissante de la province avaient déterminé la création d'une ligne de chemin de fer d'Halifax à Yarmouth, au sud de la presqu'île : le Dominion Atlantic Railway. En 1911, le D. A. R. (comme on l'appelle familièrement) fut acquis par la puissante compagnie du « Canadian Pacific Railway ». Et c'est dans le but d'exploiter commercialement les souvenirs historiques et littéraires attachés à la région desservie par sa nouvelle ligne, que cette compagnie racheta à J.-F. Herbin l'enclos de Grand-Pré.

L'année 1919 vit naître, dans toute l'Amérique du Nord, une vaste campagne de publicité touristique, alimentée par le Canadian Pacific Railway, en faveur de la Nouvelle-Ecosse et particulièrement du pays d'Evangéline, — *The Land of Evangeline*, — c'est-à-dire la région des Mines et la vallée d'Annapolis. Non seulement, en effet, répétaient les journaux, la nature a prodigué là ses charmes les plus rares, non seulement ces lieux « ont vu se faire l'histoire de l'Amérique du Nord », mais Grand-Pré, le Bassin des Mines, la vallée du Gaspereau, les riches prairies encloses de leurs digues, ont été rendus immortels par *le plus grand* poète américain. Cela ne doit-il pas suffire à diriger de ce côté des milliers de touristes en quête de beautés naturelles

fameux *aboiteaux* de la Nouvelle-Ecosse, une jeune paysanne symbolisant l'Acadie, *Evangéline elle-même*, offre à l'admiration des siècles, aux hommages de la postérité, le médaillon de Longfellow, drapé aux couleurs américaines. »

D'après l'érudit acadien Placide Gaudet (Cf. *Le Grand Dérangement*, Ottawa, 1922, p. 66), la paternité de cette idée revient à F. J. Herbin.

et de poésie ? Qui plus est, le C. P. R. vient justement de commander une statue d'Evangéline, qui sera placée tout proche de l'endroit où s'élevait l'église de Grand-Pré. « Peut-on faire voyage plus romantique ?... »

C'est ainsi que la « vallée heureuse » fut placée sous la protection d'Evangéline, patronne du tourisme en Nouvelle-Ecosse (1).

En juillet 1920, une délégation de journalistes appartenant à tout l'empire britannique parcourait le Canada. La direction du C. P. R. vit là une occasion unique de soigner sa publicité. Elle invita la délégation à visiter la région de Grand-Pré et à inaugurer la statue d' « Evangéline pleurant le pays perdu », œuvre émouvante, mais, à notre avis, d'une rusticité excessive par rapport au portrait de Longfellow.

Trois orateurs célébrèrent l'initiative du C. P. R. : le recteur de l'Université baptiste de Wolfville, une grande dame anglaise, Lady Burnham, enfin un romancier canadien-anglais qui eut son heure de célébrité, Sir Gilbert Parker. Aucun des orateurs ne s'appesantit sur les circonstances de l'Expulsion, mais leur silence impliquait nettement une réprobation de la mesure prise contre les Acadiens cent soixante-cinq ans plus tôt (2).

(1) Certains Français ayant visité Grand-Pré se sont plaints devant nous de cette utilisation d'un beau poème à des fins commerciales, criant à l'impudeur et même à la profanation. Nous n'avons jamais manqué de leur faire remarquer qu'il fallait prendre les habitants de l'Amérique tels qu'ils étaient, et qu'au surplus, sans cette réclame tapageuse, l'Acadie et le crime commis là contre les Acadiens, en 1755, seraient aujourd'hui complètement oubliés.

Ajoutons que pareille exploitation touristique et commerciale d'un souvenir historique ou littéraire n'est pas spéciale à Grand-Pré, ni à l'Amérique...

(2) Lady Burnham, en particulier, à qui revint l'honneur de dévoiler la statue, après avoir évoqué, non sans éloquence, la récente fraternité d'armes franco-britannique sur les champs de bataille d'Ypres, de Vimy et de la Somme, conclut son allocution par un appel chaleureux en fa-

La presse d'Halifax parut visiblement gênée de cette manifestation. Le journal libéral publia un compte rendu sympathique, accompagné d'une photographie de la statue, mais en neuvième page (1). Le journal conservateur ne donna de l'événement qu'un froid récit de quelques lignes, en vingtième page, au-dessous d'une réclame pour une teinture capillaire. Quant aux Acadiens, on ne les avait pas invités.

En vérité, les businessmen anglo-canadiens n'avaient envisagé cette affaire que sous l'angle commercial. Pouvaient-ils se douter que les Acadiens allaient faire de ce terrain de Grand-Pré un lieu de pèlerinage patriotique, de

veur d'une entente cordiale entre les races française et anglaise au Canada :

«... Thank God! those cruel old days lie behind us for ever... The British Empire stands to-day in fast friendship with France... The war with all its horrors and sadness has bound us through the deeds of our beloved and heroic sons with bands of steel... In your wonderful land so full of beauty and promise, the old hatred is dead, only the old character remains, and both characters are worthy of the respect and admiration of all mankind... »

C'était bien la première fois que de telles paroles retentissaient en un tel lieu.

(1) Voici d'ailleurs le texte de ce bref article, intéressant en ce qu'il marque le commencement d'une évolution très nette de l'opinion canadienne-anglaise au sujet de l'expulsion des Acadiens.

« Reparation has been made. Over a century and a half ago a conflict of human passions sent the Acadians into exile. At Grand-Pré yesterday in the presence of British men and women, gathered from every clime to which the race has gone, a gentle English lady unveiled the Hebert statue of Evangeline, the mythical maiden of Acadia, through which the world has been told historical inaccuracies and eternal truths. It was a stroke of genius that this statue should be unveiled by a representative woman of England, supported by the delegates of the Press from every part of the Empire.

« The incident of a century and a half ago so relatively minor in its inception growing with time and the imaginative power of man into a picturesque epic of world interest, was made yesterday the occasion of a ceremony in which an Empire expressed contribution for a tragic error of the past. »

The Evening Echo, Halifax, 30 juillet 1920, p. 9.

cette statue d'Evangéline un symbole tangible de leur ardente « volonté de vivre » ?

En même temps qu'elle aménageait l'enclos de Grand-Pré en « Memorial Park » et faisait couler en bronze la statue d'Evangéline, la compagnie du Canadien Pacifique, se rendant au désir de F. J. Herbin, avait fait à la Société acadienne de l'Assomption une offre qui ne parut pas d'abord à celle-ci entièrement désintéressée. La compagnie proposait aux Acadiens de leur céder, sous certaines conditions, la partie du terrain de Grand-Pré sur laquelle s'élevait autrefois l'église où avaient été enfermés leurs ancêtres, le 5 septembre 1755. Les négociations durèrent deux ans, et, finalement, les parties s'étant mises d'accord, un contrat fut signé le 28 mai 1919 (1).

Par ce contrat, le Canadien Pacifique cédait « au peuple acadien », moyennant un dollar, l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Charles de Grand'Prée et aux conditions suivantes : « le peuple acadien » érigerait en ce lieu historique une église destinée à perpétuer le souvenir des premiers habitants français » ; il serait dépensé à cette fin une somme d'au moins dix mille dollars dans un délai de cinq ans ; les Acadiens auraient le droit « à l'avenir, et pour toujours, de s'assembler librement en congrès sur le terrain de l'enclos tout entier ».

Certains Acadiens virent dans ce geste de générosité inattendu une intervention providentielle ; quelques autres un simple calcul du Canadien Pacifique désireux d'économiser plusieurs milliers de dollars. Beaucoup pensèrent que ce coin d'Acadie n'ayant rien perdu de l'espèce d'horreur

(1) A Moncton, entre le Dr David Landry, président, M. Alexandre Doucet, secrétaire, représentant leurs compatriotes Acadiens, et M. George Graham, directeur du D. A. R., au nom de la Compagnie du Canadien Pacifique.

sacrée qu'il inspirait depuis 1755, les Anglais n'avaient pas osé toucher eux-mêmes à ces pierres encore toutes noires de l'infâmie de leurs ancêtres. Nous croyons qu'en intéressant les Acadiens à ce parc de Grand-Pré, les dirigeants du C. P. R. cherchaient simplement à s'assurer outre la clientèle touristique des Américains attirés par un souvenir littéraire, celle des Acadiens disséminés dans tout le Dominion et les Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, les Acadiens acceptèrent, avec une émotion et une joie non dissimulées, le cadeau qu'on leur faisait. Le Comité directeur de leur Société décida de reprendre solennellement possession du terrain de l'église de Grand-Pré à l'occasion de la fête nationale acadienne de 1921. Dans ce but, une « Convention nationale » fut convoquée, pour le 17 août, au collège de la Pointe-de-l'Église (1).

Les dirigeants acadiens étaient décidés à tenter un suprême effort (2) en vue de rallier tous leurs compatriotes dispersés. L'occasion était unique pour regrouper les descendants des anciens proscrits. Grand-Pré, où se dressait depuis un an, à l'ombre des vieux saules français, une belle statue d'Evangéline, œuvre de deux sculpteurs acadiens, Grand-Pré allait redevenir acadien ! Quel puissant appel à l'imagination, à l'émotion collective, pour un peuple en qui la souffrance sous toutes ses formes avait décuplé l'émotivité naturelle !

(1) Le Comité de l'Assomption avait d'abord songé à tenir le Congrès à Grand-Pré ; mais devant l'impossibilité de loger les Congressistes, et peut-être aussi par crainte d'une manifestation hostile de la part de la population anglaise, il fut décidé que le Congrès aurait lieu au Collège des Eudistes, à la Pointe-de-l'Eglise, au milieu d'un important noyau de population française.

(2) Toute la presse française du Canada donna à ce huitième congrès acadien une publicité immense. Nous avons sous les yeux un exemplaire du journal *la Patrie*, de Montréal, daté du samedi 13 août 1921. Toute la première page est consacrée à ce congrès. En titre : Au Pays d'Evangéline ; au-dessous : Un grand Congrès acadien aura lieu les 17 et 18 août ; au centre : la photographie de la statue d'Evangéline.

Bien organisé. et favorisé par un temps splendide, le congrès de la Pointe-de-l'Eglise réussit au delà de toute espérance. Un train spécial amena 300 délégués venus des Provinces maritimes, de la Province de Québec, des Etats de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane.

A défaut de leur président (1), les congressistes (dont le nombre s'était grossi de plusieurs centaines d'Acadiens de la baie Sainte-Marie et des Pubnicos) avaient parmi eux leur vice-président, leurs deux évêques, trois prélats apostoliques, un ministre, le juge en chef de l'île du Prince-Edouard, et nombre d'autres compatriotes jouissant d'une grande estime dans leurs provinces respectives.

Les vœux adoptés au cours de ce Congrès historique montrent les préoccupations et les desiderata de la population acadienne. Ces vœux « protestent contre les erreurs historiques contenues dans certains livres scolaires au sujet de l'Acadie et de la dispersion de son peuple » ; ils « recommandent à la Société de l'Assomption de publier les manuscrits de l'érudit acadien, Placide Gaudet, sur les responsabilités de la déportation des Acadiens » ; ils demandent de « donner tout l'encouragement possible à la presse acadienne » ; ils réclament « la conservation des sites historiques de la vieille Acadie, tels que Beauséjour, Louisbourg, Port-Royal, et même le Fort Lawrence » ; « l'adoption d'un meilleur système d'enseignement bilingue dans les collèges et couvents » ; ils affirment « l'importance et le besoin de la langue française dans le développement et la prospérité de la race acadienne » ; ils recommandent aux commerçants de « faire leurs annonces en français et de veiller à ce que leurs clients de langue française soient servis en français », etc.

Mais, les congressistes, comme inquiets de leur propre

(1) Le sénateur Pascal Poirier, mort en 1933.

ardeur, parurent surtout préoccupés d'assurer leurs concitoyens de langue anglaise et les autorités du Dominion de leur loyalisme à la Couronne britannique et de leur solidarité canadienne. Un télégramme respectueux fut adressé au roi par l'intermédiaire du gouverneur général du Canada. Une résolution fut votée, dans laquelle les Acadiens priaient « leurs concitoyens des Provinces maritimes et de tout le Canada d'être assurés de leur loyauté envers leur pays, et de leur désir de coopérer à son progrès social et économique ».

Les Acadiens sont encore bien timides. Leur congrès se tient dans un collège fondé et tenu par des Pères français, mais la France n'assiste pas à leurs délibérations. Une photographie nous montre la façade du collège eudiste décorée d'un immense drapeau britannique. Il n'entre point d'arrière-pensée déloyale dans le mouvement acadien. Le deuxième jour, plusieurs centaines de délégués se rendirent en pèlerinage à Grand-Pré. L'après-midi avait été lourde, orageuse, le ciel par instants illuminé d'éclairs ; le tonnerre grondait dans le lointain. Les pèlerins eux-mêmes étaient comme électrisés par l'attente de quelque prodige.

De l'avis de plusieurs témoins que nous avons connus, ce fut un moment d'un indicible pathétique. Ces prélats, ces ministres, ces délégués venus de tous les groupes acadiens connus fondirent en larmes devant la statue d'une héroïne de fiction...

Pour les Acadiens des Provinces maritimes du Canada, surtout, cette reprise de possession signifiait la réhabilitation morale de leur nationalité, la possibilité d'une réconciliation définitive avec leurs concitoyens de langue anglaise, et, pour tout dire d'un mot : l'espoir d'un meilleur avenir.

Quelle suite pour un poème ! Longfellow, si profondé-

ment humain, pouvait-il rêver pour son œuvre généreuse plus belle, plus touchante apothéose (1) ?

Le train repartit, et l'enclos de Grand-Pré, dans la nuit qui tombait, s'enveloppa de silence :

> La paix sembla régner sur la terre, et le cœur inquiet de l'Océan parut un moment consolé (2).

Mais chaque Acadien qui avait assisté à cette scène de quelques heures sentait qu'il venait de vivre une page aussi inoubliable de l'histoire de sa race que s'il avait vu défiler, de Grand-Pré à la pointe du Gaspereau, le triste cortège de ses ancêtres s'embarquant pour l'exil.

Le comité chargé de l'érection du monument commémoratif à Grand-Pré se mit aussitôt à l'œuvre. Le principal ani-

(1) Les sentiments tumultueux des assistants demandaient à s'exprimer séance tenante. L'un d'entre eux, le R. P. Cormier, escaladant les décombres, tira, en quelques phrases parties du cœur, la leçon de l'événement :

« ... Si en ce moment solennel nos ancêtres à moitié soulevés dans leurs tombeaux pouvaient se repaître du spectacle qui s'offre à nos yeux, voir leurs descendants, après cinq ou six générations, professant la même foi catholique, parlant courageusement la même vieille langue française et conservant cette même pureté de mœurs qui fait encore aujourd'hui notre force et notre fierté nationale... comme leurs mânes tressailliraient de joie !

« Courage, fils de notre chère Acadie ; continuez de pratiquer les vertus de votre race ; soyez les dignes frères et sœurs de la pure Evangéline, la noble héroïne du poète Longfellow, qui a si puissamment contribué à faire connaître notre malheureuse histoire et à nous attirer les sympathies des âmes droites et des cœurs bien nés... »

Le ministre Véniot suggéra de commencer aussitôt la souscription projetée en vue de l'érection du monument, et chaque Acadien présent, versant selon ses moyens, la souscription atteignit en quelques minutes le total de 4.000 dollars.

(D'après le manuscrit du P. Cormier qui nous fut communiqué par le P. Allard, curé de Bathurst-Est (N. B.), ainsi que la plupart des documents qui nous ont servi à écrire ce chapitre.)

(2) *Evangeline* : v. 162-163.

Peace seemed to reign upon earth, and the restless heart of the ocean
Was for a moment consoled.

mateur en est le P. André Cormier, curé de Shédiac (N. B.). Un appel chaleureux est adressé « à tous les Acadiens des Provinces maritimes, de la Province de Québec, des Etats de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane » :

Le Congrès national qui vient d'avoir lieu à Church-Point (1) (N. E.) a été le plus beau de tous nos congrès et en sera aussi sans doute le plus fructueux en heureux résultats pour notre peuple. Le pèlerinage à Grand-Pré, qui en a été le couronnement, a soulevé un enthousiasme extraordinaire dans le cœur de tous ceux qui y ont pris part. Cet enthousiasme s'est répandu par toute l'Acadie comme une traînée de feu sacré, et tous les esprits sont en ce moment tournés vers Grand-Pré et son « église-souvenir »...

Nous sommes en bonne voie d'écrire en lettres d'or la plus glorieuse page de notre histoire... Notre plan est d'atteindre tous les hommes, femmes et enfants qui composent ce tout qui est le peuple acadien, en enregistrant sur nos listes leurs noms avec leurs contributions, si minimes soient-elles... Ces noms seront ensuite fidèlement inscrits sur les murs intérieurs de l'église-souvenir, à Grand-Pré, ou recueillis dans des registres qui y seront religieusement conservés...

Aux yeux de l'univers, ce serait donner l'exemple d'une survivance prodigieuse, la plus frappante qu'ait jamais enregistrée l'histoire des peuples...

Grand-Pré sera définitivement consacré comme un lieu de pèlerinage national, où, chaque année, nous nous rencontrerons pour compter nos victoires dans la voie du progrès matériel, social et moral.

Les chefs acadiens parviennent en quelques semaines à communiquer leur enthousiasme à tous les groupes acadiens du Dominion et des Etats-Unis. De partout affluent les souscriptions, les feuilles de recensement, les lettres d'encouragement.

Un film tiré du poème d'*Evangéline* est projeté dans les

(1) Nom anglais de la Pointe-de-l'Eglise.

principaux centres acadiens au profit du monument de Grand-Pré ; une statuette en plâtre reproduisant l'*Evangéline* des Hébert, une plaquette de l'historien Placide Gaudet, intitulée *Le Grand Dérangement* (1), sont vendues au profit de « l'église-souvenir ». L'évêque de Lafayette (Louisiane), Mgr Jeanmard, et l'évêque de la Nouvelle-Orléans, Mgr Shaw, répondent avec empressement à l'appel du Comité et mandent à leur clergé de faire souscrire pour le monument.

Pour bien montrer que leur patriotisme acadien n'est pas incompatible avec leur patriotisme canadien et leur loyalisme britannique, les membres du Comité se tournent aussi vers leurs compatriotes canadiens-français de la Province de Québec et leurs concitoyens de langue anglaise. De ces deux côtés arrivent encore des souscriptions et des encouragements. Le premier ministre fédéral du Dominion pendant la grande guerre, Sir Robert Borden (né à Grand-Pré) souscrit personnellement cent dollars. La puissante association des Chevaliers de Colomb envoie des sommes importantes.

Le P. Cormier entreprend aussi des tournées de conférences dans la Province de Québec et dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. A Boston même, il est accueilli avec sympathie. « Aucun écrivain, dit-il aux compatriotes de Winslow, n'a plus contribué que l'auteur d'*Evangéline* à rétablir sous son vrai jour devant l'histoire la mentalité acadienne. »

En moins d'un an, plus de 30.000 familles envoyèrent leur feuille de recensement et leur obole pour le monument de Grand-Pré.

Le 16 août 1922, Grand-Pré fut le théâtre d'une cérémonie exceptionnellement grandiose, telle qu'avaient pu

(1) Ouvr. cité.

la souhaiter ses organisateurs enthousiastes. Plus de deux milliers d'Acadiens, représentant des centaines de milliers de leurs compatriotes, assistèrent « à la bénédiction de la pierre angulaire de l'église-souvenir de Grand-Pré ». Il y avait là Mgr Le Blanc, évêque acadien de Saint-Jean (N. B.), Mgr Arsenault, représentant le cardinal-archevêque de Québec, le Dr Landry, président de l'Assomption ; le ministre Véniot ; trois députés acadiens, MM. Turgeon-Michaud (1), Léger ; le juge Arthur Le Blanc de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick ; le Dr Webster, un des historiens les plus estimés du Canada.

Les trois journaux acadiens, *L'Evangéline*, *L'Acadien* *Le Madawaska*), ainsi que plusieurs grands journaux de langue française et de langue anglaise de Québec, de Montréal, d'Halifax, de Saint-Jean, avaient envoyé des correspondants.

A aucun moment de son histoire le petit village de Grand-Pré n'avait été à pareille fête.

Le train spécial qui amenait les pèlerins les plus éloignés, parti la veille de Moncton, stoppa devant l'enclos, de bonne heure le matin. Le voyage avait été long. En cours de route, il avait fallu écouter les nombreux discours des délégations accourues pour saluer les pèlerins. Mais dès que ceux-ci aperçurent la croix érigée par J. F. Herbin avec les pierres de l'ancienne église française, ils se précipitèrent d'un même élan et tombèrent à genoux, en proie à une émotion extraordinaire. On vit des vieillards baiser la terre, et mordiller l'herbe de ce sol pour eux sacré. Ce fut un véritable délire patriotique. Les Acadiens s'embrassaient sans se connaître, pleuraient à chaudes larmes, se demandaient à haute voix s'ils n'étaient pas l'objet d'une hallucination collective, s'ils étaient bien à Grand-Pré, si c'était bien le Bassin des Mines

(1) L'hon. Michaud est, depuis quelques semaines, ministre des Pêcheries dans le cabinet fédéral du Canada présidé par l'hon. Mackenzie-King. M. M. Turgeon et Léger sont maintenant sénateurs.

qui étendait ses eaux boueuses et sanglantes (1) à leurs pieds, si ces digues étaient bien celles qu'avaient élevées leurs ancêtres, si ce promontoire violet qui s'avançait majestueusement dans la mer, là-bas, à l'horizon, était bien le célèbre Blomidon dont parlait Longfellow (2)...

Devant eux, à quelques pas de la statue d'Evangéline, œuvre de deux des leurs, s'élevait, presque achevée, la petite chapelle commémorative, entourée d'échafaudages. Un autel improvisé était dressé sur les marches, décoré de drapeaux britanniques et acadiens, c'est-à-dire français. C'est là que le premier évêque acadien, Mgr Le Blanc, célébra la messe. Malgré eux, nous ont dit plusieurs des chefs acadiens présents, les assistants évoquaient la grande scène d'*Evangéline* (3) où le Père Félicien prêche aux prisonniers la résignation et le pardon des injures, et leur émotion mêlée d'une fierté profonde grandissait encore à la pensée que l'officiant était un descendant du notaire René Le Blanc. Leurs yeux aussi se tournaient vers la statue de leur héroïne et leurs cœurs s'emplissaient de reconnaissance pour le courageux poète qui avait permis cette cérémonie réparatrice.

L'après-midi fut occupé par une longue suite de discours enflammés. Les orateurs rappelèrent le sacrifice de leurs ancêtres en ce lieu, les souffrances des exilés ; exprimèrent leur reconnaissance au poète Longfellow ; exaltèrent leur religion et leur langue. Le Dr Webster félicita les Acadiens de rester fidèles au souvenir de leurs aïeux et dénonça la déportation comme « un crime politique ». Un pasteur

(1) Les eaux du Bassin des Mines ont assez souvent, en effet, au moment de la marée, une teinte rougeâtre.

(2) *Evangeline*, v. 28-29 :

... and away to the northward
Blomidon rose...

(3) *Ibid.*, v. 460-486.

anglican des environs de Grand-Pré rendit hommage à la parfaite loyauté des Acadiens.

Le Dr Landry, président de leur société, et le ministre Véniot s'appliquèrent à dégager le sens politique de la cérémonie. Les Acadiens, qui commémoraient un souvenir douloureux, n'avaient nullement l'intention de rompre les liens de solidarité qui les unissaient au reste de la population du Canada. Mais les Acadiens réclamaient le droit de sauvegarder leur langue et leurs traditions françaises, au même titre que les Canadiens-français de la Province de Québec.

Tous les journaux du Dominion, aussi bien de langue anglaise que de langue française, rendirent compte longuement des cérémonies de Grand-Pré, en publièrent de nombreuses photographies et donnèrent de larges extraits des discours prononcés. La chapelle de Grand-Pré, toute modeste qu'elle fût (18 mètres de long sur 12 mètres de large), par sa silhouette bien française, son élégant clocher surmonté de la croix et du coq gaulois, allait devenir, en peu de temps, le monument le plus populaire de tout l'est du Canada (1).

La direction du D. A. R. avait atteint, et au delà, le but qu'elle se proposait ; mais les Acadiens eux-mêmes n'allaient pas manquer de profiter de cette vaste publicité donnée à leur malheureuse histoire, à leurs traditions françaises, à leur merveilleuse survivance. La population de langue anglaise du Canada, habituée à peser la valeur respective des races, les mettra désormais sur le même plan que leurs compatriotes de Québec. Dans les mêmes milieux, on

(1) Plus de 35.000 touristes ont visité « l'église-souvenir » de Grand-Pré au cours de l'été 1931. (Chiffres fournis par la direction du D. A. R. à Halifax.)

La photographie de la petite chapelle française se retrouve partout, comme celle d'un monument renommé. Un timbre canadien représentant « l'église-souvenir » de Grand-Pré, dont nous possédons un exemplaire, fut même émis, en 1930, par l'administration des postes canadiennes.

commença à concevoir la déportation, sinon comme un crime, du moins comme une faute politique certaine. Les Acadiens cessaient vraiment d'être une portion méprisable de la population canadienne. Leur histoire pathétique, leur courage, leur nombre et leur cohésion, leur attiraient maintenant, de cercles jusque-là hostiles, de très sincères sympathies.

Le poème d'*Evangéline* contribuait directement à l'unification du Dominion.

L'écho des émouvantes manifestations acadiennes de Grand-Pré parvint jusqu'en France, où, reconnaissons-le, l'Acadie et les Acadiens étaient depuis longtemps oubliés. Au début de l'année 1923, paraissait à Paris un ouvrage magistral, véritable monument de l'histoire de l'Acadie : *La Tragédie d'un peuple*, d'Emile Lauvrière (1). Le livre fit du bruit. L'Académie française lui décerna le grand prix Gobert. Un comité France-Acadie fut fondé, groupant avec les principales notabilités acadiennes des Français comme Gabriel Hanotaux, René Bazin, René Doumic, Mgr Baudrillart, le maréchal Fayolle. Le 13 avril 1923, le professeur Martineau faisait au Collège de France, en présence de S. E. l'hon. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, une brillante conférence sur « l'Acadie, première colonie européenne fondée au XVII^e^ dans l'Amérique du Nord par les Français ». Le lendemain, *L'Illustration* publiait un long article sur « Un rameau oublié de la famille française : le peuple acadien » (2).

Or, par quel hasard M. Emile Lauvrière, professeur d'anglais au lycée Louis-le-Grand, qui n'était jamais allé en Acadie ni en Amérique et n'avait aucune raison personnelle de s'intéresser aux Acadiens, s'était-il attelé à un tel travail ?

(1) Ouvr. cité.
(2) *L'Illustration*, Paris, 14 avril 1923.

L'auteur de *La Tragédie d'un peuple* nous le dit lui-même dès les premières lignes de son Avant-propos : « Une édition des œuvres choisies de Longfellow dont *Evangéline*, a été le point de départ de ce travail. Ce qui ne devait être qu'une note est devenu un petit livre, puis un gros livre, puis deux, tant est grand l'intérêt qui s'attache au sort dramatique de ce petit peuple français qui passait pour disparu (1). »

Grâce donc à M. Lauvrière et au poème d'*Evangéline*, la France reprenait contact avec l'Acadie renaissante et allait être désormais officiellement représentée à toutes les grandes manifestations acadiennes, aux côtés des autorités canadiennes.

Nous passons sur les diverses manifestations acadiennes qui se sont déroulées de 1923 à 1930. Le mouvement acadien, loin de se ralentir, va sans cesse grandissant, en ampleur, en vigueur et en résultats. La Société l'Assomption élargit, d'année en année, le champ de son influence. Le mouvement acadien, d'ailleurs (on ne saurait trop le répéter), se meut uniquement sur le plan sentimental et n'a rien d'un mouvement séparatiste ou autonomiste. On pourrait le comparer plutôt à un mouvement régionaliste limité au culte des traditions particulières de la petite patrie, ou encore au mouvement « ancien combattant » d'après-guerre, qui, dans tous les pays belligérants, a groupé d'anciens camarades unis par de grands souvenirs et animés d'un même « complexe » sentimental. Les Acadiens ne visent en aucune façon à former un Etat dans l'Etat, pas plus au Canada qu'aux Etats-Unis. Disséminés comme ils le sont, comment le pourraient-ils ? Mais ils ont la volonté de conserver toutes sortes de souvenirs qui leur tiennent au cœur. Au Canada surtout, ils trouvent intolérable d'avoir encore à souffrir

(1) Ouvr. cité, p. IX.

d'une nationalité qu'ils revendiquent avec fierté ; il réclament, de la part de la majorité anglaise de leurs provinces, le même traitement qu'accorde la majorité française de la Province de Québec à ses habitants de langue anglaise, en application de la constitution du Dominion. Ils veulent des écoles françaises, afin de pousser le développement intellectuel de leur race dans le sens de ses affinités et de ses aptitudes. Ils s'efforcent, par l'entr'aide et la solidarité, de soulager les misères de leurs compatriotes et d'activer la formation parmi eux d'une élite intellectuelle et sociale plus nombreuse.

Les Anglo-Canadiens semblent comprendre de plus en plus clairement que ce désir de s'élever socialement est, chez les Acadiens, un signe de bonne et saine émulation, surtout dans un pays jeune et plein d'avenir où sont destinées à cohabiter sans se fondre deux langues, deux cultures. Pour arriver à leur but, c'est-à-dire à faire triompher leurs revendications, les Acadiens, de leur côté, ont compris qu'il leur fallait affirmer la vitalité de leur race. Les familles acadiennes ont continué de se parer de nombreux enfants ; les dirigeants acadiens se sont efforcés de mettre sous les yeux de leurs compatriotes de langue anglaise l'extraordinaire croissance de leur petit peuple. Les Canadiens-français de la Province de Québec ont compris aussi que la mystique acadienne renforçait la leur ; que les deux rameaux de la race française, rigoureusement identiques dans leurs origines, avaient intérêt à avancer de concert sur la route libre de la Puissance.

C'est dans cet état d'esprit qu'en 1927, sous l'égide du journal *Le Devoir* de Montréal, une importante délégation de Canadiens et d'Acadiens de la Province de Québec visita les principaux centres acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, soulignant de la manière la plus heureuse l'unité de la famille française au Canada.

Mais c'est en 1930 et 1931 que le mouvement acadien, placé plus nettement que jamais sous le signe d'Evangéline, devait atteindre son apogée.

C. — *De Louisiane en Acadie.*

Le poème d'*Evangéline* ne se déroule pas qu'en Acadie. Si c'est à Grand-Pré que se passe intégralement la première partie, une bonne part de la deuxième a pour théâtre la Louisiane. Nous avons eu déjà l'occasion de dire qu'un grand nombre d'exilés acadiens s'étaient installés sur les riches terres d'alluvions du Bas-Mississipi. Qu'étaient devenus les descendants de Basile Lajeunesse et de ses compagnons ? Personne ne le savait au juste.

Au fait, les Acadiens de Louisiane (ou comme on dit, là-bas, les *Cayens* (1) ou *Cajuns*) avaient, jusqu'à ces dernières années, vécu à peu près oubliés de leurs frères du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Jouissant, avec la prospérité matérielle, d'une entière liberté politique, ils s'étaient peu à peu abandonnés à la fierté de se dire américains et ignoraient, ou presque, l'histoire de leurs origines. La Nouvelle-Orléans elle-même, qui, si longtemps, avait gardé son cachet de vieille ville française n'était plus, depuis près d'un demi-siècle, que « New-Orleans », une cité américaine d'où toute vie française semblait avoir disparu.

On entendait bien, de temps en temps, parler des *Cadiens* (le professeur Alcée Fortier (2), par exemple, avait décrit,

(1) *Cayen* est une déformation phonétique de *Cadien*. Le *di* changé en *ill* est une transformation fréquente dans les parlers populaires poitevin et charentais.

Cajun est l'approximation anglaise de *Cayen*.

(2) De l'Université de la Nouvelle-Orléans.

Cf. Fortier (Alcée) : *Louisiana Studies : customs, literature and dialects*. Nouvelle-Orléans, 1894.

vers la fin du siècle dernier, leur langage pittoresque et les avait représentés au Congrès de la langue française tenu à Québec en 1912), mais d'une manière générale, on ignorait, en Amérique comme en France, l'importance réelle du rameau acadien du Mississipi. Quelques années après la guerre, un voyageur canadien écrivait à un journal de Québec que « l'Acadie de Louisiane n'existait plus »...

Cependant, le grand souffle de patriotisme qui passa sur les Etats-Unis vers la fin de la dernière guerre, et surtout après la victoire des Alliés, généralisa dans le peuple américain tout entier le sentiment (jusque-là limité au noyau de race britannique) que tout comme les peuples européens, il avait lui aussi de chers souvenirs auxquels il se devait de rendre un culte. D'autre part, la diffusion de l'automobile, poussée à l'extrême, vint donner une vogue extraordinaire à ce qu'on appelait déjà « le tourisme intérieur ». Pour attirer et retenir les automobilistes en mal de nouveauté, chaque Etat, chaque centre urbain, s'ingénia à faire valoir bruyamment ses charmes naturels, l'attrait de son climat, la beauté « inégalée » de ses sites, et, toutes les fois que cela était possible, l'intérêt « romantique » de ses souvenirs historiques.

La Louisiane ne se tint pas à l'écart de ce mouvement où l'intérêt commercial bien entendu spéculait avec candeur sur le meilleur sentiment patriotique. La Nouvelle-Orléans jouissait d'un prestige considérable. Le Mississipi avait eu ses explorateurs, ses géographes et ses poètes célèbres dans les deux mondes. Mais la riche région des *bayous*, c'est-à-dire celle des terres basses situées à l'ouest de la vieille métropole française, entre le delta du fleuve et la frontière mexicaine, continuait de vivre oubliée des caravanes touristiques.

Fortier (Alcée) : « L'enseignement du français en Louisiane », dans *Mém. du Premier Congrès de la langue française au Canada*. Québec, 1914.

Pourtant *le plus grand poète américain* avait placé là l'un des principaux épisodes du poème *le plus populaire du Nouveau Monde*. Plusieurs Louisianais, dont une femme, Mrs. Anding, d'Opelousas, déjà connue par son activité en matière de tourisme et de voirie, entreprirent de faire connaître leur pays en le plaçant sous le signe d'*Evangéline*.

La Louisiane avait depuis longtemps sa propre version des aventures d'Evangéline et de Gabriel. Selon la tradition louisianaise, Evangéline et Gabriel auraient vraiment existé et Longfellow aurait appris leur dramatique histoire d'une vieille Acadienne de Louisiane. Evangéline s'appelait en réalité Emmeline Labiche (?) et Gabriel : Louis Arsenault (un nom tout à fait acadien). Leurs aventures étaient bien telles que les avait racontées Longfellow, jusqu'à l'arrivée de son héroïne sur les bords du bayou Tèche ; mais à partir de cet endroit, la version louisianaise différait totalement de celle du poète.

Au poste des Attakapas (aujourd'hui Saint-Martinville), Emmeline Labiche, *alias* Evangéline, avait retrouvé son fiancé, Louis Arsenault (Gabriel) et tous deux s'étaient assis longuement au bord de l'eau, sous un chêne séculaire, tout tendu de « mousse espagnole » ; mais Louis avait dû avouer, la tête basse, que désespérant de jamais revoir celle qui avait été sa fiancée et la croyant morte, il avait fini par épouser une autre Acadienne.

Le coup fut si rude pour l'infortunée Emmeline qu'elle en devint folle. Après avoir erré plusieurs jours le long du bayou, la malheureuse revint mourir sous le chêne où son cœur s'était brisé, et l'on montre non loin de là, son tombeau, à l'ombre d'une blanche église (1)...

Les Louisianais avaient donc toutes sortes d'excellentes

(1) Cette légende a été racontée par un écrivain régionaliste louisianais, le juge Voorhies, dans un volume intitulé *Reminiscences*.

raisons de cultiver le souvenir d'Evangéline et, comme les habitants de la Nouvelle-Ecosse, de se montrer reconnaissants à Longfellow d'avoir fait à leur pays une si belle publicité.

Deux importants projets destinés à favoriser l'essor du tourisme en Louisiane furent réalisés entre 1926 et 1927 : 1° la création d'une grande route touristique pénétrant jusqu'au cœur de l'Etat, et dénommée *the Evangeline Highway* ; 2° l'aménagement en parc national d'une partie de la paroisse de Saint-Martinville, comprenant la vieille église bâtie par les premiers immigrants acadiens, le tombeau d'Emmeline Labiche, et le fameux chêne au bord du bayou — *l'arbre le plus photographié de l'Amérique.* La « législature » de l'Etat de Louisiane vota effectivement une somme de 10.000 dollars pour l'aménagement du *Longfellow-Evangeline National Park*, et nous avons sous les yeux le texte d'une proclamation du gouverneur Simson (1), datée du 10 février 1927, invitant toute la population louisianaise à s'associer aux manifestations projetées en l'honneur du 120e anniversaire de Longfellow et du 80e anniversaire de son héroïne, Evangéline, et de contribuer à la réalisation de la grande œuvre entreprise par la *Longfellow-Evangeline National Memorial Association*, reconnue d'utilité publique.

Mais tout comme au Canada, ces préoccupations « littéraires », visant à faire servir un grand poème à des fins mercantiles, allaient susciter en Louisiane un extraordinaire mouvement de renaissance acadienne.

An cours de l'hiver 1926-1927, en effet, deux Acadiens notoires, l'hon. Aubin Arsenault, juge en chef de l'île du Prince-Edouard, et M. Clarence Cormier, de Waltham (Mass.), se rendaient en Louisiane, afin de se rendre compte de l'importance réelle de la population d'origine acadienne

(1) Documents communiqués par le P. Allard.

de ce pays et de voir s'il ne serait pas possible de l'intéresser à leur propre cause. Non seulement ils reçurent le meilleur accueil de l'élite de la population, à Saint-Martinville, à Lafayette, et ailleurs ; mais ils furent tout surpris et réconfortés de constater que les vieilles traditions franco-acadiennes s'étaient conservées dans ces campagnes éloignées de la Nouvelle-Orléans à un degré tout à fait insoupçonné ; que leurs compatriotes disposaient d'un clergé catholique de langue française très dévoué et très décidé à les disputer au matérialisme ambiant en les encourageant à garder leur mentalité française.

Vers la même époque, notre ambassadeur à Washington, M. Paul Claudel, désireux lui aussi de se rendre compte de ce qu'était devenue l'ancienne souche française de Louisiane, vint passer *incognito* quelques semaines de vacances au pays des Cayens.

Ces voyages, concordant, d'une part, avec la bruyante campagne touristique, d'autre part, avec l'action catholique et française dont nous venons de parler, eurent pour résultat de réveiller chez les Acadiens de Louisiane des sentiments presque éteints et de susciter dans l'élite le désir de mieux connaître l'histoire acadienne en général et la vie présente des groupes acadiens du Nord. Bref, chacun s'intéressa davantage aux projets touristiques en cours, et l'attrait sentimental du parc d'Evangéline n'en devint que plus grand. Qui plus est, un commencement de liaison venait de s'établir entre les deux principaux groupes acadiens d'Amérique, celui du Nord, toujours à demi brimé et pauvre, celui du Sud, tout à fait libre et très prospère.

L'occasion était belle pour une action plus efficace. Les dirigeants du mouvement acadien au Canada rêvent maintenant d'amener les deux grands groupes acadiens en contact. Ils sont éloignés de près de 4.000 kilomètres, mais qu'importe ! L'échelle des distances en Amérique n'est pas

la même que dans notre vieille Europe. Un haut fonctionnaire du D. A. R., M. François Comeau, d'Halifax, Acadien de vieille souche et militant de la première heure, se rendit à son tour en Louisiane, en 1929, avec l'idée bien arrêtée de ramener à Grand-Pré une délégation de ses compatriotes.

Au début du mois d'août 1930, un télégramme adressé au journal *L'Evangéline* de Moncton annonçait qu'une délégation acadienne-louisianaise se mettait en route à destination de la Nouvelle-Ecosse, afin d'assister aux fêtes commémoratives du 175e anniversaire de l'Expulsion, à Grand-Pré.

Cette délégation comprenait une quarantaine de personnes et était dirigée par un descendant du célèbre notaire René Le Blanc, M. Dudley J. Le Blanc, de Lafayette. Après avoir été cordialement reçus, en cours de route, à la Maison-Blanche, par le président Hoover, les Acadiens de Louisiane débarquèrent à Yarmouth, au sud de la Nouvelle-Ecosse, le 18 août, et se rendirent aussitôt au collège Sainte-Anne, à la Pointe-de-l'Eglise, première étape de leur pèlerinage.

Nous ne raconterons pas par le menu les péripéties de ce voyage dont toute la presse d'Amérique a parlé pendant un mois, les cérémonies grandioses de Grand-Pré, les réceptions officielles d'Halifax, les émouvantes manifestations populaires de Memramcook, de Moncton, de Montréal. Un volume n'y suffirait pas. Nous nous bornerons seulement à mettre en lumière l'impulsion nouvelle, puissante, donnée au mouvement de renaissance acadienne, grâce encore à l'évocation du poème d'*Evangéline*, — de la deuxième partie du poème cette fois.

Jamais on n'avait autant parlé des Acadiens ; jamais les souffrances endurées par les proscrits n'avaient paru si poignantes à tous ; jamais les Acadiens n'avaient vu venir à eux tant de sympathies ; jamais le sacrifice de leurs ancêtres n'avait semblé si grand, si digne d'admiration. Aux

yeux de tous, le poème de Longfellow apparaissait maintenant non plus comme une idylle sentimentale touchante, mais comme la géniale épopée de tout un peuple.

En envoyant une délégation aux fêtes de Grand-Pré, les Acadiens louisianais, en vrais Américains, avaient voulu faire sensation. Déjà, au cours d'une fête scolaire, à Saint-Martinville, une jeune Acadienne avait obtenu un très vif succès en se costumant en paysanne française, à l'aide de vieux habits ayant appartenu à quelque lointaine aïeule. Quelques semaines plus tard, à l'exposition de Philadelphie de 1926, le stand louisianais comprenait un mannequin aux longs cheveux noirs revêtu des mêmes atours : coiffe blanche, robe de droguet, sabots de bois, — filant le coton au vieux rouet français « apporté de Grand-Pré », dans un décor de magnifiques photographies montrant les innombrables richesses « du pays du miel et du lait chanté par Longfellow ». Tant de visiteurs s'attardèrent à admirer cette « Evangéline » que, l'exposition finie, le mannequin fut à nouveau placé dans la devanture d'un des plus grands magasins de la Cinquième Avenue, à New-York (1).

Parmi les quarante personnes composant la délégation louisianaise se trouvaient donc vingt-cinq jeunes filles, représentant chacune une « paroisse » ou une ville acadienne

(1) Une longue notice expliquait le sens de cette exposition. On y lisait notamment : « This dress was my great grand mother's wedding dress and was made by her from thread spun on this old wheel... This old wheel was brought over from Grand-Pré... My people are industrious and live always within their means... Our good roads, bordered with moss-draped trees, bid you come and drive on them. This is the land of Evangeline along the banks of Bayou Têche. A national association has been formed to build a park on the spot where my people landed and where I am sleeping my last long sleep... It was a painting of that same oak-tree given to the great poet, Henry Wadsworth Longfellow, that inspired him to write *Evangeline*... » (Collection du P. Allard.)

de Louisiane, et toutes étaient vêtues du même vieux costume français : coiffe blanche, corsage de velours noir gracieusement lacé sur la poitrine, longue et ample robe bleu clair et tablier de soie, — vingt-cinq « Evangélines » (comme elles furent tout de suite baptisées) rieuses et jolies, parlant un français musical et délicieusement archaïque, qui revenaient au pays des ancêtres illuminer de leurs francs sourires cette Acadie encore tout embrumée de mélancolie.

La délégation acadienne de Louisiane fit véritablement sensation aux fêtes de Grand-Pré, le 20 août 1930.

Qu'importe si le costume des jeunes Louisianaises n'était, en fait, qu'un costume d'opérette ; il était élégant, nettement de ligne française et correspondait à ce que chacun savait, en Amérique, de l'ancien costume de nos provinces de l'Ouest. Mais surtout, il marquait, ce costume, par un symbole « parlant » et accessible même aux plus humbles, la commune origine française des Louisianais et de leurs hôtes canadiens. Tous les Français du Canada vous diront que ce fut un trait de génie.

La France aussi était présente officiellement, ce jour-là, à Grand-Pré. Un croiseur français était venu mouiller dans les eaux de la Nouvelle-Ecosse et un détachement de marins français faisait vis-à-vis au groupe des Evangélines américaines, à la porte de « l'église-souvenir » de Grand-Pré ! Peut-on concevoir rien de plus romantique que cette revanche pacifique amenée par un poème ?

Comment les Acadiens de la Baie Sainte-Marie, du Cap-Breton et du Nouveau-Brunswick, ne se fussent-ils pas sentis immensément fiers de cette éclatante réparation ? Aussi bien l'atmosphère était de plus en plus à la réconciliation totale : le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, représentant officiel de la Couronne britannique, avait tenu à venir exprimer personnellement aux Acadiens réunis à Grand-Pré, l'estime et la sympathie du gouvernement de

S. M. au Canada ; le premier ministre du Nouveau-Brunswick, le vice-gouverneur de l'Etat de Massachusetts, et de nombreuses autres personnalités de langue anglaise, étaient venus joindre leurs voix à celles des chefs acadiens pour glorifier la constance et la fidélité acadiennes, et exalter « l'amitié qui unissait désormais les trois plus grandes nations du monde : l'Empire Britannique, les Etats-Unis et la France ».

Les Acadiens eurent vraiment l'impression qu'ils venaient de remporter une nouvelle et éclatante victoire morale, dont ils finiraient bien, tôt ou tard, par récolter les fruits. La certitude qu'il y avait, en Louisiane, un rameau acadien plus florissant que le leur doublait d'un seul coup leur courage et leurs espérances. Le groupe pittoresque des « Evangélines », surtout, avait frappé les foules acadiennes comme d'un trait de lumière. Le spectacle de ces vingt-cinq jeunes filles vêtues comme on leur avait dit que l'étaient leurs propres aïeules, portant leurs noms et parlant une langue qui leur était familière, avait soulevé leur enthousiasme bien plus que n'auraient pu le faire des centaines d'articles de journaux ou de conférences.

« Evangéline est revenue au pays de ses pères », lit-on dans le journal *L'Evangéline*, de Moncton, à la date du 28 août 1930, sous la plume de son rédacteur en chef, M. Alfred Roy. « Elle s'est assise sur la margelle de ce puits auquel la tradition et la légende ont lié son nom. Elle s'est mêlée à la foule acadienne qui l'a reconnue pour sienne, qui l'a fêtée, choyée ! Elle s'est agenouillée au pied de la croix qui marque le lieu d'où sont partis les parias de 1755, elle a retrouvé tout naturellement le même geste que faisaient ses pères lorsque eux aussi priaient pour leurs morts. De ses lèvres sont tombés les mêmes mots, les mêmes accents qu'avaient connus Gabriel, Basile, Benoît Bellefontaine, tous les habitants de l'ancien Grand-Pré. Elle est revenue avec le même

costume pittoresque et la même jolie coiffe blanche et nous a montré avec quelle grâce ce vêtement se pouvait porter. Elle est revenue non pas avec cet air nostalgique que lui prêtent trop volontiers les artistes, mais avec un sourire plein d'une vie exubérante. Car Evangéline est bien vivante... et elle entend ne pas mourir...

« Ce retour ! cette survivance ! Quelle chose prodigieuse !... Il y a là un événement qui, par l'émotion profonde dont il a remué les cœurs, par les perspectives nombreuses qu'il suggère, dépasse les forces ordinaires d'expression (1)... »

Le surlendemain des fêtes de Grand-Pré, le 22 août, à Moncton, au moment du passage de la délégation louisianaise sur le chemin du retour, plus de 3.000 personnes se pressaient à la gare pour voir de près « les Evangélines », leur offrir des fleurs, essayer de leur parler. Jamais on n'avait vu, dans la mélancolique Acadie, pareille foule en délire. Pendant deux heures, ce furent des vivats sans fin, des chants, des pleurs de joie et de regret, — des pleurs de parents qui se retrouvent soudain après une longue, longue absence et qui se quittent à nouveau. L'émotion, mais décuplée, de la fameuse scène décrite par Longfellow quand le petit groupe de proscrits conduit par le Père Félicien retrouve, au poste des Attakapas, Basile le forgeron et Michel le violoneux (2).

A Montréal, la grande métropole canadienne-française, où les descendants des Acadiens sont nombreux (3), le passage de la délégation louisianaise donna lieu à d'imposantes manifestations populaires. La veille, un journal montréalais,

(1) *L'Evangéline*. Moncton, 28 août 1930.
(2) *Evangeline*, v. 926 et suiv.
(3) Plusieurs importantes paroisses des environs de Montréal furent fondées par les Acadiens échappés au geôles américaines ou passés au Canada après le traité de paix 1763 : l'Assomption, l'Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan, etc.

Le Devoir, dans un article de tête tout vibrant d'émotion et de fierté française, lançait un appel à la population de la ville pour qu'elle reçoive dignement les frères de race venus de Louisiane :

« Nous n'avons pas le goût des prophéties, mais après les quelque douze heures que nous venons de passer en compagnie des Acadiens de Louisiane, nous nous croyons le droit de répéter que leur passage chez nous, comme dans la vieille Acadie, peut être le prélude et l'amorce de grandes choses (1). »

Le 26 août, au parc La Fontaine, plus de 15.000 Canadiens acclamaient la délégation louisianaise, et quand, le même soir, celle-ci reprit le train pour son lointain pays, une foule plus considérable encore, sur laquelle planaient confusément de glorieux souvenirs, entonnait avec ferveur les strophes altières du poète canadien Fréchette :

> Jadis la France sur nos bords
> Jeta sa semence immortelle (2)...

Ainsi, grâce aux « Evangélines » et à l'arrière-petit-fils de René Leblanc, une liaison pleine de promesses venait d'être rétablie, dans l'enthousiasme, entre les deux grands groupes d'origine française de l'Amérique du Nord.

D. — *D'Acadie en Louisiane.*

Au printemps suivant, deux imposantes délégations, l'une acadienne, partie de Moncton, l'autre canadienne, partie de Montréal, se donnaient à leur tour rendez-vous en Loui-

(1) *Le Devoir*, Montréal, 23 août 1930.

(2) Louis Fréchette : *Vive la France!* C'est un des chants nationaux des Canadiens français. Les Français qui arrivent de France ne l'entendent jamais sans une intense émotion.

siane. Le P. Allard, secrétaire de la Société d'Histoire de l'Acadie, et M. Alfred Roy, rédacteur en chef du journal *L'Evangéline*, avaient organisé le voyage des délégués acadiens des Provinces maritimes ; M. Omer Héroux, rédacteur du journal *Le Devoir* de Montréal, et M. Lafortune, du même journal, avaient préparé le voyage des délégués canadiens français, appartenant pour la plupart à la Province de Québec.

Le groupe du *Devoir* comprenait soixante-dix-sept personnes, des membres connus du clergé, dont l'évêque de Prince-Albert (Sask.), Mgr Prud'homme, Mgr Camille Roy, actuellement recteur de l'Université Laval de Québec, l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, l'abbé Desrosiers, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier à Montréal, représentant le ministre de l'Instruction publique de la Province de Québec, des médecins, des avocats, dont M. Guy Vanier, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, des journalistes, dont M. Omer Héroux du *Devoir*, des fonctionnaires, des commerçants, une douzaine de dames. Partie de Montréal le 12 avril, la délégation canadienne gagna la Nouvelle-Orléans le 16, par Chicago, Saint-Louis, Prairie-du-Rocher, trois villes américaines où subsistent encore de vieux souvenirs français.

Le groupe du journal *L'Evangéline* comprenait quarante-huit délégués, à la tête desquels se trouvaient l'hon. Arthur Le Blanc, juge à la cour suprême du Nouveau-Brunswick, président de la Société nationale acadienne ; l'abbé Allard et M. Alfred Roy déjà nommés, Mgr Trudel et le R. P. Dismas Le Blanc représentant les deux évêques acadiens. Afin de faire mieux sentir leur parenté aux Acadiens de Louisiane, les organisateurs emmenaient avec eux vingt-sept « Evangélines », représentant les principales villes acadiennes des Provinces maritimes du Canada, vingt-sept jeunes filles ayant revêtu pour la circonstance un costume à peu près

semblable à celui de leurs sœurs louisianaises de l'an passé : coiffe blanche, corsage et robe bleu pâle, grand châle et tablier de soie.

Pendant toute la durée du voyage et au cours des fêtes et réceptions données en l'honneur des deux délégations, ces vingt-sept « Evangélines » venues de l'ancienne Acadie furent, on n'en doute pas, le point de mire de tous les yeux.

Cela commença à Boston, quand la délégation acadienne fut présentée au gouverneur et aux membres du gouvernement et reçue officiellement par le Parlement de l'Etat de Massachusetts ; puis accueillie avec une délicate bonté par Mrs. Thorp, la petite-fille de Longfellow, dans la maison même où le poète avait écrit *Evangéline*.

Par cette visite touchante, les délégués acadiens avaient tenu à marquer, dès le seuil de leur voyage, toute la reconnaissance de leurs compatriotes pour le poète généreux qui les avait tirés de l'oubli, les avait lavés d'accusations calomnieuses, les avait fait bénéficier, dans le monde entier, de réconfortantes sympathies.

Par sa seule présence, Evangéline incarnée faisait s'évanouir toutes sortes de difficultés. Quelques mois auparavant, à Grand-Pré, puis à Halifax, les descendants des exilés les plus honnis avaient, grâce à elle, été reçus avec toutes sortes d'égards par les représentants de cette même autorité qui, le 28 juillet 1755, avait décrété l'anéantissement de toute sa fière nation. Et voilà qu'à son tour, cédant au même charme irrésistible, Boston (d'où étaient partis, pendant deux siècles, tous les orages dont avait souffert l'Acadie) n'avait plus que sourires et compliments pour les descendants des « Français-neutres ». La Poésie était accueillie en triomphatrice là où l'Histoire eût, peut-être, été repoussée avec colère.

Mais les Acadiens ont cessé de gémir interminablement sur la tristesse de leur passé et les malheurs surhumains

de leur race. Certes, ils entendent continuer à se souvenir ; mais ils veulent aussi vivre autrement que dans les larmes et ils sentent que la vie, plus que jamais, les appelle. *Evangéline*, jusque-là, leur a permis de relever la tête et de trouver des amis ; aujourd'hui, elle leur donne davantage : l'occasion d'affirmer leur force et leur vitalité. Ils se rendent, sous son égide, à une immense et magnifique fête de famille. Ils ont mieux à faire qu'à remâcher de vieilles haines. Les photographies de la délégation acadienne prises lors de son passage à Boston montrent, sur tous les visages, une joie contenue, bien différente de cette espèce de tristesse sacrée qui embuait les regards des premiers pèlerins de Grand-Pré, en 1921.

C'est que les événements ont marché en Acadie depuis que fut dévoilée, par une dame anglaise, en un radieux après-midi d'été, la première statue d'Evangéline. Chaque année, les Acadiens ont pu mesurer l'ampleur de leurs progrès, s'émerveiller de se rencontrer de plus en plus nombreux, de plus en plus enthousiastes, de plus en plus entourés d'estime et soutenus par de précieuses amitiés. Encore quelques jours et un nouveau triomphe se prépare pour eux.

La liaison faite à la Nouvelle-Orléans, le 16 avril, Acadiens de Moncton et Canadiens de Montréal, ayant retrouvé, dans l'ancienne métropole française, leur ami Dudley Le Blanc, vont être enlevés, sans perdre de temps, par de puissants autocars et transportés à travers toute l'Acadie louisianaise, — l'étendue de six à sept départements français.

Voyage féerique de sept jours (du 16 au 22 avril) dont tous ceux qui l'ont fait sont revenus en criant d'une même voix : « On ne nous croira pas ! On ne voudra jamais nous croire ! »

A cent kilomètres de la Nouvelle-Orléans (aujourd'hui,

entièrement américanisée (1), ces intellectuels canadiens (qui se plaignent parfois, et avec raison, avouons-le, de notre ignorance à leur égard) eurent brusquement la révélation d'une autre nouvelle France d'Amérique. Un rameau de la France du XVIII^e siècle, abandonné, oublié, avait plongé dans la terre plantureuse du Bas-Mississipi des racines si vivaces que toute une forêt française en était issue, et personne, ni les Français de France ni les Français du Canada, ne se doutait de son importance, de sa vigueur, presque de son existence.

Et c'est le deuxième « miracle » d'*Evangéline* d'avoir fourni au monde l'occasion unique de cette révélation. C'était, en effet, pour inaugurer à Saint-Martinville, sur les bords du bayou Tèche (sous le chêne séculaire où Emmeline Labiche avait appris la trahison de Louis Arsenault...), une deuxième statue d'Evangéline, qu'Acadiens et Canadiens étaient accourus en Louisiane.

Aussi, pendant les huit jours que dura ce voyage, ou plutôt ce pèlerinage à travers « l'Acadie du Sud », n'entendit-on parler que d'Evangéline, de Gabriel, de Longfellow, ne vit-on partout que groupes et cortèges de joyeux « Gabriels » et de gracieuses « Evangélines ».

Nous ne pouvons entreprendre de retracer en détail (2) cette

(1) En 1900, la Nouvelle-Orléans comptait encore 60.000 habitants de langue française. Aujourd'hui, les vieux journaux de langue française, comme *L'Abeille*, ont cessé de paraître. Seuls quelques familles de la haute bourgeoisie ont conservé le culte passionné de notre langue et de notre littérature.

(2) Un compte rendu de ces fêtes de Louisiane a été publié dans la revue *France-Amérique* (Paris), par M. E. Lauvrière (dans les numéros d'août et septembre 1931), sous le titre : « Pèlerinage acadien et canadien en Louisiane. »

Pour rédiger le nôtre, nous avons longuement interrogé, outre la plupart des principaux organisateurs de cet émouvant voyage, plusieurs des participants y compris les gracieuses « Evangélines ». Tous et toutes ont été unanimes à exprimer leur surprise d'avoir rencontré en Louisiane,

extraordinaire et triomphale randonnée de 125 Français du Nord de l'Amérique, venus découvrir au fond du golfe du Mexique un autre puissant groupe français, issu de leur souche, ayant souffert le même destin et s'étant tout de même « conservé », à force de constance et de foi intime en ses destinées. Mais on nous pardonnera de donner quelques précisions sur cette partie de la Louisiane où prospère aujourd'hui une autre Acadie.

Quand arrivèrent en Louisiane, à partir de 1756, après des fatigues inouïes, les premiers fugitifs acadiens, échappés à leurs gardiens des Etats de Géorgie, des deux Carolines et même du Maryland, où ils avaient été déportés, ils s'installèrent sur les bords du Mississipi, aux environs de Bâton-Rouge (1). Le gouverneur français, de Kerlerec, leur fit distribuer des terres, des provisions, des semences et des outils. Mais, en 1765 et 1766, les Acadiens arrivèrent en si grand nombre (surtout de Saint-Domingue où beaucoup avaient pu se réfugier après maintes péripéties) que, craignant de voir se surpeupler les établissements du Mississipi, les administrateurs français (2) dirigèrent la majeure partie des émigrants plus au sud-ouest, vers la région d'Opelousas (3)

non seulement un accueil aussi chaleureux, mais surtout les manifestations tangibles d'une mystique française et d'une force insoupçonnée.

A défaut des collections de *L'Evangéline* de Moncton et du *Devoir* de Montréal (avril et mai 1931) qui ont relaté par le menu, et jour par jour, le voyage des Canadiens et Acadiens en Louisiane (dont tous les journaux d'Amérique ont, à vrai dire, donné des comptes rendus), le journal *Le Devoir* de Montréal a réuni en brochure une intéressante documentation, sous le titre: *En Louisiane* (*Le Document*, nº 6, nov. 1931, *Le Devoir*, Montréal, 127 p.).

(1) Cette partie du fleuve s'appelle la Côte d'Acadie.

(2) Le capitaine Aubry et l'ordonnateur Foucault.

(3) Voy. *Evangeline*, v. 748-750 :

Men and women and children. who, guided by hope or by hearsay,
Sought for their kith and kin among the few-acred farmers
On the Acadian coast, and the prairies of fair Opelousas.

et l'ancien poste des Attakapas (1). Ce mouvement vers le sud-ouest, où les terres sont encore plus fertiles et mieux à l'abri des inondations, s'accentua dans les années suivantes, quand la Louisiane fut cédée aux Espagnols en 1766 (2), et enfin quand arrivèrent de France, en 1785, 1.500 Acadiens que le gouvernement n'avait pu réussir à fixer dans le royaume et notamment en Poitou, aux environs de Châtellerault (3). Les Acadiens installés en Louisiane pouvaient être alors au nombre de quatre à cinq milliers.

Depuis, ils n'ont cessé de se développer d'une manière prodigieuse (4), absorbant même des éléments voisins d'origine espagnole, et, si l'on peut dire, les autres familles d'origine française ou canadienne habitant déjà le pays ou venues l'habiter.

On sait qu'en 1800 la Louisiane redevint française ; mais trois ans plus tard, en 1803, les Etats-Unis nous l'achetèrent pour 15 millions de dollars. A cette date, la Louisiane comptait déjà 50.000 habitants, en grande majorité d'origine française. Aujourd'hui, la population totale de la Louisiane est d'environ 2.000.000 habitants (5) dont 700.000 sont d'origine française. Parmi ces 700.000, 500.000 descendraient des immigrants acadiens. L'extraordinaire vitalité de la race française en Amérique n'a donc pas accompli

(1) Saint-Martinville.

Voy. *Evangeline*, v 856 :

On the banks of the Têche, are the towns of St. Maur and St. Martin.

(2) La cession avait été décidée en 1763, mais la clause fut tenue secrète pendant quelque temps et les Espagnols ne prirent officiellement possession de la Louisiane qu'en 1766.

(3) Voy. : *Les Exilés acadiens en France au XVIII^e siècle et leur établissement en Poitou.*

(4) Cf. Lauvrière (Emile) : « La Louisiane », dans Hanotaux et Martineau, *Histoire des Colonies françaises*, t. I. Paris, 1930.

Le Blanc (Dudley J.) : *The true story of the Acadians*, Lafayette (Louisiane, 1932).

(5) Le chiffre donné par le recensement officiel de 1930 est exactement 2.095.096. Voy. aussi : *Les Acadiens en France*, etc., p. 265, note 15.

moins de prodiges sur les bords du golfe du Mexique que sur ceux du golfe du Saint-Laurent.

Les « Cayens » actuels sont répartis en trois groupes principaux, sur les lieux mêmes où s'étaient installés leurs ancêtres entre 1756 et 1785 : un premier groupe d'environ 130.000 se trouve disséminé sur les deux rives du Mississipi ; autour de Bâton-Rouge, capitale de l'Etat ; un deuxième groupe d'environ 65.000 est installé dans la vallée du bayou Lafourche ; enfin un troisième groupe (de beaucoup le plus important) occupe la vallée du bayou Tèche, et, plus à l'ouest, les cantons compris entre celui-ci, l'Etat du Texas et le golfe du Mexique. Ce dernier groupe compte près de 300.000 habitants de race française et s'enorgueillit de nombreuses et coquettes petites cités. L'une de ses plus importantes « paroisses » se nomme « Evangéline »...

C'est à travers toute cette partie de la Louisiane que les pèlerins de Moncton et de Montréal furent conduits, dès leur arrivée à la Nouvelle-Orléans. D'un bout à l'autre, ce voyage fut un indescriptible enchantement. Certes, les Canadiens s'attendaient à des réceptions cordiales, à des discours amicaux de bienvenue ; à aucun moment, ils n'avaient pensé être accueillis dans chaque « paroisse » par toute une population délirant d'enthousiasme, curé et maire en tête, encore moins par toute une population vraiment française ayant conservé comme eux ses noms de famille, sa langue et sa religion !

A Abbéville, Lafayette, Opelousas, Pont-Breau, Saint-Martinville, Jeannerette, Houma, Napoléonville, Thibodeaux, Bâton-Rouge, la Nouvelle-Orléans, partout, la délégation du Canada fut accueillie par des chants scolaires, des fleurs à foison, des lunchs au homard, des goûters aux fraises, des soupers aux écrevisses, des banquets pantagruéliques sous la voûte des arbres, des réceptions officielles, des bals, des cérémonies religieuses tour à tour intimes ou grandioses.

Partout elle dut défiler dans de multiples cortèges au son de musiques entraînantes, encadrée d'enfants, de jeunes filles et de jeunes gens costumés en « Evangélines » et en « Gabriels ». Partout enfin, il lui fallut prendre sa part dans un incroyable tournoi de discours, pour la majeure partie prononcés en français. La foule était si dense que parfois deux orateurs devaient parler de deux tribunes différentes.

Dès que les automobiles faisaient halte, les voyageurs étaient menacés de périr étouffés sous les fleurs. Ici une fillette de huit ans récitait, en un français délicieux, un délicat compliment de bienvenue ; là, une mère de famille s'agenouillait au passage du cortège, entourée de ses enfants, et se signait. Ailleurs, un Acadien octogénaire, ayant vu les envoyés de la Vieille Acadie, leur ayant parlé, ayant appris de leur bouche que leurs noms étaient semblables à ceux des siens, Thibodeau, Broussard, Le Blanc, Breau, Hébert, Boudreau, Guilbeau, Pavy, Arsenault, etc., s'écriait en rentrant chez lui : « A c' t'heure, j'pouvons mourir !... »

Enfin, à l'émotion de la découverte d'un peuple frère, s'ajoutait l'émerveillement des Canadiens devant l'incroyable fertilité de la terre louisianaise : partout une végétation luxuriante, des jardins pleins de fleurs, à une saison où la terre canadienne est encore ensevelie sous la neige, partout des eaux limpides et calmes sous des voûtes de verdure, — l'image même du paradis terrestre (1).

Mais c'est à Saint-Martinville, le dimanche 19 avril, que cet enthousiasme indescriptible atteignit son comble, quand eut lieu l'inauguration de la statue d'Evangéline en présence de plus de vingt mille personnes accourues de tous les points de la Louisiane. Dans un éloquent discours, Mgr Camille Roy sut dégager comme il convenait la

(1) On se rappelle le vers d'*Evangeline* (v. 862) :
They who dwell there have named it the Eden of Louisiana.

leçon de cette cérémonie et montrer dans « l'immortelle héroïne » de Longfellow « le symbole d'un grand amour et la promesse d'une invincible espérance ». Moins douloureuse que celle de Grand-Pré, l'Evangéline de Saint-Martinville est assise, calme et triste, vêtue de sa « cape » de paysanne et chaussée de ses lourds sabots de bois, dans l'attitude qu'a popularisée le tableau de Faëd. Elle se repose après un long voyage, et semble attendre des jours meilleurs.

Ces jours sont venus, et les quinze orateurs qui prirent successivement la parole en ce tournoi d'éloquence française (dont notre Consul général à la Nouvelle-Orléans, M. de Simonin, venu apporter le salut de la France), ne manquèrent pas de le proclamer pendant quatre heures d'horloge ! Nous ne reproduirons pas ces quinze discours, où furent tour à tour exaltés les vertus des Acadiens d'autrefois et celles des Acadiens d'aujourd'hui, les malheurs d'Evangéline et sa constance symbolique. Nous nous contenterons de dégager, en quelques mots, la pensée des organisateurs de ce voyage et quels résultats tangibles ils prétendent retirer, pour l'avenir, de cet enthousiasme populaire.

Que les Chambres de Commerce de la Louisiane aient vu dans ces fêtes françaises une occasion unique de faire aux richesses de leur pays une intelligente et profitable réclame dans tout le Canada, et même dans tous les Etats-Unis, cela ne fait pas de doute, et nul ne saurait les en blâmer ; que les organisateurs aient pensé, en donnant tant d'éclat romantique à cette inauguration d'une statue, attirer plus sûrement la foule des touristes le long de leurs *bayous*, cela est encore probable, et tout aussi légitime. On ne peut organiser de manifestation sentimentale sans un arrière-plan de préoccupations matérielles. Mais en fait, cette manifestation d'amitié à laquelle assistaient du côté canadien, et qu'avaient préparée, en Loui-

siane, des intellectuels, des prêtres, des journalistes, des juges, des jeunes filles, prenait une signification bien plus haute. Ce que chacun souhaitait du fond de son cœur, du côté louisianais comme du côté canadien (du moins, disons-le bien, dans l'élite formée par les organisateurs), c'était que cette commémoration, cette rencontre fraternelle sous le signe d'*Evangéline*, fût le point de départ de nouvelles victoires de la cause française en Amérique, un raffermissement des volontés au Canada français et en Acadie canadienne, peut-être aussi un réveil général de la Louisiane française.

« Frères du Canada », s'écriait Me André Lafargue dans un discours où l'on sentait passer tout son amour passionné pour la culture française, « depuis plus de 175 ans nous vous appelions de toute la force de nos cœurs et de toute l'intensité de notre être, avec toute la patience, toute la persévérance d'Evangéline attendant son bien-aimé... Vous êtes venus réveiller en nous tout un monde de souvenirs. Vous reviendrez nous voir souvent, et par votre exemple salutaire et votre courage invincible vous nous aiderez puissamment à maintenir et à préserver une langue et un passé qui constituent le plus beau fleuron de la couronne de la Louisiane... Vos pères sont nos pères ; votre sang est le nôtre ; nos traditions sont communes ; il existe entre nous une fraternité de cœur et d'esprit que ni les événements ni les distances ne peuvent altérer. Il faut que nous vivions *à tout jamais unis sous le signe d'Evangéline* (1) !... »

La Louisiane française avait besoin de cette secousse patriotique. La liberté et la prospérité américaines avaient commencé d'engourdir chez les jeunes générations le sentiment de leur particularisme ethnique. Sans doute, on con-

(1) Discours prononcé par Me André Lafargue, avocat à la Nouvelle-Orléans, lors de l'inauguration de la statue d'Evangéline à Saint-Martinville, le 19 avril 1931. (Extrait de *L'Evangéline*, Moncton (N. B.), 7 mai 1931)

tinue en Louisiane de parler encore français, entre soi, en famille. Mais, négligeant les lois qui leur permettaient d'avoir des écoles françaises dans les « paroisses » en majorité de langue française (1), les Louisianais ont, petit à petit, cessé de se prévaloir de leurs droits (2). Depuis une vingtaine d'années, le français n'est plus enseigné à l'école primaire publique, et ne subsiste, en somme, qu'à la manière d'un dialecte provincial. Seuls quelques établissements religieux procurent aux élèves, dans les grands centres, la connaissance du français classique. Sans doute, des intellectuels louisianais de race française, sentant que leur personnalité ne peut se développer pleinement hors de la culture française ; des membres du clergé, convaincus que l'usage de la langue française protège la foi catholique de leurs fidèles ; des Américains enfin, persuadés que la culture francaise est le complément indispensable de leur propre culture, n'ont cessé de lutter contre ce laisser-aller et cet engourdissement. Sans doute, un certain désir de demeurer « français » d'esprit et de mentalité anime ces masses, par ailleurs très fières de leur nationalité américaine ; mais, jusqu'à la venue des Canadiens, ce désir latent demeurait sans orientation précise, sans notion définie surtout de ce qu'il leur était possible d'atteindre, tout en restant loyalement solidaires des autres citoyens des Etats-Unis. Le pèlerinage canadien aura peut-être été pour la Louisiane française menacée de lente asphyxie, ce souffle mystérieux qui fait soudain germer par milliers les graines endormies sous la terre « et remplit de senteurs et de couleurs vivantes les plaines et les monts » (3)...

(1) Lois américaines de 1879 et de 1898.

(2) Quand Napoléon vendit la Louisiane aux Etats-Unis, en 1803, il fut stipulé dans l'acte de cession que les traditions de la population française et notamment sa langue et sa religion seraient respectées.

(3) Shelley : *Ode to the West Wind.*

Un des principaux membres de la délégation canadienne s'exprimait à peu près dans les mêmes termes :

Le grand peuple qui proclame volontiers son amour et son besoin de notre langue et de notre culture, qui a généreusement coopéré de ses propres deniers à la restauration de nos villages et de nos écoles dévastés par la guerre, voudra-t-il encourager d'une manière plus concrète le surprenant mouvement de renaissance française qui vient de se manifester au pays d'Evangéline et enrichir par là son patrimoine spirituel ? C'est le secret de l'avenir. Sur un continent volontiers accusé d'être la proie du matérialisme, ce serait, en tout cas, un spectacle peu banal de voir un poème opérer un tel miracle.

« C'est un contraste saisissant entre le martyre de la dispersion et cette survivance triomphale que vient de nous révéler notre visite », écrivait, quelques jours après son retour en Saskatchewan, Mgr Prudhomme. « Ils paraissaient bien morts, en effet, ces misérables expulsés du Grand Dérangement..., et, comme pour en consacrer à jamais la disparition, la Poésie et la Légende avaient érigé comme un monument funéraire l'image symbolique d'Evangéline... Mais cette mort était la mort de la semence qui, jetée en terre, élabore lentement la vie de la moisson future ! » *En Louisiane,* ouvr. cité, p. 17.

CONCLUSION

Est-il un autre poème dont le thème et la « suite » soient plus émouvants que ceux de l'*Evangéline* de Longfellow ? Est-il un autre poème qui se soit acquis, de la même façon, par l'esprit de paix et de générosité qui l'inspirait, une place de premier rang, à la fois dans la littérature de langue anglaise et dans l'histoire du prodigieux développement de la race française en Amérique ?

Nous avons essayé de montrer les raisons pour lesquelles *Evangéline* méritait cette place d'honneur, convaincu que nous sommes que, du seul point de vue littéraire, ce poème est déjà, par lui-même, un grand et beau poème, digne d'être mieux connu et apprécié chez nous. Toutefois, nous n'irons pas jusqu'à soutenir qu'*Evangéline* a sa place marquée parmi les très rares chefs-d'œuvre dont s'enorgueillira, peut-être, dans quelques siècles, notre changeante humanité. Nous convenons que c'est tout au plus un très bon poème de second rang, si même ce peut être le meilleur qu'ait produit la littérature américaine, au cours du premier siècle de son existence.

Non pas qu'à notre avis *Evangéline* manque des qualités « humaines » qui font les grandes productions littéraires ; nous nous sommes appliqué à montrer, au contraire, que ce poème était exactement ce que l'auteur souhaitait qu'il fût : un excellent poème populaire capable d'inspirer à une génération encore profondément religieuse et menant une vie très près de la nature dans un pays neuf de salutaires

réactions esthétiques, morales et sentimentales. Mais Longfellow, — chacun en convient aujourd'hui en Amérique —, ignorait ce «délire sublime», cette «lucide folie», qui distingue le très grand poète comme le très grand artiste. Ses œuvres, même les meilleures, si elles touchent vivement notre cœur, sont impuissantes à ravir notre esprit jusqu'aux plus hautes cimes de l'imagination et de la pensée. On sent chez lui, — et l'étude de sa méthode de travail nous l'a montré, — trop de labeur et d'application, pas assez de chaleur et d'envolée. Mais tel qu'il est, cependant, avec ses qualités narratives et descriptives vraiment hors de pair, son poème d'*Evangéline* demeure, sans conteste, un des meilleurs essais d'hexamètres de la littérature de langue anglaise.

Sans doute, cette œuvre, qui connut dans le monde, au milieu du siècle dernier, un succès inouï, n'est-elle plus au goût du jour. Grisée de satisfactions matérielles et tout absorbée par le règlement des graves problèmes économiques et politiques qui sont le déboire de son ivresse orgueilleuse, la génération actuelle, par ailleurs si naïve et crédule, affecte de se détourner dédaigneusement de ce qu'elle appelle les « lieux communs », et qu'on appelait, il y a moins d'un siècle, les « sentiments essentiels ». La poésie de Longfellow, exempte de scepticisme et d'esprit de révolte, de vers tarabiscotés et de rimes à calembours, peut ne plus intéresser un certain public qui prétend cacher son insensibilité sous des dehors blasés ; mais nous voulons tout de même espérer que le goût de la vraie poésie, -- celle qui joint à de grands dons d'expression, la simplicité du cœur, la fraîcheur des sentiments et surtout la sincérité, — reconquerra tôt ou tard son emprise. Sans donc avoir la naïveté de prédire que le poème d'*Evangéline* connaîtra, à nouveau, le succès qu'il eut il y a quatre-vingts ans, il ne nous est cependant pas défendu de croire qu'il gardera longtemps encore des lecteurs. Nous souhaitons, en tout cas, que la

présente étude lui amène un plus grand nombre de lecteurs français, et fasse mieux connaître chez nous un aspect fondamental de la civilisation et de l'âme américaines trop généralement perdu de vue.

Mais nous avons vu que pour des centaines de milliers d'hommes et de femmes, *Evangéline* est devenue autre chose qu'un simple ouvrage de fiction. Pour ceux-là, le poème de Longfellow est un fait historique d'une portée incalculable, un acte courageux de fraternité humaine, de justice et de réparation. Ce qui peut sembler à d'autres une idylle touchante, quoiqu'un peu trop prosaïque et larmoyante, est pour eux, en quelque sorte, la *geste* de leur race ; l'héroïne créée de toutes pièces par le poète est devenue leur héroïne nationale, la *sainte* de l'Acadie.

Tous les Acadiens, sans exception, voient dans ce poème, écrit dans une langue étrangère par un descendant de leurs anciens ennemis, le symbole de leur attachement collectif au souvenir de leurs aïeux injustement persécutés, à leurs coutumes propres, à leur langue, à leur religion, à leur conception de la vie, à tout ce qui les différencie des Anglo-Canadiens ou des Américains qui les entourent, à tout ce qui fait, en un mot, leur *nationalité*. Et c'est dans l'histoire des littératures et des peuples modernes un cas probablement unique qu'un poème étranger soit ainsi devenu la source d'une aussi ardente mystique patriotique.

La nationalité acadienne est une chose si réelle que, même mêlés à leurs compatriotes de langue française aux environs de Québec ou de Montréal, les Acadiens se disent toujours *Acadiens* et non *Canadiens* (1). Et dans leur esprit cela si-

(1) Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ce mot dont nous faisons ici, suivant un usage fréquent, un synonyme de Canadien *français*. Les Acadiens du Canada sont aussi fiers d'être Canadiens, c'est-à-dire citoyens du Dominion, que les Acadiens des Etats-Unis sont fiers d'être

gnifie : « Nous sommes les descendants des vertueux colons chantés par Longfellow, les arrière-petits-fils des victimes héroïques de Grand-Pré, qui préférèrent la ruine et l'exil au reniement de leur fidélité à la France et à leur religion.

« Les droits des Canadiens-français à préserver leur nationalité et leur langue sont inscrits dans des actes solennels ; les souffrances imméritées de nos ancêtres, leur longue patience et leur force d'âme nous ont mérité les mêmes privilèges. »

Dans la lutte ouverte ou sourde qui oppose depuis trois siècles, sur le continent américain, et particulièrement dans ce Canada bilingue, la civilisation anglo-saxonne et la nôtre, le poème de Longfellow est assurément une force non négligeable à l'actif de la minorité française. Comme le disait l'éminent recteur de l'Université de Québec, Mgr Camille Roy, à l'inauguration de la statue de l'héroïne acadienne, à Saint-Martinville de Louisiane, *Evangéline*, « symbole d'un grand amour » contient vraiment « la promesse d'une invincible espérance ». Les Acadiens surtout, souvent encore meurtris dans leur fierté nationale, et, malgré leur loyauté reconnue, brimés dans leurs légitimes aspirations culturelles, ont la certitude intime, que l'héroïsme inouï de leur race ne peut manquer finalement de trouver sa récompense. De quelle nature sera cette récompense, ils ne sauraient, ils n'oseraient vous le dire. Mais ils la sentent venir confusément, de plus en plus concrète et proche. Les étapes successives de leur merveilleux relèvement leur sont toujours apparues, à mesure, comme autant de preuves manifestes que « la Providence protégeait leur peuple martyr »...

Cette mystique commune à près d'un million d'hommes

citoyens américains. La différenciation entre Acadiens et Canadiens-français ne peut être comparée, en somme, qu'à celle existant, en France, entre Français de deux anciennes provinces.

dispersés est assurément une des choses qui frappent et qui émeuvent le plus le Français en visite au Canada. Et c'est pourquoi, si du point de vue strictement littéraire on peut hésiter à donner au plus célèbre poème de la littérature américaine le nom d'idylle, d'idylle épique, ou d'épopée idyllique, le critique averti n'hésite pas à y reconnaître en fait l'épopée, — épopée rustique, si l'on veut —, qui a cimenté spirituellement tout un vaillant petit peuple.

A ce titre, et puisque ce peuple est de race et de langue françaises, le poème d'*Evangéline* méritait, pensons-nous, qu'on le présentât sous un aspect nouveau au public français.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Principaux documents relatifs au bannissement des Acadiens de Grand-Pré (1755).

Etant donné l'ignorance, le parti pris ou la passion dont la plupart des auteurs ont fait preuve dans la narration des événements qui ont fait le sujet d'*Evangéline*, nous croyons indispensable de mettre sous les yeux de nos lecteurs une série de documents irréfutables se rapportant à l'épisode historique narré par Longfellow. La lecture de ces textes montrera de la manière la plus objective que le canevas sur lequel le poète a brodé, loin d'être une légende romantique inventée pour les besoins de la cause, repose au contraire sur des faits rigoureusement authentiques de l'histoire coloniale du XVIII^e^ siècle, dont on s'explique mal, à vrai dire, qu'ils soient encore si peu connus des Français. Nous avons cru préférable de donner ces documents, empruntés à divers recueils d'archives, en français et dans un ordre aussi voisin que possible de l'ordre chronologique (1).

Nous remercions tout particulièrement M. Gustave Lanctôt, conservateur adjoint des Archives publiques du Canada, à Ottawa ; le Professeur Daniel C. Harvey, conservateur des Archives publiques de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax, et M^lle^ C. Gaudet, fille de l'érudit archiviste acadien, Placide Gaudet, de nous avoir facilité l'accès à la plus grande partie de cette importante documentation.

(1) On trouvera d'autres données concernant l'arrestation et le bannissement général des Acadiens dans notre autre ouvrage : *Les Exilés acadiens en France au XVIII^e^ siècle et leur établissement en Poitou*, où nous exposons précisément ce que devint une fraction importante des malheureux exilés qui purent regagner la France.

A. — Les autorités britanniques et les Acadiens ou Français neutres, avant 1755.

Lettre de William Shirley, gouverneur de la colonie de Massachusetts Bay, au duc de Newcastle, secrétaire d'Etat de la Grande-Bretagne

Boston, 15 août 1746.

... J'en aurai terminé d'ennuyer Votre Grâce avec cette lettre au sujet des affaires de la Nouvelle-Ecosse quand j'aurai soumis une fois de plus à Votre Grâce un projet propre à mieux assurer la sujétion des habitants français et des Indiens de ce pays ; à savoir que le Gouverneur et le Conseil, ou telle autre personne ou personnes que Sa Majesté jugera bon de leur adjoindre, devraient avoir une autorité spéciale et des instructions de Sa Majesté, afin d'appréhender et d'interroger un nombre convenable de ceux des habitants qui auront été jugés par eux comme les plus nuisibles et les plus dangereux pour le gouvernement de Sa Majesté ; et s'ils les trouvent coupables d'entretenir toute correspondance traîtresse avec l'Ennemi, etc., de disposer d'eux et de leurs domaines de telle manière que Sa Majesté l'ordonnera..., et de promettre le gracieux pardon de Sa Majesté et une amnistie générale au reste pour le passé, dès qu'ils auront prêté les serments d'allégeance à Sa Majesté ; et de faire construire soit deux forts capables de contenir 100 hommes chacun, l'un aux Mines et l'autre à Chignictou..., soit au moins un blockhaus aux Mines, capable de contenir 150 hommes... Par ce moyen, et en éloignant la prêtraille romaine de la province, et en y introduisant des écoles anglaises protestantes et des ministres protestants français, en donnant l'encouragement voulu à ceux des habitants qui se conformeraient à la religion protestante et en envoyant leurs enfants dans les écoles anglaises, les habitants actuels pourraient probablement être tenus en sujétion vis-à-vis du gouvernement de Sa Majesté, et empêchés d'entretenir toute correspondance traîtresse avec les Canadiens ; à la génération suivante, ils pourraient dans une large mesure, devenir de vrais sujets protestants, et les Indiens de ce pays être entièrement ramenés sous la dépendance et la sujétion de Sa Majesté ; ce qui pourrait aussi avoir une heureuse influence sur les tribus actuellement favorables aux Français...

W. Shirley.

(*The Correspondence of William Shirley*, édit. par H.-C. Lincoln, 2 vol., New-York, 1912 ; vol. I, p. 336-337.)

Lettre de Sir Thomas Robinson, Secrétaire d'Etat de la Grande-Bretagne, à William Shirley, gouverneur de la colonie de Massachusetts Bay.

Londres, le 14 octobre 1747.

Sa Majesté a pris en considération votre dépêche du 19 juillet, par laquelle vous nous dites qu'il faudrait déporter les habitants de Chignictou dans la Nouvelle-Angleterre et les disperser dans les quatre provinces, et que les 2.000 hommes qui seraient envoyés de la Nouvelle-Angleterre pour chasser les troupes françaises de Chignictou devraient se partager ce district entre eux, à condition qu'ils s'y établissent avec leurs familles de la manière qu'on leur indiquera. Bien qu'un tel changement des habitants de cette partie de la province qui est la plus exposée à l'ennemi soit, à la vérité, très désirable, il est cependant à craindre que ce projet ne puisse être exécuté sans grande difficulté ni sans danger en ce moment, alors que les émissaires français s'efforcent de faire renoncer les habitants à leur allégeance à Sa Majesté. Il n'y a pas de doute qu'on interpréterait cette démarche comme une preuve indéniable qu'on veut enlever aux habitants de cette province la possession de leurs propriétés. Comme vous savez, cette rumeur a déjà circulé parmi les habitants, et ma dépêche du 10 juin vous enjoignait de la contredire de la manière la plus solennelle au nom de Sa Majesté. Mais on ne peut pas s'attendre à ce que les habitants de la Nouvelle-Ecosse ajoutent foi aux déclarations que vous pourrez faire à ce sujet quand ils verront qu'une partie de ce projet aura été mis à exécution par la déportation des habitants de l'un des districts de la province.

Il y a de grandes raisons de craindre qu'un tel acte produise une révolution générale dans cette province ; c'est pourquoi Sa Majesté, toutes choses considérées, juge bon d'ajourner, pour le présent, l'exécution d'un pareil projet.

Cependant, Sa Majesté vous prie de considérer comment ce même projet pourrait être exécuté, en temps propice, et quelles précautions il faudrait prendre pour prévenir les inconvénients que l'on redoute.

(*British Museum*, Londres, C. O. 5, vol. 901, New England, f. 157.)

Lettre du duc de Newcastle au gouverneur Shirley.

Whitehall, 30 mai 1747.

... Attendu que M. Warren et vous m'avez informé qu'on a fait circuler parmi les habitants de la Nouvelle-Ecosse la nouvelle que ceux-ci allaient être chassés de leurs établissements et de leurs habitations et que cette rumeur a pu avoir été propagée dans le dessein de les induire à rompre leur allégeance envers Sa Majesté et à se joindre à l'ennemi, Sa Majesté croit qu'il est nécessaire de prendre les moyens de détruire ces dangereuses insinuations, et pour cela, Sa Majesté ordonne que vous fassiez une déclaration publique et authentique aux sujets de sa Majesté, les habitants de cette province, par laquelle vous leur apprendrez qu'ils ne doivent craindre que rien de semblable ne leur arrive ; mais qu'au contraire Sa Majesté est déterminée à les protéger et à conserver tous ceux qui seront fidèles à leurs devoirs et à leur allégeance envers Sa Majesté, dans la paisible possession de leurs établissements et de leurs habitations et de leur accorder le libre exercice de leur religion...

(Archives Canadiennes, Ottawa, 1905, vol. II, appendice C, édition en français, p. 104.)

Lettre des Lords du Commerce au gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Hopson.

Whitehall, 28 mars 1753.

... Il est certainement très désirable que les habitants français prêtent le serment et qu'ils s'acquittent de cette obligation le plus tôt possible. Cependant il serait très imprudent de les aigrir en leur imposant cette mesure à l'heure où ils sont tranquilles et pacifiques. Toutefois, nous devons vous recommander de les contraindre à prêter le serment lorsque les circonstances permettront de le tenter sans danger, et nous croyons devoir vous laisser libre de choisir le moment et le moyen d'obtenir ce résultat, parce que, vivant au milieu d'eux, vous êtes mieux que nous en état de juger de la situation...

(*Ibid.*, p. 113.)

Lettre du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Lawrence, en date du 30 janvier 1755, au lieutenant-colonel Monckton, qui a reçu l'ordre de se rendre à Boston pour y recruter deux bataillons en vue d'une expédition contre les forts français de Beauséjour et de Gaspereau, sur l'isthme de Chignicton.

... Dans vos instructions complémentaires, vous trouverez la substance de la déclaration que vous ferez dès votre arrivée à Chignictou, aux habitants français de ces districts, les informant du sort qui les attend s'ils refusent de faire ce qu'on exige d'eux, ce qui, pour le présent, consiste à remettre leurs armes et à demeurer tranquilles dans leurs habitations. Je ne demanderais à aucun d'eux de prêter le serment, vu que la prestation du serment nous lierait les mains et nous empêcherait de les chasser dans le cas, où, comme je le prévois, la chose deviendra nécessaire...

(*Vernon-Wager's Coll.* — Library of Congress, Washington.)

B. — **Décision du Conseil d'Halifax d'arrêter et de déporter les habitants français de la Nouvelle-Ecosse.**

Séance du 14 juillet 1755 :

A la séance du Conseil tenue à la maison du gouverneur, à Halifax, le lundi 14 juillet 1755, le lieutenant-gouverneur informe le Conseil qu'il a reçu instruction de Sa Majesté de consulter le commandant-en-chef de la flotte sur toute question d'urgence concernant la sécurité de la province...

(Nova Scotia Archives, Serie B ; vol. 8, fol. 188.)

Séance du 25 juillet 1755 :

... Sont aussi présents, sur l'invitation du lieutenant-gouverneur : l'honorable vice-amiral Boscawen et l'honorable contre-amiral Mostyn.

Le lieutenant-gouverneur soumet aux amiraux les procès-verbaux des dernières délibérations du Conseil relatives aux hatitants français, et il demande aux amiraux de donner au Conseil leur opinion et leur avis à ce sujet.

Les deux amiraux approuvent les dites délibérations et sont d'avis que le moment présent est le plus opportun, pour obliger

les dits habitants à choisir entre prêter le serment d'allégeance à Sa Majesté ou quitter le pays.

(*Ibid.*, fol. 190.)

D'un long rapport du Juge Morris au Conseil du gouverneur, au sujet de l'expulsion des Acadiens, intitulé :-

Quelques Réflexions sur la situation des Habitants appelés communément Neutres, et quelques Méthodes proposées pour empêcher leur évasion de la Colonie, dans le cas où, ayant connaissance des projets tendant à leur Bannissement, ils essaieraient de déserter et de se joindre aux Etablissements français voisins,... étant donné qu'on peut s'attendre à ce que leur ferme attachement à ces derniers les pousse fortement à tenter cette évasion.

nous extrayons seulement le passage suivant :

. . . . . .

S'il est possible de les amener [les Français-neutres] à se rendre volontairement, ou si l'on peut s'emparer d'eux par un stratagème quelconque, le reste se soumettra sans difficultés ; mais s'ils s'entêtent et gagnent les bois, ou prennent les armes, il faudra faire appel à toutes les troupes de la colonie pour les réduire, et cela prendra un temps considérable...

Si de forts détachements étaient placés dans les villages des Mines, Piziquid et Canard, on pourrait les convoquer tous un jour dit, et s'emparer de tous ceux qui se présenteraient ; ou bien encore investir leurs églises un certain dimanche et s'emparer de tous ceux qui seraient présents ; ou bien encore investir leurs villages pendant la nuit et les saisir tous au lit... ».

Ce rapport n'est pas daté, mais il fut vraisemblablement rédigé à la demande du Conseil à la fin de juillet ou au début d'août 1755.

(*British Museum, Add. Mss. Brown Collection ; Papers relating to Nova Scotia*, 19072, n° 31, ff. 31-38.)

Séance du Conseil, tenue chez le gouverneur, à Halifax, le lundi 28 juillet 1755, au cours de laquelle fut décidée la déportation des Acadiens.

Etaient présents :

Le lieutenant-gouverneur (Ch. Lawrence). Benj. Green, Jno. Collier, Willm. Cotterell, Jno. Rous, Jno. Belcher ; Conseillers.

L'honorable vice-amiral Boscawen et le contre-amiral Mostyn.

Le lieutenant-gouverneur fait part au Conseil de l'arrivée des délégués de Piziquid, des Mines et de la Rivière-aux-Canards, qui ont présenté les mémoires ci-après [joints au procès-verbal] :

[Il s'agit des députés acadiens qui ont été convoqués à Halifax par Lawrence et que celui-ci a fait jeter en prison sur leur refus d'abandonner leur neutralité de fait. Nous nous contentons de donner ci-dessous la pétition des Acadiens de Grand-Pré et environs.]

Pétition des habitants des Mines, la Rivière-aux-Canards et les lieux qui en dépendent.

A Son Excellence Charles Lawrence, etc.,

D'autant qu'il s'est répandue un Bruit parmis nous les habitants français de cette province, que son Excellence le gouverneur exige de nous un serment d'obéissance conforme en quelque façon à celuy des Sujets naturels de Sa Majesté le Roy Georges Second, et qu'en conséquence nous avons une certitude Moralle que plusieurs de nos Habitans sont retenus et génée à Halifax pour ce sujet.

Si les Intentions de Son Excellence sont celle qu'icy dessus envers nous, nous prenons la liberté de représenté à Son Excellence tous en généralle et au nom de tous les Habitans, que nous et nos Perres ayant pris pour eux et pour nous un serment de fidélité qui nous a été approuvé plusieurs fois au nom du Roy, et sous les privilèges duquel nous avons demeuré fidelle et soumis et protégé par Sa Majesté le Roy britannique suivant les Lettres et Proclamation de son Excellence Monseigneur le Gouverneur Shirley, en datte du 16 septembre 1746, et du 21 octobre 1747, nous ne commettrons jamais l'inconstance de prendre un Serment qui change tant soit peu les conditions et les privileges dans lesquels nos Souvereins et nos Perres nous ont placé par le passé.

Et comme nous pençons bien que le Roy, notre Maître, n'aimes et ne protège que des sujets constents, fidèlle et franc, et que ce n'est qu'en vertu de sa bonté et de la fidélité que nous avons gardé envers Sa Majesté qu'elle nous a accordé et continue l'entière possession de nos biens, et l'exercice libre et public de la Religion Romaine.

Ainsi nous voulons continué dans tous ce qui sera dans notre pouvoir à être fidèlle et soumis ainsi qu'il nous a été accordé par Son Excellence Mgr Richard Phillips.

La charité pour nos Habitans détenus et l'innocence que nous croyons en eux nous oblige à supplier très humblement Son Ex-

cellence à se laisser touché de leurs misères et leur donner la liberté que nous demandons pour eux avec toute la soumission possible et le Respect le plus profond.

(Signé par 203 habitants des Mines et de la Rivière aux Canards.)

Les dits délégués sont ensuite introduits. Ils refusèrent péremptoirement de prêter le serment d'allégeance à sa Majesté.

Les délégués d'Annapolis se présentèrent aussi et refusèrent de prêter le serment.

Sur ce refus, ils furent tous jetés en prison.

Comme il avait été décidé antérieurement d'expulser les habitants français de la province s'ils refusaient de prêter le serment, il n'y avait plus, en conséquence, qu'à prendre les mesures nécessaires pour opérer leur expulsion et à décider en quels endroits on devait les déporter.

Après mûre délibération, il fut convenu, à l'unanimité, que pour prévenir le retour des habitants français dans la province et les empêcher de molester les colons qui pourraient s'être établis sur leurs terres, il était urgent de les disperser dans les diverses colonies sur le continent et de noliser immédiatement un nombre de vaisseaux pour les y transporter.

CHAS. LAWRENCE.

J.-N. DUPORT,
Secrétaire du Conseil (1).

(Arch. Can., Ottawa, 1905, t. II, app. B, p. 63-64.)

Extraits d'une lettre du gouverneur Lawrence au colonel Monckton :

Halifax, 31 juillet 1755.

... Sur quoi le Conseil fut d'avis, et il fut en conséquence décidé, de transporter les habitants français de la province hors du pays aussitôt que possible, et de commencer par ceux des environs de l'isthme qui ont pris les armes et pour cette raison ne

(1) Ces minutes de la séance du Conseil tenue à Halifax, le 28 juillet 1755, au cours de laquelle fut définitivement décidée la déportation des Acadiens, sont désignées comme suit au verso : « Nouvelle-Ecosse. Minute du Conseil de Sa Majesté à Halifax, 28 juillet au 7 octobre 1755; reçues avec la lettre du lieutenant-gouverneur Lawrence, du 18 octobre 1755, lues le 20 novembre 1755. [par les lords du commerce].

méritent aucune faveur (1). Pour mettre ce projet à exécution, les ordres sont donnés d'envoyer en toute diligence un nombre suffisant de vaisseaux à la Baie pour embarquer la population...

Afin de les empêcher de s'enfuir avec leurs bestiaux, il faudra avoir grand soin que ce projet ne transpire pas. Le moyen le plus sûr pour cela me paraît d'avoir recours à quelque stratagème qui ferait tomber les hommes, jeunes et vieux (surtout les chefs de famille) en votre pouvoir. Vous les détiendrez ensuite jusqu'à l'arrivée des transports, afin qu'ils soient prêts pour l'embarquement. Une fois les hommes détenus, il n'est pas à craindre que les femmes et les enfants ne s'enfuient avec les bestiaux. Toutefois, il serait très prudent, pour prévenir leur fuite, non seulement de vous emparer de leurs chaloupes, de leurs bateaux, de leurs canots, et tous autres vaisseaux qui vous tomberont sous la main, mais en même temps de charger des détachements de surveiller les villages et les routes. Tous leurs bestiaux et leurs céréales étant confisqués au profit de la couronne, par suite de leur rébellion (2), et devant être employés au remboursement des dépenses que le gouvernement devra faire pour les déporter de ce pays, il faudra que personne n'en fasse l'acquisition sous aucun prétexte. Tout marché de ce genre serait de nul effet, parce que (depuis l'arrêté du Conseil) les habitants français sont dépourvus de leurs titres de propriété et il ne leur sera permis de rien emporter, à l'exception de leurs mobiliers et de l'argent qu'ils possèdent présentement.

Les commandants du fort de Piziquid et de la garnison d'Annapolis ont reçu à peu près les mêmes ordres à l'égard des habitants de l'intérieur...

Il est entendu que chaque navire devra être approvisionné d'une livre de farine et d'une demi-livre de pain par jour, avec une livre de bœuf par semaine pour chaque habitant ; vous recevrez le bœuf et le pain par les transports d'Halifax. Quant à la farine vous en avez déjà suffisamment...

(*Ibid.*, p. 64-65.)

(1) A ce propos, il est bon de remarquer que l'article 4 de la capitulation de Beauséjour stipulait :

« Pour les Acadiens, comme ils ont été forcés de prendre les armes sur peine de la vie, ils seront pardonnés pour le part qu'ils vient de prendre (*sic*). »

Archives publiques du Canada, Collection Northcliffe, 1926 (édit. en français), p. 84.

(2) Lawrence assimile à une rébellion le refus qu'ont fait les députés acadiens de renoncer à la neutralité dont ils ont joui depuis quarante ans.

Le gouverneur Lawrence au colonel Monckton :

Halifax, 8 août 1755.

...Les navires destinés au transport des habitants, étant sur le point de mettre à la voile, arriveront bientôt chez vous. Ils vous apporteront de plus amples renseignements et en même temps des instructions particulières au sujet de la déportation des habitants et des endroits où ils doivent être transportés...

Comme il sera peut-être très difficile de s'emparer des habitants, vous devrez autant que possible détruire tous les villages du côté nord et nord-ouest de l'isthme situés aux environs du fort Beauséjour et faire tous les efforts possibles pour réduire à la famine ceux qui tenteraient de se cacher dans les bois. Il faudra prendre grand soin de sauver les animaux et la récolte sur le champ, que vous pourrez faire rentrer sans exposer vos hommes au danger ; vous devrez aussi, autant que possible, empêcher les Français fugitifs et les sauvages d'enlever ou de détruire les bestiaux...

(*Ibid.*, p. 65.)

Fragment d'une lettre, datée d'Halifax, 9 août 1755, publiée dans The New York Gazette, *le 26 du même mois, et dans* The Pennsylvania Gazette, *le 4 septembre* :

Nous formons actuellement le noble et grand projet de chasser de cette province les Français-neutres qui ont toujours été nos ennemis sècrets et qui ont encouragé nos sauvages à nous couper la gorge.

Si nous pouvons réussir à les expulser, cet exploit sera le plus grand qu'aient accompli les Anglais en Amérique, car au dire de tous, dans la partie de la province que ces Français habitent se trouvent les meilleures terres du monde. Nous pourrions ensuite mettre à leurs places de bons fermiers anglais, et nous verrions bientôt une abondance de produits agricoles dans cette province.

(*Généalogie des Familles acadiennes avec documents*, Arch. Can., 1905, t. II, app. A, p. XVI.)

C. — **Le colonel Winslow reçoit l'ordre de se rendre à Grand-Pré pour y procéder à l'arrestation des Français.**

Extraits du Journal de campagne du lieutenant-colonel John Winslow, commandant en chef des troupes de Sa Majesté aux Mines et lieux avoisinants, et des lettres ou minutes de lettres y attachées.

Camp du Fort Cumberland
(nouveau nom de Beauséjour), 6 août 1755.

...Je me suis immédiatement rendu auprès du colonel Monckton. Il m'informa que le gouverneur Lawrence, dans le but d'établir des colons de la Nouvelle-Angleterre dans une partie de cette province et de me consulter à ce sujet, avait manifesté l'intention de me rapprocher et de me transférer à Piziquid avec une partie des troupes de la Nouvelle-Angleterre. Le colonel me fit la confidence qu'il avait été décidé de déporter les habitants français de la province et qu'il devait rassembler tous les hommes de Tintamar, de Shepody, d'Olake, de Beauséjour et de la Baie Verte pour leur lire les ordres du gouverneur et profiter de cette occasion pour les retenir tous prisonniers dans le fort...

Camp du Fort Cumberland, 7 août 1755.

Quatre compagnies du bataillon du colonel Winslow doivent se préparer à embarquer sur les transports avec leur bagage et leurs tentes.

T. Montcreiffe.

9 août. — Les habitants de la Baie Verte et des villages circonvoisins ont été sommés de comparaître pour entendre lecture des ordres de Son Excellence le gouverneur Lawrence ; mais n'ayant pas réussi à convoquer une assemblée générale des habitants, ceux qui se sont présentés ont été renvoyés avec instruction de revenir demain matin.

10 août. — Aujourd'hui, de nombreux habitants des villages environnants se sont présentés, mais pas en aussi grand nombre qu'on s'y attendait. Pour cette raison, ils furent retenus toute la nuit sous la gueule des canons de la garnison...

Ordre au colonel Winslow.

Camp du Fort Cumberland, 11 août 1755.

Les présentes sont pour servir d'avis aux officiers, soldats, cantiniers et toutes personnes attachées au camp que tous les bœufs, chevaux, vaches, moutons et bestiaux de toutes sortes appartenant aux habitants français sont confisqués au profit de la Couronne, et qu'en conséquence il est défendu d'en faire l'achat sous aucun prétexte. Des officiers devront en outre faire connaître à leurs hommes qu'il leur est défendu de rôder en dehors du camp, de tuer ou de détruire les bestiaux qui appartiennent à Sa Majesté...

T. Montcreiffe

11 août. — Ce jour a été mémorable. Les habitants, du moins les principaux d'entre eux, de Tintamar, de Wescoak, d'Olake, de la Baie Verte, de Beauséjour et des lieux avoisinants ont été rassemblés dans le fort Cumberland pour y entendre la sentence du gouverneur et du Conseil d'Halifax qui décidait de leurs propriétés et les déclarait rebelles. Leurs terres, leurs biens et effets sont confisqués au profit de la Couronne et eux-mêmes sont déclarés prisonniers ; puis les portes du fort furent fermées et au delà de 400 hommes furent ainsi emprisonnés.

Le major Preble et le capitaine Speakman ont été envoyés avec un détachement à Wescoak, Tintamar, etc., pour s'emparer des garçons au-dessus de seize ans.

Le major Bourn avec le capitaine Bayley et un détachement ont reçu l'ordre de conduire 150 prisonniers au Cumberland. Ces officiers devaient prendre le commandement du fort et y garder les prisonniers.

Le capitaine Cobb est parti hier soir du fort Cumberland pour s'emparer des habitants de Shepody, mais ceux-ci s'étaient sauvés dans les bois et le capitaine est revenu sans avoir capturé personne.

13 août. — Hier, le capitaine Perry et son détachement sont revenus d'Olake avec 11 prisonniers français. Nous en avons eu la garde pendant toute la nuit et ce matin, ils ont été envoyés au fort Cumberland. Le major Preble est revenu aujourd'hui avec trois habitants seulement, le reste s'étant sauvé dans les bois. Le nombre des prisonniers dans les deux forts s'élève présentement à 420.

16 août. - Ma compagnie s'est embarquée aujourd'hui sur le *Warren*, capitaine Adams, celles d'Osgood et du lieutenant Crooker se sont embarquées sur le *York*, capitaine Preble ; celle d'Adams et ce qui restait de la compagnie de Hobbs, s'embarquèrent sur le *Grey Hound*, capitaine Hodgskins, à destination de Piziquid.

18 août. — Nous avons remonté la rivière Piziquid jusqu'au fort Edouard, où nous sommes arrivés dans la matinée, à 11 heures ; nous avons trouvé l'endroit agréable, mais le fort ne pourrait opposer une résistance sérieuse. Je me suis rendu ensuite auprès du capitaine Murray, nous avons dîné ensemble en compagnie de ses officiers et j'ai été mis au courant des instructions suivantes adressées au capitaine Murray savoir :

Instructions du lieutenant gouverneur Lawrence au capitaine Murray.

Il doit faire tous ses efforts pour empêcher les habitants de s'enfuir de la province.

Il doit autant qu'il est en son pouvoir empêcher les habitants de transporter leurs effets ou de les cacher dans les bois ; leur ordonner de continuer la récolte du foin, de leurs céréales et de prendre soin de tous les produits de leurs terres comme s'ils devaient rester dans la province ; sinon, ils devront être traités avec la plus grande sévérité lors de l'embarquement. En conséquence, des détachements devront surveiller la campagne et se tenir au courant de tout ce qui se passera parmi les habitants qui maintenant vont avoir recours uniquement à l'intrigue et à la ruse.

Si le capitaine Murray soupçonne que les habitants ont des armes à feu en leur possession, il doit par tous les moyens chercher à s'en emparer. Il ne leur sera permis d'emporter avec eux, lors de leur déportation, que leur argent et leur mobilier ; ils doivent ignorer autant que possible les endroits qui leur sont destinés et chacun doit continuer de croire (mon opinion est qu'ils le croient certainement) que le gouvernement, après tout, ne les expulsera pas de leurs propriétés, afin qu'ils n'aient pas la moindre tentation d'inquiéter les transports lorsque ceux-ci arriveront. Il faudra tolérer le moins possible de rapports entre les soldats et les habitants, et surtout leur cacher la défaite du général Braddock.

Immédiatement après l'arrivée du colonel Winslow aux Mines,

il établira ses quartiers aux alentours de l'église ou dans l'église même s'il le juge à propos, pour la sûreté et le bien-être de son monde... A la première occasion favorable, faites transporter par eau ou par terre les deux prêtres que vous détenez actuellement. Arrêtez et emprisonnez ceux des habitants que vous surprendrez à haranguer et à soulever le peuple... Ne souffrez pas non plus la moindre arrogance de la part des habitants, surtout après l'arrivée du colonel Winslow ; et s'ils se comportent d'une manière répréhensible, punissez-les en conséquence Si vous emprisonnez quelques habitants dans votre fort, surveillez-les étroitement, et vous devrez exiger que leurs parents ou leurs voisins les nourrissent durant le temps de leur incarcération ; autrement, ils nous coûteraient bien cher et cela n'étant pas inévitable, je ne pourrais en aucune manière le tolérer.

Aussitôt après son arrivée, mettez le colonel Winslow au courant des instructions qui précèdent, et faites en sorte d'informer les habitants que, dans le cas où ils tenteraient de détruire ou de molester des troupes de Sa Majesté, soit par le moyen des sauvages ou par d'autres, vous avez reçu mes ordres d'exiger de ceux dans le voisinage desquels l'offense aurait été commise, œil pour œil, dent pour dent, en un mot, vie pour vie...

CHAS. LAWRENCE.

Halifax, 9 août 1755.

Le colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

...Je suis arrivé à la Grand'Prée le 19 août et après avoir pris connaissance des lieux, j'ai trouvé les alentours de l'église que vous m'avez désignés très avantageux pour l'installation de mon camp. J'ai envoyé chercher les vieillards pour leur faire enlever les choses sacrées afin qu'elles ne soient pas souillées par les hérétiques.

Pour se protéger contre les surprises, je vais faire construire par le détachement une enceinte palissadée s'étendant de l'église jusqu'au cimetière.

Le colonel Winslow à William Shirley, gouverneur de la province de la Baie de Massachusetts.

Au camp de la Grand'Prée, Nouvelle-Ecosse, 22 août 1755.

Je me suis embarqué à Chignictou, le 16 courant, avec 313 hommes, y compris les officiers... J'ai pris connaissance des

dépêches du colonel Lawrence m'ordonnant d'établir mes quartiers aux Mines. En conséquence, profitant de la marée suivante, j'ai descendu la rivière de ce nom et je suis ensuite entré dans la rivière Gaspereau où nous avons débarqué. J'ai établi mon camp entre l'église et le cimetière. Je me loge dans le presbytère et l'église a été transformée en place d'armes. Je fais construire une enceinte palissadée dans mon camp, afin d'éviter toute surprise. J'attends un renfort de 200 hommes qui doivent arriver bientôt. Quant aux habitants appelés neutres, le sort de ceux de Chignictou semble fixé, puisqu'il est décidé de les déporter. Nous détenons prisonniers actuellement dans les forts Lawrence et Cumberland 400 des principaux d'entre eux ; les femmes et les enfants ont la permission de rester dans leurs maisons. Il est probable que les habitants de toute la province, bien que coupables à un moindre degré que ceux de Chignictou et de la Baie Verte qui ont commis des actes de violence (1), subiront le même sort.

23 août. — L'enceinte palissadée a été terminée aujourd'hui et nous avons entrepris de nous débarrasser de l'une des plaies de l'Egypte.

Halifax, 11 août 1755.

Instructions secrètes envoyées au lieutenant-colonel Winslow, commandant des troupes de Sa Majesté aux Mines, et en son absence au capitaine Alexandre Murray, commandant des troupes de Sa Majesté à Piziquid, au sujet de l'expulsion des habitants des districts des Mines, de la rivière Piziquid, de la Rivière-aux-Canards, de Cobequid, etc., situés dans la Nouvelle-Ecosse.

Monsieur, après avoir fait connaître au capitaine Murray, par ma lettre du 31 juillet dernier, les raisons qui ont fait prendre au Conseil de Sa Majesté la résolution de chasser tous les habitants français et de purger le pays de si mauvais sujets, (laquelle lettre il vous communiquera en même temps que les instructions que je vous ai envoyées depuis) il ne me reste plus qu'à vous donner les ordres et instructions nécessaires à l'exécution d'un projet si solennellement décidé.

(1) Winslow fait allusion aux Acadiens réfugiés dans la zone française autour du fort de Beauséjour. « Les habitants, de toute la province », ce sont les Acadiens demeurés dans la zone anglaise.

Afin d'empêcher ces habitants de revenir dans cette province ou d'aller se joindre aux Français du Canada et de Louisbourg, il a été décidé qu'ils seraient dispersés dans les colonies de Sa Majesté sur le continent américain.

A cette fin, des transports sont envoyés dans la Baie pour embarquer ceux de Chignictou. Le colonel Monckton expédiera au Bassin des Mines les transports qu'il n'aura pu remplir, afin de déporter aussi les habitants de cet endroit. Vous recevrez aussi des vaisseaux de Boston en nombre suffisant pour transporter mille personnes, à raison de deux par tonneau.

A l'arrivée des navires de Boston et de Chignictou dans le Bassin des Mines, vous embarquerez tous les habitants des districts des Mines, Piziquid, Cobequid, la Rivière-aux-Canards, etc., dont vous vous emparerez par tous les moyens ; vous devrez surtout vous efforcer de saisir les chefs de famille et jeunes gens et les distribuer sur les navires à raison de deux par tonneau autant que possible...

Afin de vous faciliter la tâche de l'approvisionnement des navires j'ai confié en l'occasion la charge de préposé aux vivres à à M. Georges Saul. Je lui ai donné des instructions particulières à cet effet avec ordre de vous les communiquer...

Destination des vaisseaux assignés au rendez-vous, dans le Bassin des Mines.

Pour la Caroline du Nord, un nombre suffisant pour transporter à peu près 500 personnes.

Pour la Virginie, un nombre suffisant pour transporter à peu près 1 000 personnes.

Pour le Maryland, un nombre suffisant pour transporter à peu près 500 personnes, ou un nombre proportionnel de vaisseaux si le nombre des expulsés devait excéder 2.000.

Si les vaisseaux de Boston arrivent au Bassin des Mines avant M. Saul, ils devront attendre à cet endroit l'arrivée de celui-ci avec les vivres. Si vous avez embarqué les habitants avant l'arrivée du préposé aux vivres, vous pourrez, s'il y a nécessité, faire distribuer à chaque personne 5 livres de farine et une livre de porc pour chaque semaine ; M. Saul a reçu ordre de vous remettre les vivres que vous aurez fournis...

Une fois la population mise à bord, vous aurez la bonté de remettre au capitaine de chaque vaisseau une des lettres que j'ai signées (et dont vous recevrez un nombre suffisant). Vous les adresserez au gouverneur ou au commandant en chef de chaque province où les déportés devront être débarqués... En même temps vous donnerez aux capitaines vos instructions par écrit. Vous leur recommanderez de suivre l'itinéraire susmentionné, et à

leur arrivée à destination, de se rendre immédiatement chez le gouverneur ou le commandant en chef de la province qui leur aura été assignée, et de lui remettre la lettre dont ils seront chargés, de débarquer leurs passagers aussi promptement que possible et d'obtenir les certificats conformes à la formule ci-dessus. Dans vos instructions aux capitaines vous devrez leur enjoindre sévèrement de prendre les plus grandes précautions et d'exercer la plus stricte surveillance pendant toute la traversée, afin de prévenir toute tentative des déportés pour s'emparer des vaisseaux. En conséquence, les capitaines ne devront tolérer qu'un petit nombre de passagers présents à la fois sur le pont et ne rien négliger pour éviter toute tentative de ce genre ; ils devront aussi prendre bien garde que les habitants, lors de l'embarquement, n'emportent avec eux ni armes ni quoi que ce soit qui pourrait en tenir lieu, et voir à ce que les vivres soient distribués conformément à la ration fixée par les instructions données à M. Saul.

Le capitaine Murray connaissant bien ces gens et le pays, je vous conseille de le consulter en toute occasion, surtout quant aux moyens à prendre pour les rassembler et les embarquer. Si les moyens de douceur ne réussissent pas, vous aurez recours aux mesures les plus énergiques pour les embarquer et pour enlever à ceux qui prendront la fuite toute possibilité de se mettre à l'abri, en brûlant leurs maisons et en détruisant dans le pays tout ce qui pourrait leur servir de subsistance. Vous recevrez ci-incluse une copie des chartes-parties convenues entre les capitaines des transports et le gouvernement. Je crois devoir vous informer que celles qui concernent les navires de Boston renferment à peu près les mêmes conditions que les autres. Vous constaterez que ces vaisseaux sont nolisés au mois et vous devrez agir le plus vite possible afin de diminuer les dépenses.

Je vous conseille d'envoyer le sloop *Dove* à Annapolis pour y embarquer la population de cet endroit, si rien de sérieux ne vous en empêche, vu que ce navire appartient au Connecticut et que les habitants d'Annapolis doivent être déportés dans cette province.

Immédiatement après l'embarquement de la population, au moment de mettre à la voile, vous informerez le commandant de la marine royale qu'il doit escorter les transports et prendre la mer sans perdre de temps.

Après avoir embarqué tous les habitants des environs du district du Bassin des Mines que vous aurez pu rassembler, vous vous rendrez vous-même à Annapolis Royal, sinon vous y enverrez un fort détachement pour aider le major Handfield à embar-

quer la population de cette rivière ; et tous les déserteurs que vous pourrez saisir devront être conduits à Annapolis pour être embarqués avec les déportés de cet endroit.

CHAS. LAWRENCE.

Le gouverneur Lawrence au colonel Winslow.

Halifax, 11 août 1755.

Les instructions ci-incluses renfermant toutes les explications nécessaires à l'égard de ce qu'il y a à faire, je n'ai rien à ajouter sinon que vous devrez avoir recours aux moyens les plus sûrs pour rassembler les habitants et les embarquer, et vous servir de la ruse ou de la force selon les circonstances. Je désire surtout que vous ne teniez aucun compte des supplications et des pétitions que vous adresseront les habitants, quels que soient ceux qui désirent rester...

30 août. — Le capitaine Murray est venu hier soir et a apporté toutes les commissions, instructions et lettres susmentionnées. Nous avons envisagé les mesures à prendre pour déporter tous les habitants des villages de la Grand'Prée, des Mines, de la Rivière-aux-Canards, des Habitants et de Gaspereau. Nous avons décidé de convoquer tous les habitants mâles de ces villages à l'église de la Grand'Prée, pour le 5 septembre prochain, sous le prétexte de leur communiquer les instructions du roi. Le même jour, le capitaine Murray devra rassembler de la même manière, au fort Edouard, les habitants de Piziquid et des villages voisins. J'ai écrit aujourd'hui au colonel Lawrence pour lui faire connaître le plan que nous avons adopté. Après le départ du capitaine Murray, j'ai réuni les capitaines Adams, Hobbs et Osgood et après avoir exigé d'eux le serment de garder le secret et leur avoir fait connaître mes instructions, ils approuvèrent tous le plan que le capitaine Murray et moi venions d'adopter.

Cet après-midi, trois des transports nolisés pour la déportation des habitants français, les sloops *Gooding*, *Stone* et *Dunning* sont arrivés de Boston et nous ont appris que plusieurs autres arriveront bientôt.

Le colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

Grand'Prée, 30 août 1755.

J'ai eu l'honneur de recevoir de Votre Excellence ses lettres du 11 et du 26 courant, que le capitaine Murray a eu la bonté de m'apporter. Je me suis entendu avec lui au sujet de la tâche que nous avons à remplir. Mais toutes les récoltes étant coupées et la température ayant empêché les habitants de les engranger, nous avons cru devoir attendre jusqu'à vendredi pour faire connaître les ordres de Votre Excellence. Nous nous proposons de les communiquer à la population ce jour-là.

Bien que nous soyons chargés d'un devoir pénible à remplir, je crois que les mesures prises sont nécessaires et je m'efforcerai de suivre rigoureusement vos ordres. J'emploierai tous les moyens pour transporter les habitants des environs dans un meilleur pays. Quant au père Le-Blond [René Le Blanc], avec la permission de Votre Excellence, je l'enverrai à l'endroit d'où je viens moi-même.

Le Major Handfield au colonel Winslow.

Annapolis Royal, 31 août 1755.

Immédiatement après l'arrivée d'un transport envoyé par MM. Apthrop et Hancock pour déporter les habitants français, j'ai donné ordre à un détachement de s'emparer d'une centaine de chefs de famille et des jeunes gens. Mais tous les chefs de famille se sauvèrent dans les bois, emportant avec eux leur literie, etc. et nos hommes n'en trouvèrent aucun dans les villages. Je désire que vous m'envoyiez, aussitôt que vous pourrez en disposer, un renfort de quelques hommes, afin que je puisse les mettre à la raison.

Le colonel John Winslow au capitaine Murray.

Grand'Prée, 1er septembre 1755.

... Je me propose d'aller vous voir demain matin, afin de m'entendre avec vous au sujet des dernières dispositions à prendre. Je dois vous informer que trois des transports sont arrivés, que les habitants sont allés à bord et ont cherché à connaître leur destination. Mais je m'étais concerté avec les capitaines de

ces vaisseaux et ceux-ci avaient reçu ordre de répondre que ces transports avaient été envoyés pour l'utilité des troupes. Les capitaines m'ont appris que onze autres navires doivent venir de Boston et mettront à la voile dans quelques jours...

2 septembre. — Je me suis rendu en bateau de bonne heure ce matin au fort Edouard, afin de m'entendre avec le capitaine Murray, au sujet de la tâche critique que nous avons à remplir... Nous avons définitivement adopté le projet que nous avions conçu, et nous sommes convenus de rassembler les Acadiens à trois heures de l'après-midi. Les habitants de mon district seront sommés de se réunir à l'église de la Grand'Prée, et ceux du district du capitaine Murray devront se rendre au fort Edouard, à Piziquid. Nous avons fait traduire cette sommation (1) en français par M. Beauchamp [*sic* pour Isaac Deschamps], marchand.

N. B. — La capitaine Murray adressera la sommation aux habitants de Piziquid, etc.

3 septembre. — Après avoir pris aujourd'hui l'avis de mes capitaines, il a été décidé que je devais adresser demain matin ma sommation aux habitants.

4 septembre. — Ce matin, j'ai chargé le D^r^ Rodion de faire connaître la sommation aux habitants...

D. — Arrestation des Acadiens dans l'église de Grand Pré (5 septembre 1755). (*Journal de Winslow, suite.*)

5 septembre. — Quatre cent dix-huit des principaux habitants se sont présentés à l'église de la Grand'Prée à trois heures de l'après-midi, conformément à l'ordre qu'ils avaient reçu. J'ai donné ordre d'apporter une table au centre de l'église, et, assisté de mes officiers qui faisaient la garde, je leur ai communiqué, au moyen d'interprètes, les ordres du roi (2).

[Winslow les déclara ensuite tous prisonniers du roi et fit publier la déclaration suivante :]

(1) Nous donnons le texte de cette proclamation dans l'extrait d'Haliburton. Voy. plus loin.

(2) On trouvera le texte de cette proclamation dans l'extrait d'Haliburton. Voy. plus loin.

Grand'Prée, 5 septembre 1755.

Les présentes sont pour faire savoir aux officiers, soldats et marins au service de Sa Majesté, ainsi qu'à ses sujets de toute dénomination, que tous les bestiaux, tels que chevaux, bêtes à cornes, moutons, chèvres, cochons et volailles de toutes sortes, qui appartenaient jusqu'à aujourd'hui aux habitants français sont confisqués par Sa Majesté, qui en prend possession, et que personne ne devra, sans un ordre spécial, blesser, tuer ou détruire quoi que ce soit, ni piller les vergers ou les jardins, ni faire aucun ravage d'aucune sorte dans ces districts.

John Winslow.

Je me rendis ensuite à mes quartiers. Les habitants français, par l'intermédiaire des plus anciens, exprimèrent leurs regrets d'avoir encouru le mécontentement de Sa Majesté et leurs craintes que la nouvelle de leur emprisonnement ne portât un coup terrible à leurs familles. De plus, se trouvant dans l'impossibilité d'apprendre à leurs parents la triste situation dans laquelle ils se trouvaient, ils me demandèrent de garder un certain nombre d'entre eux comme otages et de permettre au plus grand nombre de retourner dans leurs familles. Ces derniers s'engageaient à ramener avec eux ceux des habitants qui étaient absents lorsque furent lancés les ordres de rassemblement. Je leur répondis que je réfléchirais à leur demande et leur communiquerais ma déclaration.

J'ai réuni immédiatement mes officiers afin de leur soumettre la demande des prisonniers et nous décidâmes de leur faire choisir vingt d'entre eux, dont ils seraient responsables. Pour former ce nombre, ils devaient en nommer dix de la Grand'Prée et dix autres de la Rivière aux Canards et de la Rivière aux Habitants, qu'ils devaient charger d'aller annoncer aux familles ce qui s'était passé et apprendre aux femmes et aux enfants qu'ils seraient en sûreté dans leurs demeures pendant l'absence des chefs de familles. Ces délégués devaient, en outre, s'assurer du nombre des habitants absents et faire leur rapport le lendemain.

Le capitaine Murray au colonel John Winslow.

Fort Edouard, 5 septembre 1755.

J'ai très bien réussi et je me suis emparé de 183 hommes. A l'exception des malades, je crois qu'il en reste très peu. J'espère que vous avez aussi opéré avec succès. Je serais heureux de recevoir les transports aussitôt que possible, car vous savez que le fort n'est pas grand...

P. S. — Je vous ai envoyé le fils de Pierre (1) Leblanc, afin qu'il soit déporté avec son père que vous avez pris sous votre protection...

Depuis que j'ai écrit ce qui précède, il est arrivé un ou deux transports.

Le colonel John Winslow au capitaine Alex. Murray.

Grand'Prée, 5 septembre 1755.

Je viens de recevoir votre lettre de ce jour et me réjouis d'apprendre que vous vous êtes acquitté avec succès de votre tâche. Je dois vous dire que tout s'est bien passé ici. Le nombre de prisonniers que j'ai présentement sous ma garde ne doit pas être beaucoup au-dessous de 500. J'ai permis à vingt d'entre eux (pour lesquels les autres sont responsables) d'aller faire connaître aux familles des prisonniers ce qui était arrivé ; ces délégués m'ont promis qu'ils reviendraient...

Quant aux transports, je vous les enverrai aussitôt qu'il seront arrivés. J'embarquerais la population d'ici et j'ordonnerais le départ si j'avais reçu les vivres. Je ne sais pourquoi M. Saul n'est pas encore arrivé ici et pour quelle raison la barge n'est pas revenue de Chignictou. La situation actuelle m'inquiète et m'embarrasse sérieusement. Je voudrais avoir un plus grand nombre d'hommes sous mon commandement, car je me demande si je vais être capable de terminer ma tâche avec le nombre de soldats que j'ai à ma disposition.

Le 5 septembre, les prisonniers français n'ayant pas de vivres et se plaignant de la faim, ont demandé du pain ; je leur en ai fait distribuer et j'ai donné ordre que les familles de prisonniers

(1) *Sic* pour le *Père* Le Blanc (il s'agit du notaire).

leur fournissent la nourriture à l'avenir. Ainsi s'est terminée la journée mémorable du 5 septembre, journée de fatigue et d'inquiétude.

Le colonel John Winslow au capitaine Alex. Murray.

Grand'Prée, 7 septembre 1755.

... Je dois vous apprendre qu'ici tout se passe aussi bien que possible et que la population accepte son sort avec autant de résignation que j'en aurais moi-même dans une semblable situation. Je permets aux meuniers de faire leur travail habituel, comme par le passé. Je permets également à dix prisonniers de la Rivière aux Canards, etc., et à dix autres de la Grand'Prée d'aller à tour de rôle chercher ce dont les prisonniers ont besoin. Il s'en est présenté 418 le premier jour et si la liste qu'ils m'ont donnée est exacte, 34 chefs de famille sont malades. Six autres habitants sont venus se livrer aujourd'hui et je crois qu'un très petit nombre a l'intention de prendre la fuite. Je vais envoyer un détachement cet après-midi sous les ordres du lieutenant Handfield arrivé vendredi d'Annapolis, avec instruction de se rendre jusqu'aux maisons les plus éloignées, afin de s'assurer si la liste qui nous a été fournie est exacte. Si nous découvrons que nous avons été trompés, je serai dans l'obligation de faire des exemples, conformément aux instructions que j'ai reçues...

Cinq transports sont ici actuellement, et je suppose que vous en avez deux autres à votre disposition. Une fois les vivres arrivés, j'en ferai une distribution au prorata du nombre des prisonniers. Je suis persuadé que le gouvernement n'a pas nolisé un nombre suffisant de vaisseaux. Le fils de René Leblanc se comporte aussi bien que son père ; il nous dit qu'il a empêché les jeunes gens de prendre la fuite et je le crois digne de confiance.

Le capitaine Alex. Murray au colonel John Winslow.

Fort Edouard, 8 septembre 1755.

J'accuse réception de votre lettre, et je dois vous dire que je suis content d'apprendre que tout va bien à la Grand'Prée et que les pauvres diables sont si résignés. Ils ont montré plus de patience que j'en attendais de gens dans leur situation, et je suis grandement surpris de constater l'indifférence réelle ou feinte des femmes.

Quand je pense à ceux d'Annapolis, je me réjouis de les avoir sommés de venir au rendez-vous. Je crains qu'il n'y ait des pertes de vie avant que nous n'ayons terminé le rassemblement ; vous savez que nos soldats les détestent et qu'ils profiteront de n'importe quel prétexte pour les tuer....

J'ai hâte de voir ces pauvres infortunés embarqués et notre tâche terminée ; alors, je m'accorderai le plaisir de vous faire une visite et nous boirons à leur voyage.

[*Winslow fait embarquer 230 jeunes Acadiens.*]

10 septembre. — J'ai remarqué ce matin, parmi les Français, une agitation inaccoutumée qui me cause de l'inquiétude. J'ai réuni mes officiers auxquels j'ai fait part de ce que j'avais remarqué, et, après avoir examiné la situation, il fut décidé, à l'unanimité, de séparer les prisonniers. Afin de protéger le service de Sa Majesté et de mettre tout le monde à l'abri du danger, nous convînmes de faire monter cinquante prisonniers sur chacun des cinq vaisseaux arrivés de Boston, et de commencer par les jeunes gens. Le capitaine Adams, du *Warren*, vaisseau de guerre au service de Sa Majesté (1), fut chargé de prendre les transports sous son commandement, et une fois les prisonniers rendus à bord, de donner aux capitaines des vaisseaux les ordres nécessaires pour la protection du service de Sa Majesté. Il fut décidé de confier la garde de chaque vaisseau à six sous-officiers ou soldats. Ensuite le capitaine Adams et les capitaines des vaisseaux reçurent ordre de tout préparer pour l'embarquement des captifs. Je fis venir le père Landry, leur meilleur interprète et celui d'entre eux qui parlait le mieux l'anglais. Je lui dis que nous allions commencer l'embarquement d'une partie des habitants, que nous avions décidé d'en embarquer 250 le jour même et que nous commencerions par les jeunes gens. Je le chargeai d'avertir ses compagnons de cette décision qui l'a beaucoup surpris. Je lui dis qu'il fallait que la chose se fasse, que je donnerais ordre de mettre tous les prisonniers en lignes de six hommes de front, avec les jeunes gens à gauche, et que la marée ne me permettait pas de leur accorder plus d'une heure pour se préparer. Toute la garnison fut appelée sous les armes et placée derrière le presbytère, entre l'église et les deux portes de l'enceinte palissadée. Selon mes ordres, tous les habitants français furent rassemblés,

(1) Détaché de la flotte anglaise commandée par l'amiral Boscawen, alors à l'ancre dans la rade d'Halifax.

les jeunes gens placés à gauche. Ensuite, j'ordonnai au capitaine Adams, aidé d'un lieutenant et de 80 sous-officiers et soldats, de faire sortir des rangs 141 jeunes gens et de les escorter jusqu'aux transports. J'ordonnai aux prisonniers de marcher. Tous répondirent qu'ils ne partiraient pas sans leurs pères. Je leur répondis que c'était une parole que je ne comprenais pas, car l'ordre du roi était pour moi absolu et devait être exécuté impérieusement ; que je n'aimais pas les mesures de rigueur et que le temps n'admettait pas de pourparlers ou de délais. J'ordonnai à toutes les troupes de mettre la baïonnette au canon et de s'avancer sur les Français. Je commandai moi-même aux quatre rangées de droite des prisonniers, composées de vingt-quatre hommes, de se séparer du reste ; je saisis l'un d'entre eux qui empêchait les autres d'avancer et je lui ordonnai de marcher. Il obéit et les autres le suivirent, mais lentement. Ils s'avançaient en priant, en chantant et en se lamentant, et sur tout le parcours (un mille et demi) les femmes et les enfants, à genoux, priaient et faisaient entendre leurs lamentations.

J'ordonnai ensuite à ceux qui restaient de choisir parmi eux cent neuf hommes mariés qui devaient être embarqués après les jeunes gens. La glace était rompue et le nombre indiqué fut rassemblé sous la surveillance du capitaine Adams. J'ordonnai ensuite au capitaine Osgood, aidé d'un subalterne et de 80 sous-officiers et soldats, de les escorter, mais lors de l'embarquement le capitaine Osgood constata qu'il n'y en avait que 89 au lieu de 109. De sorte que le nombre de prisonniers mis à bord ce jour-là fut de 230. Ainsi se termina cette pénible tâche qui donna lieu à une scène navrante.

Le capitaine Adams donna ordre aux transports de descendre la rivière Gaspereau et de jeter l'ancre à l'embouchure de cette rivière et de la rivière Piziquid. Je fis alors connaître à la population française qu'il était loisible aux familles et aux amis des prisonniers de fournir les vivres dont ceux-ci avaient besoin à bord des transports, ou de me laisser le soin de les nourrir aux frais du roi. Comme ils décidèrent de fournir la subsistance aux prisonniers, je donnai ordre à tous les bateaux de profiter des marées de chaque jour pour venir chercher les vivres qu'apporteraient les femmes et les enfants pour les prisonniers à bord des navires, et d'envoyer un prisonnier sur chaque bateau pour les recevoir et les distribuer ensuite à chaque personne à laquelle ils étaient destinés ; et en outre de transporter sur les bateaux, en aussi grand nombre que possible, les amis qui désireraient rendre visite aux prisonniers sur les navires.

Le colonel Winslow au capitaine Murray.

Grand'Prée, 11 septembre 1755.

J'ai embarqué sur les vaisseaux 230 de nos amis les Français et je vais en ajouter vingt autres à ce nombre aujourd'hui ; leurs amis restés dans les villages leur apportent des vivres...

Je suis fatigué d'entendre des lamentations...

Le gouverneur Lawrence au colonel Winslow.

Halifax, 11 septembre 1755.

Le capitaine Murray m'a fait connaître que les mesures que vous avez prises pour rassembler les habitants ont très bien réussi ; et, certes, je les approuve entièrement. Le village de Cobequid faisant partie du district dont vous êtes chargé, j'y ai envoyé, à la demande du capitaine Murray, le capitaine Lewis, avec autant d'hommes dont on peut se passer ici, pour aider à s'emparer des habitants de cet endroit, et je crois que cette tâche sera rude. Le capitaine a visité ces endroits dernièrement et connaît bien la topographie de ces villages. Pour cette raison, je le crois apte à diriger cette entreprise et à vous suggérer les moyens à prendre pour la mener à bonne fin ; par conséquent, j'aimerais que tous les deux, le capitaine Murray et vous, vous concertiez avec lui. L'amiral (1) a ordonné récemment au capitaine Diggs d'escorter les transports avec un vaisseau de vingt canons ; j'espère qu'il arrivera avant longtemps. Vous devrez embarquer les hommes aussitôt que possible et faire en sorte que les femmes leur fournissent des vivres jusqu'à leur départ ; ce qui fera une économie considérable pour le gouvernement. Mais s'il vous est impossible d'obtenir cela, vous devrez suivre vos instructions. Rogers mettra à la voile demain ou après-demain, et apportera des vivres. Le détachement emmènera les députés qui ont été retenus ici, afin qu'ils soient déportés avec leurs familles ; vous réunirez ceux des Mines et de la Rivière-aux-Canards aux prisonniers de ces endroits, puis vous enverrez ceux d'Annapolis au major Handfield et vous les ferez escorter par un détachement. Je crois que les habitants auront presque terminé leurs récoltes avant leur arrestation ; et vous devrez, dans l'intérêt public,

1) Boscawen.

préserver autant de grain que vous pourrez et protéger les bestiaux, dont nous aurons grand besoin pour le ravitaillement en vivres frais de notre flotte et de nos soldats. J'ai déjà mis le capitaine Murray au courant de cette nécessité.

Lorsque vous enverrez un détachement au capitaine Handfield, donnez ordre de fouiller tous les villages situés le long de la rivière et de conduire à Annapolis tous les hommes qui y seront trouvés ; donnez ordre également aux femmes de les suivre avec les enfants et d'apporter autant de vivres que possible, afin de nourrir les prisonniers jusqu'à leur départ.

[*Les Acadiens prisonniers à Grand-Pré rappellent les promesses solennelles que leur ont faites dans le passé les autorités britanniques de respecter leur neutralité.*]

12 septembre. — J'ai reçu, hier, des habitants neutres, une pétition rédigée en français ; je l'ai fait parvenir par le lieutenant Mercer à M. Deschamps qui, après en avoir fait la traduction en anglais, me l'a retournée...

Au colonel Winslow :

Vous trouverez ci-inclus les deux documents français. J'en ai traduit en anglais les parties essentielles qui suffiront à vous faire comprendre les demandes des habitants...

Isaac Deschamps.

N° 1. — Pétition des habitants au général Philips, demandant que le libre exercice de leur religion soit accordé à ceux qui prêteront le serment de fidélité à Sa Majesté le roi George avec le privilège d'avoir des missionnaires au milieu d'eux ; et que la possession de leurs propriétés leur soit garantie sur paiement des cens et rentes ordinaires. La réponse signée par le général Philips annonçait aux habitants que leur pétition avait été agréée (25 avril 1730)...

Vient ensuite un certificat de monsieur De la Godelis [de la Goudalie] et d'Alex. Nouville [de Noinville] prêtres, déclarant que le général Philips promit aux habitants qu'ils seraient dispensés de prendre les armes contre les Français ou contre les sauvages ; en même temps que les dits habitants s'engageaient à ne pas prendre les armes contre l'Angleterre ou contre son gouvernement.

En date du 29 avril 1730.

Nous, Charles de la Goudalie, Prêtre, Curé Missionnaire de la paroisse des Mines, Grand'Prée et la Rivière-aux-Canards, et Noël Alexandre Noiville [de Noinville], Prêtre, bachelier de la Sacrée Faculté de Théologie de Sorbonne, Missionnaire Apostolique et curé de l'Assomption et de la Sainte-Famille de Piziquid, certifions à qui il appartiendra, que Son Excellence le Seigneur Richard Philips, écuyer, capitaine en chef et Gouverneur Général de la Province de Sa Majesté, la Nouvelle Ecosse en Acadie, a promis aux habitants des Mines et autres rivières qui en dépendent, qu'il les exempte du fait des armes et de la guerre contre les François et les Sauvages, et que les dits habitants se sont engagés uniquement et ont promis de ne jamais prendre les armes dans le fait de la guerre contre le Royaume d'Angleterre et Son Gouvernement. Le présent certificat fait et donné et signé par nous cy-nommés, le 25 avril 1730, pour être mis entre les mains des habitants, et leur valoir et servir partout où besoin sera ou que de raison en est.

Signé : DE LA GOUDALIE, *curé*, NOËL NOIVILLE, *Prêtre et Missionnaire*, DEBOURG BELLEHUMEUR, *collationné le 25 avril.*

[*Les prisonniers demandent à se rendre au Canada.*]

N° 2. — Pétition adressée à John Winslow, écr., lieutenant-colonel des troupes de Sa Majesté, commandant à la Grand' Prée :

A la vue des maux qui semblent nous menacer de tout côté, nous sommes obligés de réclamer votre protection et de vous prier d'intercéder auprès de Sa Majesté, afin qu'elle ait des égards pour ceux qui ont inviolablement gardé la fidélité et la soumission promises à Sa Majesté. Comme vous nous avez fait entendre que le roi vous a donné ordre de nous transporter hors de cette province, nous supplions que, s'il nous faut abandonner nos propriétés, il nous soit au moins permis d'aller dans des endroits où nous trouverons des compatriotes, nous engageant à nous déplacer à nos propres frais, et qu'il nous soit accordé un délai résonnable pour cela. De plus cette faveur nous permettrait de conserver notre religion à laquelle nous sommes profondément attachés et pour laquelle nous sommes contents de sacrifier nos biens...

Le colonel Winslow à Joshua Winslow, commissaire, etc., à Chignectou.

Camp de la Grand'Prée, 19 septembre 1755.

J'ai actuellement 507 hommes sous ma garde qui, avec leurs femmes et leurs enfants, forment une population de 2.000 personnes dans mon district. Sans compter les villages circonvoisins et plusieurs localités du district de Piziquid, il y a près de 6.000 bêtes à cornes, 8.000 moutons, 4.000 cochons et 500 chevaux. Je ne puis comprendre pourquoi les transports sont encore à Chignectou, et pourquoi je ne reçois pas de vivres.

E. — **Embarquement des Acadiens et de leurs familles.**
(*Journal de Winslow, suite*).

Le colonel Winslow au capitaine Murray.

Grand'Prée, 25 septembre 1755.

J'ai décidé d'embarquer un certain nombre d'habitants aujourd'hui.

Le colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

Camp de la Grand'Prée, 29 septembre 1755.

Je suis très heureux d'apprendre que Votre Excellence approuve ce que j'ai fait, mais mon plaisir serait plus grand, si je pouvais apprendre que les vaisseaux sont arrivés de Chignectou...

La saison devient chaque jour plus mauvaise, rien ne nous fait prévoir que nous aurons bientôt des transports et je suis peiné de cette perte de temps. J'ai été informé par le capitaine Lewis, le 23 courant, que les habitants de Cobequid ont tous quitté cet endroit, qu'il a commencé à incendier et à dévaster ce canton et qu'il croit terminer sa tâche aujourd'hui...

Le capitaine Diggs est arrivé ici le 26 de ce mois sur le *Nightengil* de Sa Majesté et s'attendait à trouver la population à bord des transports. Il m'apprit qu'il ne pouvait rester longtemps, que les vaisseaux fussent prêts ou non .. J'ai actuellement 300 hommes à bord des transports...

Le gouverneur Lawrence au colonel Winslow.

Halifax, 30 septembre 1755.

Je profite du départ d'un détachement chargé de porter mes lettres au colonel Monckton à Piziquid, pour vous informer que l'amiral désire que les habitants qui, d'après vos instructions, devraient être transportés à la Caroline du Nord, soient envoyés à Philadelphie, sous l'escorte du capitaine Diggs. En conséquence, vous devrez prendre vos dispositions en vue de ce changement de destination. J'ai transmis des instructions au colonel Monckton lui ordonnant d'envoyer à la Caroline du Nord, sous le commandement du capitaine Proby, un nombre d'habitants de Chignectou équivalent à celui qui devait être envoyé du Bassin des Mines. Vous devez aussi prendre garde que M. Saul n'outrepasse pas ses instructions lors de la distribution des vivres, et je crois inutile de vous recommander de déporter la population aussitôt que possible, parce que la détention de tout ce monde cause de grandes dépenses et de grands embarras au service public.

4 octobre. — Le capitaine Murray est venu de Piziquid pour s'entendre avec moi au sujet des dispositions à prendre ; nous avons décidé d'expédier autant de Français que les vaisseaux à notre disposition pouvaient en contenir, et de commencer ce travail lundi prochain.

6 octobre. — Après entente avec mes capitaines, il a été décidé que les familles ne devraient pas être séparées, et que les habitants d'un même village devaient être placés sur le même navire autant que les circonstances le permettraient. Je leur donnai ordre de se tenir prêts à embarquer avec leurs effets, etc. Malgré les dispositions que je venais de prendre à leur égard, je n'ai pu les convaincre que j'étais sérieux.

7 octobre. — Il a plu considérablement aujourd'hui et nous n'avons pas commencé à embarquer la population comme nous l'avions décidé. Pendant la soirée, 24 jeunes gens ont déserté des vaisseaux du capitaine Church et du capitaine Stone, bien qu'il y eût huit hommes de garde sur chaque navire en plus de l'équipage. Personne ne peut expliquer comment cette désertion a eu lieu.

8 octobre. — Nous avons commencé à embarquer les habitants qui abandonnèrent leurs domiciles à regret et malgré eux, les femmes très affligées portaient leurs nouveau-nés dans leurs bras, d'autres traînaient, dans des charrettes, leurs parents infirmes et leurs effets Ce fut une scène où la confusion se mêlait au désespoir et à la désolation. Environ 80 familles ont été mises à bord des transports des capitaines Church et Milburry. Je fis faire l'enquête la plus rigoureuse, afin de savoir comment ces jeunes gens s'étaient évadés hier, et, après avoir pris connaissance des faits, je constatai qu'un nommé François Hébert, qui se trouvait à bord du navire et y embarquait, ce jour-là, ses effets en avait été l'auteur ou l'instigateur. Je le fis venir à terre, et le conduisis devant sa propre maison, et là, en sa présence, je fis brûler sa maison et sa grange. Je donnai ensuite avis à tous les Français que si les fugitifs ne se rendaient pas dans l'intervalle de deux jours, tous les amis des déserteurs subiraient le même sort ; que de plus, je confisquerais tous leurs effets, et que si jamais ces déserteurs tombaient entre les mains des Anglais, il ne leur serait accordé aucun quartier...

9 octobre. — J'ai fait descendre les hommes qui avaient été embarqués sur les trois premiers transports afin de permettre à leurs familles de les rejoindre à l'arrivée des autres transports. Le père Landré [Landry, François] m'a fait des propositions au sujet du retour des déserteurs ; il croit qu'il serait possible de les faire revenir, mais à condition que je signe la promesse qu'ils ne seront pas punis. Je lui répondis que j'avais déjà donné ma parole d'honneur et que je ne fournirais pas d'autres garanties, quel qu'en puisse être le résultat.

Lettre du colonel Monckton au colonel Winslow.

Fort Cumberland, 7 octobre 1735.

... Je suis peiné d'apprendre les embarras et les fatigues qu'il vous faut subir et je serais heureux de vous secourir s'il m'était possible de le faire.

Après tous les efforts qui ont été faits nous n'avons pas onze cents personnes, de sorte que je vais vous envoyer trois transports d'ici. Il y a quelque temps 86 Français se sont échappés

pendant la nuit en s'ouvrant une issue sous le mur de la caserne, sur une longueur de trente pieds, dans la direction de la courtine du sud. Ce qui rend l'événement regrettable, c'est que ce sont des déserteurs dont les femmes ne sont pas encore arrêtées et qui venaient de Chipoudi, de Peticoudiak et de Memramkouk...

Lettre du major Jedidiah Prebbe au colonel Winslow.

Cumberland, 10 octobre 1755,

Il reste encore dans le fort Cumberland un certain nombre de Français que je voudrais embarquer. Les transports d'ici sont assaillis par un terrible ouragan ; quelques-uns ont cassé leurs câbles et ont été jetés à la côte, d'autres ont été poussés dans l'anse et si ces vaisseaux ne mettent pas à la voile bientôt il n'y en aura pas un en état de transporter les Tartares...

Les Français emmènent tous les jours, sous nos yeux, des bestiaux, des moutons, des cochons et rien n'est fait pour les en empêcher...

Journal de Winslow ; 12 octobre. — Deux des trois transports qui doivent se rendre à Piziquid sont partis pour cette destination. Nos détachements qui patrouillent dans la région ont rencontré un des déserteurs français qui s'est efforcé de s'échapper à cheval. Ils le hélèrent et tirèrent au-dessus de lui, mais voyant qu'il continuait de galoper, l'un de nos hommes l'abattit d'un coup de fusil. Ils rencontrèrent aussi un certain nombre de déserteurs sur lesquels ils tirèrent des coups de feu, mais sans pouvoirs les empêcher de gagner les bois.

Lettre du capitaine Murray au colonel Winslow.

Fort Edouard, 15 octobre 1755,

...Dieu merci, les vaisseaux sont enfin arrivés... Aussitôt que j'aurai expédié mes coquins, je descendrai m'entendre avec vous et nous nous divertirons un peu...

F. — **Ordre d'appareiller (13 octobre)** (*Journal de Winslow*, suite).

Le colonel Winslow au capitaine Thomas Church, commandant de la goélette Le Léopard.

12 octobre 1755.

Vous avez pris à bord de votre goélette 175 personnes, hommes, femmes et enfants, qui forment une partie des habitants français de la province de la Nouvelle-Ecosse. Vous devrez, lorsque le vent et la température le permettront, les transporter dans le gouvernement de Sa Majesté le Maryland. A votre arrivée vous devrez vous rendre chez l'honorable Horatio Sharp, écuyer, lieutenant-gouverneur et commandant en chef de cette colonie ou chez celui qui exercera les fonctions de commandant en chef, et lui remettre le paquet qui vous est confié. Vous devrez aussi vous hâter de débarquer vos passagers et d'obtenir des certificats conformes à la formule que j'envoie aux dits gouverneurs. Il vous faudra, en outre, avoir soin que les passagers n'emportent pas d'armes avec eux ; prendre toutes les précautions et être constamment sur vos gardes durant le voyage afin que les passagers ne tentent pas de s'emparer du vaisseau...

De semblables ordres d'appareiller ont été remis aux capitaines Adams, Millburry, Purrington, Dunning, Hazlam, Bragdon, Stone et Goodwin. Les originaux font partie du registre.

13 octobre. — Le reste des déserteurs, soit 22, est revenu hier soir et a été embarqué secrètement. Celui qui manquait a été tué hier avec son camarade, selon le rapport de ceux qui se sont rendus...

Lettre du colonel Winslow au gouverneur Wm. Shirley.

Camp de la Grand'Prée, 20 octobre 1775.

... Nous déportons actuellement les habitants et nous aurions terminé ce travail il y a longtemps si nous avions eu des transports. J'ai déporté à peu près tous ceux de la Grand'Prée et de la rivière Gaspereau. Nous avons commencé à embarquer hier ceux de la Rivière-aux-Canards et de la Rivière-aux-Habitants, mais nous n'avons des transports que pour 1.500 personnes. J'ai fait arrêter au moins 500 personnes de plus dans mes districts et tout indique que je vais être chargé d'embarquer au delà de la moitié de la population avec l'aide de 360 hommes seulement y compris les officiers, et dans un endroit où il n'y a pas de fortifications...

Lettre du colonel Winslow au gouverneur Lawrence

Fort Edouard, 27 octobre 1755.

Dans ma lettre du 11 courant, j'ai exprimé à Votre Excellence l'espoir de terminer l'embarquement des habitants français dans le courant de la semaine. Après l'arrivée des sept navires d'Annapolis, j'en ai approvisionné trois que j'ai envoyés au Fort Edouard au capitaine Murray ; les autres sont restés aux Mines où il a fallu deux jours pour les approvisionner d'eau et de bois, puis nous avons commencé l'embarquement des habitants de la Grand'Prée et de la rivière Gaspereau. Dans le but de terminer promptement ce travail, j'ai envoyé le capitaine Adams avec la moitié de mon détachement camper entre la Rivière-aux-Canards et la Rivière-aux-Habitants, à un endroit appelé la Pointe-à-Boudrot, où tous les habitants de ces rivières ainsi que ceux de la Rivière-Perreau avaient reçu ordre de se rendre et où ils s'étaient rassemblés conformément à cet ordre avec leurs familles et leurs effets. Le 18, je donnai mes ordres aux transports sur lesquels on avait embarqué les habitants de la Grand' Prée, etc., et le 19, je me suis rendu à la Pointe-à-Boudrot pour embarquer ceux qu'on avait rassemblés à cet endroit, comptant pour cela sur les transports qui devaient venir de Chignectou. A ma grande surprise, ils ne sont pas encore arrivés. Sur l'avis de mes officiers, nous décidâmes d'embarquer autant d'habitants que les navires que nous avions à notre disposition pouvaient en transporter et de les déporter aux endroits que Votre Excellence avait désignés. Nous terminâmes ce travail le 21 courant et les transports descendirent sous l'escorte du capitaine Adams et furent confiés au *Nightengal*, capitaine Diggs. Bien que nous ayons chargé les navires à raison de plus de deux personnes par tonneau et que les déportés soient sérieusement entassés, il me reste cependant sur les bras, par suite du manque de transports, les populations des villages d'Antoine et de Landry et quelques personnes de la Rivière-aux Canards, formant 98 familles et un total de 600 âmes. Je les ai transférées de la Pointe-à-Boudrot à la Grand'Prée, où je les ai installées dans des maisons à proximité du camp. Sur leur parole de répondre à l'appel de leurs noms qui se fait à l'heure du coucher du soleil, je leur permets de se visiter. Je serais heureux d'avoir des vaisseaux à ma disposition et de terminer ma tâche...

Un détachement qui vient d'arriver m'apprend que les navires sont prêts à mettre à la voile....

Lettre du colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

Fort Edouard, 31 octobre 1755.

Vos lettres du 23 et 27 de ce mois m'ont été remises par le détachement. Je suis content de n'avoir pas à m'occuper des expulsés d'Annapolis, car il n'y a rien de plus désolant que le spectacle des souffrances des malheureux et je voudrais avoir terminé ma tâche aux Mines.

Après m'être entendu avec le major Murray, nous avons décidé de détruire immédiatement les villages situés dans les environs de nos districts ; nous détruirons la Grand'Prée après le départ des habitants...

(*Ibid.*, 92.)

Incendie des villages français.

Extrait du Journal de Winslow (3 novembre 1755.)

Nombre de constructions, etc., brûlées par le lieutenant-colonel Winslow, dans le district des Mines, etc.

1755		MAISONS	GRANGES	DÉPENDANCES
2 novembre	A Gaspereau.....	49	39	19
5 —	Aux rivières Canard, Habitants, Perreau. etc.....	76	81	33
6 —	A Canard et Habitants	85	100	75
7 —	— —	45	56	28
		255	276	155

Moulins détruits aux endroits ci-dessus...		11	Granges.....	276
			Maisons.....	255
Habitants déportés par le colonel			Dépendances.	155
	Winslow...	1.510	Moulins.....	11
— —	Osgood....	732	Eglise.....	1
		2.242		698

Lettre du capitaine Abraham Adams au colonel Winslow.

Annapolis Royal, 8 décembre 1755

Je vous aurais répondu plus tôt si l'embarquement des habitants de cette rivière ne m'avait très occupé depuis mon arrivée

ici. Nous avons mis 1.664 personnes à bord des navires suivants, savoir : deux transports, trois seneaux et un brigantin qui ont mis à la voile de l'île aux Chèvres sous l'escorte de la corvette Baltimore. Nous présumons que 300 habitants du haut de la rivière se sont sauvés dans les bois ; les autres ont été déportés au grand désespoir de quelques-uns d'entre eux...

Nous avons appris que vous êtes parti des Mines depuis quelque temps et nous espérons que vous êtes arrivé sain et sauf à Halifax (1). Après son départ des Mines notre flotte a été assaillie par un des plus violents orages que j'aie vus (2)... Je crains que plusieurs transports ne se soient perdus durant la tempête...

ABRM ADAMS.

P. S. — Ce matin, à cinq heures, la flotte est sortie du bassin par un bon vent.

Les extraits que nous venons de donner du Journal de campagne et de la correspondance du Lieutenant-Colonel Winslow sont tirés du *Rapport sur les Archives Canadiennes*, 1905, vol. II, app. B, édit. en français p. 66-94.

Ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque de la Société historique du Massachusetts à Boston, a été publié dans les Collections de la Société historique de Nouvelle-Ecosse en 1883 et 1885, vol. III, p. 71-196, et IV, p. 113-246.

Le capitaine Osgood au colonel Winslow.

Grand-Prée, 20 décembre 1755.

..... Les Français que vous aviez confiés à ma garde, ont tous été déportés. Les derniers sont partis cet après-midi sur deux goélettes : *le Race Horse*, capitaine John Banks, avec 120 personnes, et *le Ranger*, capitaine Nathan Monrow, avec 112 personnes ; Banks à destination de Boston et Monrow à destination de la Virginie. Ils se sont tous rendus sans trop de difficultés d'après le nombre que nous a fourni monsieur Landrée [Landry] et nous avons mis à bord autant de leurs effets qu'il nous a été possible.

PHINS OSGOOD.

(Arch. Canad., 1905, vol. II ; appendice B, p. 95.)

(1) [Le colonel Winslow quitta la Grand'Prée le 13 novembre et arriva à Halifax le 19 du même mois.

(2) Le 27 octobre 1755.

G. — Le Gouvernement Britannique et la Déportation (1).

Dépêche du Lt-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Lawrence, à Sir Thomas Robinson, Secrétaire d'Etat, en date du 18 octobre 1755.

(Cette dépêche fut confiée à l'amiral Boscawen qui fit voile d'Halifax le lendemain 19 octobre pour Spithead (Angleterre), où il arriva le 16 novembre.)

... Depuis ma dernière lettre du 18 juillet 1755, les députés français des différents districts ont comparu devant le Conseil pour donner une réponse définitive à la proposition qui leur avait été faite de prêter le serment d'allégeance à Sa Majesté, ce qu'ils refusèrent absolument, et bien qu'on ait employé tous les moyens pour leur faire comprendre leur véritable intérêt et qu'on leur ait donné le temps suffisant de délibérer mûrement sur la décision qu'ils allaient prendre, rien ne put les induire à acquiescer à des mesures compatibles avec l'honneur de Sa Majesté et la sécurité de sa province.

En présence de l'attitude des députés, le Conseil s'est donc décidé à obliger les habitants français à quitter la colonie, et s'est tout de suite occupé de prendre les mesures les plus sûres et les plus économiques pour exécuter cette décision. Nous vîmes tout de suite que leur expulsion par la force des armes au Canada ou à Louisbourg causerait de grandes difficultés. En effet, par ce procédé, on aurait renforcé ces établissements d'un nombre considérable d'hommes qui ont toujours été, sans exception, les ennemis acharnés de notre religion et de notre gouvernement, et qui sont irrités au plus haut degré de la perte de leur biens. Le seul moyen qui nous parut convenable pour prévenir leur retour ou les empêcher de se réunir en groupe considérable fut de les répartir entre les colonies, depuis la Géorgie jusqu'à la Nouvelle-Angleterre. Nous avons donc nolisé, au taux le plus bas possible, des bâtiments pour les transporter ; l'embarquement est très avancé ; j'espère que quelques vaisseaux ont déjà mis à la voile et qu'à la fin du mois prochain, il n'y en aura plus un seul dans la province.

(*British Museum*, C. O. 5, vol. 16, fol. 155.)

(1) Cf. P. Gaudet : *Le Grand Dérangement, sur qui retombe la responsabilité de l'Expulsion des Acadiens.* Ottawa, 1922.

Le 28 juin 1755, Lawrence envoie au secrétaire d'Etat Robinson les clauses de la capitulation du fort Beauséjour, parmi la garnison duquel 300 miliciens acadiens de la zone française ont été trouvés les armes à la main. L'article 4 de cette capitulation est ainsi libellé :

Pour les Acadiens, comme ils ont été forcés de prendre les armes sous peine de mort, il leur sera pardonné pour le parti qu'ils viennent de prendre.

Mais Lawrence, faisant fi de cette clause, ajoute dans sa lettre :

Les habitants français réfugiés remettent leurs armes. J'ai donné ordre au lieutenant-colonel Monckton de les chasser à tout prix. Cependant, il pourrait s'en servir, s'il en avait besoin, pour mettre ses troupes à couvert, vu que les casernes du fort sont démolies, il pourra les employer à faire tous les travaux dont ils sont capables...

(*British Museum*, C. O. 5, vol. 16, fol. 12.)

Le 18 juillet 1755, Lawrence écrit de nouveau à Robinson, et lui parlant de l'emprisonnement des députés acadiens qui refusent de prêter la nouvelle formule de serment sans réserve, c'est-à-dire de faire abandon de leur neutralité, il ajoute :

J'ai ordonné aux habitants français d'élire de nouveaux députés et ceux-ci doivent se rendre ici immédiatement. Je suis décidé à amener les habitants à se soumettre ou à purger la province d'aussi perfides sujets.

(Nova Scotia State Papers, A, vol. 58, fol. 35.)

Réponse du Secrétaire d'Etat Robinson à la lettre de Lawrence du 28 juin 1755.

Whitehall, 13 août 1755.

Quelle que soit l'interprétation que donnent les Français au mot « pardonné » dans le quatrième article de la Capitulation accordée au Commandant de la garnison de Beauséjour, vous dites par votre lettre du 28 juin que vous avez donné ordre au colonel Monckton de chasser du pays à tout prix les habitants qui ont abandonné leurs terres. On ne comprend pas clairement si vous avez l'intention de chasser tous les habitants français de la péninsule dont le nombre s'élève à plusieurs milliers, ou bien ceux que vous mentionnez dans l'état des forts français et anglais que le gouverneur Shirley m'a transmis dans sa lettre du 8 dé-

cembre dernier et dont le nombre s'élevait à 8.000 familles établies dans cinq ou six villages, aux environs de Beauséjour : ou, enfin, si vous entendez parler seulement de ceux des habitants trouvés à Beauséjour, lors de l'évacuation de ce fort par sa garnison. Cette dernière interprétation semble avoir été plutôt votre intention, car vous ajoutez : « Mais cependant le colonel Monckton pourrait s'en servir s'il en avait besoin pour mettre ces troupes à couvert — vu que les casernes du fort français sont démolies — il pourra les employer à faire tous les travaux dont ils seront capables. » Quelle qu'ait été votre intention, il n'y a pas de doute que vous n'avez agi que d'après un strict sentiment de sécurité indispensable et immédiat pour votre gouvernement, et non sans avoir considéré les conséquences pernicieuses qui pourraient résulter d'une alarme qui aurait pu se propager dans le corps des Français neutres, et combien subitement le désespoir peut produire une insurrection, et aussi quel nombre additionnel de sujets utiles pourrait être donné, par leur fuite, au roi de France. Par conséquent, il ne peut vous être trop recommandé d'user de la plus grande précaution et de la plus grande prudence dans votre conduite vis-à-vis de ces neutres, et d'assurer ceux d'entre eux en qui vous pouvez avoir confiance, particulièrement lorsqu'ils prêteront le serment à Sa Majesté et à son gouvernement, qu'ils peuvent demeurer dans la tranquille possession de leur terres, sous la législation convenable.

Ce qui m'a engagé à attirer votre attention toute particulière sur cette partie de votre lettre, c'est la proposition qui m'a été faite, pas plus tard qu'au mois de mai dernier par l'ambassadeur de France, savoir : « Qu'il soit accordé trois ans aux habitants français de la péninsule pour s'en retirer avec leurs effets, et que tous les moyens de faciliter ce transport leur soient accordés. Les Anglais devraient regarder sans nul doute cette proposition comme très avantageuse pour eux. » A quoi il a plu à Sa Majesté de faire la réponse suivante, que je vous envoie pour votre information particulière : « En ce qui concerne la proposition d'accorder trois ans aux habitants français de la péninsule pour émigrer, ce serait priver la Grande-Bretagne d'un nombre très considérable de sujets utiles, si une telle émigration s'étendait aux Français qui habitaient cette province au temps du traité d'Utrecht et à leurs descendants. »

(*British Museum*. Add. Mss. Brown Collection : *Papers relating to Nova Scotia* 19073 et 19074 ; fol. 42.)

La dépêche précédente porte au dos de la main de Lawrence la mention suivante :

Reçue le 9 nov... Relative à ma conduite envers les Français neutres.

L'expulsion des Acadiens du Bassin des Mines était en grande partie terminée. Toutefois, il restait encore à embarquer 600 habitants de cette même région et ceux de la Rivière d'Annapolis.

Lawrence répond au Secrétaire d'Etat par la lettre suivante du 30 novembre 1755, où, après s'être expliqué sur le « sens du mot pardonné » inséré dans la capitulation de Beauséjour, il ajoute :

Mais, lorsque nous vîmes que les habitants français qui n'avaient pas déserté leurs terres manifestaient les mêmes sentiments de déloyauté que ceux qui avaient abandonné les leurs, et qu'ils refusaient positivement de prêter le serment d'allégeance, nous avons jugé alors qu'il était grand temps d'agir, — tant pour l'honneur de Sa Majesté que pour la conservation de cette province, — nous avons jugé, dis-je, qu'il était grand temps que tous les habitants français, ceux qui n'avaient pas abandonné leur terres comme ceux qui les avaient abandonnées, fussent embarqués sur les transports, mis hors de la province et dispersés dans les colonies avoisinantes. La plus grande partie est déjà expédiée et je me flatte qu'à l'heure actuelle il n'en reste plus.

Ayant déjà eu l'honneur de vous soumettre cette mesure par ma lettre du 18 octobre qui contenait les minutes du Conseil et dont je vous transmets un duplicata, je ne crois pas nécessaire d'en dire davantage à ce sujet.

(*British Museum*, C. O. 5, vol. 17, fol. 52.)

Lawrence est félicité et récompensé.

La lettre de Lawrence du 18 octobre 1755 annonçant l'expulsion des Français-neutres confiée à Boscawen fut remise par celui-ci au Secrétaire d'Etat Robinson le 16 novembre. Les lords du Commerce en reçurent une identique le 20 et la lurent le 25. Le lendemain 26 novembre, lesdits lords du Commerce et des Colonies, par une lettre au nouveau Secrétaire d'Etat, Henry Fox, recommandaient à Sa Majesté le roi George d'élever Charles Lawrence au poste de Capitaine général et de gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse :

Nous soumettons humblement à Votre Majesté de nommer Charles Lawrence, écuyer, le présent lieutenant-gouverneur, au rang de capitaine général et de gouverneur en chef de la dite province ; sous tous les rapports il mérite hautement ce poste.

(Nova Scotia State Papers A, vol. 58, fol. 157.)

Le 18 décembre 1755, la Cour de Saint-James, par un ordre en Conseil, approuve la recommandation des lords du Commerce et des Colonies et leur ordonne de préparer une commission et des instructions pour le nouveau titulaire.

(*Ibid.*, fol. 174.)

Lawrence fut nommé capitaine général et gouverneur en chef de la Nouvelle Ecosse, le 7 janvier 1756.

Enfin les lords du Commerce et des Colonies adressent à Lawrence, le 25 mars 1756, la dépêche suivante :

Nous avons communiqué au Secrétaire d'Etat la partie de votre dépêche qui a trait à la déportation des habitants français, et aux moyens mis en œuvre pour l'exécution de cette décision. Puisque vous affirmez que cette opération était indispensable pour assurer la tranquillité et la défense de la province dans la situation critique de nos affaires, nous ne doutons pas que Sa Majesté approuve la conduite que vous avez suivie.

(Nova Scotia A, vol. 59, fol. 18.)

Extrait d'une lettre du lieutenant-gouverneur Lawrence au général Shirley, au sujet de la déportation des Acadiens.

Halifax, 4 janvier 1756,

... Je m'imagine facilement quelle satisfaction et quelle joie unanimes le retour de Votre Excellence a dû répandre dans toute l'étendue du Massachusetts ; puisque nous-mêmes, à cette distance, qui avons été assez heureux dans le règlement de nos affaires provinciales durant votre absence, ne pouvons nous empêcher de penser que nous y eussions encore bien mieux réussi, si vous aviez été mieux à portée de nous aider dans leur conduite et d'influencer leur exécution...

... Je ne puis m'empêcher, cependant, de remarquer que les sentiments de Votre Excellence concernant les habitants français que vous me fîtes l'honneur de me faire connaître, il y a quelque temps, et dans lesquels, en vérité, j'avais la plus grande confiance, se sont vérifiés très exactement, de point en point. Ils [*les Acadiens*] se sont montrés jusqu'à la fin tels que vous les avez toujours dépeints : des misérables, déloyaux et perfides, et,

en cas de rupture avec la France, ils eussent certainement amené la destruction de cette province si on les eût autorisés à y demeurer ; mais je remercie Dieu qu'ils aient été éloignés de nous, et déjà même nous ressentons quelques heureux effets de cette mesure...

(*British Museum*, Add. Mss., 18073 et 19074, f. 46. Brown Coll. ; *Papers relating to Nova Scotia.*)

Extrait d'une lettre du gouverneur Lawrence à Sir Ch. Hardy, gouverneur de New-York :

Halifax, 5 juillet 1756.

Monsieur, J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Excellence du 19 mai relative à l'arrivée de M. Benj. Stoddard, patron du brigantin *Expérience* avec les habitants français neutres de cette province, il y a quelques jours ; et je suis extrêmement obligé à Votre Excellence pour la peine qu'elle doit avoir prise à décider du sort de ces gêneurs. Vous pouvez être assuré, Monsieur, si par la suite nous avons la chance de mettre la main sur un grand nombre de ceux qui ont échappé à nos recherches l'été dernier, et si nous décidons de les envoyer sur le continent, que je veillerai particulièrement à éviter de créer au gouvernement de Votre Excellence de nouveaux ennuis à cet égard ; surtout avant que le gouvernement de New Jersey (que vous me représentez comme une colonie susceptible de recevoir un certain contingent de ce peuple) n'ait eu sa part. Je dois avouer que j'étais mal informé, au moment de faire la distribution, quant à la possibilité qu'avait le New Jersey d'en recevoir un certain nombre, sinon ce gouvernement eût certainement été compris dans la dite distribution. Je suis très affligé d'apprendre, par plusieurs capitaines des vaisseaux de Sa Majesté stationnés dans le Sud, que les gouvernements de la Caroline du Sud et de la Géorgie non seulement auraient encouragé mais auraient même aidé de nombreuses centaines de ces traîtres de Français à retourner dans cette province, alors que l'an dernier seulement celle-ci dut dépenser des sommes extraordinaires pour les déporter, de peur des conséquences fatales qu'auraient entraînées leur présence plus longtemps parmi nous. On me dit que pour faciliter leur retour ils ont été fournis, aux frais de ces provinces, à la fois de provisions et de vaisseaux, et qu'ils longent actuellement la côte de colonie en colonie. Si tel était vraiment le cas,

ce qui me paraît difficile à croire, je suis persuadé que Votre Excellence doit être trop bien au courant de la grande calamité que cela ne manquerait pas de causer aux sujets de Sa Majesté en Nouvelle-Ecosse pour ne pas décourager et empêcher leur passage à travers votre gouvernement par tous les moyens en votre pouvoir. Je tiens à vous assurer, Monsieur, que ceux d'entre eux qui rôdent encore dans le pays (et que je considère comme des ennemis bien plus invétérés que les Français du Canada ou les Indiens eux-mêmes) occupent jusqu'au dernier soldat toutes les troupes de Sa Majesté placées sous mes ordres et joints aux Indiens de la Rivière Saint-Jean, aux Micmacks et à un détachement de troupes régulières françaises au nord de l'Isthme, ils seraient, je le crains, capables de tenir tête à n'importe quel corps de troupe que je pourrais soudain rassembler pour leur opposer...

(*Ibid.*, fol. 54.)

II

Les sources traditionnelles de la 1re partie d'*Evangéline*.

Nous croyons intéressant de mettre maintenant sous les yeux du lecteur :

1° le célèbre passage de *l'Histoire philosophique* de l'abbé Raynal où celui-ci décrit d'une plume attendrie « la société de frères » que formaient les colons français de l'Acadie ;

2° des extraits de l'historien de la Nouvelle-Ecosse, Haliburton, auquel la tradition veut que Longfellow ait emprunté la matière de la première partie de son poème.

A. — **Extraits de l'Abbé Raynal : Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes** [A La Haye, chez Gosse fils, 1774 (sans nom d'auteur) (1), 10 vol. in-16, t. VI, l. XVII, ch. XXXVIII, p. 320-326].

Mœurs des Acadiens

Mœurs des Français qui, dans la Nouvelle-Ecosse, restent soumis au gouvernement d'Angleterre.

La chasse et la pêche, qui avaient fait anciennement les délices de la colonie, et qui pouvoient encore la nourrir, ne touchoient plus un peuple simple et bon, qui n'aimoit point le sang. L'agriculture étoit son occupation. On l'avoit établie dans des terres basses, en repoussant, à force de digues, la mer et les rivières, dont ces plaines étaient couvertes. On retira de ces marais cinquante pour un dans les premiers temps, et quinze ou vingt au moins dans la suite. Le froment et l'avoine étoient les grains qui y réussissaient le mieux ; mais le seigle, l'orge et le mays y croissoient aussi. On y voyoit encore une grande abondance de pommes de terre, dont l'usage étoit devenu commun.

D'immenses prairies étoient couvertes de troupeaux nombreux. On y compta jusqu'à soixante mille bêtes à cornes. La plupart des familles avoient plusieurs chevaux, quoique le labourage se fît avec des bœufs.

Les habitations, presque toutes construites de bois, étoient fort commodes, et meublées avec la propreté qu'on trouve quelquefois chez nos laboureurs d'Europe les plus aisés. On y élevait une grande quantité de volailles de toutes les espèces. Elles servoient à varier la nourriture des colons, qui étoit généralement saine et abondante. Le cidre et la bierre formoient leur boisson. Ils y ajoutoient quelquefois de l'eau-de-vie de sucre.

C'étoit leur lin, leur chanvre, la toison de leurs brebis, qui servoient à leur habillement ordinaire. Ils en fabriquaient des toiles communes, des draps grossiers. Si quelqu'un d'entr'eux avoit un peu de penchant pour le luxe, il le tiroit d'Annapolis ou de Louisbourg. Ces deux villes recevoient en retour, du bled, des bestiaux, des pelleteries.

Les François neutres n'avoient pas autre chose à donner à leurs voisins. Les échanges qu'ils faisoient entr'eux étoient encore moins considérables, parce que chaque famille avoit

(1) *L'Histoire philosophique*, etc., parut d'abord en 4 vol. in-8°, à Amsterdam, en 1770, sans nom d'auteur.

l'habitude et la facilité de pourvoir seule à tous ses besoins. Aussi ne connoissoient-ils pas l'usage du papier-monnoie, si répandu dans l'Amérique septentrionale. Le peu d'argent qui s'étoit comme glissé dans cette colonie, n'y donnoit point l'activité, qui en fait le véritable prix.

Leurs mœurs étoient extrêmement simples. Il n'y eut jamais de cause civile ou criminelle assez importante, pour être portée à la cour de justice établie à Annapolis. Les petits différents qui pouvoient s'élever de loin en loin entre les colons, étoient toujours terminés à l'amiable par les anciens. C'étoient les pasteurs religieux qui dressoient tous les actes, qui recevoient tous les testaments. Pour ces fonctions profanes, pour celles de l'église, on leur donnoit volontairement la vingt-septième partie des récoltes.

Elles étoient assez abondantes, pour laisser plus de facultés que d'exercice à la générosité. On ne connaissoit pas la misère, et la bienfaisance prévenoit la mendicité. Les malheurs étoient, pour ainsi dire, réparés avant d'être sentis. Le bien s'opéroit sans ostentation d'une part, sans humiliation de l'autre. C'étoit une société de frères, également prêts à donner ou à recevoir ce qu'ils croyoient commun à tous les hommes.

Cette précieuse harmonie écartoit jusqu'à ces liaisons de galanterie qui troublent si souvent la paix des familles. On ne vit jamais dans cette société, de commerce illicite entre les deux sexes. C'est que personne n'y languissoit dans le célibat. Dès qu'un jeune homme avoit atteint l'âge convenable au mariage, on lui bâtissoit une maison, on défrichoit, on ensemençoit des terres autour de sa demeure ; on y mettoit les vivres dont il avoit besoin pour une année. Il y recevoit la compagne qu'il avoit choisie, et qui lui apportoit en dot des troupeaux. Cette nouvelle famille croissoit et prospéroit à l'exemple des autres. Toutes ensemble composoient, en 1749, une population de dix-huit mille âmes...

L'expulsion des Acadiens.

...Cette guerre n'étoit pas encore terminée (contre les Indiens Mikmaks, au moment de la fondation d'Halifax), lorsqu'on s'aperçut (les Anglais) de l'agitation parmi les François neutres. Ces hommes simples et libres avoient déjà senti qu'on ne pouvoit s'occuper sérieusement des contrées qu'ils habitoient, sans qu'ils y perdissent leur indépendance A cette crainte, se joignit celle de voir leur religion en péril. Des pasteurs échauffés par leur propre enthousiasme, ou par les insinuations des administrateurs du Canada, leur persuadèrent tout ce qu'ils voulurent

contre les Anglois, qu'ils appeloient hérétiques. Ce mot qui fut toujours si puissant pour faire entrer la haine dans les âmes séduites, détermina la plus heureuse peuplade de l'Amérique à quitter ses habitations, pour se transplanter dans la Nouvelle-France, où on lui offroit des terres. La plupart exécutèrent cette résolution du moment, sans prendre aucune précaution pour l'avenir. Le reste se disposoit à les suivre, quand il auroit pris ses sûretés. Le gouvernement Anglois, soit humeur ou politique, voulut prévenir cette désertion, par une sorte de trahison, toujours lâche et cruelle dans ceux à qui l'autorité donne les moyens de la douceur et de la modération. Les François neutres, qui n'étoient pas encore partis, furent rassemblés, sous prétexte de renouveller le serment qu'ils avoient fait autrefois au nouveau maître de l'Acadie. Dès qu'on les eut réunis, on les embarqua sur des navires, qui les transportèrent dans d'autres colonies Angloises, où le plus grand nombre périt de chagrin encore plus que de misère.

Tel est le fruit des jalousies nationales, de cette cupidité des gouvernements qui dévore les terres et les hommes... Les François ont livré la Louisiane aux Espagnols, de peur qu'elle ne tombât aux mains des Anglois. L'Angleterre fit périr les François neutres de l'Acadie, pour qu'ils ne retournassent pas à la France. Et l'on dit ensuite que la police et la société sont faites pour le bonheur de l'homme ! Oui, de l'homme puissant ; oui, de l'homme méchant.

B. — **Extraits de Thomas Chandler Haliburton : An Historical and Statistical account of Nova Scotia** (2 vol., Halifax, 1829), vol. I.

Haliburton commence par traduire ou à peu près le passage de l'abbé Raynal que nous venons de citer :

Hunting and fishing, which had formerly been the delight of the Colony, and might have still supplied it with subsistence, had no further attraction for a simple and quiet people, and gave way to agriculture, which had been established in the marshes and low lands, by repelling with dikes the sea and rivers which covered these plains. These grounds yielded fifty for one at first, and afterwards fifteen or twenty for one at least ; wheat and oats succeeded best in them, but they likewise produced rye, barley and maize. There were also potatoes in great plenty, the use of which was become common. At the same time these immense meadows were covered with numerous flocks. They computed as many as sixty thousand head of horned cattle ; and most fami-

lies had several horses, though the tillage was carried on by oxen. Their habitations, which were constructed of wood, were extremely convenient, and furnished as neatly as substantial farmer's houses of Europe. They reared a great deal of poultry of all kinds, which made a variety in their food, at once wholesome and plentiful. Their ordinary drink was beer and cyder, to which they sometimes added rum. Their clothing was in general the produce of their own flax, or the fleeces of their own sheep; with these they made common linens and coarse cloths. If any of them had a desire for articles of greater luxury, they procured them from Annapolis or Louisburg, and gave in exchange corn, cattle or furs The neutral French had nothing else to give their neighbours, and made still fewer exchanges among themselves; because each separate family was able, and had ben accustomed, to provide for its own wants. They therefore knew nothing of paper currency, which was so common throughout the rest of North America. Even the small quantity of gold and silver which had been introduced into the Colony, did not inspire that activity in which consists its real value. Their manners were of course extremely simple. There was seldom a cause, either civil or criminal, of importance enough to be carried before the Court of Judication established at Annapolis. Whatever little differences arose from time to time among them were amicably adjusted by their elders. All their public acts were drawn by their Pastors, who had likewise the keeping of their Wills; for which, and their religious services, the inabitants paid a twenty-seventh part of their harvest, which was always sufficient to afford more means than there were objects of generosity.

Real misery was wholly unknown, and benevolence anticipated the demands of poverty. Every misfortune was relieved as it were before it could be felt, without ostentation on the one hand, and without meanness on the other. It was, in short, a society of brethren; every individual of which was equally ready to give, and to receive, what he thought the common right of mankind. So perfect a harmony naturally prevented all those connexions of gallantry which are so often fatal to the peace of families. This evil was prevented by early marriages, for no one passed his youth in a state of celibacy. As soon as a young man arrived to the proper age, the community built him a house, broke up the lands about it, and supplied him with all the necessaries of life for a twelve-month. There he received the partner whom he had chosen, and who brought him her portion in flocks. This new family grew and prospered like the others. In 1755, all together made a population of eighteen thousand souls. *Such is the picture*

of these people, as drawn by the Abbe Raynal. By many, it is thought to represent a state of social happiness, totally inconsistent with the frailties and passions of human nature; and that it is worthy rather of the poet than the historian. In describing a scene of rural felicity like this, it is not improbable that his narrative has partaken of the warmth of feeling for which he was remarkable; but it comes much nearer the truth than is generally imagined. Tradition is fresh and positive in the various parts of the United States, where they were located, respecting their guileless, peaceable, and scrupulous character; and endearing local attachment induced them to return to the land of their nativity, where they still deserve the name of a mild, frugal, and pious people The allegations against them collectively, and which were undoubtedly just against many of them as individuals, were these: that, being permitted to hold their lands after the treaty of Utrecht, by which the Province was ceded to Great Britain, upon condition of their taking the oath of allegiance, they refused to comply, except with the qualification that they should not be compelled to bear arms in defence of the Province; which qualification, though acceded to by General Philipps, was disapproved of by the King. That, from this circumstance, they affected the character of Neutrals; yet furnished the French and Indians with intelligence, quarter, provisions and assistance, in annoying the Government of the Province; and that three hundred of them were actually found in arms at the taking of Fort Beau-Sejour. That, notwithstanding an offer was made to such of them as had been openly in arms, to be allowed to continue in possession of their land, if they would take the oath of allegiance without any qualification, they unanimously refused. A scrupulous sense of the indissoluble nature of their ancient obligation to their King, was a great cause of their misfortunes. To this we may add an unalterable attachment to their religion, a distrust of the right of the English to the territory which they inhabited, and the indemnity promised them at the surrender of Fort Beau-Sejour. Notwithstanding which, there could be no apology for such of them, as, after they had obtained the advantages of neutrality, violated the conditions on which they were granted, and without which, from the nature of the case, there was no just foundation to expect they would be continued. It was finally determined, at this consultation, to remove and disperse this whole people among the British Colonies, where they could not unite in any offensive measures, and where they might be naturalized to the Government and Country.

The execution of this unusual and general sentence, was allot-

ted chiefly to the New-England Forces, the Commander of which, from the humanity and firmness of his character, was well qualified to carry it into effect. It was, without doubt, as he himself declared, disagreeable to his natural make and temper ; and his principles of implicit obedience as a soldier were put to a severe test by this ungrateful kind of duty ; which required an ungenerous, cunning, and subtle severity, calculated to render the Acadians subservient to the English interests to the latest hour. They were kept entirely ignorant of their destiny, until the moment of their captivity, and were overawed, or allured, to labour at the gathering in of their harvest, which was secretly alloted to the use of their conquerors.

The orders from Lieutenant-Governor Lawrence to Captain Murray, who was first on the station, with a plagiarism of the language, without the spirit of Scripture, directed that if these people behaved amiss, they should be punished at his discretion, and if any attempts were made to destroy or molest the troops, he should take and eye for an eye, and a tooth for a tooth, and in short life for life, from the nearest neighbour where the mischief should be performed. To hunt these people into captivity was a measure as impracticable as cruel ; and as it was not to be supposed they would voluntarily surrender themselves as prisoners, their subjugation became a matter of great difficulty. At a consultation, held between Colonel Winslow and Captain Murray, it was agreed that a proclamation should be issued at the different settlements, requiring the attendance of the people, at the respective posts on the same day ; which proclamation should be so ambiguous in its nature, that the object for which they were to assemble could not be discerned ; and so peremptory in its terms, as to ensure implicit obedience. This instrument having been drafted and approved, was distributed according to the original plan. That which was addressed to the people inhabiting the Country, was as follows :

« To the inhabitants of the District of Grand Pre, Minas, River Canard, etc. ; as well ancient, as young men and lads :

« Whereas, his Excellency the Governor, has instructed us of his late resolution, respecting the matter proposed to the inhabitants, and has ordered us to communicate the same in person, his Excellency, being desirous that each of them should be fully satisfied of his Majesty's intentions, which he has also ordered us to communicate to you, such as they have been given to him ; We therefore order and strictly enjoin, by these presents, all of the inhabitants, as well of the above named District, as of all the other Districts, both old men and young men, as

well as all the lads of ten years of age, to attend at the Church at Grand Pre, on Friday, the fifth instant, at three of the clock in the afternoon, that we may impart to them what we are ordered to communicate to them ; declaring that no excuse will be admitted on any pretence whatever, on pain of forfeiting goods and chattels, in default of real estate.

Given at Grand Pre, 2nd September, 1755, and 29th year of his Majesty's Reign.

JOHN WINSLOW.

In obedience to this summons, four hundred and eighteen able bodied men assembled. These being shut into the Church (for that too had become an arsenal), Colonel Winslow placed himself, with his officiers, in the centre, and addressed them this :

GENTLEMEN,

« I have received from his Excellency Governor Lawrence, the King's Commission, which I have in my hand ; and by his orders you are convened together to manifest to you his Majesty's final resolution to the French inhabitants of this his Province of Nova-Scotia ; who, for almost half a century, have had more indulgence granted them than any of his subjects in any part of his dominions ; what use you have made of it you yourselves best know. The part of duty I am now upon, though necessary, is very disagreeable to my natural make and temper, as I know it must be grievous to you, who are of the same species, but it is not my business to animadvert but to obey such orders as I receive, and therefore, without hesitation, shall deliver you his Majesty's orders and instructions, namely — that your lands and tenements, cattle of all kinds and live stock of all sorts, are forfeited to the Crown ; with all other your effects, saving your money and household goods, and you yourselves to be removed from this his Province.

« Thus it is peremptorily his Majesty's orders, that the whole French inhabitants of these Districts be removed ; and I am, through his Majesty's goodness, directed to allow you liberty to carry off your money and household goods, as many as you can without discommoding the vessels you go in. I shall do every thing in my power that all those goods be secured to you, and that you are not molested in carrying them off ; also, that whole families shall go in the same vessel, and make this remove, which I am sensible must give you a great deal of trouble, as easy as his Majesty's service will admit ; and hope that, in wha-

tever part of the world you may fall, you may be faithful subjects, a peacable and happy people. I must also inform you, that it is his Majesty's pleasure that you remain in security under the inspection and direction of the troops that I have the honour to command. » And he then declared them the King's prisoners.

The whole number of persons collected at Grand Pre, finally amounted to four hundred and eighty-three men, and three hundred and thirty-seven women, heads of families ; and their sons and daughters, to five hundred and twenty-seven of the former, and five hundred and seventy-six of the latter ; making in the whole one thousand nine hundred and twenty-three souls. Their stock consisted of one thousand two hundred and sixty-nine oxen, one thousand five hundred and fifty-seven cows, five thousand and seven young cattle, four hundred and ninety-three horses, eight thousand six hundred and ninety sheep, and four thousand one hundred and ninety-seven hogs. As some of these wretched inhabitants escaped to the woods, all possible measures were adopted to force them back to captivity. The Country was laid waste to prevent their subsistence. In the District of Minas alone, there were destroyed two hundred and fifty-five houses, two hundred and seventy-six barns, one hundred and fifty-five out houses, eleven mills, and one church, and the friends of those who refused to surrender, were threatened as the victims of their obstinacy.

In short, so operative were the terrors that surrounded them, that of twenty-four young men, who deserted from a transport, twenty-two were glad to return of themselves, the others being shot by sentinels ; and one of their friends, who was supposed to have been accessory to their escape, was carried on shore to behold the destruction of his house and effects, which were burned in his presence, as a punishment for his temerity and perfidious aid to his comrades. The prisoners expressed the greatest concern at having incurred his Majesty's displeasure, and in a petition addressed to Colonel Winslow, intreated him to detain a part of them as sureties for the appearance of the rest, who were desirous of visiting their families, and consoling them in their distress and misfortunes. To comply with this request of holding a few as hostages for the surrender of the whole body, was deemed inconsistent with his instructions ; but, as there could be no objection to allow a small number of them to choose ten for the District of Minas (Horton), and ten for the District of Canard (Cornwallis) to whom leave of absence was given for one day ; and on whose return, a similar number were

indulged in the same manner. They bore their confinement, and received their sentence with a fortitude and resignation altogether unexpected ; but when the hour of embarkation arrived, in which they were to leave the land of their nativity for ever — to part with their friends and relatives, without the hope of ever seeing them again, and to be dispersed among strangers, whose language, customs and religion, were opposed to their own, the weakness of human nature prevailed, and they were overpowered with the sense of their miseries. The preparations having been all completed, the 10 th day of September was fixed upon as the day of departure. The prisoners were drawn up six deep, and the young men, one hundred and sixty-one in number, were ordered to go first on board of the vessels. This they instantly and peremptorilly refused to do, declaring that they would not leave their parents ; but expressed a willingness to comply with the order, provided they were permitted to embark with their families. This request was immediately rejected, and the troops were ordered to fix bayonets and advance towards the prisoners, a motion which had the effect of producing obedience on the part of the young men, who forthwith commenced their march. The road from the chapel to the shore, just one mile in length, was crowded with women and children ; who, on their knees, greeted them as they passed with their tears and their blessings ; while the prisoners advanced with slow and reluctant steps, weeping, praying and singing hymns. This detachment was followed by the seniors, who passed through the same scene of sorrow and distress. In this manner was the whole male part of the population of the District of Minas put on board the five transports, stationed in the river Gaspereaux ; each vessel being guarded by six non-commissioned officers, and eighty privates. As soon as the other vessels arrived, their wives and children followed, and the whole were transported from Nova-Scotia. The haste with which these measures were carried into execution did not admit of those preparations for their comfort, which, if unmerited by their disloyalty, were at least due in pity to the severity of their punishment...

... As the different Acadian settlements were too widely dispersed, to admit of the plan of subjugation to be carried into effect at once ; and as it had but partially succeeded at two of the most populous Districts, only seven thousand of the inhabitants were collected at this time, and dispersed among the several British Colonies. One thousand arrived in Massachusetts' Bay, and became a public expense, owing in a great degree to an unchangeable antipathy to their situation ; which prompted

them to reject the usual beneficiary, but humiliating establishment of paupers, for their children. The quota destined for Pensylvania was four hundred and fifteen, men women and children. They landed in a most deplorable condition at Philadelphia. The Government of the Colony, to relieve itself of the charge such a company of miserable wretches would require to maintain them, proposed to sell them with their own consent ; but when this expedient for their support was offered for their consideration the Neutrals refused it with indignation, alledging that they were prisoners, and expected to be maintained as such, and not forced to labour. But, notwithstanding the severity of the treatment the Acadians had experienced, they sighed in exile to revisit their native land. That portion of them which had been sent to Georgia, actually set out on their return, and by a circuitous, hazardous, and labourious coasting voyage, had reached New York and even Boston, when they were met by orders from Governor Lawrence, for their detention, and were compelled to relinquish their design...

Haliburton insère à cet endroit de son récit une longue et pathétique pétition adressée par les Acadiens prisonniers en Pensylvanie au roi de Grande-Bretagne.

Dans ce long mémoire rédigé en anglais (probablement par un de leurs protecteurs de Philadelphie), les Acadiens retracent l'histoire de leur colonie sous le régime britannique, depuis le traité d'Utrecht jusqu'à la Déportation.

Avec beaucoup de dignité et de modération, ils insistent sur leur qualité de *neutres*, affirment leur constante loyauté, et protestent contre le traitement injuste fait à tout leur peuple sous prétexte des fautes commises par quelques-uns.

Nous donnons seulement la conclusion de cet émouvant plaidoyer.

. . . . . .

... « Thus we, our ancient parents and grand parents (men of great integrity and approved fidelity to your Majesty), and our innocent wives and children, became the unhappy victims to those groundless fears ; we were transported into the English Colonies, and this was done in so much haste, and with so little regard to our necessities and the tenderest ties of nature, that from the most social enjoyments and affluent circumstances, many found themselves destitute of the necessaries of life ; Parents were separated from children, and husbands from wives some of whom have not to this day met again ; and we were so crowded in the transport vessels, that we had not room even for all our bodies to lay down at once, and consequently were prevented from carrying with us proper necessaries, especially for the support and comfort of the aged and weak, many of

whom quickly ended their misery with their lives. And even those amongst us who had suffered deeply from your Majesty's enemies, on account of their attachment to your Majesty's Government, were equally involved in the common calamity, of which René Leblanc, the notary public before mentioned, is a remarkable instance. He was seized, confined, and brought away among the rest of the people, and his family, consisting of twenty children, and about one hundred and fifty grand children were scattered in different Colonies, so that he was put on shore in New York, with only his wife and two youngest children in an infirm state of health, from whence he joined three more of his children in Philadelphia, where he died without any more notice being taken of him than any of us, notwithstanding his many years labour and deep sufferings for your Majesty's service.

« The miseries we have since endured are scarce sufficiently to be expressed, being reduced for a livelihood to toil and hard labour in a southern clime, so disagreeable to our constitutions, that most of us have been prevented, by sickness, from procuring the necessary subsistance for our families ; and therefore are threatened with that which we esteem the greastest aggravation of all our sufferings, even of having our children forced from us, and bound out to strangers, and exposed to contagious distempers unknown in our native country.

« This, compared with the affluence and ease we enjoyed, shows our condition to be extremely wretched. We have already seen in this Province of Pennsylvania two hundred and fifty of our people which is more than half the number that were landed here, perish through misery and various diseases. In this great distress and misery, we have, under God, none but your Majesty to look to with hopes of relief and redress : We therefore hereby implore your gracious protection, and request you may be pleased to let the justice of our complaints be truly and impartially enquired into, and that your Majesty would please to grant us such relief, as in your justice and clemency you will think our case requires, and we shall hold ourselves bound to pray », etc...

This memorial had not the effect of procuring them redress, and they were left to undergo their punishment in exile, and to mingle with the population among whom they were distributed, with the hope, that in time their language, predilections, and even the recollection of their origin, would be lost amidst the mass of English people, with whom they were incorporated. Such was the fate of these unfortunate and deluded people...

III

Une nouvelle source d'*Evangéline* :

The Neutral French de Catherine R. Williams.

Le roman *Les Français Neutres*, de Catherine Williams, où nous pensons que Longfellow a largement puisé pour la rédaction de sa première partie d'*Evangéline*, est à l'heure actuelle impossible à se procurer en France. Il doit même être si peu connu en Amérique que ni le titre du volume ni le nom de l'auteur ne sont cités dans *The Cambridge History of American literature*.

Nos lecteurs nous seront reconnaissants, croyons-nous, de reproduire à cette place les principaux passages des *Français Neutres* et de leur permettre ainsi de faire les rapprochements que nous avons indiqués.

Extraits de « The Neutral French ; *or*, The Exiles of Nova Scotia, *by Mrs Williams, two volumes in one, Providence (B. Cranston & Co, Printers) Published by the author, 1841 (Entered according to Act of Congress, in the year 1841, By C. R. Williams, In the Clerk's Office of the District Court of Rhode-Island.)* »

PREFACE

[v] In the following traditionary Tale, a very imperfect narration of which has come to the author of this, the reader will perceive the attempt to embody *the history of a people long since extinct as a nation* (1), *though found still, in scattered fragments* (2), *in various parts of the British provinces in North America* (3), in the « disputed territory », and sometimes incorporated with the Indian tribes.

(1) Cf. *Evangeline*, v. 15 :
Nothing but tradition remains of the beautiful village of Grand-Pré.
(2) *Ibid*, v. 12-13 :
Waste are those pleasant farms, and the farmers for ever departed !
Scattered like dust and leaves...
Ibid., v. 671 :
Scattered were they, like flakes of snow...
(3) *Ibid.*, v. 1392-1394 :
Only along the shore of the mournful and misty Atlantic
Linger a few Acadian peasants, whose fathers from exile
Wandered back to their native land to die in its bosom.

In giving a history of the forcible expulsion of the Acadians or Neutral French from the province of Nova Scotia, or New Scotland, we shall be compelled to dwell upon scenes to which *the history of the civilized world affords no parallel* (1)...

[VI] It is painful to dwell upon such scenes, though perhaps salutary. If there is *no gratitude in republics*, there is *no good faith or honesty in monarchies* (2)...

It is useless, at this time of day, to pretend that a few interested and avaricious individuals were alone culpable in the affairs of the Neutral French, for full proof even yet exists, that they did what was done *by the authority of the English King George the second, and under his hand and seal* (3); and that when, after the deed was completed, and the remnant of those who survived drew up a memorial of their sufferings in the land whither they were banished, and sent it on to his successor, George the third, it was rejected with cool indifference, and they left to perish, or exist by the charities of those they were among, as chance might direct (4).

In collecting the facts given in the historical part of this book, the author has been much assisted by reference to the manuscript papers in the library of the *Massachusetts Historical Society*, to which she had access, and was politely permitted not only to peruse, but take notes from, and for which she takes this opportunity of tendering them her very sincere thanks. Some facts have been gained from *William Lincoln, Esq.*, of Worcester, who has lately lectured on this subject before the *Rhode Island Historical Society*. His lectures contained a vast deal of information, and some excellent remarks. Some other facts, also, have been obtained from the kindness and research of *Mr. Williamson*, [VII] author of the *History of Maine*. From *Haliburton* we have drawn largely, and by the politeness of *M. Bigelow, Secretary of State for the Commonwealth of Massachusetts*, have been assisted to obtain from the papers in his office some of their later history.

(1) Cf. *Evangeline*, v. 669 :

Exile without an end, and without an example in story.

(2) *Ibid*, v. 53-54 :

...Alike were they free from
Fear, that reigns with the tyrant, and envy, the vice of republics.

(3) Cf. *Ibid.*, v. 430 et suiv.

Then uprose their commander,...
Holding aloft in his hands, with its seals, the royal commission.

Ibid., v. 997 :

No King George of England shall drive you away from your homesteads...

(4) Voy. plus haut. Extraits d'Haliburton.

[IX] ... Our readers are at perfect liberty to believe any part of the Tale here narrated, embellished, as they choose, it is a matter of great indifference to us ; but not so with the historical facts connected with it. We shall give in it a true, though faint description of that people whose sufferings and virtues we are about to commemorate — of their oppressions, persecutions, privations, exactions, and so forth, previous to, and at the time of, their banishment from their beloved and beautiful Acadia, and as far as we can come at the particulars of their desolation, suffering, and abandonment after their arrival in the States, the thousandth part of which can never be known. *Their stories, for the most part, have gone down to the grave with them, and will never be rescued from oblivion* (1).

Alas ! alas ! for a people once so happy, so comfortable, so innocent and unoffending ; for a people who, since the days of the patriarchs, have been the only families of believers who have lived in perfect simplicity, whithout any of those cravings after riches that mars the peace, distracts the mind, and sullies the conscience of all other people upon the civilized earth. *The goadings of ambition and envy* (2) as a necessary accompaniment to the thirst for gain, were unknown tho them. Blessed privilege ! happy people !...

[X] There is, however, a prevailing belief, and a very gratifying one, that the author of this will be a *pioneer* in hunting up the history of this much injured people, and she cannot but flatter herself that some Paulding, *perhaps an Irving*, whose means of information may be more extensive than her own, may drag forth from the lumber of ages, some important facts connected with them, as yet unsung, *and present them in a fairer form.*

[81] CHAPTER I.

It was on the evening of *the first of September, 1755*, that a family, inhabiting *an old-fashioned, French-looking farmhouse*

(1) Cf. *Evangeline*, v. 680 :

Written their history stands on tablets of stone in the church-yards.

Voir aussi dans *The Neutral French, Introduction*, p. 72 : «... for be it known, the blood of the Acadians now mingles with the best blood in Massachusetts. If it is asked, « Where ? » we answer, *ask of the tombstones in every churchyard in Boston.* »

(2) *Id.*, v. 54, déjà cité.

situated on the rising ground a few miles from that beautiful and noble expanse of water called *the Basin of Minas*, were assembled to partake of their frugal meal (1).

The persons who composed the group around the circular oaken table at this time were, first, *an aged and venerable man*, who appeared *the head of the family*, as he was served with a degree of respect that might have gratified an emperor, but was that kind of homage that kings and emperors rarely receive. His age was probably not less than eighty-five, possibly more, since his head was not only silvered over with age, hands feeble and trembling, and his mouth toothless, but he was blind, totally blind, as was evinced by the attentions of *his grand-daughter, a fine, blooming girl*, who sat on [82] his left, and from time to time turned round to cut up his meat or place the cup of cider or small beer in his hand.

Gasper St-Pierre Le Blanc was the name of this patriarch..., and on the right of him sat a respectable looking farmer, in appearance about middle age, together with his wife, whose age could not have been much less than forty, *young as they married in that region*... Louis, however, though not handsome, was a person of excellent principles, sound mind, and for those regions, *of superior cultivation*...

Four stout, ablebodied young lads, the oldest of whom was called Louis after his father, and the next Gasper, after his grand father, sat around the table, with two grand-daughters, one of whom, *Pauline*, has been noticed ; the younger was called Josephine. Beside the eldest young man, who was in reality the oldest child, sat a pale, sickly young woman, his wife, and her two little children, a boy and a girl. This couple resided about two miles off, and were then on a visit to the paternal mansion...

[83] *The plain but substantial fare* to which this family of love had now sat down their afternoon meal, consisted of a sirloin of cold roast beef, bacon and eggs, *wheat cakes and pies*, together with a beverage of cider, and *homemade beer* from the roots and herbs with which their forests abounded. The plates they ate from, were out of a hard kind of wood, which the English called « trenchers » ; threy were of their own manufacture and as white as scouring could make them. *The table cloth*, made,

(1) L'analogie nous paraît véritablement frappante entre le début du roman et le début du poème. Tous les principaux éléments du roman se retrouvent dans le poème.

as all their linens were, from flax of their own raising, *was of snowy whiteness* (1)...

It was a warm day for the season, in that latitude, and the windows in front of the house, and the outside door, which opened from this their best room upon thee green plot and wilderness of sweets by which it was surrounded, were open. *The harvest had been gathered in rather earlier than usual*, even for their short season, and earlier than Louis thought advisable ; but it had been expedited *at the command of the governor* (2), who had issued his commands in a proclamation, ordering « that every man's harvest should be gathered in by the first of September », a requisition that, among any other people, would have excited suspicions of something mischievous — but with this simple and single — hearted race accustomed as they were to arbitrary and unreasonable enactments, *created no apprehensions or alarm* (3). The *gathering*, however, had always, previous to this, been succeeded by a kind of holyday, when all labour was laid aside, and friends and neighbors met together to rejoice in the bounties of a kind Providence. But now, [84] whether it was they became aware that the right of happiness was exasperating to their oppressors, or for whatever reason, the holydays were unobserved, and nothing of the kind was seen among them.

... As they arose from the supper table, *the fair and feeble invalid, whose name was Gabriella* (4) seated herself at the door to enjoy the breeze from the salt water, which, flowing in from the Bay of Funday, mingles with the waters of nineteen rivers, that discharge themselves into *the Basin of Minas. This capacious inland sea*, of which a very small part could be seen from the point described, its distance being mingled with the blue of the heavens, lay fair before them. The rays of the declining sun were now dancing on its dazzling waters, and on the *fine forests*

(1) Cf. *Evangeline*, v. 493-495 :
Long within had been spread the snow-white cloth on the table ;
There stood the wheaten loaf, and the honey fragrant with wild flowers ;
There stood the tankard of ale, and the cheese fresh brought from the dairy...
(2) Cf. *Ibid.*, v. 152 : *Harvests were gathered in...*
(3) *Ibid.*, v. 243-246 :
...« Perhaps some friendlier purpose
Brings these ships to our shore. Perhaps the harvests in England
By the untimely rains or untimelier heat have been blighted,
And from our bursting barns they would feed their cattle and children. »
(4) C'est le nom que Longfellow avait d'abord donné à son héroïne. Voir son *Journal*.

which extended here and there along its borders. The hues of autumn had already succeeded their brief summer and had tipped the trees with its many colors, but had not touched the deep green intervals which abounded in these regions. One of the rivers passed through Gasper's farm, near his house, from whence, after several fantastic turns, it discharged itself into the Basin.

But chiefly would the beautiful lowlands in front, defended from the tides by *the dikes*, have charmed the attention of the gazer, where *immense droves of cattle* were quietly feeding, with the exception of a few *young heifers*, who were playing their gambols and chasing each other around the enclosures, while *the pastures above were whitened with flocks of sheep* (1).

. . . . . .

[Conversation après le repas du soir, dans la maison de Gasper Saint-Pierre Le Blanc. —] Louis (l'aîné) :

[85] « *Our burdens, I think, will soon cease to afflict ; for it is impossible for a people to concede as much as we have, to obey all reasonable and many unreasonable requisitions, in the true spirit of forbearance, as I think we have done, wilhout eventually disarming suspicion and conciliating enmity.* »

The blind father shook his head :

« *Conciliation is, I fear, out of the question, said he ; envy and enmity never were appeased by submission. Tyranny and despotism continually exact fressh sacrifices.*

« Nevertheless, I have always been *opposed to resistance* ; to *suffer patiently*, yea, meekly, seems to be the doctrine of our divine master (2)... »

[92] CHAPTER II

... *The Neutral French lived so much like one large family, it was not uncommon to spend the night at a neighbor's house* (3). They

(1) Comparer tout ce passage avec le premier chant d'*Evangéline*.

(2) Tout ce passage (complété par cet autre, p. 109 : « They had all quietly given up their arms, and « the very manner in which this was done », says an English historian, « should have been convincing of their sincerity and peaceable intentions »), nous semble avoir inspiré directement la longue conversation entre Benoît Bellefontaine, Basile Lajeunesse et le notaire René Leblanc. Voir notamment : *Evangeline*, v. 237-257, 290-302.

(3) Il nous paraît indéniable que Longfellow s'est inspiré de ce chapitre des

were eminently social, and the remnant of them, to this day, spend much of their time in visiting each other. *They used never to fasten their doors*, or leave any protection except *the faithful watch-dog*, who protected their flocks etc. from the beasts of the forest. In fact, *they had nothing to fear* until the proximity of the English. We have it from their enemies, that *the crimes of theft, adultery, and murder, were crimes unknown among them*. But since their acquaintance and neighborhood with the subjects of his Britannic Majesty — « with the most refined and Christian nation on earth », as they term themselves, *the dark-eyed daughters of Acadia* had rather abridged their walks by moonlight...

[93] They closed the door and windows of the apartment, and drew near the hearth, *where a cheerful fire had been lighted*, to remedy the dampness arising from the near neighborhood of the river, and counteract the increasing chill of the atmosphere.

The family drew near the hearth — the spinning-wheel was brought for madam, and the knitting for the girls ; but they were untouched, and *each sat lost in deep thought*. The sprightly Pauline was the first to break silence.

« Dear grandfather », said she, « do you not wish we had *the Baron Castine* to resort to for advice and assistance ?... Will you please to tell us something of him this dreary evening ?...

[L'aïeul raconte tout au long la vie aventureuse du célèbre Baron de Saint-Castin.]

Neutral French. La plupart des éléments de cette description se retrouvent longuement développés dans *Evangeline*. Un détail : *They used never to fasten their doors*, a clairement inspiré le vers célèbre, si souvent tourné en dérision (parce qu'on veut y voir une preuve manifeste de l'exagération de Longfellow quant aux vertus des Acadiens) :

Neither locks had they to their doors, nor bars to their windows.
(*Evangeline*, v. 55.)

Ce détail ne se trouvait ni dans l'abbé Raynal ni dans Haliburton. Mais nous le trouvons cependant dans une lettre inédite du commisaire de la marine, Guillot, chargé des Acadiens rapatriés à Saint-Malo, que nous donnons plus loin.

Enfin, il est probable que l'histoire du *célèbre Baron de Saint-Castin* racontée par Catherine Williams a inspiré dès ce moment à Longfellow son poème du même nom : *The Baron of Saint-Castine* (Tales of a wayside Inn, II).

Sur ce Baron de Saint-Castin, cf. : Robert Le Blant : *Une figure légendaire de l'histoire acadienne, le Baron de Saint-Castin* (Ed. Pradeu. Dax, 1933).

[105] CHAPTER III

...A slight haze in the atmosphere, in the early part of the evening, had rolled off before *the rising moon* (1), which now, *being at the full shone in full splendor*, and revealed every object on the transparent waters almost as plain as at noonday. In this capacious basin *a number of sail were now descried, that had just made their appearance* (2), some of them were even within sail, and most of them, though not ships of war appeared of very considerable burden. The young men observed that their manoeuvring was very fine ; but altough their number and very unusual appearance *excited some wonder*, yet it was unmingled with anything of fear or suspicion in the younger part of the family. The wife of the absent Louis sighed deeply, however, and old Gasper uttered a deep groan when their appearance was announced. It was not unnoticed and yet what could they suspect ? A quiet, inoffensive yeomanry, always submissive to the requirements of their taskmasters, and though somewhat situated like the Israelites in Egypt, yet *exhibiting nos signs of impatience or resentment.*

Still, there was an indefinable feeling of dread, a presentiment of evil...

[Le lendemain matin, un soldat « à l'air féroce » vient apporter aux habitants de la ferme une proclamation du Gouverneur Lawrence, signée du commandant des troupes, le colonel Winslow. Et l'auteur ajoute : « Une copie de cette fameuse proclamation existe encore, de la main du Colonel Winslow », dont il donne le texte *in extenso*. Voy. Pièces justificatives, Haliburton.]

[107] ... It seems incredible, that during the three days that intervened before the meeting, nothing of the business intended should have leaked out. We recollect distinctly, that in the letter of instructions to Colonel Winslow, he was particularly cautioned « not to let any of the soldiers have the least communication with any of the inhabitants during the intervening time, lest some discoveries might be made ». *That the real truth was far from suspected is certain*, and yet there were some who anticipated some unknown and dreadful evil, and several whole families escaped to Chignecto, from whence a large company embarked for Quebec... Some other of the families fled to the

(1) Cf. *Evangeline*, v. 349.
(2) *Ibid.* v. 237-238.

woods, and hid themselves. Yet were their terrors derided by the major part, who at once conceived the idea they were to be coerced to enrol themselves in the corps organizing to repel (as they said) the French and Indians. This they stoutly resolved not to do, come what might..... Others, again, thought it was only a subterfuge to extort a penalty for not taking the oath of allegiance in the unqualified form in which they wished to administer it. And even when the day came, it found many vacillating in their opinions ; and of the thousands of inhabitants of that district, only four hundred and fifty ablebodied men assembled...

[109]... Alas ! who could have the courage to war without weapons? They had all quietly given up their arms, and « the very manner in which this was done », says an English historian, should have been convincing of their sincerity and peaceable intentions. .

CHAPTER IV

The fifth day of September at length came ; a day big with the fate of the hunted and deceived Acadians ; a day, alas ! of mourning and of woe. When the time came to attend the meeting, there was a visible gloom on the faces of the young men ; and as *party after party of their youthful comrades and friends came on* (1), still the male inhabitants of the farm would excuse themselves from joining them, until it was no longer to be avoided...

[110] *The church or chapel, where they were to assemble*, was situated about a mile from the shore, and rather over two from the farm. It was not an expensive building, but sufficiently large, and had been erected only since the time when their former one had been hewn down by some fanatics in their holy zeal, *at a former irruption of the Goths from New England*.

As none of the representatives of the potentates of the earth were accustomed in those days to appear without a long retinue of military in attendance, it excited no surprise, even in this simple people, that the new commanding officer [Colonel Winslow] should be drawn up at the door *between double files of soldiers* (2)... Four hundred and eighteen persons had now arrived, and finding no

(1) Cf. *Evangeline*, 1re partie, chant IV.
(2) *Ibid.*, v. 425-426 :

Then came the guard from the ships, and marching proudly among them,
Entered the sacred portal...

more appeared to be coming the commander-in-chief, having a guard outside, advanced himself with his officers (the soldiers lining the wall) into the middle of the building ; where the congregation in breathless silence awaiting his communication, he delivered the following address (*See Halliburton's History of Nova Scotia*, vol. I. p. 176).

[111] « GENTLEMEN. — I have received from Governor Lawrence *the King's commission*, which I have in my hand, and by his Orders *you are convened* together, to manifest to you his Majesty's final resolution to the French inhabitants of this his Majesty's province of Nova Scotia, who, for more than half a century, have had *more indulgence granted them than any of his subjects* in any part of his dominions. *What use you have made of it, you best know.* The part of duty I am now upon is very disagreeable *to my natural make and temper*, as I know it must be grievous to you who are of the same species. But *it is not my business to animadvert but to obey orders*, and his Majesty's orders are — *That your lands and tenements, cattle of all kinds*, and live stock of all sorts, *are forfeited to the crown*, with all other of your effects, saving your money (he knew that they had none) and household goods, and you *yourselves are to be removed from this province.*

Thus it is peremptorily his Majesty's orders, that the whole French inhabitants of these districts be removed, and I am, through his Majesty's goodness, directed to allow you liberty to carry off *your money* and as many household goods as you can, without discommoding the vessels you go in. I shall do everything in my power that whole families shall go in the same vessels, and hope, *in whatever part of the world you fall, you may be faithful subjects and a peaceable and happy people.*

I must also inform you that it is his Majesty's will and pleasure that you remain under the direction and inspection of the troops I have the honor to command, and *I now declare you the King's prisoners* (1). »

(1) Comme on le voit, Longfellow a suivi de très près l'authentique proclamation de Winslow aux Acadiens réunis dans l'église de Grand-Pré, dont Haliburton ou Catherine Williams lui ont fourni le texte. Un détail, toutefois, nous confirme encore dans notre opinion que la source essentielle de la 1re partie d'*Evangéline* n'a pas été l'*Histoire de la Nouvelle-Ecosse* d'Haliburton, comme on l'a dit jusqu'à maintenant, mais bien *The Neutral French* de Catherine Williams, — eux-mêmes, il est vrai, inspirés d'Haliburton. Il s'agit de la dernière phrase de la proclamation ci-dessus.

En effet, dans le texte original de la main de Winslow, la proclamation se termine ainsi :

« I must also inform you, that it is his Majesty's pleasure that you remain in

[112] *Had a thunderbolt fallen from heaven* (2), it could not have paralysed the hearers more than this address. No language could do justice to the astonishment of the enraged and entrapped Acadians. At first they looked at each other with open mouths, as if not comprehending, or doubting the purport of the address. At length Louis the elder ventured to ask, « If they were to be carried to French ports ? » and was answered, « No ; his Majesty did not design to strengthen his enemies with such an aid ».

security under the inspection and direction of the troops that I have the honour to command. »

Haliburton termine bien sa proclamation après cette phrase, mais il la fait suivre de cette mention, ou de ce commentaire :

« And then *he* (c'est-à-dire Winslow) declared them the King's prisoners. »

Catherine Williams, reproduisant le texte authentique de la même proclamation dans son roman, incorpore cette dernière phrase d'Haliburton au texte qu'elle cite comme ci-dessus.

Or, Longfellow, qui résume l'essentiel de la proclamation (en conservant même la plupart des expressions de Winslow : « you are convened, to my natural make and temper, that your lands, etc. are forfeited to the crown, ever as faithful subjects, a happy and peaceable people... ») fait exactement de même : il incorpore à son tour à la proclamation la phrase d'Haliburton :

Prisoners now I declare you ; for such is his Majesty's pleasure ! (v. 441).

Haliburton s'était soigneusement gardé de toute allusion à la responsabilité, au moins morale, de la couronne britannique dans l'affaire de Grand-Pré. Longfellow adopte délibérément la thèse de Catherine Williams, qui accuse tout au long de son livre le gouvernement de la Grande-Bretagne et le roi George II d'avoir ordonné cet odieux attentat au droit des gens :

« It is useless », lit-on dans la préface des *Français Neutres* (p. vi), « at this time of day, to pretend that a few interested and avaricious individuals were alone culpable in the affairs of the *Neutral French*, for full proof even yet exists, that they did what was done by the authority of the English King, George the second, and under his hand and seal... »

Longfellow est aussi net (Cf. *Evangeline*, v. 431 et 441), et beaucoup de Britanniques ne le lui ont pas encore pardonné.

(2) A cette partie du récit, d'ailleurs, la rédaction de Longfellow et celle de Catherine Williams sont étrangement parallèles.

Aussitôt après avoir donné le texte de la proclamation, Catherine Williams écrit : « Had a thunderbolt fallen from heaven, etc... »

Aussitôt après avoir donné le texte de la proclamation sous la même forme que Catherine Williams, Longfellow écrit à son tour :

As, when the air is serene in the sultry solstice of summer,
Suddenly gathers a storm...
So on the hearts of the people descended the words of the speaker.
Silent a moment they stood in speechless wonder...

(*Evangeline*, v. 442-448.)

Les autres détails ne sont pas donnés dans le même ordre, ou subissent quel-

[114] *By this time the ire of Louis had attained a certain height*, that threatened bad consequences, and, as he afterwards said, « if he had not given way to it, it must have choked him. » *His face was scarlet*, and his laboring chest heaved with the efforts he made to keep it down. But this last remark of the commander, and the manner in which it was uttered, was too much for him, and turning fiercely to him, he said. « And who are you, that are blood hound enough to engage in this business ? From what den of incarnate fiends were you let loose ? Of all the myrmidons of a *tyrant* (1) in this region, could not one be found to do his bidding ? »

« Silence, there ! Guards, seize him ! » vociferated the commander, and *the arms of the unfortunate and enraged Louis were immediately pinioned to his side*, amid the exclamations of some dozen voices of his friends, which were quickly stilled, however by the presentation of the soldiers'arms, and the loud voice of the commander ordering them to « fire right into the midst, if another word was spoken ». *Louis was bound hand and foot, and carried, without opposition or any attempt at resistance, to the guard-house* (2).

The *tumult* now subsided, and the people judging that this last at least was not the time to make any attempt at softening the hearts of the persecutors, were slowly *making their way to the door*, in order to give the earliest notice to their families, and to concert with them how to get along under this cruel sentence. With these feelings and views shared in common, but unexpressed, *they went forward in a body, as soon as Colonel Winslow and his staff had passed out* (which they did without much ceremony immediately after the seizure of Louis) and to their complete amazement *were met at the entrance by soldiers with fixed bayonets, who rudely ordered them back* (3), and they

ques légères modifications, mais toute cette partie du poème — pour laquelle l'auteur n'avait pas d'autres documents — nous paraît suivre de très près le récit de Catherine Williams.

(1) Le mot *tyrant* est en italique dans le texte du roman. Cf. *Evangeline*, v. 456 : *Down with the tyrants of England...*

(2) Toute cette scène du roman a, selon nous, inspiré la scène correspondante dans *Evangéline*. Il est à remarquer, en effet, qu'il n'y eut aucune tentative de révolte de la part des Acadiens. Winslow ne mentionne aucun incident dans son *Journal*. Comme en plusieurs autres endroits du poème, Longfellow nous semble s'être servi du texte des *Français Neutres* à la manière d'un canevas. (Cf. *Evangeline* : v. 452-459.) Tantôt il résume, tantôt il développe.

(3) Longfellow a placé ce passage avant le précédent mais ne fait une fois de plus que transposer la prose de Catherine Williams.

Cf. *Evangeline*, v. 449-452.

were told, « that they could not leave the chapel as they were the King's prisoners, and would be kept there until the vessels which were to take them away were ready to receive them ; that rations would be dealt to them regularly ; but as any other indulgence was incompatible with the public safety they must not expect it ; and that any symptoms of restifness would be signally punished on the spot. » (See Winslow's Narrative.)

[L'attente des femmes au village :]

[115] Our family at the farm were sorely amazed. *The evening meal smoked long upon the board, awaiting their return* (1). Often did madam St-Pierre, the wife of Louis the elder *open the door and strain her eyes through the darknes to discern the figure of her husband* (2) but no husband came...

[116] The morning at length began to dawn, and *the female part of the population* (3) to pour abroad. Long before the sun appeared the paths (for roads there were none) began to fill with women. It was not « here and there a traveller », but it was a crowd, a perfect rush from all the habitations far and near, towards the chapel...

CHAPTER V

[121] ...When the feelings of this afflicted people had just attained a comparatively quiescent state, a new cause of excitement appeared, and the sources of grief seemed to burst open anew. *The doors of the chapel were opened*, and *the venerable priest* who had *for so many years* been their father and friend, as well as teacher, was rudely thrust in among them. In a new outbreak of anguish, the people crowded around him and received his blessing. Few words, howewer were spoken by the pastor, who seemed inwardly collecting his strength for some mighty effort. *Gently putting them aside, as they crowded the aisle leading to the altar, he made his way to that sacred place...* and

(1) Cf. *Evangeline*, v. 493.

(2) *Ibid.*, v. 489-490 :

Long at her father's door Evangeline stood with her right hand
Shielding her eyes from the level rays of the sun,...

(3) *Ibid* , v. 487-488 :

Meanwhile had spread in the village the tidings of ill and on all sides
Wandered, wailing, from house to house the women and children.

et aussi : *ibid.*, v. 503-505.

was now as a special favor, allowed to address them for the last time (1).

[Son sermon fait le sujet du chapitre suivant, ch. VI, p. 122-125, un long sermon sur la résignation avec laquelle des chrétiens doivent accueillir les maux que Dieu leur envoie.]

CHAPTER VI

... During the time I have been permitted to labor among you, I have thought you a Christian, a believing people...

To say nothing of the great author and finisher of our faith, and of his torments in the body, the first disciples *of our crucified master* (2) were exposed to every privation and indignity that it is possible to conceive of. They were persecuted, afflicted, and tormented, etc... Did they weep and sob, and pray to be excused from their trials ? Ah ! no, my dear, dear brethren they did not. They took joyfully the spoiling of their goods, knowing that in heaven they had a more enduring substance. They counted themselves happy that they were thought worthy to endure persecution for his sake. And now I beseech you, brethren, to imitate their example...

...*The pastor prayed long and fervently with his afflicted flock* (3), and arose with a look so lofty, and yet resigned, so elevated above this world, that it seemed to his enwrapt hearers as though they could almost see the shining of his face...

[136] CHAPTER VII

... *The heavens were darkened with smoke, while on every side towering flames rose in the air* (4), and *the wailing of the inhabitants* (5) broke upon the ear as nothing ever can equal, until that day when the wicked shall « call on the rocks and the mountains to cover them and hide them from the wrath of God...

(1) Tout ce chapitre, qui de la part de Catherine Williams est une invention pure (comme nous l'avons déjà montré), a été, croyons-nous, utilisé par Longfellow. Cf. *Evangeline*, v. 460 et suiv.

(2) *Ibid*, v. 474.

(3) Cf. *Evangeline*, v. 480-481.

(4) *Ibid.*, v. 614-623.

(5) *Ibid.*, v. 624-626.

History informs us, that, « two hundred and fifty-five houses, two hundred and seventy-six barns, one hundred and fifty-five out-houses and eleven mills, were all on fire at once ». The crackling flames gathered strength on every side, and *the maddened and affrighted cattle were flying about the country in all directions* (1)...

[139] CHAPTER VIII

... The day had been devoted *to the removal of the last of the household goods* the miserable Acadians had been permitted to take, and there were *piled up on the shore* of the river where they were to embark, uncertain to the last how many of them they should be permitted to take (2)... Their carts and conveyances were unharnessed on the shore...

[150] CHAPTER IX

In the neighborhood of Grand Pree, then district of Minas (now Horton) there were collected about two thousand souls. *The tenth of September* (3) was scarcely ushered in, by firing the morning gun and *rolling the drum*, etc., before the whole were in motion. *The road from the chapel to the shore, just one mile in length, was crowded with women and children, who awaited in breathless expectation, the appearance of husbands, brothers, fathers, and sons* (4). Pale faces bathed in tears might be seen on every side...

About an hour had elapsed since this mournful company had gathered along the highway — an age to them. When suddenly, *the blast of a trumpet was heard,* and, emerging from a road on the right, *the commander and his military escort* appeared in sight... With an air of sullen dignity, our commander passed on *through the ranks of sobbing females that lined the road* (5)...

(1) Cf. *Evangeline,* v. 628-635.
(2) *Ibid.,* v. 524-536, et notamment v. 528, 533-534 :
Driving in ponderous wains their household goods to the sea-shore...
... and there on the sea beach
Piled in confusion lay the household goods of the peasants.
(3) *Ibid.,* v. 524 :
Four times the sun had risen and set; and now on the fifth day...
(4) *Ibid.,* v. 533-541.
(5) *Ibid.,* v. 545, 550.

(*Pauline*) *stood like some marble statue* (1) and there was a rigidity about her features that was absolutely startling.

On the bank before him *was seated an aged man, of most venerable appearance* (2), while a girl of almost infantile years knelt before him, with her face hid in his lap, sobbing with violent emotion. Not so the graceful Pauline, who supported his head on her bosom, and held one of his withered hands clasped in hers, though the look with which she regarded him seemed almost petrified...

« As soon as they were all out of the church, the young men and lads were ordered to stand apart. They were then arranged six deep, and, contrary to all ideas of precedence, to march on first. In the utmost surprise and confusion, they demanded to know what it meant.

[153] It was now that Colonel Winslow threw off the mask, and appeared in the true spirit of his embassy, he now boldly proclaimed his intention *of sending the young men by themselves, the old ones by themselves and the women and children* (*he observed*) *would fill the remaining vessels* (3).

Horror and amazement were depicted on every countenance. Many of the females fainted on the spot, and cries, groans, shrieks, and prayers were mingled together in such lamentations as we question ever was heard, unless it might be when Herod gave command to destroy all the first-born of the children of Israël. To be not only driven out from their peaceful and happy homes, scattered in a strange land, whose manners, language, and customs they were unacquainted with; to be taken from plenty and condemned to poverty and servitude; to not only encounter the perils of the ocean, but, as a refinement in cruelty, to be condemned to encounter them alone, *separated from all they loved on earth*. Oh! it was too much to think of, *it was heart-rending*.

This unreasonable and tyrannical command was most unexpectedly met by the young men with suitable demonstrations of

(1) Cf. *Evangeline*, 553-555.
(2) *Ibid.*, v. 598-604.
(3) *Ibid.*, v. 568-573 :

There disorder prevailed, and the tumult and stir of embarking.
Busy plied the freighted boats ; and in the confusion
Wives were torn from their husbands, and mothers, too late, saw their children
Left on the land, extending their arms, with wildest entreaties.
So unto separate ships were Basil and Gabriel carried;
While in despair on the shore Evangeline stood with her father...

resentment. *They one and all drew back, and refused to proceed unless their parents and families were permitted to accompany them.*

The demoniacal passions which policy had kept down, while cunning and caution were necessary, were no longer concealed, as with close-shut teeth and eyes sparkling with rage, *the commander fiercely ordered the soldiers to advance upon them with fixed bayonets unarmed and defenceless as they were, while himself rudely seizing the foremost one, jerked him forward* (1). Of this ridiculous and contemptible action, Colonel Winslow actually boasted afterwards in his report, and the same circumstance is narrated in his journal, which, as we observed, is still to be seen...

[155] And thus goaded, *they took up their march, followed at some little distance by the older men* (2), in the same order ; their feelings partook not of the warmth of the younger part of the company ; and, we record it with grief, there was an evident feeling of disappointment, mixed with anger, at *their peaceable deportment*, which left no room for the exercise of severity on the part of their oppressors.

With *the most perfectly calm and collected deportment* (3), they passed on through the groups *of women and children, that lined the road on each side through that interminable mile, and who fell involuntarily on their knees as they passed, with streaming eyes imploring heaven in strong cries for mercy* (4). In the midst of this all-harrowing scene, the men were enabled, *like Paul and Silas* (5), to sing praises unto God, and one universal strain of praise and thanksgiving, in loud hosannas, *burst in full chorus from a thousand lips.*

Oh you who assert that Frenchmen have no feeling, and papists no piety, read this, a fact sufficiently attested in history, and ponder. With short intermissions of ejaculatory prayer, *this was continued until they reached the shore*, where a trial

(1) Nous avons précédemment exprimé notre surprise de ne pas trouver dans *Evangéline* la moindre allusion à cet incident si pénible que Winslow lui-même note dans son *Journal*.

(2) Cf. *Evangeline*, v. 546 : *Foremost the young men came...*

(3) *Ibid.*, v. 549 :

Fill our hearts this day with strength and submission and patience !

(4) Cf. *Evangeline*, v. 544-552.

(5) *Ibid.*, v. 597 :

Like unto shipwrecked Paul on Melita's desolate sea-shore.

Allusion au naufrage de saint Paul sur la côte de l'île de Malte (Melita).

awaited them worse than all. It was the parting look at their families, the consummation of their martyrdom. Upon stepping on board the transports, each one might have exclaimed with the hapless Agag, « Surely the bitterness of death is past ». The moment in which they took *this last look of* their greatest earthy treasures, must have been one of excruciating agony, and we doubt if their fortitude did not falter in so trying a moment.

Five transports lay too and received the male part of the population, and each one was guarded on the voyage with *six non-commissioned officers and eighty privates* (1). We dare not dwell upon the scenes attending the embarkation of the wretched Neutrals — *the agonizing shrieks of children for their parents, wives for their husbands and sons* (2), and the great distress of removing the sick, many of whom died on their passage, and a vast many aged persons. Imagination sickens over the horrors of that day...

[156] « In the background of the scene... *Pauline*, who had continued *to support the tottering steps of her grand father* (3), was now seen holding his trembling arm, while she parlied with the soldier who was urging him to hurry on board where the older men were embarking... Until the last streak of day had faded from the horizon, you might have discovered the graceful form of Pauline clinging to the railing of the last vessel, *while one arm clasped the person of her aged grand father*, whose sightless orbs were raised to heaven, while his gray hair fluttered in the gale. What a contrast to the youthful figure beside him ! Her long *dark curls* were waving about her person, and her dewy eyes directed to the receding landscape. Together, they formed a group that might have stood for the angel of the resurrection about to bear some aged saint to heaven. »

[157] ... A few more hours on that cold shore, and the craft destined to receive the females arrived. Just as the sun was sinking behind the western hills, enveloped as he was in flying clouds, and every thing presaging a storm, half sick with grief, terror, watching, and exposure, the wretched women and their little ones *bade a long and last adieu to their native shore*, *their once lovely and still beloved home*...

(1) Des détails comme celui-ci (rigoureusement exact) prouve que Catherine Williams était bien au courant de l'affaire de Grand-Pré.

(2) Cf. *Evangeline*, v. 570-571 ; 573.

(3) *Ibid.*, v. 598-604.

IV

Mœurs des Acadiens.

Sur ce point si controversé, nous donnons quelques intéressants témoignages. L'officier britannique Brook-Watson et le marchand Moyse de les Derniers ont connu de près les Acadiens avant leur expulsion. Leurs appréciations, datées de plus de trente ans après les événements de Grand-Pré, peuvent être considérées comme rapportant la vérité des faits.

La lettre inédite du commissaire de la marine Guillot, qui a vu de près les 1700 exilés acadiens résidant dans la région de Saint-Malo (Voy. *Les Exilés acadiens en France*), corrobore, à quelques nuances près, l'opinion exprimée par Raynal, Haliburton, Brook-Watson, Moyse de les Derniers et Longfellow.

Extrait d'une lettre de l'officier britannique Brook, Watson au Révérend Mr. Andrew Brown Halifax.

Londres, 1^er^ juillet 1791.

I am informed they [the Acadians] still continue what I knew them to be in their prosperous state, an honest, sober, industrious and virtuous people. Seldom did any quarrels happen amongst them. The Men were in the summer constantly employed in Husbandry, in the Winter, in cutting Timber, Fuel and Fencing, and in Hunting, the Women in Carding, Spinning and Weaving Wool, Flax and Hemp of which their Country furnished abundance, these with Furs from Bears, Beaver, Foxes, Otters and Martin gave them not only comfortable but in many instances handsome Clothing, and wherewith to procure other Necessaries and Conveniencies from the English and French who carried on a Trade of Barter with them : few Houses were to be found that had not a Hogshead of French Wine on Tap ; they had no Dye but black and green, but in order to obtain Scarlet of which they were remarkably fond, they procured from the English Scarlet Duffil which they cut, teized, carded, spun and wove in Stripes to decorate the Womens Garments; their Country so

abounded with Provisions that I have heard people say they bought an Ox for fifty Shillings, a Sheep for five, and Wheat for eighteen pence per Bushel: their young people were not encouraged to marry till the maid could weave a web of Cloth, the Youth make a pair of Wheels, these qualifications were deemed essential to their well doing and little more was necessary, for whenever a marriage took place the whole Village set about to establish the young Couple, they built them a Log-House and cleared Land sufficient for their immediate support, supplyed them with some Cattle, Hogs and Poultry; and Nature, aided by their own Industry, soon enabled them to assist others; Infidelity to the Marriage Bed I never heard amongst them; the Winters long and cold were spent in cheerful hospitality, having Fuel in aboundance their Houses were alwaise Comfortable, the rustic Song et Dance made their principal amusement...

(*British Museum*. Add. Mss. 19071. Brown Collection. Papers relating to Nova Scotia.)

Extrait d'un Mémoire sur les Acadiens rédigé par le marchand Moyse de les Derniers (vieux colon de la Nouvelle-Ecosse qui les a bien connus) pour le Révérend Andrew Brown, d'Halifax, qui projetait d'écrire une histoire de l'Acadie et de l'Expulsion des Acadiens.

The Acadians were formerly the most Innocent virtuous People that I have ever been acquainted with or read any historical Account of (considered in a mere State of Nature). They lived in a perfect State of Equality of Rank in Society (the Title of Mr. was not known amongst them) Being ignorant of the Luxuries or even the Conveniencies of Life they were content with very plain Fare which they easily procured by the Cultivation of the Land. Very little of Ambition or Avarice was obvious amongst them; they relieved each others Necessities with a becoming Freedom and received no Interest for the Loan of Money or other Property. They were humane and hospitable to Strangers, and very liberal to such as embraced their Religion and most remarkable for inviolate Chastity (I do not recollect an Instance of an unlawful Birth amongst them; even to this day)... Their knowledge of Agriculture was very limited; altho' they cultivated their Marsh Lands tolerably well (which was almost their whole Dependence), yet that Branch would admit of great Improvement, whilst they wholly neglected improving the Upland

and left all their Manure in Heaps about their Barns during a Century or more ; and altho, they were accustomed to keep great Herds of Cattle they never made any Cheese or any Merchantable Butter, being used to set their Milk in small Noggins which were kept in such Order as to turn it thick and very sower in a short Time. Of this they ate voraciously with Bread, etc., and what they did not eat was given to their Swine of which they kept very considerable Herds, being very fond of fat Pork and greasy Victuals. They ate a deal of Fish ; especially in Time of Lent ; mostly Shad which they caught by means of a Hedge made on the large muddy Tide Flats crossing some small Creeks at about half Tide. The Shad in this part are very fat and Excellent good ; they usually ate them raw when pickled.

They were a strong healthy People capable of enduring great Fatigues and generally lived to a great Age altho' they employed no Physicians. The Men laboured very hard in Seed Time and Harvest, in suitable Seasons for diking and draining the Marshes and on all pressing occasions, by which Means they afforded themselves nigh half the Year to spend in Entertainments and Frolicking ; of which they were very fond ; but the Women were more constant to Labour than the Men, yet shared much in their Diversions. And (altho they were quite illiterate) seldom any of them remained long silent in Compagny, never seeming to be at a loss for a Subject of Discourse, in short they always appeared Cheerful and merry Hearted and were unanimous on almost all Occasions. If any Disputes arose about their Dealings, etc., they were always submitted to Arbitration : and their last Appeal was to their Priest : And altho, I have known some Instances of their reviling each other on their Return from this decisive Trial, still Malice and Revenge was seldom or never discovered amongst them. In short they were wholly accustomed to deal candidly on all Occasions and really, if I ever knew a People amongst whom the golden Age (as described in History) was apparent, it was the ancient Acadians... Every Farmer was his own Architect and every Man of Property a Farmer and they lived almost independent on other People except for Salt and edged Tools as they used very little Iron about the other farming Utensils. They Raised and manufactured their Clothing and were very uniform in their Dress, fond of black and red Colours with Leg Bandages, Belts, etc. hanging in Knots and Bows.

I shall here observe (as a Proof of the Fertility of the Soil and Tolerableness of the Climate of this Country) that notwithstanding their Neglects and wants of Means and knowledge in Agri-

culture they raised plenty of Food and Raiment and had comfortable Buildings and sold their Produce very cheap and still continue so to do.

. . . . . .

As to their Number, I have no exact Account (perhaps they might be better ascertained by the Nova Scotia Records) but it was the common received Opinion of my Acquaintance, that they were in all about 18.000 Souls, of whom about 12.000 were Transported to different Parts of the, then, British.Colonies on the Continent...

(*British Museum*, ibid., 19071.)

Extrait d'une Lettre de M. Guillot, commissaire de la marine à Saint-Malo, à M. Lemoyne, commissaire général de la marine, chargé de l'administration des familles acadiennes résidant en France.

Saint-Malo, le 17 novembre 1772,

Je crois que vous avez bien vu les Acadiens. J'en ai la même opinion que vous. Mais regardant ma façon de penser sur leur compte comme une opinion, craignant de juger les hommes avant que de les avoir approfondis par des expériences suivies, j'ai mis mon opinion au rang des soupçons qui ont des vraisemblances, mais que je ne puis et ne dois manifester qu'à vous seul, qui voulez bien aujourd'hui leur servir de père, dans la crainte de faire tort et de me tromper sur le compte d'une nation comblée d'éloges tant en France qu'au Canada, éloges qui supposent un mérite réel, mérite qui les fait rechercher par les Anglais dans le Canada et leur attire tous les ans et même aujourd'hui encore de nouvelles sollicitations de leur part, capables d'ébranler des sujets qui seraient moins fidèles.

Cependant, Monsieur, puisque vous voulez que je m'ouvre tout entier à vous sur leur chapitre, je crois qu'il ne faudrait pas les juger par comparaison avec nos cultivateurs de France, ce point de vue leur serait trop défavorable. Peut-être seraient-ils aussi capables qu'eux d'un coup de main, vif et prompt, mais je ne puis croire qu'ils missent autant de constance, d'assiduité et d'efforts multipliés que nos vaillants cultivateurs. Je crois qu'ils ne sont point accoutumés à la même frugalité pour la nourriture ni à la même épargne pour le vêtement que les paysans de nos campagnes. Je présume aussi qu'ils ignorent ou qu'ils ne savent que très imparfaitement les différentes façons qu'on donne à la

terre de France pour forcer sa stérilité et la faire produire malgré son ingratitude...

Mais, Monsieur, cette première idée des Acadiens, quelque fondée qu'elle nous paraisse à vous et à moi, ne suffit pas pour les apprécier et pour leur rendre justice. Il faut encore les considérer comme un peuple sorti d'une terre de bénédiction, comme des propriétaires qui avaient chacun une, deux, trois et quatre lieues de terrain fertile. Leurs possessions étaient couvertes de bois, de gras pâturages et de bestiaux. Un travail modéré, peu de labours et d'engrais leur donnaient d'abondantes récoltes. La dépouille des animaux, façonnée par leur industrie, leur fournissait des vêtements. Le lin croissait plus abondamment sur leurs terres que sur les nôtres. La chasse, la pêche, les produits de leurs troupeaux, mettaient autant d'agrément dans leur vie que d'abondance et de variété sur leur table. Contents d'une honnête subsistance qui remplissait tous leurs besoins, ils ne pensaient point à amasser. La soif de l'or n'avait point corrompu leur cœur ; *ils ne fermaient point leur porte* ; le zèle et la bonne conduite des missionnaires les entretenaient dans l'esprit de modération, de justice et de désintéressement. Rien n'excitait leur émulation, rien n'exigeait un travail forcé. L'agriculture ne demandait point une industrie particulière et des connaissances profondes... La fécondité de leur sol les dispensait de la perfectionner.

Quand il s'agissait de marier leurs enfants, ils bâtissaient des cases à une moyenne distance. Ils y portaient des provisions, ils y conduisaient des bestiaux. Ils cédaient à leurs enfants une partie de leurs immenses domaines, et les envoyaient ainsi à leur ménage. Ils passaient leurs soirées les uns chez les autres. Quelques pipes de tabac faisaient leur délassement et leurs délices...

Leurs mœurs étaient irréprochables. Leur éducation et leur vie, quoique molles en comparaison de celles de nos paysans, n'étaient point vicieuses. Elles étaient analogues à leur position. Leur fidélité à la France les a sevrés d'une aisance qu'ils ne retrouveront plus...

(Bibl. de la Ville de Bordeaux, Ms 1480, f. 120-122).

V

Costumes et intérieurs acadiens.

D'un autre ouvrage de Thomas Chandler Haliburton, intitulé *Nature and Human Nature* (New-York, 1855), nous extrayons les passages suivants : dans lesquels l'auteur, qui a longtemps vécu parmi les descendants des proscrits, à une époque où les traditions n'avaient guère changé, décrit en détail les costumes et un intérieur acadiens.

Pour bien marquer l'attachement des Acadiens à leurs traditions, Haliburton intitule son chapitre : « Le monde avant le déluge » — The world before the Flood.

Costumes acadiens, ouvr. cité (p. 211-212).

The men all dress alike, and the women all dress alike, as you will presently see, and always have done so within the memory of man.

A round, short jacket which scarcely covers the waistcoat, trowsers that seldom reach below the anklejoint, and yarn stockings, all four being blue, and manufactured at home and apparently dyed in the same tub, with mocassins for the feet, and a round fur or cloth cap to cover the head, constitute the uniform and unvaried dress of the men.

The attire of the women is equally simple. The short gown which reaches to the hip, and the petticoat which serves for a skirt, both made of a coarse domestic cloth, having perpendicular blue and white stripes, constitute the differences of dress that marks the distinction of the sexes, if we except a handkerchief thrown over the head, and tied under the chin, for the blue stockings and the mocassins are common to both, males and females...

He was a little saucy urchin, of about twelve years of age, dressed in striped homespun, and had on his head a red yarn clackmutch that resembled a cap of liberty...

There has been no innovation for a century in these particulars...

... Women, especially, are modest, discreet, unobtrusive women...

They are stared at because they dress like those in the world before the flood but it's an even chance if the antediluvian damsels were half so handsome ; and what pretty girl can find it in her heart to be very angry at attracting attention ?

Yes, their simple manners, their innocence, and their sex are their protection. But no cap, bonnet, or ribbon ; velvet, muslin, or lace was ever seen at Chesencook (1)...

Still both men and women are decently and comfortably clad. There is no such thing as a ragged Acadian, and I never yet saw one begging his bread.

Un intérieur acadien en 1855 (p. 223-254).

Proceeding to one of the largest cottages, we immediately gained admission,

The door, unlike those of Nova Scotian houses, opened outwards, the fastening being a simple wooden latch. The room into which we entered was a large, dark, dingy, dirty apartment. In the centre of it was a tub containing some goslins, resembling yellow balls of cornmeal, rather than birds.

Two females were all that were at home ; one an old wrinkled woman, whose age it would puzzle a physiognomist to pronounce on, the other a girl about 25 years old. They sat on opposite sides of the fire-place, and both were clothed alike in blue-striped homespun...

The girl, had she been differently trained and dressed, would have been handsome ; but spare diet, exposure to the sun and wind, and field-labour had bronzed her face, so that it was difficult to say what her real complexion was. Her hair was jet black and very luxuriant ; but the handkerchief which served for bonnet and head dress by day and for a cap by night, hid all but the ample folds in front. Her teeth were as white as ivory, and contrasted strangely with the gipsy color of her cheeks.

The eyes were black, soft, and liquid, and the lashes remarkably long ; but the expression of the face which was naturally good indicated, though not very accurately, the absence of either thought or curiosity.

After a while objects became more distinct in the room, as we gradually became accustomed to the dim light of the small windows. The walls were hung round with large hanks of yarn,

(1) Çhezettcook, village acadien isolé de la Nouvelle-Ecosse, au N.-E. d'Halifax.

principally blue and white. An open cupboard displayed some plain coarse cups and saucers, and the furniture consisted of two rough tables, a large bunk, one or two sea-chests, and a few chairs of simple workmanskip ; a large old-fashioned spinning wheel, and a barrel-churn stood in one corner, and in the other a shoemaker's bench, while carpenters'tools were suspended on nails in such places as were not occupied by yarn. There was no ceiling or plastering visible anywhere ; the floor of the attic alone separated that portion of the house from the lower room, and the joist on which it was laid, was thus exposed to view and supported on wooden cleats, leather oars, rudders, together with some half dressed pieces of ash, snow shoes, and such other things as necessity might require.

The wood-work, wherever visible, was begrimed with smoke, and the floor, though doubtless sometimes swept, appeared as if it had the hydrophobia hidden in its cracks, so carefully were water and soap kept from it. Ham and bacon were nowhere visible. It is probable, if they had any, they were kept elsewhere ; but still more probable that they had found their way to market, and been transmuted into money, for these people are remarkably frugal and abstemious, and there can be no doubt, the doctor says, that there is not a house in the settlement, in which there is not a supply of ready money, though the appearance of the buildings and their inmates would by no means justify a stranger in supposing so. They are neither poor nor destitute, but far better off than those who live more comfortably, and inhabit better houses.

The only article of food that I saw was a barrel of eggs most probably accumulated for the Halifax market, and a few small fish on rods, undergoing the process of smoking in the chimney corner.

The old woman was knitting and enjoying her pipe, and the girl was dressing wool, and handling a pair of cards with a rapidity and ease that would have surprised a Lancashire weaver. The moment she rose to sweep up the hearth I saw she was an heiress. When an Acadian girl has but her outer and under garment on, it is a clear sign if she marries, there will be a heavy demand on the fleeces of her husband's sheep ; but if she wears four or more thick woolen petticoats, it is equally certain her portion of worldly goods is not very small...

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

I. — Liste des principales éditions d'Evangéline.

Evangeline, a Tale of Acadie, by H. W. Longfellow. Boston, 1847, in-16.
Id. Boston, 1848, in-12.
Id. Londres, 1848, in-16.
Id. *Id.*
Id. Londres, 1850, in-16.
Id. Lundun (*sic*), 1850, in-16 (Ecriture phonétique).
Id. Londres, Bogue, 1852, in-16.
Id. Londres, Routlege, 1856, in-8°, ill., J. Gilbert.
Id. Londres, 1856, in-8°, ill., J. Gilbert, J. E. Benham, B. Foster.
Id. Boston, 1875, in-24, ill.
Id. Boston, 1875, in-12, ill.
Id. Boston, 1876, in-24, ill.
Id. Boston, 1876, in-12, ill.
Id. Londres, 1878, in-12, ill.
Id. Londres, 1878, in-16, Victoria School Series.
Id. Londres, 1879, in-16, Blackie School Series.
Id. in *American Poems*, 1881, in-8°.
Id. Londres, 1882, in-folio, édition de luxe, ill. F. Dicksee.
Id. Boston, Low, 1882, in-folio.
Id. Boston, 1883, in-8°, Riverside Literature Series.
Id. Boston, 1883, in-fol., ill. F. O. C. Darley.
Id. Londres, Routledge, 1886, in-18.
Id. Londres, Ward, 1887, in-8°.
Id. Londres, Longmans, 1892, in-8°, ill.
Id. Londres, Gay and Bird, 1894, in-12, ill.
Id. New-York et Londres, 1894, in-16, ill.
Id. Londres, Ward, 1894, in-4°.
Id. Londres, Bell, 1896, in-8°, Notes par W. T. Quinn.
Id. Boston et Londres, 1897, in-8°, Intr. par Alice M. Longfellow.
Id. Londres, Gay and Bird, 1897, in-8°, ill.
Id. Londres, Holden, 1903, in-8°, Notes par F. Gorse.
Id. Londres, Chambers, 1903, in-8°.
Id. Londres, Mac Millan, 1904, in-8°, Notes par M. Cotterill.
Id. Indianapolis, 1905, in-4°.

Evangeline. New-York, 1907, in-8°.
Id. Londres, 1907, in-8°, Temple English Literature Series.
Id. Londres, 1908, in-8°, Favourite Classics.
Id. Londres, 1908, in-4°, ill. Howard Chandler Christy.
Id. New-York et Boston, 1910, in-8°.
Id. 1910, in-8°, Plain Text Poets.
Id. (Publ. en Suède). The Little English Library.
Evangeline and Hiawatha. Londres, Frowde, 1902, in-32.
Id. Londres, Ralfe, 1902, in-8°, Notes by R. G. Macaulay.
Evangeline and Miles Standish. London, Routledge, 1893, in-18.
Evangeline, Voices of the Night, etc. Londres, Bell, in-8°, Elzevir series.
Evangéline et Poèmes choisis. Paris, Hachette, Edit. Malfroy, 1884, 1920.
Evangéline, Heidelberg, Edit. Sieper, 1905.

II. — Principales traductions d'Evangéline.

(La plupart de ces traductions comportent une introduction biographique, historique et littéraire, et des notes.)

Français.

Evangelina (sic), poème traduit de l'anglais par le Chevalier de Chatelain. Londres, Rolandi, 1853, in-12.
Evangéline, suivie des *Voix de la Nuit,* par le Chevalier de Chatelain. Jersey, Londres, Paris, New-York, 1856.
Id. Conte d'Acadie, traduit par Charles Brunel. Paris, Meyruers, 1864, 1872, 1873, in-12, ill.
Id. Traduction de Léon-Pamphile Le May. Québec, 1865, 1870, Montréal, 1912, in-12.
Id. Conte d'Acadie. Traduit de l'anglais avec une introduction par Godefroid Kurth. Liége, Libr. de la Société bibliographique belge, 1883, in-12.
Id. Traduction en vers français, de H. Vaudreuil. Paris, 1885, in-8°.
Id. Conte d'Acadie. Etude littéraire et traduction, par Louis Depret, Paris, Boussod et Valadon, 1886, petit in-folio (magnifique édition, ill. par F. Dicksee).
Id. Adaptation en prose, par A. Dubois, Limoges, 1889.
Id. Pièce en trois actes en vers, d'après H. W. Longfellow, par Jean Appleton. Paris, Lemerre, 1891, in-16.
Id. Traduit et imité de l'anglais par M. Poulain. Limoges, Ardant et C^ie^, in-8°, ill.
Id. Traduction de C. Ségard. Toulon, 1893.

Evangéline. Traduction de L. Gramont, etc. Paris, 1895.
Id. Traduction de A. Bollaert, New-York, 1911.

Une bonne traduction française d'*Evangéline*, en prose ou en vers, reste encore à faire. La meilleure qui existe est celle de Louis Depret (en prose) ; encore la trouvons-nous par endroits bien prosaïque et peu précise. Il est, de plus, très difficile de se la procurer.

ALLEMAND.

Evangeline. Aus dem Englischen. Hamburg, 1851 et 1857 (Anonyme).
Id. Von P. J. Belke. Leipzig, 1854.
Id. Mit Anmerkungen von Dr. O. Dickmann. Hamburg, s. d.
Id. Eine Geschichte aus Akadien von Heinrich Longfellow ; übersetzt von A. Gasda. Oels, 1861, Regensburg, 1863.
Id. Julie Gramberg. Oldenburg, 1876.
Id. Eine Erzählung aus Acadien, von Eduard Nickles. Karlsruhe, 1862 et 1872.
Id. Viehoff, H. Trier, 1869. Halle, 1887, 1890.
Id. In deutscher Nachdichtung von P. Herlth. Bremen, 1870, in-16.
Id. Übersetzt von Frank Siller. Milwaukee et Leipzig, 1879, in-8°.
Id. Amerikanische Idylle von H. W. Longfellow, übersetzt von Karl Knortz. Leipzig, s. d.
Id. Wilhelm von Voight. Langenberg, s. d.
Id. Seehausen, R. Eisleben, 1890, 1891.
Id. Oskar, A. Leipzig und Wien, 1898.
Id. Andresen, W. Leipzig, 1900.
Sämtliche poetische Werke von H. W. Longfellow, übersetzt von Hermann Simon. Leipzig, 1883, *Evangeline*, I. Band., p. 114 et suiv.

DANOIS.

Evangeline. B. S. Kjoebenhavn, 1853.

ESPAGNOL.

Evangelina. Romance de la Acadia. Traducido del Ingles por Carlos Mórla. New-York, 1871. Bogota, 1888, in-8°.
Id. Traducción de Alvaro L.
Id. Traducción de R. M. Merchan. Bogota, 1887.
Id. *Id.* de Alvaro L. Nuñez. Barcelone, 1894.
Id. *Id.* de J. T. Medina. Santiago de Chili, 1899.
Id. *Id.* de J. D. Casasus. Mexico, 1901, Indianapolis, 1905, 1912.

FLAMAND.

Evangeline. Op mate vertaald uit het Engelsch in't Vlaamsch mit taalkundigen uitles, A. Mervillie. Limoges, 1890, in-8°.

Hollandais.

Evangeline. Ein verhaal van Arcadie (*sic*), d. S. J. van den Bergh en B. Haarlem, 1856.

Italien.

Evangelina. Tradotta da Pietro Rotondi. Florence, 1856. Milan, 1889, in-8°.
Id. Tradotta da L. G. Bartolini. Florence, 1869.
Id. Traduzione di Carlo Faccioli. Vérone, 1873 et 1878, et Florence, 1890, in-8°.
Id. Traduzione di G. Rossi. Firenzuola d'Arda, 1878.
Id. Id. G. Zanella, Milan, 1893.
Id. Id. Bruschettini. Bologne, 1888.
Id. Id. N. Trovanelli. Florence, 1895.

Polonais.

Evangelina. Przeló zona na jezyk Poliski przez, A. Ch. (A. Chodzko ?) Poznan, 1851, in-8°.
Id. Felix Jerzierski. Varsovie, 1857.

Norse.

Evangeline. Paa Norsk, ved Sd. C. Knutzen. Christiania, 1874, in-8°.

Portugais.

Evangelina. Traduzida por Franklin Doria. Rio-de-Janeiro, 1874 in-4°.
Id. Poema de Henrique Longfellow, Traduzido por José de Goes Filho. Municipio, 1874.
Id. Id. Traduzido por F. Reimar, in Municipio, 1874.
Id. Id. Traduzido por Flavio Reimar Aurora. Bresil, 1874.
Id. Id. Traduzido por Miguel Street de Arriaga. Lisbonne, 1879.
Id. Id. Traduzido por A. Lobo. Rio-de-Janeiro, 1887.
Id. Id. Traduzido por A. Pires. Ouro Preto, 1896.

Suédois.

Evangeline. En saga om Karlek i Acadien, Pa Svenska, af Alb., Lysander. Stockholm, 1854.
Id. Ofversatt af Hjalmar Erdgren, Göteborg, 1875.
Id. Ofversatt af Philip Svenson, Chicago, 1875.
Id. Ofversatt af R. Törnebladh, Stockholm.

Tchèque.

Evangelina. Povidka Akadská. Prelozil P. Sobotka, 1877, in-8°.

III. — Bibliographie littéraire.

La vie et l'œuvre de Henry W. Longfellow ont fait, non seulement en Amérique, mais dans le monde entier, l'objet d'un si grand nombre d'études critiques publiées sous forme d'ouvrages, d'articles de journaux et de revues, de notices bibliographiques, etc. que nous ne pouvons songer à en donner la nomenclature complète. Nous nous bornerons à énumérer les principaux ouvrages ou articles de revue consacrés au poète et à l'ensemble de son œuvre et ceux que nous avons dû consulter plus spécialement pour notre étude du poème d'*Evangéline*.

Ajoutons que toute cette littérature biographique et critique concernant le plus populaire des poètes — et des poèmes — américains est loin d'être d'un intérêt égal, surtout pour le lecteur français.

Aldrich (T. B.) : « Longfellow : 1807-1907. » *Atlantic Monthly*, mars 1907.

Allibone (S. Austin) : « Longfellow », dans *A Critical Dictionary of English literature and British and American authors*, vol. I, Philadelphie et Londres, 1877.

Anonyme : *An Introduction of the Ancient Greek and Latin measures in British Poetry*, 1737.

Appelmann (A. H.). : « The Relation of Longfellow's « Evangeline » to Tegnér's « Frithiof's Saga ». *Publications of the Society for the Advancement of Scandinavian Study*, juillet 1907.

Austin (G. L.) : *Henry Wadsworth Longfellow : his Life, his Works, his Friendships*. Boston, 1883.

Bandow (C.) : *Die Lyrischen und Epischen Gedichte des Amerikaners H. W. Longfellow*. Bromberg, 1856.

Bible (*The Authorized or King James Version of The*), 1611.

Blackley (W. L.) : « Frithiof's Saga », trad. en anglais, avec Introduction par Lieder, R. P. *Publications of the American Scandinavian Foundation*, 1915.

Blundell (James) : *Hexametrical Experiments*, 1838.

Bourassa (Napoléon) : *Jacques et Marie, souvenir d'un peuple dispersé*, 1866.

Büchmann (G.) : *Henry Wadsworth Longfellow*. Berlin, 1858.

Bulkley (R. W.) : *Longfellow*. La Haye, 1882.

Byron (M.) : *Henry Wadsworth Longfellow*. Londres, 1913.

Byron (Lord) : *The Vision of Judgment*, 1822.

Caine (T. H.) : « H. W. Longfellow : In Memoriam. » *The London Athenaeum*, 1er avril 1882.

Cambridge Historical Society Proceedings : *Celebrations of the Longfellow Centenary*, 27 février 1907. Cambridge (Etats-Unis), 1907.

Camerini (E. Enrico) : *W. Longfellow*, Milan, 1875.

CARPENTER (G. R.). : *Henry Wadsworth Longfellow.* Boston, 1901.
CHASLES (P.) : *Etudes sur la littérature et les mœurs des Anglo-Américains au XIX^e siècle.* Paris, 1851.
CHITTICK (V. L. O.): *Thomas Chandler Haliburton.* New-York, 1924.
CLOUGH (A.) : *The Bothie of Tober-na-Vuolich,* 1848.
COCHIN (A.) « La poésie en Amérique : Henry Longfellow », *Le Correspondant.* Paris, 10 juillet 1869.
COVERT (J. M.) : *Quelques poètes américains : Longfellow,* etc. Lyon, 1904.
CURTIS (G. W.) : *Longfellow. Homes of American Authors,* 1853.
DAVIDSON (T.) : *H. W. Longfellow.* Boston, 1882.
DÉPRET (LOUIS) : *Le Va-et-Vient.* Paris, 1866.
La Poésie en Amérique : Henry Wadsworth Longfellow. Lille, 1876.
Chez les Anglais. Shakespeare, Dickens, Longfellow. Paris, 1879.
DE PRINS (A.) : *Etudes américaines. Longfellow.* Louvain, 1877.
DEXTER (D. G.) : *Life and Works of Henry W. Longfellow.* Cambridge, 1882.
DOBSON (A.) : « H. W. Longfellow : In Memoriam. » *The London Athenaeum,* 1^er avril 1882.
DUDLEY (A.) : « Longfellow : Tendances de la Poésie américaine, *Revue des Deux-Mondes,* 15 novembre 1854.
DURANT (H. M.) : « Longfellow's Conquest of England. » *Outlook,* 16 février 1907.
ELIOT (C. W.) : « Address : Celebration of the Longfellow Centenary. » *Cambridge Historical Society Proceedings,* 27 février 1807.
FIELDS (J. T.) : *Yesterdays with Authors.* Londres, 1870.
GILFILLAN. : *Second Gallery of Literary Portraits,* 2^e édit. Edimbourg, 1852.
GŒTHE : *Hermann und Dorothea,* 1797.
GOLDSMITH (OLIVER) : *The Deserted Village,* 1770.
GOLDSMITH : *Essays,* XVIII, 1765.
GORMAN (H. S.) : *A Victorian American,* 1926.
GRIBBLE (F.) : « Henry Wadsworth Longfellow : Criticism ». *Fortnightly Review,* 1^er février 1907.
GUEST (Edwin) : *History of English Rhythms.* Londres, 1836-1838.
HAWTHORNE (NATHANIEL) : *American Note-Books.* Boston, 1868.
HÉMON (LOUIS) : *Maria Chapdelaine.* Montréal, 1916.
HIGGINSON (T. W.) : *Henry Wadsworth Longfellow.* (American Men of Letters.) Boston et New-York, 1902.
HILL (MURRAY G.) : « Some of Longfellow's sources for the second part of Evangeline ». *Publications of the Modern Language Association of America,* vol. 31, 1916.
HOLMES (O. W.) : « Our Dead Singer : H. W. Longfellow. » *Atlantic Monthly,* juin 1882.
HOUGHTON, MIFFLIN et C^ie. Edit. *The Complete Poetical Works of H. W. Longfellow.* Boston, 1880. 2 vol. in-4°. Edition de luxe, abondamment et magnifiquement illustrée.

HOWELLS (W. D.) : *The White Mr. Longfellow. Literary Friends and Acquaintances.* New-York et Londres, 1900.

« The Art of Longfellow ». *North American Review*, mars 1907.

JOHNSON (A.) : « The Relation of Longfellow to Scandinavian Literature. » *The American Scandinavian Review*, janvier 1915.

KENNEDY (W. S.) : *H. W. Longfellow.* Cambridge, 1882.

KINGSLEY (CHARLES) : *Andromeda. Life and Works*, 1901-1903.

KNORTZ (K.) : « Folkloristisches in Longfellow's Evangeline », *Amerikanische Redensarten und Volksgebräuche.* Leipzig, 1907.

LEGOUIS (Emile) : *William Wordsworth. Choix de Poésies.* Paris, 1928.

LOGAN et FRENCH : *Highways of Canadian Literature.* Toronto, 1924.

LOISEAU (H.) : *Gœthe. Hermann et Dorothée*, texte et traduction, Paris, 1932.

LONGFELLOW (A. M.) : « Longfellow in Home Life. » *The Cambridge Magazine*, mars 1896.

LONGFELLOW (SAMUEL) : *Life of Henry Wadsworth Longfellow, with Extracts from his Journals and Correspondence*, 2 vol. Boston, 1886.

Id. 2e édition en 3 vol. Boston et New-York, 1891.

Longfellow Memorial. From the Proceedings of the Massachusetts Historical Society, 13 avril 1882, Boston, 1907.

Longfellow Memorial Association. Cambridge, 1907.

Longfellow National Memorial Association. The Henry Wadsworth Longfellow Memorial Statue ; Exercises at the Unveiling, 7 mai 1909, Washington (Boston, 1909).

MAC MECHAN (ARCHIBALD) : « Evangeline and the Real Acadians » dans *The Life of a little College.* Boston, 1914.

MITFORD (MARY RUSSELL) : « Recollections of a Literary Life », *American Poets*, ch. VI, 1852.

MONTÉGUT (E.) : « Œuvres de H. W. Longfellow », *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1849.

MORE (P. E.) : « Centenary of Longfellow : 1907 », *Shelburne Essays*, vol. 5.

MORIN (PAUL) : *Les Sources de l'Œuvre de H. W. Longfellow.* Paris, 1913.

MURDOCK (K. B.) : « Longfellow » dans : *The Encyclopaedia Britannica*, 14e édit. 1929-1932.

NORTON (C. E.) : *Henry Wadsworth Longfellow : A sketch of his Life... together with Longfellow's Chief Autobiographical Poems.* Boston et New-York, 1907.

« Address : Celebration of the Longfellow Centenary », *The Cambridge Historical Society Proceedings*, 28 février 1907.

The Poetical Works of H. W. Longfellow. Londres et Melbourne (Ward et Lock, s. d.). Introduction.

OMOND (T. S.) : *A study of Metre.* Londres, 1903.

Metrical Rhythm. Tunbridge Wells, 1905.

Omond (T. S.) : *English Metrists in the Eighteenth and Nineteenth Centuries.* Oxford, 1907.

Parker (C. S.) : « Professor Longfellow », *The Colonnade.* New-York, mai 1915.

Pätsch (E.) : *Henry Wadsworth Longfellow und seine Stellung in der nordamerikanischen Litteratur.* Potsdam, 1883.

Perry (Bliss) : « The Centenary of Longfellow ». *Park Street Papers.* Boston et New-York, 1908.

« Longfellow and Hawthorne. » *Bowdoin College Bulletin,* septembre 1925.

Quesnel (L.) : « Les Poètes américains : Longfellow ». *Bibliothèque Universelle* et *Revue suisse,* septembre 1882.

Ramsler : *Henry Wadsworth Longfellow.* Tübingen, 1882.

Révillon (T.) : « Figure de la Semaine : Longfellow », *La Petite Presse.* Paris, 25 juillet 1869.

Riberside Edition (*The*) : « The Works of Longfellow. » Boston, 1886.

Robertson (E. S.) : « Life of H. W. Longfellow. » *Great Writers.* Londres, 1887.

Rotondi (P.) : *Intorno a Longfellow. Evangelina...* Milan, 1873.

Routledge Edition (*The*) : « The Works of H. W. Longfellow. » Londres, 1866.

Roy (Camille) : *Histoire de la Littérature canadienne.* Québec, 1930.

Saintsbury (George) : *A History of English Prosody from the twelfth century to the present day.* 3 vol. Londres et New-York, 1906-1910.

« Prosody from Chaucer to Spencer », dans *The Cambridge History of English Literature.* Cambridge, 1908-1916, vol. III.

« The Prosody of the 17 th century », *ibid.,* vol. VIII.

« The Prosody of the 18 th century », *ibid.,* vol. XI.

« The Prosody of the 19 th century », *ibid.,* vol XIII.

Historical Manual of English Prosody, 1910.

Schalk de la Faverie (A.) : *Ecrivains d'Amérique.* Paris, 1901.

Les Premiers interprètes de la Pensée américaine. Paris, 1909.

Schulze (B.) : *Das Religiöse bei H. W. Longfellow und dessen Stellung zur Bibel.* Halle a. S., 1913.

Scudder (H. E.) : « Longfellow's Art. ». *Atlantic Monthly,* mars 1887.

Scudder (W. S.) : *The Longfellow Memorial Association,* 1882-1922. Cambridge, 1922.

Sieper (E.) : « Studien zu Longfellows Evangeline », dans *Die Neueren Sprachen,* vol. IX. Marburg in Hessen, 1901-1902.

Simon (H.) : *Longfellow als epischer und lyrischer Dichter.* Schmalkalden, 1868.

Smeaton (O.) : *Longfellow and his Poetry.* Londres, 1913.

Southey (Robert) : *A Vision of Judgment.* Poems, édit. Fitzgerald, 1909.

Soupé (P.) : « Poètes américains : Longfellow », *Revue contemporaine*, Paris, 1863.

Stevenson (M.) : *The Spiritual Teaching of Longfellow*. Londres, 1906.

Stewart (G.) : *The Genius and Life Work of Longfellow*. Québec, 1883.

Thayer (W. R.) : *Longfellow our National Poet*. Cambridge, 1907.

Thorstenberg (E.) : « Is Longfellow's Evangeline a Product of Swedish Influence ? » *Poet Lore*, Boston, 1908.

Tillbrook (Samuel) : *Historical and Critical Remarks on the Modern Hexametrists and upon Mr. Southey's* Vision of Judgment. Cambridge, 1822.

Trent (W. P.) : *Longfellow and other Essays*. New-York et Londres, 1910.

« Longfellow », dans *The Cambridge History of American Literature*, vol. II, chap. xii. Cambridge, 1919 et nouvelle édition 1933.

Underwood (Francis H.) : *The Life of Henry Wadsworth Longfellow ; with Critical and Descriptive Sketches of his Writings*. Boston, 1882.

Henry Wadsworth Longfellow ; a Biographical Sketch. Boston, 1882.

Verrier (Paul) : *Essai sur les Principes de la métrique anglaise*. Paris, 1909-1910.

Warnack (H. C.) : « An unpublished Letter from Longfellow on Evangeline », *Poet Lore*. Boston, octobre 1902.

Whittier (J. C.) : « Evangeline. » *Prose Works*. Boston, 1866, vol. II, p. 63-71.

Woodberry (G. E.) : « Influence of Puritanism on Longfellow », *Harper's Monthly*, février 1906.

Worden (J. P.) : *Uber Longfellow's Beziehungen zur Deutschen Litteratur*. Halle a. S., 1900.

Le poème d'*Evangéline* fit l'objet d'un grand nombre de comptes rendus critiques dans la presse américaine et anglaise. On trouvera les principaux de ces articles dans les revues suivantes :

The North American Review, XVI, 215-244.
The American Whig Review, VII, 155.
The New Englander, VI, 548.
Brownson's Quarterly Review, 2e série, IV, 56.
The London Athenaeum, 1848, 673.
Fraser's Magazine, XXXVII, 295.
Blackwood's Magazine, février 1856.
The Irish Quarterly Review, juin 1855, 202-203.

IV. — Bibliographie historique.

Nous ne croyons pas nécessaire de reproduire, sous cette rubrique, la liste déjà longue (que nous avons donnée précédemment, dans notre chapitre IV, p. 81-87) des sources historiques et géographiques du poème (connues en 1845) où Longfellow pouvait avoir puisé. On trouvera, traitées dans les ouvrages ci-dessous, tous postérieurs au poème, souvent même inspirés directement par la controverse historique qu'il engendra, les différentes questions de fait soulevées par l'œuvre de Longfellow : régime politique de l'Acadie antérieurement à 1755, mœurs des Acadiens, leur arrestation à Grand-Pré, leur bannissement de la Nouvelle-Ecosse et ses conséquences, l'émigration acadienne en Louisiane, etc. D'autres ouvrages traitent de la renaissance acadienne et de l'état actuel du mouvement acadien au Canada et aux Etats-Unis.

Nous faisons suivre la liste de ces ouvrages de celle des documents ou recueils de pièces d'archives se rapportant aux mêmes questions. Nous avons dit combien l'extraordinaire popularité d'*Evangéline* avait depuis un demi-siècle, surtout, stimulé les recherches historiques au sujet de la vie des anciens Acadiens et des faits réels de leur bannissement. On ne saurait donc juger objectivement des faits racontés par Longfellow dans son poème, ni s'expliquer le retentissement en quelque sorte politique d'*Evangéline,* si l'on ne prenait au moins connaissance des principaux de ces documents. C'est dans ce but que nous avons publié en appendices quelques-unes de ces pièces capitales.

Ajoutons que nous donnons une autre liste de documents originaux se rapportant au bannissement des Acadiens et à ses conséquences à la suite des *Exilés acadiens en France.*

A. — *Ouvrages imprimés.*

Album-Souvenir des noces d'argent de la Société Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph. Memramcook, N. B., 1894.

Allison (D.) : *History of Nova Scotia,* 3 vol. Halifax, 1916.

Anderson (W. J.) : « Evangeline and the archives of Nova Scotia. » *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec,* new series, part. VII. Québec, 1870.

Archibald (Sir A. G.) : « The Expulsion of the Acadians », *Nova Scotia Historical Society Collections,* V.

Beaumont (G. du B. de) : *Les derniers jours de l'Acadie,* Paris, 1899.

Bernard (Antoine) : *La Gaspésie au Soleil.* Montréal, 1925.

BREBNER (J.B.) : *New England's Outpost, Acadia before the Conquest of Canada.* New-York, Columbia Univ. Press et Londres, 1927.
CAMPBELL (D.) : *Nova Scotia,* Montréal, 1873.
Canada Français (le), et Suppléments : Documents inédits. Québec, 1888-1891.
CASGRAIN (H. R.) : *Les Sulpiciens et les prêtres des Missions étrangères en Acadie* (1676-1762), Québec, 1897.
Un Pèlerinage au Pays d'Evangéline. Québec, 1887.
Une seconde Acadie. Québec, 1894.
CHAPAIS (THOMAS) : *Histoire du Canada,* 5 vol. Québec, 1919-1932.
COUILLARD-DESPRÉS (A.) : *En Marge de la Tragédie d'un Peuple.* Bruges, 1925.
DAGNAUD (P. M.) : *Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse.* Valence, 1905.
DAVID (A.) : « Une autobiographie de l'abbé Le Loutre », dans *Nova Francia,* vol. VI, n° 1, Paris, janvier-février 1931.
DAWSON : *Handboock for the Dominion of Canada,* Montréal, 1884.
Document (le), n° 6, édit. Le Devoir. Montréal, novembre 1931.
DOUGHTY (A. G.) : *The Acadian Exiles.* Toronto, 1916.
DUBOIS (E.) : *Chez nos frères les Acadiens.* Montréal, 1920.
GARNEAU (F. X.). *Histoire du Canada,* 5e édit., 2 vol. Paris, 1913.
GAUDET (PLACIDE) : *Le Grand Dérangement.* Ottawa, 1922.
GOSSELIN (A.) : *L'Eglise du Canada,* 2 vol. Québec, 1912-1913.
GOYAU (G.) : *Les Origines religieuses du Canada,* Paris, 1924.
HALIBURTON (T. C.) : *Nature and Human Nature,* 1855.
HANNAY (J.) : *The History of Acadia.* Saint-John, 1913.
HERBIN (F. J.) : *The History of Grand-Pré, The Home of Longfellow's Evangeline.* Toronto, 1907 ; Saint-John, 1913.
Illustration (l'). Paris, 14 avril 1923.
JEGO (J. B.) : *Le drame du peuple acadien, Reconstitution historique en neuf tableaux de la dispersion des Acadiens.* Paris, 1932.
LAUVRIÈRE (EMILE) : *La Tragédie d'un Peuple,* 2 vol. Paris, 1923. 2e édition, 1926.
Deux traîtres d'Acadie et leur victime, Les Latour père et fils et Charles d'Aulnay. Paris, 1932.
« Histoire de la Louisiane », dans Hanotaux et Martineau, *Histoire des colonies françaises,* t. I, Paris, 1930.
« Pèlerinage acadien et canadien en Louisiane », dans *France-Amérique,* Paris, août et septembre 1931.
LE BLANC (DUDLEY J.) : *The true story of the Acadians.* Lafayette, Louisiana, 1932.
LE GRESLEY (OMER) : *L'enseignement du français en Acadie,* 1604-1906. Paris, 1925.
MAC DONALD (J. S.) : « Life and Administration of Governor Charles Lawrence », *Nova Scotia Hist. Soc. Collect.,* XII.
MAC MECHAN (A. M.) : « Evangeline and the Real Acadians », dans *The life of a little College.* Boston, 1914.
Red Snow on Grand Pré. Toronto, 1931.

MARTIN (ERNEST) : *Les exilés acadiens en France au XVIII^e siècle et leur établissement en Poitou.* Paris, 1936.

Le français des Canadiens est-il un patois ? Québec, 1934.

MOREAU (C.) : *Histoire de l'Acadie française.* Paris, 1874.

MURDOCH (B.) : *A History of Nova Scotia,* 3 vol. Halifax, 1865-1867.

PARKMAN (F.) : *Pioneers of France in the New World.* Boston, 1897 (vol. II).

A half-century of conflict (vol. I et II).

Montcalm and Wolfe (vol. I).

POIRIER (PASCAL) : *Origine des Acadiens.* Montréal, 1874.

Le Père Lefebvre et l'Acadie.

Etude sur le parler franco-acadien et ses origines. Québec, 1928.

POTVIN (PASCAL) : « Un voyage en Louisiane », *Le Canada français.* Québec, nov. 1935 (en cours de publication).

RAMEAU DE SAINT-PÈRE : *La France aux Colonies.* Paris, 1859.

Une colonie féodale en Amérique, 2 vol. 2^e édit. Paris et Montréal, 1889.

RAYMOND (W. O.) : *Canada and its Provinces.* Toronto, 1914 (vol. XIII).

RICHARD (E.) : *Acadia* (texte anglais), 1895.

Acadie (texte français), édition augmentée par Henri d'Arles (Henri Beaudé), 3 vol. Québec et Boston, 1916-1921.

SMITH (P. H.) : *Acadia.* Pawling, 1884.

WILLIAMS (CATHERINE) : *The Neutral French.* Providence, 1841. Introduction.

WOOD (G. A.) : *William Shirley.* New-York, 1920.

B. — *Sources manuscrites et Collections d'Archives.*

ARCHIVES BRITANNIQUES

Admirality Record Office. Londres. *Med. in letters,* 117.

British Museum, Add. MSS. 19049, 19069-74. *Brown Collection ; Papers relating to Nova Scotia.* (Importante collection de documents relatifs au bannissement des Acadiens réunis, vers 1791, par le Rév. Andrew Brown, d'Halifax.)

N. B. — Un grand nombre de documents conservés au *British* ont été copiés par les soins des Archives Publiques du Canada et publiés dans les recueils que nous mentionnons ci-dessous.

ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

Ottawa.

Rapports des années 1884, 1886, 1894, 1897, 1899 (Supplt.) et surtout 1905, vol. I et II.

Collection Northcliffe, 1926.

Le *Rapport* de 1905, vol. I et II et la *Collection Northcliffe* (1926), sont d'énormes recueils imprimés de documents, ou d'analyses de documents, de toutes sortes, intéressant l'histoire de l'Acadie et du Canada : dépêches des Lords du Commerce aux Gouverneurs des colonies de Nouvelle-Ecosse et du Massachusetts ; lettres, rapports adressés par ces gouverneurs à Londres ; ordres, instructions, lettres, etc. desdits gouverneurs à leurs subordonnés, les officiers commandant les garnisons ou les troupes stationnées en Nouvelle-Ecosse ; mémoires, journaux, correspondances officielles et privées, pétitions des Acadiens aux gouverneurs anglais et aux officiers commandant les garnisons, etc., etc.

Conformément à la loi canadienne, les documents anglais de ces recueils sont donnés en anglais dans l'édition en langue anglaise et traduits en français dans l'édition (également officielle) en langue française ; inversement, les documents français sont traduits en anglais dans l'édition anglaise et donnés dans l'original dans l'édition française.

La 3e partie du vol. II du *Rapport* de 1905 contient une collection de documents du plus grand intérêt en ce qui concerne les affaires d'Acadie de 1755, documents empruntés aux Archives du Dominion, de la province de Nouvelle-Ecosse, de l'Etat de Massachusetts, aux Archives Nationales françaises, aux Archives Britanniques, etc. et réunie par Placide Gaudet sous le titre : *Généalogie des familles Acadiennes avec Documents*, Archives Canadiennes, Ottawa, année 1905, vol. II, 3e partie. Appendices A à N, p. I-XVIII, et 1 à 438.

Halifax.

Nova Scotia Archives. I. Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia, edited by T. B. Akins. Halifax, 1869 ; II. A calendar of two letter-books and one commission-book in the possession of the government of Nova Scotia, edited by A. M. MacMechan. Halifax, 1900 ; III. Original minutes of His Majesty's Council at Annapolis Royal, 1720-1739, edit. by A. M. Mac Mechan, Halifax, 1908.

Nova Scotia Historical Society Collections. The Journal of Colonel John Winslow, III, p. 71-196 ; IV, p. 113-246.

ARCHIVES AMÉRICAINES

Boston.

Massachusetts Bay Archives, French Neutrals, vol. XXIII-XXIV ; *Court Records,* XXI, XXV.

Washington.

Vernon-Wager Mss (The). Library of Congress.

Signalons, enfin, pour mémoire, l'importante correspondance du gouverneur William Shirley qui a été recueillie et publiée en 1912 *The Correspondance of William Shirley,* edit. by C. H. Lincoln (2 vol. New-York, 1912).

N. B. — Les recueils publiés par les soins des Archives publiques du Canada contiennent de nombreux documents empruntés aux archives américaines.

C. — *Journaux et Revues.*

En ce qui concerne la période contemporaine de la renaissance acadienne, nous avons consulté avec profit les revues et les collections des principaux journaux canadiens qui s'intéressent le plus à l'histoire de l'Acadie et au mouvement acadien, savoir :

Le Canada Français, Québec.
France-Canada, Paris.
La Revue trimestrielle canadienne, Montréal.
Nova Francia, Paris.
The Dalhousie Review, Halifax.
L'Evangéline, journal national des Acadiens, Moncton.
Le Devoir, Montréal.
La Patrie, Montréal.
The Halifax Mail, Halifax.
The Halifax Herald, Halifax.
The Evening Echo, Halifax (1920).
The Western Chronicle, Kentville, N. S.
The Moncton Transcript, Moncton.
etc...

D. — *Collections privées.*

Enfin, nous avons eu à notre disposition plusieurs collections privées, formées de lettres, coupures de presse, photographies, etc., dont une très importante et du plus haut intérêt : la collection du P. Allard (J. A.), secrétaire de la Société historique acadienne.

INDEX

Abbéville, 263.
Acadien (*L'*), 240.
Aix-la-Chapelle, 34.
Akins (T. B.), 223.
Alexander (William), 24, 26.
Allard (P.), 257.
Allemagne, 47, 64, 66.
Amboise, 64.
Amherst, 42.
Anderson (W. J.), 223.
Angleterre, 3, 7, 13, 24, 25, 30-3, 35, 42-3, 46, 50, 54, 65-6, 103, 127, 132, 140, 168, 169, 193, 196, 204, 208, 214.
Anjou, 27.
Annapolis-Royal, 22, 32, 230.
Anne (reine), 31, 32.
Anson, 34.
Anville (duc d'), 33, 34, 38, 193.
Appleton (Miss), 70.
Arcadie, 18.
Argall, 24.
Armada (l'), 33.
Ascham (Roger), 128.
Atchafalaya, 88, 89, 91, 143, 144, 155.
Attakapas, 79, 89, 92, 255, 262.
Aulnay (d'), 27, 28.
Aunis, 27, 97.
Auray, 26.
Auteuil, 63, 66.

Baie des Chaleurs, 27, 28, 41, 217, 223-4, 226.
Banvard, 78, 88, 91.
Barbé-Marbais (F.), 87.
Bathurst (N.-B.), 226.
Bâton-Rouge (Louisiane), 89, 214, 261, 263.
Bayonne, 64.
Bayous, 3, 45, 78, 84, 86, 88, 92, 214, 227, 247, 254-55, 265.
Beaubassin, 35.
Beauséjour, 36, 39, 167, 193, 235.
Belknap, 86.
Bellefontaine (Joseph), 114.
Belle-Ile-en-Mer, 44.
Biencourt (de), 23, 25.
Billings, 79.
Blois, 64.
Blundell (James), 132.
Bordeaux, 64.
Borden (Sir Robert), 239.
Boscawen, 39.
Boston, 30, 32, 33, 56, 59, 69, 70-3, 99, 102-3, 114, 202, 239, 258-9.
Boulogne (bois de), 63.
Bourassa (Napoléon), 221, 222.
Bourg (abbé), 218.
Bowdoin College, 54, 61, 64, 69.
Bréda (traité de), 29.
Bretagne, 44.
Bristol, 20.
Browning (Robert), 152.
Brunswick, 54.
Byron (Lord), 131, 152.

Cabot (Jean), 20, 21, 24.
Cadie (la), 18, 21.
Cambridge (Angleterre), 131.
Cambridge (Mass.), 45, 51, 55, 58, 65, 102.
Campion (Thomas), 129.
Canada, 2, 7, 21, 23, 25, 26, 32, 33, 36, 42-45, 49, 98-99, 163, 167, 190, 194, 200, 210, 218, 220, 222-3, 225, 231, 234, 236, 242, 244-6, 249, 253-4.
Canso, 28.

Cap-Breton, 26-8, 32, 34, 36, 40-5, 212, 217, 219, 253.
Carey, 85.
Carlyle, 56.
Caroline du Sud (E.-U), 42, 261.
Cartier (Jacques), 21.
Casgrain (abbé), 218, 226.
Catlin (G.), 85.
Champagne, 22.
Champlain (Samuel), 22, 23, 25, 86.
Channing, 56, 57.
Charles 1er, 25, 26.
Charlevoix, 87, 195.
Chateaubriand, 87.
Châtellerault, 44, 64, 262.
Chauvreulx (abbé), 205.
Chenonceaux, 64.
Cherbourg, 114.
Chibouctou, 33, 35, 193.
Chicago, 257.
Chignictou, 35, 36.
Church-Point (N. E.), 225.
Claudel (Paul), 250.
Clough (Arthur H.), 134.
Cobequid, 36, 39.
Colbert, 29.
Coleridge, 56, 130.
Comeau (François W.), 251.
Connecticut, 42.
Conolly (Rév.), 69-74, 94, 99, 102, 133, 214.
Cormier (P. André), 238-9.
Cornwallis, 35.
Coulon de Villiers, 38, 193.
Courtableau, 89.
Cromwell, 29, 54.

Dalhousie University, 4.
Danemark, 65.
Daniel (Samuel), 130.
Darby, 78, 84, 88, 89, 91, 92.
Delaware (la), 52.
Denys (Nicolas), 27, 28, 86.
Depret (Louis), 161.
Derby (Lord), 140.
Devoir (*Le*), 245, 256, 257.
Dickson (Frank), 161.
Dièreville, 86, 195.
Dunkerque, 32, 35.

Emerson, 50, 56, 57.
Espagne, 43, 64, 66.
Espérance en Dieu (*L'*), 26.
Estournelles (d'), 33.
Etats-Unis, 46, 92, 103, 190, 210, 234, 244, 247, 254, 262, 265, 267.
Evangéline (Etats-Unis), 263.
Evangéline (*L'*), 225, 240, 257.

Faëd, 161, 265.
Felton, 81, 126.
Fields, 81.
Fleur de Mai (*la*), 55, 99, 163.
Folsom, 81.
Fortier (Alcée), 246.
France, 13, 21-34, 42-7, 61-6, 114, 163, 167, 182, 194, 196, 199, 214, 218, 236, 243-4, 254, 256, 260, 265, 272.
Français Neutres (*Les*), 60, 103-5, 112, 114, 209, 221.
Fraunce (Abraham), 129.
Fréchette, 256.
Fremont, 77, 85, 114.
Frere (Hookham), 132.
Frithiof (*Saga de*), 71, 115, 119, 120-2, 133.
Fuller (Marguerite), 51.
Fundy (baie de), 22, 216.

Galissonnière (de La), 114.
Gaspereau (fort), 36, 39.
Gaspereau (rivière), 96, 97, 156, 217, 230, 237.
Gaudet (Placide), 235, 238.
Gayarré (Ch.), 87.
Géorgie, 42, 261.
Goethe, 71, 115-8, 122, 133, 172.
Goldsmith (Oliver), 105.
Grande-Bretagne, 32, 49, 204.
Grand Dérangement (*Le*), 73, 239.
Grand'Prée (la), 97.
Grosse-Tête, 91.
Guadalquivir (le), 62.
Guest (Edwin), 132.

Habitant (rivière de l'), 97.
Haliburton (Th. Ch.), 60, 73, 84, 94, 99-104, 111, 113, 192, 195, 210, 214.
Haliburton (Mrs.), 72, 73.

Halifax, 4, 6, 25, 33, 35, 38, 39, 41, 73, 112, 193, 204, 205, 212, 223, 230, 232, 240, 251, 258.
Harvard University, 2, 53, 55, 65, 72, 94, 116, 122.
Harvey (Gabriel), 129.
Havre (Le), 22.
Hawthorne (Nathaniel), 57, 69-72, 94, 102, 214.
Hébert (Louis), 22.
Hébert (Ph. et H.), 142, 162, 238.
Heidelberg, 65.
Hémon (Louis), 8, 164, 169.
Hennepin, 86.
Henri IV, 21.
Henri VII, 21.
Hermann et Dorothée, 71, 115, 116, 122, 133, 166, 167.
Herpin (F. J.), 227-230, 233, 240.
Hève (la), 26-8.
Hiawatha, 45, 170.
Hollande, 62, 65.
Homère, 116.
Hoover (Président), 251.
Hopson, 204.
Houma (Louisiane), 263.
Hutchinson (J.), 86.
Hutchinson (Th.), 86, 87.
Hyperion, 65, 70.

Ile Sainte-Croix, 22.
Ile Saint-Jean, 28, 36, 43.
Ile Royale, 32.
Imlay (G.), 87.
Irving (Washington), 65, 66.
Isle-Dieu (abbé de l'), 86.
Italie, 62, 64.

Jacques et Marie, 221-3.
Jeanne d'Arc, 2.
Jeannerette 263 (Louisiane),.
Johnson (Rév.), 58.
Jonquière (de La), 33, 34.
Journal de Longfellow, 82, 84, 87, 126, 127, 137.
Journal de Winslow, 100, 207, 209, 210.

Kant, 56.
Kerlerec (de), 261.
Kingsley (Ch.), 134-6, 140, 145.
Kipp, 80, 85.

Lafargue (André), 266.
Lafayette, 214, 239, 250-1, 263.
La Fayette, 59.
Lafourche (bayou), 263.
La France (abbé), 220.
La Hontan, 87.
La Tour, 25, 28, 29.
Landry (Hon. Pierre), 225, 240, 242.
Lauvrière (Emile), 218, 243, 244.
Lawrence, 35, 39, 41.
Lawrence (fort), 36, 235.
Le Blanc (Hon. Arthur), 240, 257.
Le Blanc (Dudley J.), 251, 259.
Leblanc (Mgr), 240-1.
Leblanc (René), 12, 113, 155, 251, 256.
Le Borgne, 28, 29.
Lefebvre (P.), 220.
Légende dorée (La), 47.
Le Loutre, 193, 204.
Le May (Pamphile), 220, 222.
Lescarbot (Marc), 22, 86.
Lilinau, 53, 93.
Loches, 64.
Loire (la), 64.
Londres, 41, 132.
Longfellow (Mrs.), 70.
Longfellow (Stephen), 55.
Longfellow (William), 54.
Louis XIV, 30.
Louis XVI, 103.
Louisbourg, 32-5, 38, 41-3, 167, 193, 196, 235.
Louise, 115.
Louisiane, 2, 15, 16, 42-5, 82-92, 152, 166, 168, 183, 214, 217, 235, 238, 246-56, 260-7, 272.
Lyon, 23.

Madawaska, 217.
Madawaslka (Le), 240.
Maine (E.-U.), 22, 31, 40, 45, 101, 103, 208.
Maître d'école (Le), 54, 61.
Mambertou, 23.
Marguerite, 188.
Maria Chapdelaine, 8, 68, 163-4, 169.
Maryland, 42, 261.
Mascarène, 204.
Massachusetts (Etat de), 35, 39-42, 45, 56, 99, 102-3, 195, 208, 254, 258.

Massachusetts (baie de), 29, 34.
Mazarin, 29.
Memramcook, 220, 222, 224, 226, 251.
Mexique, 227, 261, 263.
Michaud (Hon.), 240.
Michigan, 16, 184.
Miles Standish, 134, 146.
Mines (les), 36, 99, 112, 205, 209, 212, 217, 230.
Mines (Bassin des), 11, 27, 96, 97, 138, 154, 167, 211, 230, 240.
Minot, 86, 99, 100.
Miramichi, 212.
Mississipi (le), 14, 15, 52, 78, 82, 84, 86-92, 143, 152, 155, 183, 214, 246, 247, 261, 263.
Moniteur acadien (*Le*), 224.
Monckton, 42, 214.
Moncton, 240, 251, 255, 256, 259, 263.
Montbéliard, 35.
Montesquieu, 192.
Montréal, 167, 221, 222, 240, 251, 256-9, 263, 271.
Monts (de), 21-25.
Moreau, 86.
Morin (Paul), 83.
Mowis, 53, 92.
Murray, 196, 214.

Napoléonville (Louisiane), 263.
Nébraska (la), 160.
Neutral French (*The*), 60, 101.
Newcastle (duc de), 99.
New England Magazine (*The*), 62.
New-York, 42, 113, 252.
Nicholson (général), 30.
Noble (colonel), 193.
Nouveau Brunswick, 31, 36, 40, 42, 44, 217, 219-26, 229, 245, 253-4, 257.
Nouvelle-Angleterre, 30, 33, 40, 43, 49, 52, 53, 55, 60, 66, 71-3, 97, 99, 111, 132, 195-6, 200, 230, 235, 238-9, 246.
Nouvelle-Ecosse, 1, 2, 6, 7, 18, 21, 25-6, 29-32, 35-6, 39-45, 52, 60, 73, 94, 97, 98, 100, 194-5, 202-4, 217-9, 223, 225, 228, 230-1, 245, 248, 251, 253.
Nouvelle France, 21, 26, 29, 199.
Nouvelle-Orléans, 239, 246-7, 250, 257, 259, 263, 265.
Normandie, 62, 97.
Norvège, 66.
Nova Scotia, 18, 25, 31.

Opelousas, 89, 248, 261, 263.
Ordre du Bon Temps, 23.
Orléans, 64.
Ottawa, 257.
Ouest (Prairies de l'), 15, 52, 82, 84, 88, 92.
Outre-Mer, 62, 64, 71, 165.
Ozarks (Monts), 52, 92, 155, 170.

Page du Pratz (Le), 87.
Paradis, 36.
Parker (sir Gilbert), 231.
Paris, 43, 61, 63, 64, 167, 243.
Peabody, 57.
Pensylvanie, 16, 42, 85.
Pepperel, 32.
Philadelphie, 16, 24, 82, 85, 93, 113, 158, 186, 252.
Phipps (sir W.), 30, 55.
Pike (Z. M.), 87.
Piziquid, 39, 96.
Plaisance, 33.
Plaquemine, 88, 89, 91-214.
Pluquet (F.), 87.
Plymouth (C^ie^ de), 24.
Poe (Edgar), 51.
Poems on Slavery, 58.
Pointe-de-l'Eglise, 226, 234-5, 251.
Poitou, 27, 44, 97, 262.
Portland, 54.
Port-Royal, 22-33, 36, 39, 205, 235.
Poutrincourt, 22, 23, 26.
Prairie du Rocher, 257.
Prince-Edouard (île du), 28, 32, 40-45, 235.
Providence (E.-U.), 60, 101, 102.
Pubnico, 212, 235.
Puttenham (George), 29.

Québec, 6, 23, 25, 34, 43, 45, 55, 76, 193, 200, 218-225, 235-242, 244, 247, 257, 271.

Rameau de Saint-Père, 218, 225.
Raynal (abbé), 86, 99, 190, 191, 194-5, 199.

Razilly, 26, 27, 28.
Revue d'Edimbourg, 131.
Rhin (le), 66.
Rhode-Island, 45, 60, 101.
Richelieu, 26.
Rivière-aux-Canards (la), 96, 205.
Rivière-Saint-Jean (la), 28, 114, 212.
Rochefort, 34.
Rochelle (La), 22, 28, 30, 33.
Rotterdam, 65, 70.
Rousseau (J.-J.), 192.
Roy (Alfred), 254, 257.
Roy (Camille), 257, 264, 272.

Saint-Castin (Bon de), 103, 107.
Saint-Domingue, 43, 261.
Saint-Germain, 26.
Saint-Jean (N.-B.), 240.
Saint-Laurent (le), 23-25, 28, 32, 39, 55, 216, 263.
Saint-Louis, 257.
Saint-Malo, 23.
Saint-Martin, 89.
Saint-Martinville, 92, 214, 249, 250, 252, 260-5, 272.
Saint-Maur, 91.
Saint-Pierre-et-Miquelon, 43, 45.
Sainte-Croix (rivière), 24.
Sainte-Foy, 222.
Sainte-Marie (Baie), 44, 219, 226, 235, 253.
Saintonge, 27, 97.
Salem, 69.
Schelling, 56.
Schiller, 115.
Schlegel, 115.
Schoolcraft, 85, 92-3.
School-Master (*The*), 61.
Sealsfields, 79, 85, 90-1.
Shelley, 151.
Shirley (William), 34, 39, 40, 202.
Sieper (Dr E.), 82, 83.
Sigogne (abbé), 219, 226.
Southey (Robert), 130, 131, 135-6, 140.
Stanyhurst (Richard), 129.
Subercase (Auger de), 29, 30.
Suède, 65, 120.
Suisse, 65, 70.
Sumner, 76, 81, 126, 127.
Swinburne, 134-6, 140, 145, 152.

Tèche (Bayou), 15, 89, 91, 183, 214, 260, 263.
Tegnér, 71, 115, 119, 122, 132-3.
Thoreau, 57.
Thorp (Mrs.), 258.
Temple (Sir William), 29.
Tennyson, 152.
Terre-Neuve, 28, 32, 33, 45.
Texas, 79.
Ticknor, 81.
Tillbrook (Samuel), 131.
Touraine, 27, 97.
Tours, 64.
Tragédie d'un Peuple (*La*), 243, 244.
Troglodytes (*Les*), 192.
Truro, 36.
Tyrol, 65.

Utrecht, 31, 32, 34, 43, 200.

Véniot (Hon.), 240, 242.
Versailles, 103.
Village abandonné (*Le*), 105, 106, 110.
Virgile, 132.
Virginie (la), 24.
Voix de la Nuit (*Les*), 47.
Voss, 115.

Washington, 250.
Watson, 78, 85, 93.
Webbe (William), 129.
Webster (Dr), 240.
Weymouth, 225.
Whittier, 58.
Williams (Catherine), 60, 101-4, 112, 195, 205, 209, 210, 221.
Windsor (N. E.), 41, 196, 212.
Winslow, 99, 100, 103-4, 111-2, 115, 196, 205, 208-11, 214, 239.
Wolfville, 227, 231.
Wolfe, 42, 214.
Wordsworth, 56, 187.
Wright (T.), 85.

Yarmouth (N.-E.), 230, 251.

Vu : Bon a imprimer.

Le Président de thèse,

G. CIROT

Vu :

Bordeaux, le 8 janvier 1936.

Le Doyen,

G. CIROT

Vu et permis d'imprimer.

Bordeaux, le 9 janvier 1936,

Le Recteur de l'Académie,

A. TERRACHER

ERRATA

Page 34,	*ligne* 16,	*lire* :	faits
— —,	— 20,	— :	membres
— 65,	— 25,	— :	à Washington Irving
— 70,	— 12,	— :	se perdre en conjectures
— 85,	— 2,	— :	Mountains
— 93,	— 7,	— :	supprimer la virgule après : consulté
— 103,	— 19,	— :	cette œuvre
— 129, *note* 1,	*ligne* 5,	— :	Spenser
— 142,	*ligne* 14,	— :	tout
— 147,	— 14,	— :	woodlands
— 193,	— 16,	— :	Chibouctou
— 199,	— 10,	— :	responsables
— 249,	— 21,	— :	à contribuer.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. 1

I. — **Analyse du poème d'*Evangéline*.** 11

II. — **Introduction historique.** 18

A. — L'Acadie, première colonie française en Amérique du Nord (1604-1710).
B. — L'Acadie sous la domination anglaise.
C. — Déportation des Français-neutres ou Acadiens (1755).

III. — **Henry Wadsworth Longfellow. L'homme et le Poète en 1845.** 46

A. — Le poète américain.
B. — Le puritain humanisé.
C. — L'interprète idéal.

IV. — **Les sources d'*Evangéline*.** 69

A. — La légende d'Evangéline et de Gabriel.
B. — Le journal intime de Longfellow.
C. — Les sources connues d'*Evangéline*.
D. — Une découverte.
E. — Longfellow, Goethe et Tegnér.

V. — ***Evangéline*, « idylle en hexamètres »** 125

VI. — **Longfellow peintre et conteur.** 150

A. — La nature et la vie.
B. — Les caractères.
C. — L'amour.

VII. — ***Evangéline* et l'histoire.** 189

A. — Acadiens poétisés et Acadiens réels.
B. — Longfellow et le drame de la déportation.

VIII. — **La suite d'*Evangéline*** 216

A. — Résurrection de l'Acadie.
B. — Retour d'Evangéline à Grand-Pré.
C. — De Louisiane en Acadie.
D. — D'Acadie en Louisiane.

Conclusion 269

Pièces justificatives 275

Notes bibliographiques 355

Index 369

Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie.

Grand-Pré (Nouvelle-Ecosse).

Paysage du Cap-Breton.

Saulnierville (Nouvelle-Ecosse).
Inauguration d'un monument aux soldats acadiens
morts pendant la guerre de 1914-1918.

La statue d'Evangéline à Grand-Pré.

Fêtes commémoratives de Grand-Pré (août 1930).

La statue d'Evangéline à Saint-Martinville (Louisiane).

La délégation des " Evangélines " du Canada partant pour la Louisiane (1931).

ÉVANGÉLINE, LTÉE, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE — MONCTON, N. B., JEUDI, 28 AOUT, 1930 — VOL. XXI, No. 18

"Nous faisons des efforts louables pour donner à nos enfants une éducation française. Aucun sacrifice n'est trop grand pour assurer à l'école l'enfant fait sa lecture exclusive de journaux [illegible]" — Mgr Louis-A. Bourgeois, ptre, curé

L'EVANGELINE

LE JOURNAL NATIONAL DES ACADIENS

RELIGION LANGUE PATRIE

ADRESSE: 130 Rue Westmorland — Casier Postal 197 — Telephone 12

UNIR ET INSTRUIRE

La circulation actuelle de l'Evangéline est de plus de 6630

Nos frères louisianais reçus avec enthousiasme en Acadie

Le retour d'Évangeline

Evangéline est revenue au pays de ses pères. Elle s'est assise sur la margelle de ce puits auquel la tradition et la légende ont lié son nom. Elle s'est mêlée à la foule acadienne qui l'a reconnue pour sienne, qui l'a fêtée, choyée. Elle s'est agenouillée au pied de la croix qui marque le lieu d'où sont partis les parias de 1755; elle a retrouvé tout naturellement le même geste que faisaient ses pères lorsqu'eux aussi priaient pour leurs morts. De ses lèvres sont tombés les mêmes mots, les mêmes accents qu'avaient connus Gabriel, Basile, Benoni, tous les habitants de l'ancien Grand'Pré. Elle est revenue avec le même costume pittoresque et la même coiffe blanche et jolie et nous a montré avec quelle grâce ce vêtement se pouvait porter. Elle est revenue non pas avec cet air nostalgique que lui prêtent trop volontiers les artistes, mais elle nous est apparue avec un sourire plein d'une vie exubérante. Car Evangéline est bien vivante et ce qu'il y a de beau chez elle c'est qu'elle entend ne pas mourir, que ce sourire qui lui conquiert les foules aujourd'hui, elle a eu le conserver constamment même au jours de tempête, de souffrances et d'angoisses. Ce sourire, c'est sa grâce, c'est aussi force.

Ce retour! Cette survivance! Quelle chose prodigieuse! Comment le dire le faire saisir aux autres, à ceux qui n'ont pas vu qui n'ont pas senti? Comment le fixer avec des paroles malhabiles sur un bout de papier? Cela ne se peut pas! Il y a là un événement qui, par l'émotion profonde dont il a rempli les coeurs, par les multiples souvenirs qu'il évoque, les perspectives nombreuses qu'il suggère, dépasse les formes ordinaires d'expression. On sent trop bien qu'à vouloir rendre tout cela, on serait forcé de se rabattre sur les formules les plus banales, les plus ordinaires, les plus ridiculement insuffisantes. Et cela aurait l'air d'une profanation! Comment oserait-on parler de bienvenue? de réception enthousiaste? d'accueil chaleureux? Pauvres mots usés qui ne diraient plus rien ici! Et comment oserait-on parler de joie lorsque cette joie est si profonde qu'elle s'exprime avec des larmes? La véritable éloquence, ici, c'est encore celle du peuple. Lui a su trouver le geste et les mots du coeur. Partout il s'est porté à la rencontre des Louisianais et a fraternisé avec eux, immédiatement, sans gêne et sans hésitation comme un ami qui rencontre un ami de vieille date et échange avec lui des souvenirs. Dans telle paroisse, nous avons vu une bonne Acadienne, les bras chargés de livres-souvenirs et de cartes que l'on devait distribuer au passage des automobiles, perdre soudain toute contenance, passer du rire aux pleurs lorsqu'on lui eut dit que peut-être les Louisianais ne viendraient pas, qu'il était possible qu'ils eussent pris une autre route. Mais comment, une autre route? On leur avait promis qu'ils passeraient là, qu'on les verrait, qu'on leur parlerait. Et il était trop tard pour aller les rencontrer ailleurs. La chose n'était pas possible! Et cette excellente femme, les larmes aux yeux, refusait de croire!

C'est peut-être à la gare de Moncton au moment du départ que cette émotion intense qui étreignait la foule se manifestera le plus nettement. Il y avait là des milliers de gens qui se pressaient, se bousculaient, dans l'espoir de rencontrer un "cousin" ou une "cousine" de la-bas. Lorsque le train decolla les hourrahs qui voulaient être joyeux, les au-revoirs qui voulaient être très gais s'assourdirent, les mouchoirs s'agitèrent désespérements. Une femme non loin de nous, cria: "Mon Dieu, ils s'en vont"! Et une autre nous confia peu de temps après: Ce sont nos gens pourtant, des Acadiens comme nous. Pourquoi partent-ils?

Crise sentimentale, sera-t-on tenté de dire en certains milieux. Sans doute l'émotion suscitée par le passage des Louisianais a été trop intense pour durer permanemment. D'ailleurs l'émotion n'est pas faite pour durer et il n'est pas bon qu'elle dure. Mais n'en restera-t-il rien?

D'abord il y a un résultat que l'on peut dès aujourd'hui toucher du doigt. Le pèlerinage louisianais a fait plus pour révéler l'Acadie louisianaise au Canada français que tous les écrits. Nous savions vaguement jusqu'ici qu'il y avait des Acadiens dans le fond des Etats. C'était des fils des exilés de 1755. Longfellow en avait parlé, les historiens aussi. Mais c'était là une connaissance purement théorique, livresque. Nous connaissions les Acadiens de la Louisiane comme le collégien ordinaire connait telle grande ville dont parlent ses bouquins. Mais la semaine dernière nous avons vu et nous avons senti. Un voile s'est déchiré qui nous a permis de regarder face à face les Acadiens de la Louisiane. Et cette connaissance n'est plus limitée à quelques intellectuels ou quelques amateurs de l'histoire. Elle est entrée dans l'esprit de la foule par l'entremise de son coeur.

Et voyant les Acadiens de là-bas, nous nous sentis pour lui une sympathie profonde, nous avons constaté qu'ils parlaient encore le français et priaient aux mêmes églises que nous, et parce qu'ils ont eu à faire face à des difficultés encore plus grandes que les nôtres, cet attachement à la langue et à la foi nous a paru encore plus touchant. Et ils veulent conserver ces caractéristiques et ils ont besoin pour cela de secours du dehors.

Ne pourrions-nous rien faire pour eux?

Jusqu'ici nous croyions avoir mis notre conscience nationale à l'abri de tout reproche en nous rappelant que nous sommes nous-mêmes faibles et que nous devions d'abord songer à assurer notre propre avenir. Cela est toujours vrai. Mais maintenant que nous sentons très bien qu'il serait ignoble de ne pas tendre la main à nos frères louisianais, demandons-nous donc s'il n'y aurait pas moyen de tourner la difficulté? Nous sommes faibles ici comme là-bas. Mais pourquoi ne pas unir ces deux faiblesses? Deux cents mille ici, peut-être le double en Louisiane! Il doit tout de même y avoir moyen de collaborer sans s'affaiblir mutuellement. La formule? Nous ne la connaissons pas encore. Elle ne se présentera pas du premier coup à l'esprit, mais elle existe certainement et il faudra la trouver. La formule? Elle se présentera peut-être d'elle-même, sans qu'il soit besoin de chercher. Tenez, par exemple. On demande des prêtres de langue française là-bas. Ici en Acadie, il est impossible de leur en fournir, dira-t-on nous n'en avons pas assez. C'est peut-être vrai, mais croit-on que les sentiments profonds qui ont été remués ces jours derniers dans les coeurs acadiens, pourvu qu'ils soient cultivés, ne contribueront pas à déterminer des vocations spéciales? Pourquoi ces sentiments ne seraient-ils pas le moyen humain d'acheminer vers le ministère louisianais des jeunes gens qui autrement n'auraient pas songé au sacerdoce?

Qu'est-ce qui a frappé les foules dans ce pèlerinage? C'est le costume pittoresque d'Evangéline qui symbolise si bien l'attachement à une culture distincte, riche et belle. Cette beauté et cette culture ne doivent pas disparaire en Louisiane. A. R.

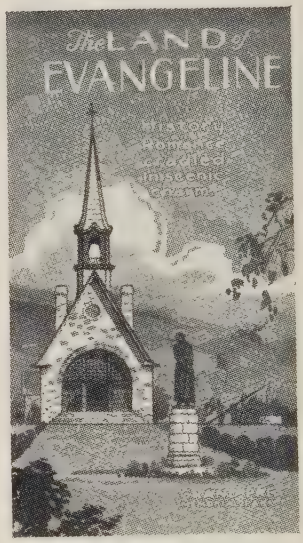

THE EVANGELINE DISTRICT
OF NOVA SCOTIA

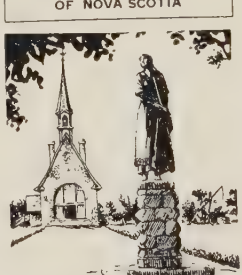

Compliments of the
CHAMBER OF COMMERCE
Wolfville, N. S.

L'Evangéline.

La popularité d'Evangéline.

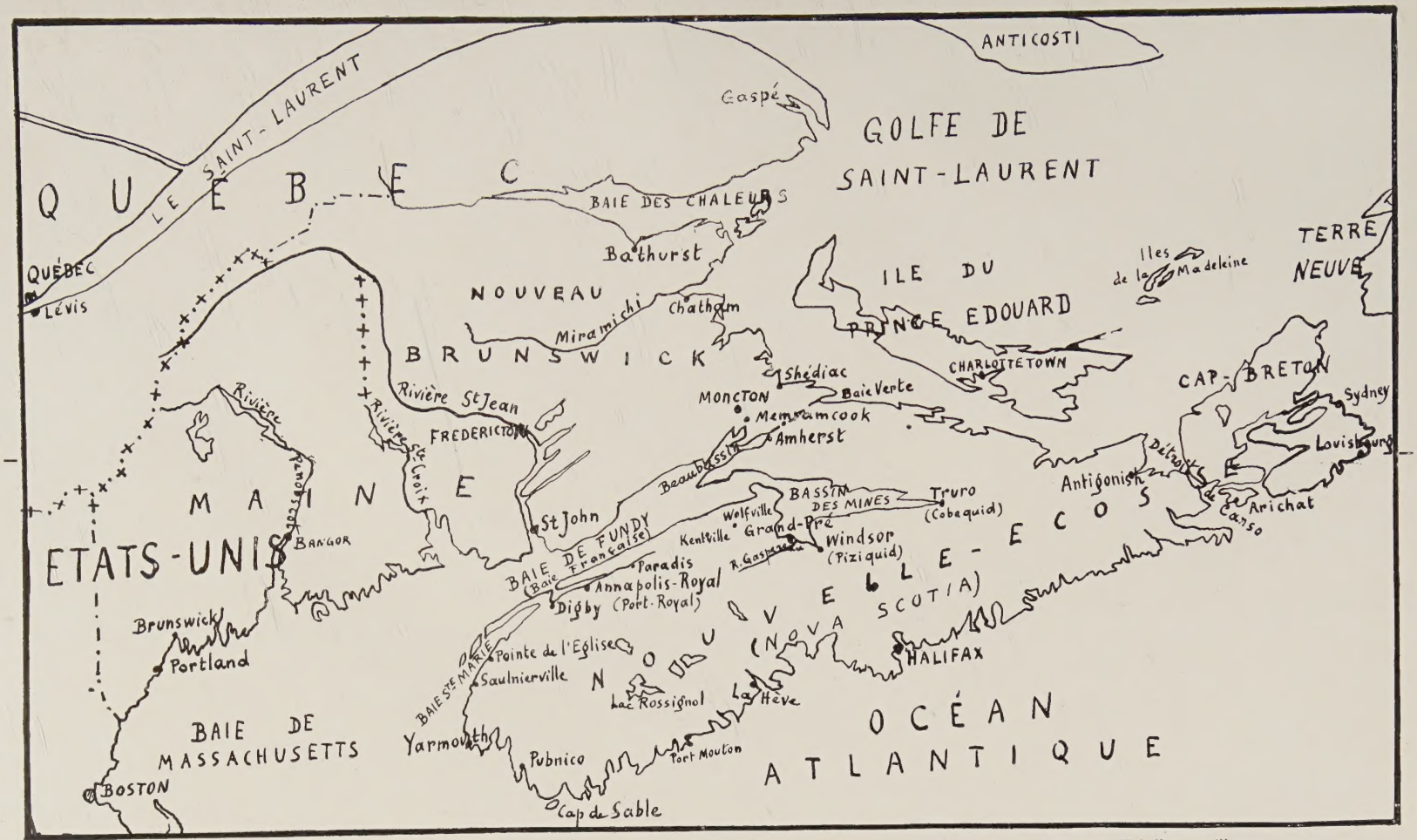

Carte des Provinces Maritimes du Canada.

Echelle en milles

0 100